



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

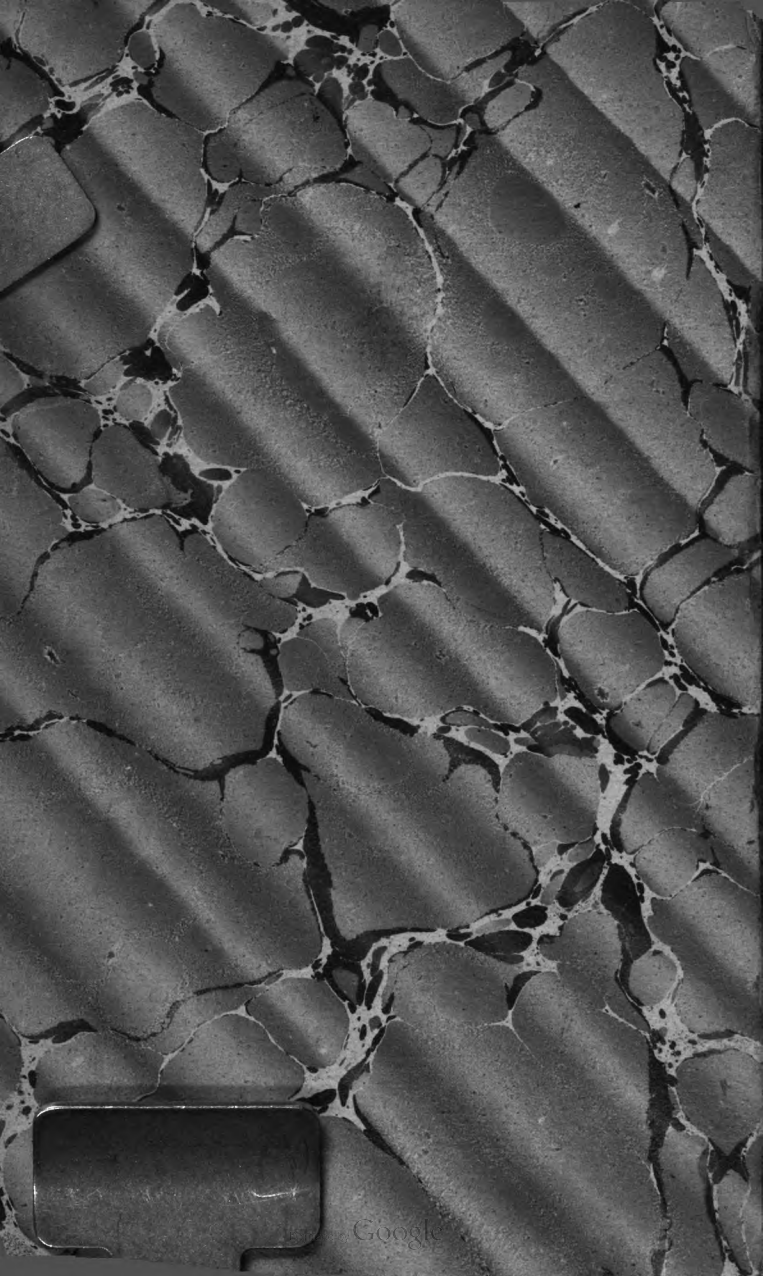
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

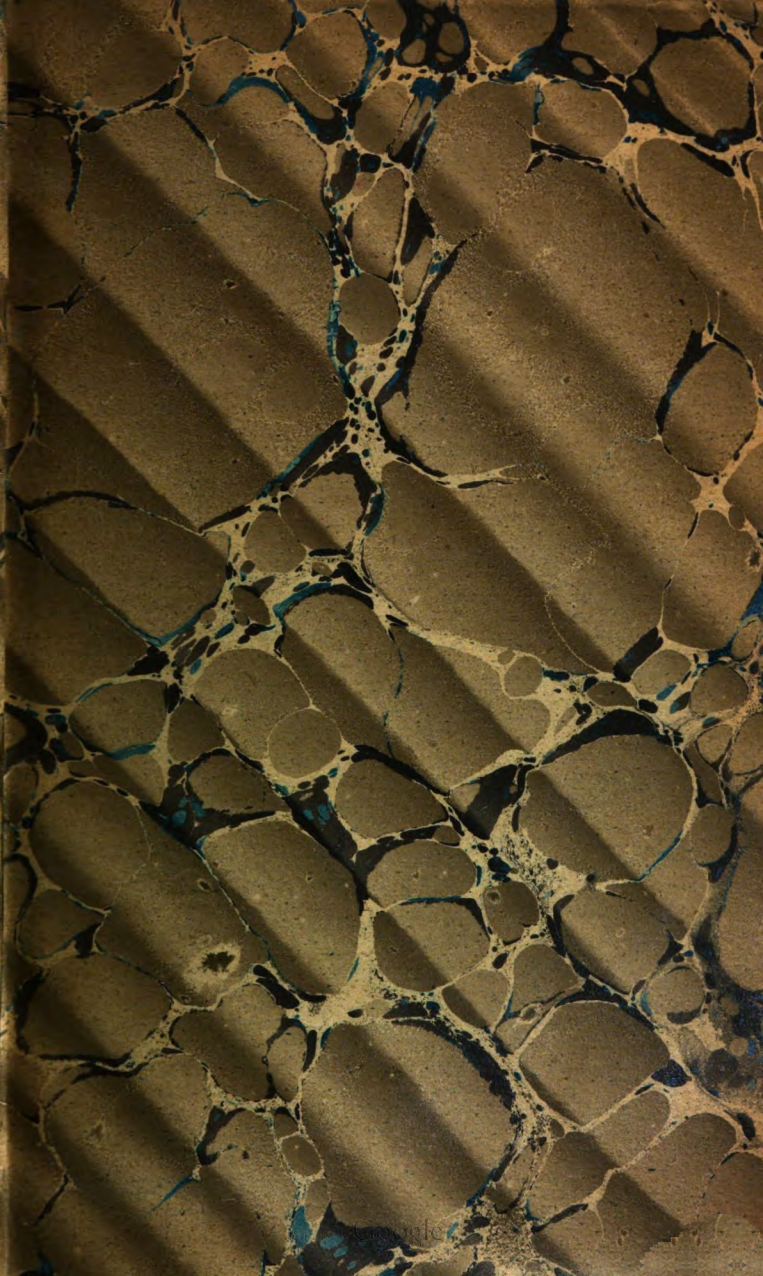
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





A 217/
1

CENT CINQUANTE
BEAUX MIRACLES
DE
NOTRE-DAME DE LOURDES

F. AUREAU. — IMPRIMERIE DE LAGNY.

CENT CINQUANTE

BEAUX MIRACLES

DE

NOTRE-DAME DE LOURDES

RECUEILLIS

D'APRÈS LES DOCUMENTS LES PLUS AUTHENTIQUES

PAR

MGR DE SÉGUR

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
TOLRA, LIBRAIRE-ÉDITEUR

112, RUE DE RENNES, 112

1882

Tous droits réservés

Mon premier petit travail qui a pour titre Les Merveilles de Lourdes, résume l'admirable histoire des apparitions de la Vierge Immaculée à l'humble Bernadette, en 1858. Il rapporte le jugement épiscopal que porta, quatre ans après, en 1862, le vénéré Monseigneur Laurence, ancien Evêque de Tarbes, sur l'authenticité de cet incomparable prodige, et après une rapide esquisse de la vie et de la bienheureuse mort de Bernadette, à la maison-mère des Sœurs de Nevers, en 1878, il offre au lecteur le récit de ceux des miracles de Lourdes qui m'avaient paru les plus touchants et les plus authentiques, depuis les origines du pèlerinage jusqu'à l'époque tristement célèbre où notre pauvre France fut punie de son apostasie politique et sociale, et où Pie IX, le grand et saint Pape de l'Immaculée-Conception, commença sa vie de prisonnier au Vatican.

Depuis lors, Notre-Dame de Lourdes a continué d'opérer des miracles, ou, pour mieux dire, elle les a multipliés sans mesure, rayonnant non plus seulement dans toute la France, mais dans le monde entier. De plus, bien des prodiges qu'elle avait opérés auparavant et qui ne sont pas moins frappants que ceux déjà rapportés, n'ont été connus que plus tard,

lorsque l'excellente publication des Annales de Lourdes a fait comprendre de plus en plus aux privilégiés de Notre-Dame l'espèce d'obligation que leur imposaient la foi et la reconnaissance de publier hautement les bontés, les gloires de l'Immaculée-Conception.

On ne sera donc pas étonné de trouver, dans ce nouveau recueil, des récits qui remontent à une époque antérieure. Il en est que les Annales n'ont reçus et publiés qu'en 1872, voir même en 1876. Nous les rapporterons ici tout simplement par ordre chronologique, dans le seul désir de faire aimer et prier davantage la Vierge Immaculée. Peut-être sera-t-il donné à ces pages de pénétrer en bien des endroits où les Annales de Lourdes ne sont pas encore connues, et de susciter ainsi de nouveaux lecteurs à cette précieuse publication, tout en consolant quelques pauvres malades qui seraient tentés de se décourager.

Je tiens à le déclarer bien carrément : il n'y a pour ainsi dire rien de moi dans ce modeste recueil. Je n'ai fait que choisir et réunir une suite de récits tout faits, écrits ou signés pour la plupart par les personnes mêmes à qui sont arrivées les merveilles qu'elles racontent et qui se trouvent épars, pour ne pas dire oubliés, dans la collection, déjà considérable, des Annales de Lourdes, où bien peu de gens iraient les chercher.

Empêché d'ailleurs par l'infirmité de me livrer à un travail de composition trop sérieuse, et ne pouvant cependant me résoudre à ne plus faire à tant d'âmes un genre de bien auquel la bonté de Notre-Seigneur avait daigné m'habituer, j'ai cru qu'une vue d'ensemble des merveilles opérées à Lourdes depuis vingt ans par la Mère de DIEU serait capable de consoler bien des cœurs, de ramener à DIEU plus d'un

esprit droit, mais hésitant encore au seuil du surnaturel.

Les récits que j'ai le bonheur de vous offrir ici, mon bon lecteur, sont plus beaux, plus pieux, plus admirables les uns que les autres. Je n'ai pu les lire et les relire sans être ému jusqu'au fond du cœur; et j'ai pensé que bien d'autres, en les lisant, seraient touchés comme moi.

Je les dépose donc, comme autant de couronnes de roses, toujours fraîches, toujours parfumées, aux pieds de la Sainte-Vierge. Daigne cette douce Mère de miséricorde et d'amour, que toute ma vie je me suis efforcé d'aimer et de faire aimer, bénir et féconder les simples récits de ses maternelles faveurs! J'ose la supplier de bénir tous les chers fidèles qui les liront.

Voulant me soumettre de cœur et d'âme aux décrets du Pape Urbain VIII, je déclare ne revendiquer qu'une foi purement humaine aux faits extraordinaires racontés dans cet ouvrage, et que, si j'emploie le mot de miracle pour qualifier un fait, ce n'est qu'en réservant expressément tous les droits de l'Église.

PROLOGUE

COMMENT LA FOI SIMPLE ET ÉNERGIQUE
D'UNE PAUVRE FEMME DE TARBES,
OBTINT, DÈS L'ORIGINE, DE GRANDES FAVEURS
DE NOTRE-DAME DE LOURDES

Voici des faits qui remontent aux origines mêmes des merveilles de la grotte de Lourdes. Longtemps ils ont été ignorés du public, et peut-être seraient-ils demeurés dans l'oubli, si la lecture des *Annales* n'avait fait comprendre aux personnes guéries qu'elles avaient le devoir de les manifester au grand jour (1).

I

La première de ces personnes est une humble ouvrière de Tarbes, nommée Françoise Majesté. Nous n'avons, de son récit, d'autre témoin qu'elle-même. Mais ce témoin suffit. Il porte sur son visage la marque d'une

(1) Nous empruntons ces touchants récits aux *Annales de Lourdes* (mars 1871), dont tous les numéros ne paraissent qu'avec l'approbation de l'Evêché de Tarbes.

Âme simple, droite, intelligente, modeste. Sa parole est grave, et cinquante années d'une vie irréprochable et pieuse lui donnent autorité.

Environ trois ans avant les Apparitions de Lourdes, elle fut sujette à des suspensions momentanées de la vue. L'accident venait sans régularité, et rien n'en faisait pressentir l'approche. Tout d'un coup, un brouillard épais enveloppait ses yeux et les obscurcissait rapidement, enfin la lumière disparaissait. Françoise, plongée dans une nuit profonde, devait s'arrêter à l'instant; elle se frottait les yeux et attendait. La clarté reparaisait bientôt. Du reste, nulle douleur, et, dans les yeux, pas d'altération sensible.

Elle consulta un médecin. Mais après diverses expérimentations, comme elle pressait pour savoir toute la vérité, le docteur dit : « Je dois vous l'avouer, je crois que je ne puis rien. — Mais pensez-vous donc que je deviendrai aveugle ? — Je ne sais. »

Ces réponses étaient poignantes; mais elle les avait voulues, et elle préférait connaître la réalité de sa situation. Depuis ce jour, la pauvre femme, déjà effrayée, trembla davantage de perdre entièrement la vue.

Elle était familiarisée avec la douleur; sa vie n'avait presque été qu'un enchaînement de maladies. Mais de toutes les épreuves passées, aucune ne l'avait attristée comme celle-ci. Aveugle !... Elle aimait autant mourir.

Les bruits de l'Apparition de Massabielle arrivèrent à son oreille. Quand ils se furent bien confirmés, elle crut d'une foi simple et confiante en la Providence. « Rien n'est impossible à Dieu, disait-elle, et il ne permettrait pas que nous fussions ainsi trompés. »

Elle entendit parler de guérisons miraculeuses. Un vague espoir passa par son cœur, mais sans la pousser à rien tenter encore. On lui dit plusieurs fois : « Françoise, vous, si pieuse, est-ce que vous ne pensez pas à aller chercher votre guérison dans la Grotte de Lourdes ? » Elle répondait : « Je ne sens pas la confiance encore ; si DIEU me l'envoie, je partirai. »

Elle fit des efforts pour la mériter et DIEU la lui donna. Un jour elle se sentit très fortement pressée d'aller à la Grotte ; l'espérance remplissait son âme, et elle comprenait que cette inspiration était de DIEU. Elle s'apprêta à partir. C'était aux premiers jours de mai 1858.

Françoise n'avait pas vu la Grotte. Quand elle aperçut la roche sanctifiée par la présence de la Vierge Immaculée, son âme fut profondément remuée. Une ferveur très sensible l'inonda de joie, et sa prière était si douce qu'elle ne savait pas s'en arracher.

Elle se lave les yeux avec respect pour l'eau miraculeuse et avec une grande foi en sa vertu surnaturelle. Tandis qu'elle buvait, son cœur disait : « Je guérirai !!... »

Depuis ce moment, pas une seule fois, et pas une seconde, la lumière ne s'est dérobée à ses yeux. Nulle part, dans douze ans, la suspension de sa vue ne l'a arrêtée comme autrefois.

Françoise portait depuis longtemps à un de ses genoux une tumeur grosse comme un œuf d'oie. Ceci ne l'inquiétait guère : il n'y avait pas de douleur habituelle, et c'était seulement pour prier qu'elle se trouvait un peu gênée. Elle tenait le genou en l'air. Cette difficulté l'y fit songer à la Grotte. Elle se dit, mais sans aucun

sentiment bien marqué : « Puisque je suis là, je vais laver aussi la tumeur. » Quand ce fut fait, elle alla s'agenouiller entièrement sans la moindre peine ; mais absorbée par la joie de la prière, par la pensée de ses yeux, dans sa conviction à jamais guéris, elle ne songea plus à la tumeur. Elle continua de poser pour ses prières les deux genoux à terre, et ce ne fut qu'au bout de quelques jours qu'elle regarda sa tumeur. La tumeur était absente et elle n'a pas reparu.

II

Françoise n'avait pas senti physiquement, à la Grotte, la réparation que la main de la Vierge faisait dans son corps. Elle ne goûta en elle-même que les suavités de la prière et de l'espérance.

Elle avait pris avec elle, en partant, une pauvre jeune fille de son voisinage, atteinte d'un mal à peu près désespéré. Nous avons dit la grandeur de la confiance qui lui avait été inspirée. Elle en avait plus que n'en demandait sa propre guérison, et elle voulait en verser sur une autre la surabondance.

Cette malheureuse enfant lui était chère à cause de son infirmité. Le matin même du pèlerinage, elle demanda à sa mère de la lui laisser amener. La mère fit des difficultés. Souffrante et avariée comme elle était, la pauvre créature, en effet, ne pouvait guère voyager. Mais Françoise insista. « Bah ! dit-elle avec une douce familiarité, vous n'êtes pas aujourd'hui la maîtresse chez vous. J'amène l'enfant, je vais la faire guérir par la Sainte-Vierge, et, ce soir, vous me remercirez

quand je vous l'aurai rendue. » La mère céda. Et qu'elle fut heureuse de la confier à sa pieuse amie ! Françoise était la messagère de la Sainte-Vierge en ce moment.

La jeune infirme s'agenouilla devant la Grotte à côté de sa protectrice. Quand Françoise eut lavé ses yeux, elle appela l'enfant.

JACQUETTE LACAZE avait quinze ans ; mais sa petite taille et son air chétif n'en auraient laissé soupçonner que dix ou onze. Depuis sa septième année, elle était épuisée par des humeurs froides. On l'avait conduite à Barèges pendant plusieurs stations thermales, toujours sans aucun résultat.

Elle était incapable du moindre travail ; une fièvre à peu près continue la consumait sourdement : languissante et triste, elle passait ses jours couchée à terre sur un coussin et toute pelotonnée. Son sort faisait pitié à tout le voisinage, et l'on attendait pour elle une mort prochaine.

A côté de la Fontaine de la Grotte, Françoise ôta le vêtement qui protégeait les épaules de l'enfant et découvrit le siège du mal. Entre le cou et l'articulation du bras, il y avait trois grands trous d'où coulait une suppuration continuelle et très abondante. Pour l'empêcher de se répandre, il fallait plusieurs linges, l'un sur l'autre. La pauvre mère avait recours à toutes les femmes du quartier pour se procurer assez de chiffons.

Françoise dit à la petite fille : « Jacquette, voici le moment où la Sainte-Vierge va te guérir... fais le signe de la croix et prie. » Après un moment : « Jacquette,

as-tu confiance? — Oui, répondit l'enfant. — Eh bien, laisse-moi faire. » Et la pieuse femme verse, avec une bouteille, de l'eau sur les plaies hideuses. Le liquide froid coula le long de l'épaule : « Oh !... vous me mouillez, dit Jacquette. — Ne crains pas, enfant, ne crains pas... va, cette eau ne te fera point de mal. Confiance seulement!... Oh! Jacquette la guérison commence déjà, les chairs deviennent blanches... »

Elles blanchissaient, en effet, sous l'œil de la femme, émerveillée et émue.

Françoise appliqua une compresse d'eau, remit le vêtement sur les épaules et toutes deux prièrent.

Bientôt elles recommencent l'opération.

Françoise jette une exclamation de surprise. Les plaies étaient méconnaissables; elles avaient perdu leur aspect dégoûtant, les chairs étaient assainies. Françoise les arrose encore et remet la compresse.

Et en couvrant la petite fille, elle lui redit le mot qui faisait la merveille : « Confiance ! confiance ! Prions ! je te ramènerai guérie à ta mère. » Elle revint encore à humecter l'épaule. La robe était toute trempée et froide. La chétive Jacquette n'y voulait pas prendre garde.

Pendant une nouvelle irrigation, Françoise, d'une voix frémissante, s'écrie : « Jacquette, les trous se ferment, je le vois !! » Et vraiment, nous a-t-elle assuré, elle vit ces lèvres béantes se rapprocher dans les trois ouvertures. De sa vie elle n'avait éprouvé pareille émotion. Elle touchait un miracle, elle aidait la Vierge à le faire !

Quand elle regarda pour la dernière fois, les chairs

s'étaient jointes ; il n'existait plus de plaies. Elle mit encore une compresse à plusieurs plis abondamment imbibée, qui devait rester jusqu'à Tarbes. Elle était bien sûre maintenant que cette humidité ne pourrait causer de mal. Après avoir refait la toilette de l'enfant, prié encore et remercié la Vierge de la Grotte, la Vierge si bonne pour sa petite amie, si bonne pour elle-même, elle repartit.

Jacquette avait comme pris une nouvelle naissance à la Grotte. Il se fit une vraie transformation dans son organisme. Le mal l'avait tenue petite, rabougrie, malingre. La vigueur vint avec le bien-être, et avec la vigueur, la joie. Elle put travailler, elle se mit à grandir.

Onze ans entiers, la santé de Jacquette resta intacte et l'on peut dire florissante : des sources d'humeurs, huit ans béantes, par où, huit ans, sa vie s'était écoulée, il ne restait que de grandes cicatrices. En 1869, l'un des trous se rouvrit. Ce fut pour Jacquette et pour la famille une grande alarme. La jeune fille alla, désolée, trouver Françoise. « Mon enfant, lui dit la pieuse femme, ceci m'étonne. Prends garde ! La Sainte-Vierge t'a guérie bien miraculeusement ; voilà onze ans qu'elle t'a gardé la santé. Jacquette, es-tu reconnaissante ? — Mais, vous savez bien que je vais tous les ans remercier la Sainte-Vierge à Lourdes. — Cela ne suffit pas ; tu es sage, on n'a rien au dehors à te reprocher. Mais es-tu reconnaissante comme tu dois l'être ? La Sainte-Vierge est-elle contente de ta piété ? Ne sois pas ingrate ! Fais des remèdes et puis sois plus pieuse. »

Un vésicatoire referma la plaie en quelques jours. Il y eut un accroissement visible de ferveur dans la vie de Jacquette. Depuis lors, elle se porte fort bien et n'a sur son épaule que les cicatrices parfaitement cousues, qui restent comme témoins de l'œuvre de Notre-Dame de Lourdes.

III

Les grâces s'attirent. La reconnaissance pour la faveur première appelle de nouvelles bontés. D'ailleurs, la prière, animée par le succès d'une prière déjà exaucée, prend cette hardiesse et cette plénitude de confiance qui obtiennent tout. Et c'est ainsi que les miracles connus enfantent d'autres miracles. Puis, DIEU a ses prédilections dont, le plus souvent, les secrètes raisons nous échappent. Il y a des familles favorisées.

La sœur de Jacquette, Marie Mercère, est mariée à un menuisier, rue des Carmes, 2, à Tarbes. Son second enfant, Paul, naquit avec une infirmité qui désola ses parents. C'étaient deux *hernies* énormes. A l'âge de quinze jours, il fallut lui appliquer un bandage ; et depuis lors la pauvre petite créature ne put rester un instant sans son appareil : à peine l'ôtait-on, les hernies se précipitaient.

Plusieurs médecins furent consultés ; l'un d'eux, pendant un an, passa à peu près chaque jour. Rien ne réussissait à supprimer l'infirmité : l'appareil seul maintenait les intestins et facilitait les fonctions de la vie.

Mais c'était un moyen onéreux. On comprend que dans les longues heures du berceau, le bandage mouillé se rouillait bien vite et perdait son élasticité. Il en fallait un environ tous les huit jours ; et c'était chaque fois quatre francs à prélever sur le mince budget de cette famille d'ouvriers.

Au mois de mars 1866, Paul avait un an. La charge devenait lourde pour le ménage, mais rien n'était négligé pour sauver le petit infirme. Les voisins, apitoyés sur l'enfant et les parents à la fois, avaient dit souvent : « Le bon DIEU devrait bien reprendre ce pauvre enfant ! »

Marie Mercère pensait depuis longtemps à la guérison merveilleuse de sa sœur Jacqueline ; peu à peu sa confiance se détournait des médecins et allait à Notre-Dame de Lourdes. Une résolution, d'abord vague, s'accrocentua de plus en plus en son âme.

Un jour enfin, son parti se trouva pris. Les hommes ne pouvaient rien, c'était d'une évidence entière. L'enfant était condamné sans espoir humain ou à une incurable infirmité ou plus probablement à une mort peu éloignée. Eh bien, elle va tenter le remède suprême : l'eau de la Grotte de Lourdes ! Là où sa sœur a été guérie, elle portera son enfant, et, à tous risques, elle le baignera dans le bassin.

Son mari ne comptait pas plus qu'elle-même sur la médecine, mais il ne s'occupait point de chercher des secours surnaturels. Par l'énergie de sa détermination, elle lui imposa sa volonté, presque sa foi, et partit.

Le 4 ou 5 mars 1866, elle arrivait vers midi à la Grotte, avec son enfant, sa mère et sa belle-mère. La prière fut assez longue et, assurément, cette jeune et pieuse

mère n'en avait guère fait d'aussi fervente en sa vie.

Elle déshabille son petit Paul et lui ôte le bandage. Les deux hernies ressortent à l'instant. Paul est plongé dans la piscine qui remplit l'eau de la Grotte. Il se débat violemment et crie. Les deux grand'mères aident Marie à le contenir. La froideur du bassin donne bientôt une teinte violette à sa peau et raidit ses membres. Quelques femmes regardaient ; elles se mettent à reprocher à la mère son imprudence de retenir si longuement l'enfant dans l'eau.

Marie n'en tenait pas compte. Elles insistent : « Mais vous avez un cœur de pierre ! » disent-elles. La jeune femme, dévorée d'anxiété, s'impatiente un moment. « N'est-ce pas mon enfant, après tout ? répond-elle ; l'aimez-vous plus que moi ? Vous ne voyez pas qu'il est perdu, si la Vierge ne le guérit ici ? Laissez-moi faire ? »

Elle se remet à prier en son âme. L'enfant ne faisait plus de mouvement. Sa pauvre mère était dans une véritable angoisse ; mais la confiance, une confiance douce et profonde en la bonté de la Vierge, soutenait son courage. Enfin elle enlève l'enfant, le met sur ses genoux pour l'essuyer. La double hernie avait totalement disparu.

Jamais plus le bandage n'a été appliqué à ce petit corps. Paul volontaire et irascible, a eu depuis de longues rages de pleurs, dans son berceau, hors de son berceau ; il a grandi, il a crié, il a sauté, il s'est livré à tous les ébats de l'enfance avec la violence d'une nature pétulante ; jamais, jamais, une trace de ses deux hernies qui paraissaient incurables.

Nous l'avons vu à 4 ans. Il était vigoureux et alerte.

CENT CINQUANTE BEAUX MIRACLES

DE

NOTRE-DAME DE LOURDES

Année 1863

Edme Remy. — Maxime de Robineau.

I

GUÉRISON SUBITE ET MERVEILLEUSE D'UNE COXALGIE DÉCLARÉE INCURABLE

EDME REMY, DE PLOERMEL (diocèse de Vannes)

Le 28 février 1863.

Il s'agit ici d'un enfant de trois ans, dont la grand'mère, madame Anger, racontait ainsi qu'il suit et la maladie et la guérison :

A la suite d'une chute faite pendant une promenade, le 25 janvier 1863, mon petit-fils, Edme Remy, âgé de trois ans, souffrait horriblement de la jambe gauche. Deux personnes, réputées habiles, lui avaient donné

leurs soins sans obtenir aucun bon résultat. Ses parents, sur le conseil qui leur en fut donné, le conduisirent à Rennes et le présentèrent au docteur Aubrée, lequel constata un tel gonflement dans les cartilages de l'articulation du fémur, que la jambe, devenue plus longue que l'autre, menaçait de se disloquer complètement. Il annonça qu'un abcès se formerait probablement au-dessus de l'articulation, et prescrivit des cataplasmes. Il dit secrètement à madame Charton, amie de la famille, et présente à la visite, que cet enfant était perdu sans que l'on pût y porter remède.

Lorsque le petit Edme fut de retour à Ploërmel, je m'empressai de faire venir près de lui le médecin de la famille, M. Pringué, auquel nous fîmes connaître la consultation donnée à Rennes. A la vue de l'enfant, il désespéra, lui aussi, de sa guérison. C'est dans ce sens qu'il en parla à plusieurs personnes, notamment à la Révérende Mère Marie-Ange, Supérieure des Dames Ursulines de Ploërmel, qui nous envoya immédiatement un flacon d'eau de la source de Lourdes, et fit commencer à ses Religieuses une neuvaine pour la guérison du cher malade. Chaque jour, nous appliquâmes sur la jambe du pauvre petit, quelques gouttes de l'eau miraculeuse ; mais la Sainte-Vierge, qui voulait sans doute éprouver notre foi, n'accorda pas à nos prières la faveur que nous sollicitions.

Quinze jours s'écoulèrent. Le mal augmentait sensiblement. Il devint bientôt si violent, que l'enfant ne cessait, ni le jour, ni la nuit, de jeter des cris perçants qui nous arrachaient des larmes.

Le mardi, 24 février, j'allai voir la bonne Mère Marie-

Ange : j'avais grand besoin de consolations. Je lui dis que nous n'avions pas fait la neuvaine en union avec la Communauté, mais que nous avions appliqué l'eau de Lourdes sur la jambe du petit Edme, dont l'état empirait de plus en plus. Je lui annonçai aussi que M. Pinaud, célèbre médecin de Rennes, devant venir à Ploërmel, M. Pringué avait promis de l'amener voir notre malade.

« Je suis bien heureuse de tout ce que vous m'apprenez, me répondit-elle, avec un accent de foi que je n'oublierai jamais ; je suis sûre maintenant que votre petit-fils sera guéri. La Sainte-Vierge, afin de mieux montrer sa puissance, attend, pour opérer la guérison, qu'il ait été condamné par les plus grands médecins. Consolerez-vous ; allez à l'église ; faites un vœu, promettez une messe, un cierge et une offrande au sanctuaire de Lourdes. Je vais vous donner une autre bouteille d'eau de la Grotte, dont vous mêlerez une goutte aux cataplasmes que vous appliquerez sur le siège du mal. Nous allons commencer, mes Religieuses et moi, une seconde neuvaine, et, samedi prochain, jour consacré à la Sainte-Vierge, nous ferons toutes la sainte communion pour votre enfant. »

Je ne saurais dire combien je fus consolée en entendant cette bonne Religieuse me parler avec cet accent de foi qui la caractérise. Aussi, je me rendis immédiatement à l'église pour faire ce qu'elle me conseillait. Pendant que j'étais agenouillée devant la statue de la Sainte-Vierge, il me sembla que cette bonne Mère m'assurait, au fond du cœur, de la guérison de mon petit-fils. Je me sentis alors pénétrée d'une telle confiance,

que tous les médecins du monde auraient inutilement tenté de l'ébranler. En rentrant à la maison, je trouvai ma fille en larmes. Je la consolai en lui faisant part de tout de qui venait de se passer. Elle fit en ce moment un vœu à Notre-Dame de Lourdes.

Le vendredi soir, M. Pinaud vint avec M. Pringué visiter le petit Edme. Il prescrivit l'application d'un vésicatoire au bout de huit jours, et, en attendant, la continuation des cataplasmes. Il recommanda de veiller avec le plus grand soin à ce que la jambe ne fût pas changée de place, le moindre mouvement étant capable de déboîter entièrement l'articulation. Après le départ du médecin, nous fîmes ce que nous avions fait depuis le mardi précédent pour accomplir la seconde neuvaine, nous ajoutâmes aux cataplasmes une goutte de l'eau de Lourdes, et nous en fîmes boire à l'enfant une autre goutte en lui faisant réciter avec nous l'*Ave Maria*. La nuit fut bien mauvaise pour le pauvre petit, qui ne cessa de pousser des cris arrachés par la violence du mal.

Le lendemain matin, 28 février, je me rendis à la messe et je fis avec les Religieuses Ursulines la sainte communion ; je rentrai chez moi vers huit heures. L'enfant m'entendit parler et m'appela aussitôt en me disant : « Maman Anger (c'est ainsi qu'il m'appelle toujours), viens donc me voir ; je suis guéri ! »

Je fus bientôt rendue près de lui et je le trouvai tenant le genoux de la jambe malade, qu'il embrassait avec la plus grande facilité. Son père et sa mère accoururent aussitôt et purent, comme moi, se convaincre de la guérison miraculeuse qui venait de s'opérer. Je dis guérison *miraculeuse*, car il est impossible de l'expli-

quer naturellement. Elle fut si prompte qu'elle dut être instantanée, car sa mère, qui avait passé près de lui une si affreuse nuit, venait de le quitter depuis un quart d'heure au plus, le laissant dans le même état de souffrance.

Nous pleurions tous de joie en voyant ce cher petit faire usage de sa jambe comme si elle n'avait jamais eu de mal. Pour nous mieux convaincre de sa complète guérison, il se mit debout sur son oreiller et demanda à marcher. Sa mère lui fit faire quelques pas en le soutenant par prudence : il ne boitait nullement. Néanmoins, nous crûmes devoir l'empêcher de se lever jusqu'à ce que le docteur Pringué eût constaté une guérison complète.

Ce dernier, croyant toute visite inutile, n'était point venu depuis la visite de M. Pinaud. Le mardi, 3 mars, j'allai le chercher moi-même et il ne consentit à venir que sur mes instances réitérées, car il n'ajoutait nullement foi à mes assertions. Après un examen minutieux, il dit à l'enfant : « Mon petit, tu es vraiment guéri ; tu n'as plus besoin de vésicatoire, tu n'auras pas d'abcès. C'est fini ; il ne reste plus aucune trace du mal. »

« Vraiment, ajouta-t-il en s'adressant à nous, c'est extraordinaire ! Je ne puis m'expliquer cette guérison. Je n'aurais pas voulu voir ce mal à mon enfant pour deux cent mille francs. Le docteur Pinaud me parlait continuellement de ce pauvre petit ; il le condamnait comme moi et pensait que le moins qui pût lui arriver c'était de traîner sa jambe pendant toute sa vie. Je suis bien heureux de pouvoir vous assurer qu'il ne sera point estropié. »

Et, en effet, nous pouvons tous affirmer que notre cher enfant n'a ressenti aucune suite du mal affreux qui nous a si vivement inquiétés. Sa jambe est aussi ferme, aussi agile que si elle n'avait jamais souffert. Il est même peu d'enfants de son âge doués d'autant de force et de souplesse que lui. Quelques jours après sa guérison, il fit des chutes très graves, qui n'eurent pour lui aucune suite fâcheuse.

Quand nous fîmes annoncer au docteur Aubrée ce fait miraculeux, il répondit à madame Charton qu'il n'y ajouterait foi qu'après avoir vu l'enfant, car, dit-il, « on ne guérit jamais des maladies de cette nature. »

Je suis de son avis. Les médecins qui ont prodigué leurs soins à mon petit-fils ont suffisamment prouvé l'impuissance de l'art médical pour les cas de cette sorte; mais quand la science humaine est à bout de ressource, il y a dans le ciel une puissance merveilleuse pour laquelle les miracles ne sont qu'un jeu.

Pour nous, qui avons été les heureux témoins de cette puissance miséricordieuse, nous ne cesserons de rendre grâce à la Sainte-Vierge qui, en conservant notre enfant, a mérité de sa part, à un titre tout spécial, le doux nom de Mère (1). »

(1) Voir aux pièces justificatives, p.

II

GUÉRISON SURNATURELLE

DU JEUNE MAXIME DE ROBINEAU

En 1863.

Voici encore un miracle de Notre-Dame de Lourdes, qui n'a été connu qu'assez tardivement. Il a eu lieu, comme le précédent, en 1863, et fut raconté, par la mère du jeune miraculé, à l'un des Pères Missionnaires de Lourdes, pendant l'hiver de 1869. « Nous le rédigeâmes immédiatement, dit le Père, sous l'impression de la parole émue de madame de Robineau, dont la voix était souvent altérée par les larmes. » Rien de plus touchant que ce récit dicté par la foi et la reconnaissance maternelles.

Le jeune Maxime de Robineau était né avec un excellent tempérament. Tout petit enfant, il traversa une fièvre typhoïde, sans qu'aucun de ses organes en restât altéré. Fort, alerte, pétillant d'intelligence, il donnait à ses parents toute sorte de joies et d'espérances, quand tout à coup, à sept ans, il est frappé de paralysie.

Déjà on avait remarqué un affaiblissement de la vue ; mais un jour sa mère s'aperçut que ses membres s'embarrassaient. Bientôt il ne put marcher quelques pas seul sans tomber. Le mal faisait tous les jours de visibles et effrayants progrès. L'agilité et la fermeté diminuaient dans les bras et les jambes, la langue s'alourdissait. Le germe de la maladie était au centre même

de la vie, au cerveau et dans la moelle épinière ; tous les nerfs subissaient un invincible ramollissement.

Madame de Robineau assistait avec d'indicibles angoisses à cette démolition, pièce à pièce, de son fils, si aimable et si cher. Peu à peu la voix s'altéra, et le son argentin qui sortait de ce gosier d'enfant, devint un nasillement désagréable. Et, avec l'organisme, l'intelligence se paralysait lentement. La malheureuse mère trouvait chaque jour moins de lumière dans l'œil de Maxime, moins de sens dans ses paroles ; le sentiment s'éteignait aussi.

Elle calculait. Quelques semaines encore de cet engourdissement progressif..... et, de son enfant, il lui resterait un idiot perclus ou un cadavre !

Quand elle nous disait ces alarmes depuis longtemps évanouies, son cœur semblait en éprouver encore l'étreinte.

Une scène surtout de ce temps désolé est vivante dans sa mémoire : Maxime s'était levé et se traînait seul dans la chambre. Tout à coup, il se jette en avant, heurte de la tête contre un lit et reste étendu, immobile, sur le plancher. La mère pousse un cri, se précipite, soulève cette tête qu'elle croit fracassée... Dans ses bras, l'enfant fait un éclat de rire imbécile et inextinguible... Le cœur de la pauvre femme fut aussi navré que si elle eût entendu le dernier soupir.

Des médecins renommés avaient été appelés ; des consultations contradictoires, entendues ; on suivit enfin les prescriptions d'un de ces docteurs, très expérimenté. Le faible corps du malade fut labouré par des

vésicatoires, par divers excitants énergiques ; on le soumit à des fumigations étouffantes. Et tout cela en vain.

Madame de Robineau, voyant que la médication était de nul effet, que le médecin tâtonnait sans assurance, lui demanda un jour d'un accent qui appelait la vérité et laissait soupçonner qu'elle était entrevue : « Enfin, docteur, dites-le moi, qu'en pensez-vous ? croyez-vous sauver mon enfant ? — Madame, répondit-il en hésitant, le cas est très extraordinaire ; que vous dirai-je ?... Je vous promets tous mes soins... » Il la salua sur ces mots. La pauvre mère comprit.

La paralysie empirait depuis six mois ; dans les derniers quinze jours, l'organisme tout entier avait beaucoup déperî. Pour que l'enfant fit un pas, il fallait remuer ses jambes l'une après l'autre ; ses yeux ne distinguaient qu'à peine des objets considérables ; le balbutiement était plus difficile ; les doigts perdaient leur ressort.

Madame de Robineau était désespérée. Elle voyait son Maxime perclus et idiot déjà, mort en quelques jours peut-être. Et les hommes ne pouvaient plus rien !

Elle avait toujours prié à travers ses angoisses, la pieuse mère. Tout à coup, c'était un dimanche, un souvenir, comme un rayon du ciel, illumine son esprit :

Notre-Dame de Lourdes !

Elle avait depuis longtemps entendu ce nom, mais n'en savait que bien vaguement l'histoire. De toute l'énergie du désespoir jeté dans son cœur par le dernier

mot de la science humaine qui ne pouvait promettre qu'un vain dévouement, elle embrasse, comme son unique espérance, Notre-Dame de Lourdes. Une neuvaine et de l'eau : — voilà le traitement qui doit lui rendre son Maxime.

Mais elle voulait connaître entièrement les motifs de son espoir et éclairer cette dévotion, encore obscure pour elle. On lui prête une notice sur les Apparitions. Elle lit, sa confiance s'embrase. Une petite fiole de l'eau miraculeuse lui est offerte.

Elle dit au petit malade : « Maxime, je ne veux plus te faire de remèdes. Nous priions bien la Sainte-Vierge. Elle te guérira. Prie, Maxime, prie !... »

L'enfant regarda, sourit de son sourire hébété, répondit par une articulation inachevée. Mais, pauvre petit, comprit-il ? put-il prier ? Sa mère, elle, pria.

Un sentiment profond, vif, pénétrant, remplit son âme. Elle crut, elle sentit que son enfant serait sauvé. Quand le doute faisait passer le froid sur son cœur, une pensée se révoltait invinciblement en elle. « Non ! non ! disait-elle avec énergie, la Sainte-Vierge ne peut pas me laisser mon enfant idiot. Elle ne peut pas le laisser mourir. Maxime guérira... oui, ô MARIE, il guérira ! »

Son âme reçut la grâce de la confiance. Elle promit de conduire l'enfant guéri à Lourdes, et commença la neuvaine. Après la première prière, elle fit boire de l'eau à l'enfant, en frictionna les jambes et l'épine dorsale, qui était le principal siège du mal. Puis elle coucha le pauvre malade.

Madame de Robineau n'attendait la guérison que pour le terme de la neuvaine. Le lendemain, elle lève son

enfant ; elle constate qu'il est déjà mieux ; les membres paraissent raffermis, la consommation était arrêtée. Avec une confiance agrandie, elle renouvelle les pratiques de la neuvaine. Le jour suivant, son malade se trouvait beaucoup plus fort. Depuis lors, la vigueur alla croissant à vue d'œil, et aussi le bonheur de la mère. La neuvaine n'était pas finie ; mais le progrès de la vie était si rapide, le rétablissement maintenant si assuré, que madame de Robineau osa cesser l'usage de l'eau de la Grotte, en continuant toutefois de prier, ou plutôt en changeant ses supplications en actions de grâces.

Au neuvième jour, Maxime, ravivé dans tout son être, marchait avec son agilité d'autrefois, se servait de tous ses membres sans hésitation ni faiblesse, égayait le foyer du timbre pur de sa voix renouvelée ; son père et sa mère voyaient dans des sourires intelligents le réveil de l'âme ; aux paroles et aux caresses de Maxime, ils comprirent que leur fils leur était rendu tout entier.

Ce fait s'est passé en 1863.

Maxime est un enfant béni. Le doigt de Notre-Dame Immaculée est arrivé jusqu'à son âme. Il s'est montré toujours sage, doux, pieux. Il a fait sa première communion avec un sentiment profond et vif de son bonheur. Sa mère était ravie de le voir si pénétré et si heureux. La Sainte-Vierge lui a donné la précieuse grâce de la reconnaissance. Il l'aime de tout son cœur.

Les difficultés d'une vie nomade dans les emplois des chemins de fer empêchèrent longtemps madame de Robineau d'accomplir sa promesse de pèlerinage.

Quand elle put visiter la Grotte, ce fut pour Maxime un jour de joie et de piété expansive.

Son amabilité et sa tendresse font le bonheur de ses parents. Il a quatorze ans. On n'a pas revu encore le moindre symptôme d'un retour de son mal ; il est toujours découplé, alerte et vigoureux. Quant à son intelligence, sa mère croyait assez dire en nous annonçant, non sans quelque orgueil, que M. Maxime de Robineau, déjà en quatrième au Petit-Séminaire de Carcassonne, venait d'être, sur trente-neuf ou quarante concurrents, troisième en thème grec.

Un homme éloigné de la Religion, hostile même aux pratiques catholiques, avait vu cet enfant dans sa détresse et partagé, avant tout autre, les douleurs de la famille. Il fut témoin de la guérison inespérée, impossible. Hélas ! il ne s'est pas rendu à Dieu, mais il porte courageusement témoignage de l'œuvre de la Sainte-Vierge. Plus d'une fois depuis, on a plaisanté devant lui contre la Religion. Il a laissé faire. Mais quand on a nié et raillé ce qui paraît de surnaturel dans la cure du jeune Maxime, alors il a toujours dit d'un accent convaincu et qui imposait le silence : « Pour ceci, n'en parlons pas. Ceci, je l'ai vu !... »

Le docteur resta très surpris du rétablissement merveilleux de son petit malade. « Je vous l'avouerai, lui dit la mère ; désespérée, j'ai abandonné tous les remèdes ; je me suis adressée à Notre-Dame de Lourdes, j'ai lavé mon enfant d'un peu d'eau de la Grotte, et toute froide encore... et le voilà guéri !... — Ah ! dit le médecin avec embarras... cela devait arriver ainsi... »

Quand il fut question des honoraires, Monsieur et madame de Robineau ne pouvaient en croire leurs oreilles, tant fut modique sa demande. Les visites avaient été nombreuses, les soins assidus ; la gare qu'ils habitaient se trouvait assez loin de la ville. Evidemment le docteur, dans un sentiment de justice, ne faisait pas payer son succès.

Aujourd'hui (1881), Maxime de Robineau est avocat et fait son stage pour être notaire. « Il est toujours excellent chrétien, nous écrit un ecclésiastique éminent, et grâce à la protection de Notre-Dame de Lourdes, ses bons sentiments se sont maintenus. »

Année 1869

Mademoiselle Léonie Chartron. — Jeanne Peyres. — Sœur Marie-Régis.

I

MERVEILLEUSE GUÉRISON DE MADEMOISELLE LÉONIE CHARTRON

DE LORMES (au diocèse de Nevers)

A Lourdes, le 21 juillet 1869

L'intéressante relation qui suit n'a été envoyée à Lourdes que près de deux ans et demi après l'événement, et le rédacteur des *Annales*, sans doute pour avoir le temps de prendre à loisir les informations les plus précises, ne l'a publiée qu'après un nouveau délai de six mois, en mai 1872. Comme on va le voir, ce beau miracle de Notre-Dame de Lourdes, est tout ce qu'il y a de plus frappant, de plus authentique, de plus péremptoire; et, ainsi que le fait remarquer l'excellent docteur qui le contresigne, il peut « défier le médecin le plus instruit, le plus fort, le plus expérimenté ».

Lormes, 18 novembre 1871.

Mon Révérend Père,

Il est honorable, nous dit l'Esprit-Saint, il est également doux et bon de manifester les œuvres de DIEU. Les *Annales de Notre-Dame de Lourdes* nous en fournissent des preuves nombreuses et bien intéressantes.

Moi aussi, devenue l'objet d'une de ces faveurs signalées du Ciel, j'avais tout d'abord résolu de payer ma dette de reconnaissance en vous envoyant le récit de ma guérison miraculeuse. Diverses causes m'en ont empêchée; enfin me voici. Vous ferez de ces lignes l'usage que vous voudrez ; du moins, mon cri d'amour et de gratitude sera jeté, et quoique tardif, il montera, je l'espère bien, jusqu'au trône de notre bonne Mère.

Je suis d'une nature frêle, d'une complexion délicate; cependant, à part quelques douleurs dans le dos, ressenties à diverses reprises, et passagèrement, je suis arrivée jusqu'à trente ans sans connaître la maladie. C'était en 1866 : après plusieurs semaines d'un malaise que je ne m'expliquais pas, je fus saisie par une petite fièvre ; ma respiration devint difficile ; mes jambes refusèrent de me porter ; je ne pouvais faire de mouvement sans douleurs ; et je dus prendre le lit. Je fis alors appeler le docteur Edmy Gagniard, d'Avallon (aussi bon chrétien que bon médecin et excellent chirurgien), lequel, après un sérieux examen, constata « une saillie des apophyses épineuses de six ou sept vertèbres dorsales » ; en d'autres termes plus compréhensibles, reconnut une affection de la colonne vertébrale des plus graves, que ces Messieurs nomment : maladie de *Pat.*

Il m'ordonna un traitement sévère et me prescrivit les eaux de Salies, auxquelles je me rendis peu de temps après, mais sans grand succès. J'y retournai encore deux ans de suite, et sans plus de résultat. J'allai respirer l'air de la mer qui m'était conseillé comme fortifiant. Je me laissai conduire à Paris, où je fus visitée

par les princes de la science, Nélaton, Piorry, Rouvier, qui tous s'accordèrent à reconnaître la gravité de mon état, et me prescrivirent de nouveau, avec le corset, à béquilles, les moxas, les badigeonnages iodurés, les cautères...; et pendant trois années bien longues j'endurai ces tortures ; et à la fin mon pauvre dos était tellement labouré, brûlé, que je ne pouvais plus souffrir ces médications trop énergiques, malgré ma bonne volonté.

Et cependant la faiblesse et la maigreur augmentaient ; l'appétit avait totalement disparu ; il me fallait garder presque constamment la position horizontale ; tout travail, toute occupation me devint impossible ; j'éprouvais dans les bras, les doigts, les jambes, tantôt des élancements aigus, tantôt des fourmillements fatigants, accompagnés de froid dans ces parties : ma tête devint lourde, douloureuse ; ma mémoire me faisait parfois défaut ; et puis, vinrent les envies de vomir, les crises nerveuses, les pleurs ou les cris involontaires, les syncopes... Oh ! j'étais bien malade ; et en présence de ces symptômes alarmants, mon pauvre docteur désespéra de moi.

Moi-même je voyais bien que les remèdes humains étaient impuissants, inutiles. Je n'avais éprouvé un peu de soulagement pendant cette dernière année, qu'à la suite d'une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes... J'en conclus que je ne pouvais être guérie que par elle, et, pleine de foi en sa puissance, comme de confiance en sa bonté, je résolus d'aller lui demander ma guérison sur le théâtre même de ses triomphantes miséricordes, devant la Grotte mystérieuse de son apparition.

C'était une grande affaire. Je ne pouvais faire quelques pas qu'appuyée d'un côté sur un bras, de l'autre sur une canne; et il s'agissait d'un voyage de plus de mille kilomètres, et il m'en fallait faire quatre-vingts en voiture pour me rendre de Lormes à Nevers, où je devais trouver le chemin de fer... N'importe, la main si bonne de MARIE me faisait signe, sa voix si douce m'appelait... je m'embarquai le lundi, 12 juillet 1869, avec les souhaits des voisins et des amis, qui ne pensaient pas me revoir en vie... De fait, cette première journée fut dure... Je dus, en route, rester trois heures étendue sur un lit d'auberge, énermée, haletante... Les autres furent moins pénibles, et nous débarquâmes à Toulouse sur les cinq heures du soir, le jeudi suivant.

Le vendredi, nous allions recommander notre espérance à sainte Germaine, et la prier d'intercéder pour moi auprès de la Sainte-Vierge. Nous retournions à Pibrac le dimanche pour communier à une messe qui devait se dire à mon intention à la chapelle de la bonne petite Sainte, et ce jour fut pour moi un jour de délicieuses émotions. Mon espoir s'accrut encore, et le lendemain je me sentis bien plus forte pour faire le trajet de Toulouse à Lourdes, où nous arrivâmes enfin le lundi soir, 19 juillet.

Le lendemain, je me rendis en voiture à la sainte chapelle, où j'entendis la messe, et d'où je revins sans trop de fatigue. Le mercredi, après la sainte communion, je descendis avec bien des précautions dans la piscine, témoin déjà de tant de prodiges; et j'en avais à peine touché le fond, que toute seule, au grand ébahissement de mon excellente tante, qui ne m'aban-

donnait pas, sans efforts et sans secousses, sans pouvoir me dire comment la chose se fit, je me trouvai hors de l'eau. Je ne me sentis nullement incommodée par ce froid glacial qu'on ne peut bien comprendre que quand on l'a éprouvé ; j'étais guérie!!..

Cependant, en m'agenouillant devant la grille de la Grotte, pour remercier, j'éprouvai un certain malaise dans les reins. Mais c'étaient les derniers adieux de mon mal ; bientôt cette douleur disparut ; je n'avais plus de tremblements, ni de faiblesse ; l'appétit était revenu ; je marchais librement et avec aisance, quoique avec réserve ; les jours suivants, j'entendis la messe en action de grâces, et le lundi, 26, nous reprenions avec joie et reconnaissance le chemin de Lormes, où j'étonnai tous ceux qui me voyaient marcher si aisément.

Mon bon vieux docteur, mandé et reçu par moi au seuil de la maison, ne pouvait en croire ses yeux ; mais après avoir constaté ma parfaite guérison, il me dit d'un ton ferme et résolu : « Quand une maladie aussi dangereuse que la vôtre, compliquée d'une complexion délicate, a résisté aux soins les plus assidus, comme aux efforts des maîtres de la science ; quand elle devient de plus en plus grave, quand la cachexie se manifeste, et qu'un beau jour, subitement, et par la simple immersion, pendant une seconde, dans de l'eau froide, elle disparaît entièrement, il faut bien dire avec Ambroise Paré : Dieu l'a guérie ; et je dois ajouter : *c'est un miracle.* »

Aujourd'hui, plus de deux années se sont écoulées depuis ce jour béni, et je n'ai rien ressenti de mon

ancienne maladie ; je ne suis toujours pas d'une complexion robuste, ma nature est restée la même ; mais la gibosité a disparu avec tout mon mal ; je puis marcher, monter et descendre des escaliers, gravir la montagne au sommet de laquelle est située notre église, me baisser et me redresser sans souffrance, ce que je n'ai pu faire pendant les trois années que cette terrible affection a duré.

Gloire donc à Notre-Seigneur toujours bon et miséricordieux !... Louanges à sainte Germaine, qui a bien voulu parler pour moi et appuyer ma requête !... Mais surtout action de grâces, bénédiction, amour à Notre-Dame de Lourdes, qui m'a guérie ! Ses bienfaits, comme ceux de son divin Fils, sont sans repentance, et elle voudra bien encore me soutenir dans les peines de corps et de cœur qui peuvent me survenir, parce que je veux jusqu'à la fin l'aimer et la bénir !...

LÉONIE CHARTRON.

Ce miracle fit naturellement grand bruit dans tous les pays environnants. On en écrivit au docteur Gagniard, qui avait soigné la malade, et bientôt la *Revue de l'Yonne* publiait la réponse formelle du savant docteur, pleine de réflexions de grand sens et de bon style. Ces réflexions sont hélas ! d'une application trop fréquente, par le temps qui court.

« Madame,

» Je suis en retard pour vous répondre ; un pauvre docteur, surtout si occupé, a peu de moments à lui.

» Oui, mademoiselle L. Chartron a été miraculeusement guérie à Lourdes.

» Si vous me connaissiez, madame, vous sauriez que

je suis bien peu porté, pas du tout même, à voir et à chercher des miracles partout. Il ne faut pourtant pas mettre continuellement DIEU en demeure de s'exécuter. Le *fiat voluntas* est plus parfait.

» Un miracle de plus ou de moins, disait une bonne vieille femme, il y en a beaucoup plus qu'il n'en faut pour avoir le bonheur de croire en DIEU.

» Revenons à notre miracle. — Mademoiselle Chartron a perdu ses père et mère et d'autres parents poitri- naires. Je l'ai traitée longtemps, cinq ou six ans, je crois, pour une affection grave de la colonne vertébrale, à la suite de laquelle les apophyses épineuses dorsales ont fait une saillie considérable, en raison du ramollissement et de l'affaissement de leur corps. Il y eut même collection purulente. Tout ceci constaté par Nélaton, Piorry et Rouvier. Plus d'appétit, amaigrissement complet, fièvre continue, insomnie; et la mort était imminente.

» Mademoiselle Chartron part soutenue, sinon portée par deux personnes, accompagnée d'un oncle, vénérable prêtre, qui vient de mourir à Lormes en odeur de sainteté. On la met comme on peut en voiture, en chemin de fer, dans un wagon-lit. A Lourdes, elle est conduite près de la fontaine, elle y entre et en sort guérie, n'ayant plus besoin de personne pour marcher, allant, venant, agile, gaie, heureuse et louant DIEU, bien entendu.

» Sa santé a été excellente depuis. Je me suis encore promené hier avec elle pendant plus d'une demi-heure, dans son jardin, avec son frère et sa belle-sœur, et j'étais plus fatigué qu'elle.

» Maintenant qu'un médecin instruit quelconque explique une guérison de cette sorte. J'en ai porté le défi à plusieurs de mes collègues. Les uns, ceux qui, comme Ambroise Paré, croient que DIEU *guérit*, et comme Pascal, qu'il faut avoir bien peu de raison pour ne pas savoir qu'il y a une infinité de choses qui dépassent cette raison, se sont inclinés. Les autres, se croyant tant d'esprit qu'ils n'en dorment pas, dirait le bonhomme, font jabot devant les simples, traitent tout bas leurs confrères d'imbéciles. Imaginations ! répètent-ils. Puis, demi-tour à gauche, et c'est fini.

» Pauvres hommes ! s'ils allaient donc seulement à l'épiderme du talon des Récamier, des Laënnec, des Gruveiller, des Dupuytren, cette forte génération médicale de 1830, d'autant plus religieuse qu'elle était plus savante !

» Pardon, madame, de la longueur de ma lettre ; la cause en est à l'indignation dont on peut à peine se défendre contre ces esprits-forts qui, avec leur incapacité et leurs doctrines, finiront par communarder notre pauvre France et la faire disparaître du nombre des nations.

» L'histoire, soyez-en sûr, nommera notre temps celui des incapables.

» Veuillez agréer, etc.

» E. GAGNIARD, père.

» Docteur-médecin. »

Une autre dame ayant écrit à M. Gagniard, docteur-médecin, à Avallon, pour savoir si cette lettre était bien de lui, il a répondu :

« Avallon, 15 décembre 1872.

» Madame,

» La guérison subite, instantanée de mademoiselle L. Chartron, à Lourdes, est certainement miraculeuse et tout ce qu'il y a de plus authentique.

» J'ai l'honneur de vous assurer, en outre, que la lettre insérée dans les journaux à cette occasion est bien de moi. Je communique, en ce moment, des documents curieux sur ce miracle, à un de mes confrères qui en parlera dans un petit travail qu'il prépare. Vous le lirez avec plaisir. Le vrai chrétien relit avec ardeur les preuves de sa foi, titres de sa grandeur.

» En attendant, madame, vous pourrez défier le médecin le plus instruit, le plus fort, le plus expérimenté, d'expliquer la guérison de la maladie de mademoiselle Chartron,— maladie arrivée à la dernière période de paralysie, de fièvre et de marasme, avec suppuration de six vertèbres,— en quelques secondes de n'importe quel traitement et d'en citer un seul exemple dans la science.

» Veuillez agréer, etc.

» E. GAGNIARD, père,

» Docteur-médecin. »

II

GUÉRISON D'UNE TUMEUR DE QUARANTE ANS.

JEANNE PEYRES, DE PEYREHORADE (au diocèse d'Aire) :

Septembre 1869

Le 20 octobre 1871, Jeanne Peyres, âgée de soixante-six ans, humble servante, venait pour la seconde fois à la Grotte, en actions de grâces du prodige opéré sur elle par Notre-Dame de Lourdes. Sa foi et sa piété étaient des plus touchantes. Voici l'intéressant récit de sa guérison adressé aux Pères Missionnaires par sa pieuse et charitable maîtresse.

« Peyrehorade, le 23 août 1871.

» Monsieur le Supérieur,

» Dans la première semaine du carême de 1870, Jeanne Peyres, âgée de soixante-six ans, est allée à la Grotte pour remercier Notre-Dame de Lourdes de sa guérison toute miraculeuse.

» Cette femme, que j'emploie à mon service depuis grand nombre d'années, avait, depuis *plus de quarante ans*, sur le genou gauche, une tumeur grosse comme un œuf. Cette tumeur alla toujours croissant, avec les souffrances qui étaient cruelles. Depuis dix ans, la pauvre Jeanne ne pouvait plus rentrer chez elle, et elle passait la nuit dans ma maison.

» Je fis appeler le docteur Suyé, alors médecin dans

notre ville. Il déclara qu'on ne pouvait faire aucune opération sans le plus grand danger pour la vie de cette pauvre femme; mais qu'elle pourrait, avec des précautions, vivre encore quelques années.

» Le mal s'accrut; la tumeur devint grosse comme une tête d'homme. Le docteur Gabert, qui avait remplacé M. Suyé, déclara que si le genou se perçait, la malade succomberait infailliblement.

» Au mois de septembre 1869, Jeanne, prenant un bain de pieds, éprouva des souffrances horribles. Le genou venait de se percer; il en tombait comme une affreuse lie de vin, qui ne cessa pas de couler jusqu'au lendemain matin.

» L'odeur qui s'en exhalait était tellement infecte, que plusieurs personnes en ont été poursuivies pendant huit ou dix jours.

» Jeanne pensa que sa dernière heure était venue : et la crainte des jugements de DIEU vint troubler son âme chrétienne. Je la rassurai de mon mieux; je l'engageai à mettre sa confiance en Notre-Dame de Lourdes, et à faire le vœu d'un pèlerinage à la Grotte si elle guérissait. Elle le fit de tout son cœur. Nous commençâmes une neuvaine à l'intention de cette pauvre femme; et pour tout traitement aux plaies hideuses qui s'étaient formées sur son genou, nous y répandions de l'eau de la Grotte, et nous en arrosions les cataplasmes de farine de lin, prescrits par le médecin pour apaiser la violence de la douleur.

» Pendant la neuvaine, l'état de la malade devint désespéré, et le docteur me dit que si je désirais faire appeler M. le curé, il en était temps.

» Celui-ci, déjà prévenu, se trouvait à la maison. Il se hâta de confesser la malade et de lui porter le Saint-Viatique. A partir de ce moment, un mieux se fit sentir, et s'accrut rapidement : Jeanne était sauvée.

» M. le docteur Gabert, qui dut s'absenter huit jours, fut fort surpris, en rentrant, de trouver Jeanne en voie de guérison. Il déclara que sur cent cas, pas un autre n'aurait résisté; il redisait à chaque instant : « Il y a » des gens qui ont de la chance; bien des personnes » donneraient leur fortune pour la guérison d'un pareil » mal. »

» Jeanne fit, au carême de 1870, son pèlerinage d'actions de grâces. La Vierge voulut éprouver sa confiance. Au retour de Lourdes, elle souffrait encore un peu du genou; l'eau de la Grotte fit disparaître toute douleur; et voilà quinze mois que la guérison est parfaite. Qui-conque aujourd'hui verrait ce genou, ne pourrait jamais croire à ce que j'y ai vu et soigné, ainsi que les pieuses femmes qui ont veillé la malade.

» Je vous adresse ces lignes pour que vous puissiez en extraire ce que vous jugerez bon à publier pour la gloire de Notre-Dame de Lourdes.

» E. VILLARS. »

III

GUÉRISON INSTANTANÉE D'UNE RELIGIEUSE
PHTHISIQUE AU DERNIER DEGRÉ

AU COUVENT D'ESTAING (diocèse de Rodez)

Octobre 1869

Au mois de juin 1872, près de trois ans après le touchant miracle que nous allons rapporter, le R. P. Cyprien-Marie des Frères-Mineurs Capucins, adressait au Père Supérieur des Missionnaires de Lourdes, la lettre ci-jointe, qui renfermait la relation détaillée de la guérison subite, inespérée, évidemment surnaturelle d'une phthisie pulmonaire, absolument incurable, d'une jeune Religieuse de dix-neuf ans, Sœur Marie-Régis, de la Communauté de Saint-Joseph, d'Estaing.

Toulouse le 24 juin 1872.

Mon Révérend Père,

Je ne sais s'il vous souvient que, il y a deux ans, j'eus l'honneur de vous entretenir d'une guérison très remarquable parmi les guérisons si extraordinaires dues tous les jours à la puissante bonté de Notre-Dame de Lourdes. J'avais promis de vous envoyer la relation de ce fait qui me paraissait de nature à édifier les lecteurs de vos *Annales*; mais en vous faisant cette promesse, j'avais compté sans la rare modestie de la personne qui a été l'objet de cette insigne faveur. Rendre publique cette guérison en relatant les circonstances qui l'ont accom-

pagnée, c'était attirer l'attention et publier une grâce que par modestie on voulait tenir secrète; et il ne me fut pas possible pour ce motif si délicat d'obtenir les renseignements qui m'étaient nécessaires pour la relation que j'avais dessein de vous envoyer.

Mais la Sainte-Vierge en a disposé autrement, en donnant à cette personne une preuve non équivoque qu'elle ne tient pas pour agréable le silence gardé sur cette guérison et qu'elle veut au contraire que la publication en soit faite. En conséquence, la personne, objet des faveurs si signalées de la Sainte-Vierge, est venue me trouver d'elle-même; et sans nouvelle sollicitation de ma part, elle m'a apporté les renseignements sur lesquels je ne comptais plus.

Voici, mon Révérend Père, le récit exact et consciencieux du fait, qui atteste une fois de plus la puissance et la bonté toute maternelle de Notre-Dame de Lourdes.

Au mois de septembre 1869, je fus appelé à donner les exercices de la retraite annuelle aux Religieuses de Saint-Joseph d'Estaing (Aveyron); ces exercices me retinrent huit jours au sein de cette excellente Communauté. Nous étions arrivés au cinquième ou sixième jour de la retraite, lorsque je fus prévenu par la Révérende Mère Supérieure, qu'une jeune Religieuse était retenue à l'infirmerie par une maladie très grave; elle m'invita à aller la voir. Je m'empressai de me rendre à ce désir et je me trouvai bientôt auprès de la malade, Sœur Marie-Régis, âgée de dix-neuf ans.

Quel ne fut pas mon étonnement en la trouvant dans le danger d'une mort prochaine! Elle en avait au moins dans ce moment tous les symptômes effrayants; en la

voyant dans cet état, ma première pensée fut de demander si on lui avait administré les derniers Sacrements. A cette question, la Révérende Mère, qui m'avait accompagné, répondit négativement, ajoutant qu'elle ne croyait pas le danger aussi pressant. C'est qu'en effet en quelques heures, la maladie avait fait de rapides progrès. M. le curé de la paroisse fut appelé.

Ce fut dans ce moment que j'eus la pensée de parler à la malade de Notre-Dame de Lourdes et de sa toute-puissante intercession auprès de DIEU pour en obtenir les grâces les plus extraordinaires. Ma parole fut accueillie avec bonheur. Une médaille de Notre-Dame de Lourdes fut passée au cou de la malade et, séance tenante, promesse fut faite par vœu à la Sainte-Vierge que, si la guérison était obtenue, on irait la visiter dans son béni sanctuaire de Lourdes. Le même jour, à l'exercice du soir, je proposai à toutes les Religieuses en retraite, au nombre de 95, de faire une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes pour leur jeune Sœur menacée d'une mort prochaine. Cette neuvaine commença immédiatement.

A partir de ce moment, la maladie ne fit plus aucun progrès, et le mal parut comme enrayé dans son cours. C'est ce qu'il me fut facile de constater pendant les trois jours que je dus rester encore dans cette sainte maison. A mon départ, je laissai la malade dans le même état où je l'avais trouvée lorsque je la vis pour la première fois.

Quelques jours s'étaient à peine écoulés après mon retour à Toulouse, que je reçus une lettre de la Mère Supérieure des Religieuses d'Estaing. Cette très digne Mère m'écrivait pour m'apprendre la guérison complète

de Sœur Marie-Régis arrivée, disait-elle, le dernier jour de la neuvaine. Elle m'informait en même temps de son départ pour Lourdes, en compagnie de la Religieuse miraculeusement guérie, afin d'accomplir sans délai la promesse faite à la Sainte-Vierge.

Que s'était-il passé depuis mon départ d'Estaing? C'est ce que va nous apprendre Sœur Marie-Régis elle-même dans un écrit laissé entre mes mains sous forme de lettre et dans lequel cette heureuse fille de MARIE entre dans quelques détails fort intéressants sur sa maladie et sa guérison. Je transcris ici cette lettre :

« Mon Révérend Père,

» Après un séjour de deux ans sur les montagnes des
» Alpes, où ma santé se trouva gravement compromise
» à cause du froid excessif que j'y endurai et peut-être
» aussi à cause des fatigues que j'eus à y essuyer, mes
» Supérieures comprirent la nécessité de me faire
» changer de résidence, et je fus appelée à Nice, où
» notre Institut a une maison. J'avais tout à espérer,
» disait-on, de la température de cette ville si souvent
» favorable à tant de mauvaises santés. Mais cette espé-
» rance ne fut pas de longue durée.

» A peine arrivée à Nice, je tombai gravement malade.
» Le médecin de la Communauté, qui fut aussitôt appelé,
» déclara que la poitrine était atteinte; et tout le trai-
» tement qu'on prescrit aux poitrinaires me fut or-
» donné. Je le suivis pendant un mois dans des alterna-
» tives continuelles de vie et de mort, car, loin de s'a-
» méliorer, mon état devint de plus en plus alarmant, au
» point que l'on crut devoir appeler un second médecin.

» Celui-ci ne se fit pas illusion sur ma position. Comme
» son confrère, il reconnut dès l'abord que ma maladie
» était une maladie de poitrine; il constata le danger
» imminent où je me trouvais et eut recours aux re-
» mèdes énergiques qu'on n'emploie qu'à la dernière
» extrémité et quand tout espoir est à peu près perdu.
» Ces remèdes parurent opérer une certaine réaction
» dans mon état; ils me rendirent un peu de force. On
» se hâta d'en profiter pour me rappeler à la maison-
» mère d'Estaing, espérant que l'air natal pourrait
» m'être plus salubre que celui de Nice.

» Il n'en fut rien. DIEU, sans doute, avait décidé dans
» ses adorables décrets que tous les moyens humains
» seraient impuissants pour me rendre à la santé.

» Confiée aux soins de l'une de nos Sœurs, qui voulut
» bien m'accompagner dans ce triste voyage, je partis
» pour Estaing. La fatigue de la route ne fit qu'aggraver
» ma position; mes jambes enflèrent extrêmement; et
» le mal augmentant de jour en jour, je fus bientôt ré-
» duite au point où vous m'avez trouvée, mon Révé-
» rend Père, lorsque vous êtes venu nous prêcher la
» retraite.

» Ce fut alors que vous eûtes l'extrême bonté de me
» faire connaître Notre-Dame de Lourdes, dont j'enten-
» dais parler pour la première fois. Trop faible pour
» prendre part à la neuvaine que vous fîtes commencer
» pour moi le 25 septembre, je ne pus que m'unir d'es-
» prit et de cœur aux prières de nos Sœurs; mais je
» sentis dès ce moment naître en mon âme une grande
» confiance. Tous les jours, pendant la neuvaine, on
» me fit boire quelques gouttes de l'eau de la fontaine

» miraculeuse, et je portais à mon cou avec grande dé-
» votion la médaille que vous voulûtes bien me donner.

» Cependant rien n'indiquait encore la fin si pro-
» chaine de ma maladie. Pendant les neuf jours de la
» neuvaine, mon état resta le même. Le dernier jour
» fut marqué par un surcroît de faiblesse et de dou-
» leurs. La nuit de ce jour inspirait les plus vives
» craintes ; on pensait autour de moi, à ce qu'il paraît,
» qu'elle serait peut-être la dernière nuit de mes souf-
» frances et de ma vie.

» Si, à ce moment, on avait dit aux Sœurs qui veil-
» laient à mon chevet, me prodiguant ces soins dont la
» charité religieuse a seule le secret, que le lendemain
» je serais complètement guérie, je suis sûre de la ré-
» ponse que chacune d'elles n'aurait pas manqué de
» faire : cela ne pourra se faire sans miracle, auraient-
» elles répondu unanimement. Eh bien ! mon Révérend
» Père, le miracle s'est accompli. Cette nuit qui devait
» être pour moi la dernière fut au contraire très calme ;
» j'y goûtai pendant plusieurs heures les douceurs d'un
» sommeil réparateur dont je n'avais pas joui depuis
» longtemps.

» Le lendemain, on profita de ce calme pour m'apporter
» le Saint-Viatique. C'est ce moment si solennel que la
» Sainte-Vierge avait choisi pour faire à son indigne
» servante la plus insigne des grâces, l'une de ces grâces
» qui ne s'oublent plus et qui transforment une vie
» tout entière. DIEU veuille que je ne sois pas infidèle
» à cette grâce !

» A peine avais-je fait la sainte communion et re-
» mercié bien faiblement au fond de mon cœur Celui

» qui venait de se donner à moi avec tant de bonté, dans
» ce sacrement si bien appelé le sacrement de son amour,
» qu'à l'instant même et subitement je n'éprouvai plus
» aucune douleur, pas même ce petit malaise qui est la
» suite de la plus légère indisposition ; au contraire, je
» sentis naître en moi une force nouvelle. A l'heure même
» je demandai à me lever.

» La Sœur Infirmière fut bien surprise de cette proposition. D'abord elle ne voulut pas y consentir ; elle
» ne céda qu'en présence de ma résolution bien arrêtée, pensant bien que cette résolution n'aurait pas
» de suite et que la force me manquerait pour la mettre
» à exécution.

» Quel ne fut pas son étonnement, quand elle me
» vit m'habiller sans son secours ! Il me semble la voir
» encore ouvrant de grands yeux quand je sautai du
» lit. Mais une vraie stupéfaction prit la place de l'étonnement chez cette bonne Sœur, quand elle me vit
» ouvrir la porte, traverser la terrasse, monter vingt
» marches d'un escalier fort rapide et me diriger en
» toute hâte vers la chambre de notre Mère Supérieure,
» souffrante ce jour-là.

» Comment peindre maintenant la scène qui se passa
» lorsque je me présentai ainsi inopinément en présence de cette bonne Mère ? Celle-ci ne voulait pas en
» croire ses yeux. L'étonnement lui ôta la parole, elle
» ne sut que me recevoir dans ses bras. Pendant
» quelle m'embrassait, je sentis ses larmes mouiller
» mon front.

» Mais, déjà rapide comme l'éclair, la nouvelle s'était
» répandue dans la Communauté. Toutes les Sœurs se

» précipitèrent sur mes pas dans la chambre de notre
» chère Mère ; et en me voyant, le même cri sortit de
» toutes les bouches : Miracle ! Miracle !

» Oui, Miracle, mon Révérend Père ; Notre-Dame de
» Lourdes venait de l'accomplir en ma faveur. J'étais
» guérie, guérie contre toute espérance.

» Cependant les jours qui suivirent cette guérison si ex-
» traordinaire me trouvèrent un peu faible. J'avais en-
» core quelque peine à me livrer au travail ; je compris
» que la Mère de Dieu, avant de compléter son œuvre,
» voulait l'entier accomplissement de ma promesse. Je
» partis pour Lourdes le 27 octobre : arrivée à la Grotte,
» je sentis presque aussitôt tomber tous mes liens et
» quand j'eus fini ma prière, je me relevai entièrement
» libre.

« De retour à Estaing, après ce voyage dont le sou-
» venir ne s'effacera jamais de ma mémoire, je repris
» mes occupations ordinaires, et je jouis depuis d'une
» santé bien meilleure que celle que j'avais avant ma
» maladie.

« Telle est la grâce, mon Révérend Père, dont j'ai été
» l'objet, tout indigne que j'en suis. Vous savez la raison
» toute religieuse pour laquelle je voulais la tenir se-
» crète ; mais la Sainte-Vierge ne l'a pas voulu, et vous
» connaissez le motif puissant pour lequel je suis obligée
» de la publier aujourd'hui. »

Ici fini la lettre de Sœur Marie-Régis.

Mon Révérend Père,

Chargé par la Sœur Marie-Régis de vous transmettre

la relation de sa guérison miraculeuse et instruit du motif secret qui l'y oblige après un trop long silence, je craindrais manquer à mon devoir en retardant d'un seul jour la sainte commission qui m'est confiée.

P. CYPRIEN-MARIE.

Gardien du couvent des PP. Capucins de Toulouse.

Année 1870

Philibert Lombard. — Clémence Mouche. — Joséphine ***. — Madame veuve Gauget.

I

GUÉRISON INSTANTANÉE DE M. PHILIBERT LOMBARD,

MAIRE DE BAIGNEUX-LES-JUIFS (diocèse de Dijon)

Le 24 mai 1870

La relation de ce beau miracle est tirée de la *Chronique Religieuse du diocèse de Dijon* (6 décembre 1879). Elle est due à la plume de M. le curé-doyen de la paroisse même où habite M. Lombard, et corroborée des signatures les plus respectables.

Il y a deux jours, j'entendais l'émouvant récit d'un fait qui atteste une fois de plus la toute-puissante intercession de la Sainte-Vierge.

Aujourd'hui, l'âme encore tout émue, je ne puis résister au désir, au devoir de le répéter. Il fut fait, ce récit, en présence de trois prêtres et d'un magistrat qui attestent la vérité de ma narration.

Si, à mon grand regret, je ne puis peindre l'attendrissement qui s'épanouissait à chaque parole sur le visage du narrateur ; s'il m'est impossible de faire sentir à l'âme la sympathique influence des larmes que la

reconnaissance faisait monter de son cœur à ses yeux, ni de redire la douceur de celles qui voilaient nos regards, je suis sûr du moins de reproduire intégralement, avec la plus minutieuse et la plus scrupuleuse exactitude, toutes les circonstances, tous les détails du récit. L'heureux protégé de MARIE est M. Philibert Lombard, ancien commissaire-priseur à Dijon.

Depuis plusieurs années déjà, ce Monsieur avait quitté son office, et, affranchi des soucis et du tracassé des affaires, il était venu demander à Baigneux-les-Juifs, son pays natal, un peu de ce calme, de ce repos, de ces doux loisirs mérités par une vie d'activité et de travail.

Autre chose l'y attendait. Après un séjour assez long, paisible et paraissant devoir réaliser longtemps ses légitimes espérances, sa constitution s'affaiblit. Sa santé parut gravement compromise : une affection très douloureuse se déclara au foie; des accidents se manifestèrent aux poumons; la respiration devint courte et pénible; des désordres effrayants se révélèrent à l'estomac, et les fonctions digestives ne s'accomplirent qu'imparfaitement et avec une extrême difficulté. Maintenant, laissons-le lui-même raconter les douleurs atroces, les symptômes alarmants, les événements doublement intéressants et caractéristiques qui remplirent les huit mois pendant lesquels la maladie le condamna à garder la chambre et ordinairement le lit.

« Mes plus cruelles souffrances furent occasionnées par des coliques hépatiques. Pendant l'accès, je me tordais, je me roulais dans mon lit. On était obligé de mettre un cercle pour éloigner les couvertures, dont

le poids m'était insupportable, et ce n'était souvent qu'après un long supplice que, la violence du mal finissant par céder, je retrouvais un peu de calme et d'apaisement.

» Là cependant n'était pas le plus grand danger. Mon estomac allait s'affaiblissant de jour en jour ; il ne pouvait plus supporter aucun aliment solide et, pendant cinq mois, je ne vécus, pour ainsi dire, que de bouillon. Au bout de ce temps, il ne passa plus ; il ne fut plus digéré. C'est alors que ma femme, ayant, par hasard, mélangé ce bouillon d'un peu de lait, remarqua, dans les déjections, que j'avais rejeté le bouillon et conservé le lait. Elle en conclut que mon estomac s'accommodait mieux de cet aliment, et elle me mit à ce nouveau régime. Quelques jours après, cette dernière nourriture suivit la première, et je crus que tout était fini. — Mon médecin imagina de couper le lait avec moitié d'eau de chaux distillée, et l'essai réussit. Je pus supporter de deux à sept cuillerées par jour de cette préparation.

» Ce fut là, pour ainsi dire, toute ma nourriture pendant les trois derniers mois qui précédèrent ma guérison. Jugez à quel état je devais être réduit ! Ma femme, voyant dépérir mon corps, songeait à mon âme. Elle m'engagea à me confesser. Je lui répondis ces seules paroles : « Ne me parle pas de ces choses-là. »

» Elle avait, parmi ses livres de piété, un ouvrage écrit par M. Lasserre sur Notre-Dame de Lourdes, et les miracles opérés par l'intercession de la Sainte-Vierge. Un jour, elle me le présenta. Je le pris machinalement, j'en lus quelques pages, et je le déposai en disant :

« Ça me fatigue. — Mais si ça te fatigue, veux-tu que je lise ? Tu n'auras qu'à écouter. — Comme tu voudras. » — Elle lut longtemps. Au bout d'une heure, elle me demanda si j'étais fatigué. « — Non, continue. »

» Quand elle eut fermé le livre, je me disais intérieurement : « M. Lasserre est un homme autrement » capable que moi ; et il a écrit ces choses ; et il croit » à tout ce qu'il a écrit ! » Je fus profondément impressionné par cette lecture, qui me préoccupait comme malgré moi et qui probablement m'inspira.

» Peu de jours après, je découvris par hasard un chapelet dans le tiroir de ma table de nuit. Quand je dis *par hasard*, il n'y a point de hasard pour ces choses-là ; et surtout quand on a une femme comme la mienne. Je le pris, je le cachai sous mon traversin et, toutes les nuits, j'en parcourais les grains en cachette, demandant à la Sainte-Vierge de m'attendrir et de m'obtenir la foi.

» Un peu plus tard, le même *hasard* me fit tomber sous la main un petit livre contenant les prières à réciter pendant la neuvaine faite en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes. Je m'en emparai également et, toujours en secret, je fis ma neuvaine, demandant à la Sainte-Vierge de m'éclairer et de m'obtenir la volonté de me confesser.

» Mes prières semblaient stériles ; je restais toujours le même et, mécontent de moi, je me disais avec dépit : « Tu vas mourir comme un chien. » Aujourd'hui je m'explique mieux cette dureté du cœur. A cette époque, messieurs, je ne croyais pas à la puissance donnée au prêtre et je me disais : « Se confesser au curé ou se

» confesser à » son voisin, c'est la même chose ; alors, » à quoi bon ? Cette conclusion me semblait autoriser mon abstention.

» J'étais dans ces dispositions d'esprit quand je reçus la visite de mon curé. A sa vue, je me récriai en disant : « — Je sais bien pourquoi vous venez ; vous faites une » démarche inutile. » Il avait beau dire que j'interprétais mal ses intentions, qu'il était venu pour me parler d'affaires et m'apporter des pièces à signer concernant le bureau de bienfaisance, je n'étais pas dupe ; seulement, au départ, je lui dis : « Pas encore ! bientôt » peut-être. »

» Le mois de mai était arrivé, je me sentais pressé intérieurement d'en finir. Je me disais : Ce mois est le mois de MARIE, il ne faut pas qu'il s'écoule sans que je sois confessé. Mais les jours se succédaient sans apporter aucun changement ni dans mon esprit, ni dans ma volonté, quand, un soir (c'était le 22 mai 1870), comme mû par une inspiration soudaine, j'appelle ma femme. Il était neuf heures. « Va chercher M. le curé, » je veux me confesser. » Elle m'objecte l'heure et me prie d'attendre au lendemain. J'insiste, je me fâche presque ; et craignant l'inconstance de ma volonté, je m'écrie : « — Aujourd'hui tu ne veux pas, demain je ne » voudrai peut-être plus ; je ne me confesserai pas, tu » en seras responsable. » Et je gardai le silence.

» Le jour suivant, à peine était-elle levée, que je réitérai mes instances. Elle me renouvela ses objections. » Non, dit-elle, j'irai à la messe, et après la messe je ramènerai M. le curé. » J'y consentis et, à l'heure dite, M. le Curé était à mon chevet. Je lui adressai ces paroles :

« — J'ai de grandes obligations aux Dominicains ; je leur » dois de la reconnaissance ; si la chose ne vous con- » trarie pas, je désire que l'on aille me chercher un » confesseur dans leur maison. — Lequel ? — Peu im- » porte !... Si vous le préférez, je m'adresserai à vous ; » je suis prêt. »

» Nous fûmes bientôt d'accord. Un messenger partit en toute hâte pour Flavigny. Il revint plus vite encore.

» Le lendemain, 24 mai, ma conscience était purifiée.

» On m'apporta la sainte communion. J'étais dans un état d'épuisement, d'anéantissement presque complet. Je pus communier cependant ; mais M. le curé, effrayé de ma pâleur, hâta la dernière cérémonie et s'éloigna rapidement, afin de permettre à ma femme de me donner les soins réclamés par ma position.

» Lorsque je fus un peu remis de cette forte secousse physique et morale, j'avais dans ma chambre un flacon d'eau puisée à la source de Lourdes, et l'idée me vint d'essayer la vertu du remède. Pour être sincère, je dois dire que j'eus plusieurs mouvements d'hésitation. En face de mon désir s'élevaient de vives appréhensions. Je m'explique : l'expérience m'avait appris à singulièrement redouter la sensation du froid. J'avais sur le côté deux cautères. A chaque pansement, la seule fraîcheur du linge me faisait éprouver à l'intérieur un pincement très douloureux, comme si on eût serré, tiré les chairs pour les éloigner de l'enveloppe extérieure. Dans l'action que je voulais faire, j'avais donc en perspective, comme résultat, une douleur certaine et une expérience douteuse. Néanmoins, je me décide.

« — Allons donc ! me dis-je, il faut croire ou ne pas
» croire. »

» Aussitôt je me lève, je verse mon flacon dans une tasse, je prends mon mouchoir ; je le plie en quatre ; je l'imbibe, je le mouille bien ; puis, vivement, je me l'applique sur le côté. Au lieu d'une douleur, ce fut un bien-être extraordinaire que j'éprouvai...

» Je me remets au lit. Je respire profondément et facilement. Je recommence ; même résultat. Je passe ainsi près d'un quart d'heure à faire de longues et profondes aspirations. Plus la moindre gêne ; le jeu des poumons s'exécute régulièrement.

» En ce moment j'étais seul ; je me lève, je m'habille, je me jette à genoux et je remercie la Sainte-Vierge. Ma femme entre :

» — Quelle imprudence !

» — Je suis guéri.

» — Mais, mon ami...

» — Je suis guéri ! te dis-je, agenouille-toi, et remercie avec moi. »

» Après notre action de grâces, j'éprouve des tiraillements à l'estomac. *J'avais faim.* Je pris un potage ; je me servis un quart de poulet froid, je rongei l'os de la cuisse, j'en déchirai les tendons avec un appétit depuis longtemps inconnu, je remplaçai mon lait coupé par une demi-bouteille de ce vin dont j'avais oublié la saveur, et je mangeai un joli morceau de ce pain qui n'était plus, pour ainsi dire, qu'un objet de convoitise. Après cet excès, pas la moindre incommodité : le bien-être d'un homme affamé qui a pris son repas.

» Sorti de table, j'allai à mon jardin, je me mis à

arroser mes fleurs, je tirai six ou huit seaux d'eau que je portai et versai sur mes plantes. Je me sentais revivre et j'avais un incroyable besoin de mouvement.

« Tiens, dis-je à ma femme, mes jambes veulent marcher. Elles sont mieux inspirées que nous, elles veulent aller à l'église. C'est là qu'est notre place. Allons remercier la Sainte-Vierge dans sa chapelle.

» Nous partîmes. Après avoir épanché nos cœurs aux pieds de Celle qui m'avait rendu la santé, nous nous rendîmes au presbytère. Ce fut la sœur de M. le curé qui nous reçut. Je vois encore aujourd'hui la surprise, l'ébahissement que ma présence lui causa.

» M. le curé était au jardin. J'allai trouver M. le curé au jardin. Il se hâta à ma rencontre. Je voyais à chaque pas augmenter l'étonnement de ses yeux, pâlir les traits de son visage. Arrivé en face :

» — Comment, c'est vous, monsieur Lombard ?

» — Mais oui, c'est moi, parfaitement moi ; et moi guéri par-dessus le marché !

» Le lendemain était un jour de Rogation. Dès le matin, toute la population de Baigneux regardait avec stupéfaction le moribond de la veille rendu à la plénitude de la santé et marchant d'un pas allègre et précipité pour rejoindre la procession et se rapprocher de la bannière de sa protectrice. Depuis, je me suis toujours bien porté. »

L'expérience est complète. Depuis sa guérison, M. Lombard a eu à traverser de biens mauvais jours. Maire de Baigneux, l'invasion a été pour lui une source de graves inquiétudes, de nombreux soucis, de

fatigues extraordinaires, de périls réels. Par-dessus tout, un coup terrible l'a frappé : sa compagne chérie, celle que DIEU avait choisie pour préparer la guérison de son âme et de son corps, est allée rejoindre la Vierge qu'elle avait tant aimée et priée. Son cœur a été brisé, mais sa santé n'en fut pas altérée. Son *Médecin* ne fait jamais les choses à demi.

Nous soussignés, Jean Reuillon, juge de paix du canton de Baigneux-les-Juifs (Côte-d'Or), Jean-Baptiste Lereuil, curé-doyen de Baigneux, Didier Dumontier, curé de Touillon, Georges Bondoux, curé de Jours, attestons que le récit de M. Lombard, tout récemment entendu par nous, a été, selon la promesse de l'auteur, reproduit par lui avec la plus minutieuse et la plus scrupuleuse exactitude.

Ont signé : Bondoux, Dumontier, Reuillon.

Moi, Philibert Lombard, soussigné, reconnais et déclare que la présente relation est en tout conforme à la vérité ; qu'elle rappelle fidèlement les idées que j'ai eues, les sentiments que j'ai éprouvés, les paroles que j'ai dites et les faits qui se sont passés dans le cours de ma dernière maladie. J'affirme encore qu'elle décrit parfaitement l'état actuel de ma santé.

Signé : LOMBARD.

Le docteur Brulard, qui a soigné M. Lombard et qui qualifiait sa maladie en ces termes : « Gastralgie, avec dyspepsie acide », m'a autorisé, à dire qu'il n'a pas été sans s'étonner de la convalescence instantanée de

M. Lombard, — bien que la maladie ait pu disparaître par l'effet de l'émotion occasionnée par la confession et la communion en une pareille circonstance (*sic*)//
J-B. Lereuil, curé-doyen de Baigneux. — Extrait du registre paroissial.

Baigneux-les-Juifs, le 24 octobre 1871.

J.-B. LEREUIL,
Curé-doyen de Baigneux.

II

ADMIRABLE GUÉRISON DE MADAME CLÉMENCE
MOUCHE,

A TERGNIER (diocèse de Soissons)

Juillet 1870

C'est un prêtre de la Mission, un fils de Saint-Vincent-de-Paul, qui envoie aux Pères Missionnaires de Lourdes les détails de ce grand miracle, qu'il a vu et constaté de ses yeux, pendant la Mission qu'il prêchait à Tergnier.

Grand Séminaire d'Angoulême, le 25 janvier 1871.

Mon Révérend Père,

N'étant rentré à Angoulême que samedi dernier, il m'a été difficile de vous envoyer plus tôt la relation que vous avez bien voulu me demander le 18 courant.

Voici le fait en question :

Clémence Mouche, âgée de 24 ans, de la paroisse de Tergnier (diocèse de Soissons), où je donnais une mission le 12 juillet 1870, était atteinte d'une maladie inexplicable, suite d'une grande frayeur. Elle maigrissait à vue d'œil et le peu d'aliments ou de boisson qu'elle prenait l'excitait de suite au vomissement. Ce triste état durait depuis près de trois mois, lorsque dans la première quinzaine de juin, elle fut contrainte de

garder constamment le lit. A partir de cette époque, il lui suffisait d'avaler quelques gouttes de liquide pour éprouver des étouffements extraordinaires et pousser, au milieu de convulsions terribles, des cris affreux. Ces crises étaient suivies de prostration complète qui lui enlevait la connaissance, l'ouïe, la vue et lui donnait l'aspect d'une personne à l'agonie. Deux médecins, successivement consultés, avaient déclaré, après de fréquentes visites, qu'elle ne guérirait pas de cette maladie.

Pendant la mission, après l'avoir confessée et lui avoir procuré les derniers Sacrements, car je ne lui donnais plus un jour de vie, je lui proposai ainsi qu'à son mari et aux personnes du voisinage, une neuvaine de prières en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, l'assurant qu'une foi vraie lui obtiendrait de Celle qui avait opéré tant de guérisons aux lieux de son apparition et ailleurs, un secours spécial et la guérison, si cette faveur entraînait dans les desseins de la divine Providence.

Elle accepta de grand cœur ma proposition. — Elle avait une grande foi et une confiance sans bornes en MARIE.

La neuvaine n'était pas encore terminée qu'elle me fit appeler pour m'annoncer, avec le ton de la certitude, qu'elle serait entièrement guérie à cinq heures du soir, le vendredi suivant vers la fin de la neuvaine, que sa guérison serait précédée d'une crise encore plus affreuse que les autres, à deux heures. — Je crus d'abord à une divagation d'esprit.

A deux heures, je me rendis à la maison de la malade

pour m'assurer de la valeur de la prédiction, et en effet, les cris lamentables que l'on entendait au loin m'avertirent que la crise était venue. Je crus qu'elle allait mourir ; je lui donnai encore l'absolution et me retirai jusqu'à cinq heures.

Quelle ne fut ma surprise et ma joie quand je la vis à cette heure debout et marchant avec aisance ! « Je suis guérie, me dit-elle et complètement guérie. Demain je ferai la communion pour remercier le bon DIEU et Notre-Dame de Lourdes. C'est par l'intercession de Notre-Dame que je suis guérie ; une voix intérieure me disait que je serais guérie à cinq heures. »

Pendant le reste de la mission, je la vis assister à la sainte Messe ; et quand je la revis au mois de septembre dernier, elle était toute rayonnante de santé et de joie, exprimant sa reconnaissance et remplie d'une confiance inébranlable dans l'efficacité de l'invocation de la Vierge Immaculée de Lourdes.

A cette occasion, plusieurs personnes éloignées des sacrements rentrèrent dans la voie du devoir.

M. le curé de Tergnier et toutes les personnes du voisinage, émerveillés d'une guérison si prompte et si inattendue, n'hésitèrent pas de dire qu'elle était miraculeuse et offraient leurs actions de grâces à Notre-Dame de Lourdes.

Voilà, mon Révérend Père, la relation du fait. Vous pourrez si vous le jugez de nature à édifier et à procurer la gloire de MARIE, l'insérer dans vos *Annales*.

EUG. ROBINET.

Procureur du Grand Séminaire.

III

UNE PETITE FILLE DE SIX MOIS,
SUBITEMENT GUÉRIE DE LA PETITE VÉROLE,

DANS LE DIOCÈSE DE DIGNE,

Septembre 1870

C'est la mère-elle-même qui rend compte du miracle opéré sous ses yeux. Elle écrit au Père Supérieur de Lourdes.

Monsieur le Supérieur,

Permettez à la plus heureuse des mères de venir vous faire part de la faveur insigne qu'elle a reçue par l'entremise de Notre-Dame de Lourdes. Ce sera proclamer à la fois la puissance de MARIE, et encourager la dévotion à la Vierge Immaculée.

En septembre dernier, ma petite Joséphine, qui comptait six mois à peine, fut tout à coup atteinte de la petite vérole, qui causait de grands ravages dans le pays. Ma tendresse maternelle fut vivement alarmée. En vain je prodiguai les soins les plus assidus à mon petit ange ; en vain les plus habiles docteurs employèrent-ils toutes les ressources de leur art pour guérir mon enfant, rien ne put arrêter les progrès du mal, et au bout de quelques jours, ma pauvre petite fille était à l'extrémité. Les nombreux boutons qu'elle avait dans le gosier,

l'empêchaient d'avaler le moindre liquide. Bientôt sa respiration se trouva si gênée, que mon cher ange semblait devoir étouffer... Déjà le râle de la mort se fait entendre dans sa petite poitrine, et toutes les personnes qui m'entourent croient que mon enfant va rendre le dernier soupir. Éplorée, éperdue, j'ai l'inspiration de demander un miracle, chose que je n'avais osé solliciter de ma vie !

J'avais lu, depuis quelques jours, les *Annales de Notre-Dame de Lourdes*. Les traits si touchants de la bonté de MARIE, excitent mon âme à la confiance, et, dans cette pénible lutte de mon cœur, je m'adresse à la Consolatrice des affligés et je m'écrie avec angoisse : « O MARIE ! vous qui fûtes Mère aussi, comprenez ma douleur, et guérissez mon enfant ! »

Après cette courte et ardente prière, j'ouvre un précieux flacon contenant de l'eau de Notre-Dame de Lourdes ; j'en fais boire une petite cuillerée à ma chère Joséphine... O vertu de cette eau miraculeuse ! Tandis qu'une moindre dose aurait suffi pour étouffer mon enfant, quelques moments après en avoir bu, elle ouvre les yeux ; elle respire facilement et avale sans difficulté : ma fille était sauvée !

Le mieux fit des progrès rapides ; dès le lendemain, à ma grande joie, ma petite Joséphine était en pleine convalescence, et au bout de quelques jours j'ai pu la conduire à la procession que l'on a faite pour demander la cessation de l'épidémie.

Jugez de mon bonheur, mon Révérend Père ; jugez de ma reconnaissance envers MARIE, envers Notre-Dame de Lourdes !...

De l'aveu même des médecins, cette guérison est regardée comme un miracle. Aussi mon mari et moi avons-nous cru devoir vous faire part d'un fait si consolant pour des cœurs chrétiens.

Oh ! que d'actions de grâces je dois à la Reine des cieux ! Aidez-moi à la bénir, à la remercier, mon Révérend Père, et que tous les dévoués serviteurs de Notre-Dame de Lourdes sentent redoubler leur dévotion et leur amour pour cette tendre Mère !

UNE ENFANT DE MARIE,

Habitante des Basses-Alpes.

IV

GUÉRISON SUBITE DE MADAME VEUVE GAUGET,

PARALYSÉE DEPUIS TRENTE ET UN ANS

Lyon, le jour de Noël 1870

Au mois de février 1871, au moment où se terminait l'horrible guerre qui punit si terriblement les péchés de notre pauvre France, l'*Écho de Fourvières* recevait et publiait la lettre suivante :

« Lyon, le 2 février 1871.

» Monsieur le Rédacteur,

» Dans un moment où tous les cœurs s'élèvent aux pieds de la Mère de Dieu pour lui demander le salut de la patrie, je crois accomplir un devoir en vous faisant connaître un fait capable d'encourager la piété des fidèles envers la Protectrice de notre cité.

» Madame veuve Gauget, née de Saint-Didier, après une chute dans un escalier, le 27 décembre 1839, resta paralysée par suite d'un violent ébranlement de la moelle épinière.

» Depuis cette époque et pendant une durée non interrompue de trente et un ans, madame Gauget reçut successivement, et toujours sans succès, les soins intelligents de MM. les docteurs Ratter, Candy, Viricel,

Devay, Rousset et Berne. Dans l'impossibilité absolue de faire le moindre effort ascensionnel, en 1844, 1855 et 1864, madame Gauget, obligée de changer d'appartement, éprouva, par suite de son transport sur un lit portatif, des douleurs intolérables, qui mirent sa vie en danger. Renonçant à toute amélioration de son état, la pauvre malade se bornait à glisser sur le parquet, seul mouvement qui lui fût possible. Le moindre choc ou mouvement brusque qui se faisait sentir autour d'elle lui était absolument insupportable.

» Un ami ayant donné connaissance à madame Gauget du livre publié par M. Lasserre sur la source miraculeuse de Notre-Dame de Lourdes, sa foi fut vivement excitée par les guérisons rapportées dans ce livre. Elle résolut de renouveler d'une manière spéciale les ardes invocations que, depuis trente années, elle ne cessait d'adresser à DIEU.

» Le 24 décembre 1870, après une fervente prière, elle but quelques gouttes de l'eau de Lourdes; le lendemain, jour de Noël, après avoir renouvelé cet acte de foi et bu de nouveau de la même eau, elle s'écria : « Je suis guériel » et entraîna sa fille sur le palier de son escalier pour monter une rampe que ses pieds n'avaient jamais foulée. Elle escalada et descendit douze marches avec une telle rapidité, que sa fille, effrayée d'un tel prodige, ne pouvait suivre ses mouvements si nouveaux !

» Le lendemain, madame Gauget se rendait à la messe à l'église de la Charité, en descendant et remontant, sans le moindre secours de sa fille, les soixante-douze marches de son escalier ; elle allait visiter des

amis qui poussaient, en la voyant apparaître, des cris de surprise et presque d'épouvante.

» Enfin, depuis plus d'un mois, madame Gauget, que tous ceux qui la connaissent regardent comme l'objet d'une guérison miraculeuse, continue à parcourir avec un véritable ébahissement les rues de notre ville régénérée, qui lui offrent un spectacle absolument nouveau : la rigueur de la saison l'a seule empêchée jusqu'à ce jour de céder à son désir de porter à Notre-Dame de Fourvières l'expression de sa vive reconnaissance.

» Je suis heureux de pouvoir attester par ma signature l'exacte vérité de tous ces faits, dont j'ai une connaissance personnelle.

AUG. BONJOUR. »

Année 1871

Sœur Rogatienne. — Marie Fanget. — Sœur P. — Mademoiselle Marie Skrzynska. — Léon Collongues. — Maurice Lagorsse. — Femme Gousse. — Mademoiselle Blyckaerts. — Deux jeunes filles des États-Unis d'Amérique. — Mademoiselle Muller. — Une dame portugaise, au Brésil.

I

UNE RELIGIEUSE A L'ARTICLE DE MORT GUÉRIE SUBITEMENT, A CHATELLUX (diocèse de Sens)

11 mars 1871

« Ivry, 28 septembre 1871.

» Mon Révérend Père,

» Bénie soit à jamais la Très Sainte-Vierge Immaculée de Lourdes !

» Au début de la guerre avec la Prusse, j'étais employée à Ivry-sur-Seine, auprès des jeunes enfants de cette ville. Lorsque le siège de Paris fut annoncé, madame la comtesse de Chastellux offrit à mes orphelines un asile dans son château à Chastellux, diocèse de Sens.

» Sa charitable proposition fut acceptée et je fus envoyée, ainsi qu'une autre de mes Sœurs, pour nous occuper de nos petites filles. Il y avait peu de temps

que j'étais rendue à mon nouveau poste, lorsque je fus atteinte d'une fluxion de poitrine. En quelques jours, la maladie fit de rapides progrès, et le 9 mars, le médecin déclara que j'étais perdue et que je ne vivrais pas vingt-quatre heures. Néanmoins, il voulut essayer l'application de vésicatoires, qui ne firent qu'aggraver ma situation. Le lendemain, j'étais si mal qu'on m'administra les derniers Sacrements. La Sœur qui m'avait accompagnée me dit alors que bientôt je quitterais cette triste vie. A cette parole, je me sentis émue (depuis deux jours cependant, je faisais mon sacrifice) et me tournant vers une image de Notre-Dame de Lourdes placée près de mon lit :
« Ma bonne Mère, lui dis-je avec une confiance sans bornes, tout le monde dit que je vais mourir ; mais »
» vous êtes plus puissante que tous les hommes réunis »
» ensemble. Si vous le voulez, je guérirai ; si vous ne »
» voulez pas, je fais de grand cœur le sacrifice de ma »
» vie. »

» Je demandai aussitôt de l'eau de la fontaine miraculeuse ; car nous avons le bonheur d'en avoir. J'en bus quelques gouttes ; et, à l'instant-même, je me sentis toute changée. Un mieux extraordinaire s'opéra, et le lendemain j'étais parfaitement guérie.

» Le médecin me trouvant dans cet état si inattendu, proclama que je n'avais pu guérir ainsi que par miracle.

» Gloire donc, amour, reconnaissance à Notre-Dame Immaculée de Lourdes ! tous mes jours seront employés à son service.

» S^r ROGATIENNE, des Filles de la Croix. »

II

GUÉRISON D'UNE TUMEUR CANCÉREUSE

25 avril 1871

« Gloire à MARIE Immaculée !

» Il y a environ dix-huit mois, notre Sœur P... Religieuse converse, reçut au sein gauche un coup qui lui causa dans le moment une vive douleur ; elle ne s'en préoccupa point pour cela dans la suite, quoiqu'elle ressentît souvent, à cet endroit, quelques petits élancements. Au bout de deux mois, il s'y forma une glande qui devint douloureuse ; la malade mit dessus quelques onguents fort simples qui semblèrent calmer le mal, et elle se persuada que la glande était disparue ; elle ne s'en occupa plus. Toutefois, de temps en temps, elle éprouvait encore de la douleur au sein ; mais elle pensait qu'il y avait dans cette souffrance quelque chose de rhumatismal.

» Vers Noël, la douleur prit beaucoup d'intensité ; notre Sœur P... put constater, par l'examen qu'elle en fit, que la glande non seulement existait encore, mais qu'elle avait pris d'énormes développements. C'est alors que la malade en parla à notre Supérieure, qui lui fit faire certains petits remèdes dont on n'obtint aucun résultat. Chaque jour, la glande ou tumeur grossissait ; les douleurs étaient devenues plus fortes aussi : on dut consulter le médecin.

» Celui-ci jugea aussitôt que cette tumeur était de la plus mauvaise nature, puisqu'il la qualifia de *cancéreuse*; il prescrivit, sans paraître en espérer beaucoup, quelques remèdes, tant internes qu'externes; le tempérament de la malade ne lui permit pas de supporter les premiers; pour les seconds, il semblait qu'ils ne fissent qu'aggraver le mal. La tumeur s'était partagée en deux sortes de mamelons, qui étaient rouges, enflammés, et durs comme un caillou. M.^{***} notre médecin, à son second examen, pensa que l'opération pourrait être à propos; mais il craignait que la malade, à cause de sa faible santé, ne pût la supporter.

» Cependant, celle-ci ne se préoccupait pas de tout cela; il lui semblait toujours qu'elle devait guérir. Pendant trois jours, elle demandait constamment à DIEU de lui dire ce qu'il fallait faire pour être délivrée d'un pareil mal.

» Un soir, elle se coucha avec cette pensée que la Sainte-Vierge la guérirait si elle le lui demandait; on appliqua, comme tous les soirs, sur la tumeur, un cataplasme de farine de graine de lin. Elle s'endormit quelques minutes après. Dans son sommeil, il lui sembla entendre une voix qui lui disait: « Ma fille, ce » ne sont pas les médecins qui te guériront; il faut que » tu te laves neuf fois avec de l'eau de Lourdes, et la » Sainte-Vierge te guérira. » Elle se réveilla et regarda autour d'elle, pensant que ses paroles avaient pu lui être dites par quelqu'une de nos Sœurs; mais celles-ci étaient toutes couchées. Il était alors onze heures; le reste de la nuit, notre Sœur P... ne fit que s'assoupir; et dans cet assoupissement, elle croyait toujours entendre

les mêmes paroles ; cela dura même jusqu'à l'après-midi du lendemain, où elle en fit l'ouverture à notre bonne Supérieure. Celle-ci, qui possédait un peu de la précieuse eau de Lourdes, en donna tout aussitôt à la malade et voulut qu'elle s'en lavât le sein pendant neuf jours. *On cessa tout remède.*

» La Communauté, ou plutôt ma petite congrégation tout entière, commença une neuvaine ; c'était le 12 avril dernier. Ce jour-là, avant de se coucher, Sœur P... renouvela au pied de son lit les prières de la neuvaine qu'elle avait déjà récitées avec nous, fit sur son mal le signe de la croix, y appliqua une compresse de l'eau miraculeuse, et ressentit au même instant, dans le sein, comme un tressaillement extraordinaire ; elle s'endormit presque aussitôt, et son sommeil dura jusqu'à minuit.

» Alors elle fut réveillée par des douleurs atroces ; il lui semblait qu'elle subissait l'opération ; la souffrance se faisait ressentir dans tout le bras gauche et jusqu'au bout des doigts. Cette douleur si vive dura environ un quart d'heure ; Sœur P... étant persuadée qu'elle touchait à son dernier moment, voulait appeler quelqu'un ; mais elle se contenta de recourir à la Sainte-Vierge, en lui disant par trois fois : « Notre-Dame de Lourdes, » guérissez-moi ! » Aussitôt toute souffrance cessa, et la malade dormit jusqu'à quatre heures du matin.

» A son réveil, le bras gauche, que depuis longtemps elle ne pouvait presque plus remuer, se trouva sorti du lit et passé par-dessous sa tête, ce qui l'étonna beaucoup ; sa surprise ne fut pas moins grande lorsque, essayant de s'habiller, de faire son lit, etc., elle put

faire toutes ces choses avec la même facilité qu'autrefois. La tumeur lui parut diminuée pour le moins de la moitié. Durant les quatre premiers jours de la neuvaine, pendant le Saint-Sacrifice de la Messe, et surtout immédiatement après, la malade souffrait énormément; il lui semblait qu'on rompait les nerfs de son sein, qu'on le lui arrachait. Le cinquième jour, qui était un dimanche, 16 avril, les douleurs redoublèrent pendant la Sainte-Messe, où elle demandait encore très instamment sa guérison. Ce jour-là, en examinant son mal, elle n'y trouva plus qu'une petite dureté qui, depuis, s'est dissipée aussi bien que la grosseur. Toute souffrance a disparu aussi.

» Aujourd'hui, 30 avril, M^{***}, notre médecin a constaté, après un sérieux examen et à sa grande surprise, qu'il n'existait plus aucun mal. C'est seulement alors que nous lui avons confié le secret de notre neuvaine et des prières instantes de la malade : « Ma Sœur, a-t-il dit » à celle-ci, je vous félicite de votre confiance; il est certain que je n'aurais pas pu vous faire une opération » aussi parfaite que celle-là.

» Amour et reconnaissance à la Vierge Immaculée, qui vient de se montrer si bonne, si tendre envers nous! Jamais le souvenir de ce bienfait ne s'effacera de nos esprits et de nos cœurs.

» Pons (Charente-Inférieure)

» Couvent des Ursulines du Sacré-Cœur, le 30 avril 1871.

» S^r SAINT XAVIER,

» Supérieure générale (1). »

(1) Voir, aux pièces justificatives, l'attestation du médecin.

III

GUÉRISON INSTANTANÉE D'UN HORRIBLE
CANCER

30 avril 1871

On lit dans les *Annales de Lourdes*, août 1872 :

« Le principal témoin des faits qui vont suivre est un ecclésiastique de haute intelligence et de grande piété dont la vie s'est passée à faire le bien dans diverses fonctions éminentes et qui, aujourd'hui, curé d'une paroisse considérable, est à l'œuvre, au sein d'une de nos premières villes, pour régénérer une population ouvrière depuis longtemps sans DIEU.

» Pour des raisons personnelles dignes de tout respect, en nous autorisant à publier ce récit, il nous a demandé de taire son nom et la ville où la guérison a eu lieu. Il raconte volontiers à tout venant ce que nous allons dire ; nous l'avons appris de sa propre bouche, après l'avoir entendu déjà de la personne favorisée elle-même. L'authenticité de tous les détails a, dans ce témoignage, bien qu'il reste anonyme ici, la plus sûre des garanties. Du reste, nous avons la permission de faire connaître de vive voix, à qui les demandera, les noms que nous ne devons pas imprimer. »

Marie Fanget était au service de M. l'abbé ***... qui vivait avec sa vieille mère malade. Un jour, portant avec précipitation un linge chaud, la domestique heurta étourdiment un grand bois de lit. Le coup avait porté en plein sur son sein droit, et la douleur fut momentanément si terrible. que la pauvre fille perdit le

sentiment. Elle parvint à se dominer assez pour continuer bientôt ses secours à la malade. La préoccupation que donnait l'état de la vieille dame, empêcha de penser à l'accident éprouvé par la servante, et elle se garda bien d'en parler, comptant qu'il n'aurait pas de fâcheuses suites. Mais la douleur persista et prit un caractère inquiétant. La poitrine s'était enflée, le flanc droit aussi.

Marie Fanget avait bien de la peine à faire le service laborieux du ménage et à donner en même temps des soins de tous les instants à la pauvre infirme dans sa dernière maladie. Mais l'abandonner en ce moment, c'eût été hâter sa mort. Marie, à force de dévouement et d'énergie, parvint à faire, jusqu'au dernier soupir de sa maîtresse, tout ce qu'une telle situation demandait et ne laissa jamais soupçonner son propre état. Or, elle sentait son mal empirer, gagner lentement tout le côté droit, et ses travaux continuels ne laissaient pas de relâche à la douleur.

Son dessein était d'entrer à l'hôpital après la mort de madame ***; mais, peu de jours avant d'expirer, la digne femme qui appréciait hautement la piété ferme et droite, le dévouement, le caractère de sa servante, la conjura de ne jamais abandonner le service de son fils et de la remplacer auprès de lui. La bonne Marie n'eut pas le cœur de refuser cette suprême consolation à la mourante. Elle pensa : « Je périrai bientôt à la tâche; » et elle promit.

Après la mort de la mère, Marie servit donc le vénérable prêtre, esclave et victime vraiment héroïque d'un

engagement qui, pour elle, était sacré. Elle souffrait constamment ; son sein était devenu noir ; des glandes considérables s'étaient formées sur les côtes, vers les reins ; son bras droit, comme paralysé, ne pouvait presque pas servir. Alertes et adroites autant qu'énergiques, elle faisait de la main gauche tous ses offices de ménagère et elle ne manqua jamais à un devoir.

La tristesse la dévorait ; elle devinait la gravité de son état, et bientôt après l'accident, il s'était formé dans son esprit une conviction tous les jours plus assurée que son mal n'était rien moins qu'un cancer, un cancer qui la conduisait à une prompte et affreuse mort.

Pourtant, plus d'une année, elle porta seule son terrible secret. Ce qui lui donnait ce courage, c'était un sentiment excessif de pudeur. L'idée de découvrir devant un médecin sa pauvre poitrine pour en faire apprécier les ravages, lui donnait une horreur insurmontable ; en parler à son maître était pour sa conscience une irrévérence presque sacrilège envers le sacerdoce.

Elle ne mangeait presque plus, ses langueurs croissaient, mais la force de sa foi et de son caractère dominait tout. Cependant il ne lui fut pas toujours possible de dissimuler entièrement ses douleurs. Elle avait pâli, sa gaieté habituelle manquait quelquefois ; son maître lui disait qu'elle devait être malade, la grondait de n'être pas sincère, de ne pas se soigner. Elle répondait par une parole évasive et s'échappait pour aller pleurer en secret. Cent fois elle voulut s'en aller à l'hôpital afin de s'épargner le surcroît de souffrances que lui occasionnait l'activité de son travail. La

promesse solennelle faite au chevet de sa défunte maîtresse la retenait toujours. Elle ne songeait guère qu'à sa mort prochaine et s'y préparait silencieusement.

Marie vivait fort retirée. Dans la grande ville qu'elle habitait, elle n'avait qu'une amie. Un jour, pressée par son idée fixe, elle lui fit la confidence de son infirmité et de ses pressentiments, pour que son amie l'aidât par la prière à finir saintement. Cette femme, la première fois qu'elle rencontra M. l'abbé ***..., l'avertit de ce qui se passait. Le prêtre alarmé se pressa de rentrer, reprocha très fortement à la pauvre Marie son silence et sa folle imprudence, et lui ordonna de s'en aller sur-le-champ consulter un médecin. Marie dit que son parti était dès longtemps pris de mourir plutôt que de se soumettre à une inspection qui lui était plus répugnante que la mort. Le prêtre dut user de toute son autorité et parler sévèrement ; il lui assura que le médecin auquel il l'adressait était son intime ami, bon chrétien, homme de haute confiance, qu'elle pouvait se fier à lui comme à sa propre mère. Enfin la vertueuse fille se résigna à obéir.

Le docteur ne put obtenir qu'elle montrât sa poitrine. Tandis qu'il palpait cet amas de glandes extrêmement grosses et vieilles, un cri involontaire lui échappa : « Malheureuse ! qu'avez-vous fait ? il est trop tard ! » Il venait de constater un cancer de la pire espèce.

Marie ne fut pas émue. Elle savait tout déjà et avait accepté la mort qui lui était annoncée.

Elle suivit plusieurs semaines un traitement éner-

gique fort douloureux. Quand l'inutilité des remèdes fut manifeste, le docteur lui dit un jour : « Il ne reste qu'un moyen : l'opération. Et je dois vous avertir, le résultat n'en est pas sûr. Mais je vous ferai entrer à l'hôpital et nous essayerons. — Jamais! jamais! dit Marie. Vous ne me répondez pas de me guérir, vous ne l'espérez guère. Et quand même... croyez-vous que je veux vous livrer ma poitrine et là, me faire *charcuter* par vous autres? Jamais!... Au reste, je voulais mourir... »

Pressée par son maître, la malheureuse fille alla quelquefois encore chez le docteur. Quand il la voyait venir : « Ah! c'est vous, ma pauvre fille, lui disait-il; cela me fait de la peine de vous voir... je voudrais tant vous guérir! mais vous savez, il n'y a qu'un moyen... Hors de là, j'aime mieux que vous ne reveniez plus... que vous ferais-je ? Vous voulez mourir... eh bien!...

Toute illusion était impossible. Authentiquement condamnée, et d'ailleurs déjà sûre de son sort par la décomposition douloureuse de ses chairs, Marie tournait de plus en plus tous les efforts de son âme vers la préparation à la mort.

Dès l'enfance, elle avait tendrement aimé la Très Sainte-Vierge, avec une dévotion plus particulière envers l'Immaculée Conception, et sa jeunesse lui dut une protection dont la reconnaissance restait toujours vivante en son cœur. Souvent elle allait, sur une des hauteurs de la ville, visiter un sanctuaire de MARIE, très vénéré en ce pays. On lui avait parlé de Notre-Dame de Lourdes, des miracles qui s'y opéraient. Elle demanda

quelquefois à son confesseur l'autorisation de faire une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes ; mais jamais hélas ! elle n'y fut encouragée.

Les douleurs devenaient intolérables, surtout au flanc et aux reins. Un jour son amie vient la trouver, lui porte de l'eau de la Grotte, la presse de commencer une neuvaine de prières avec application de cette eau miraculeuse sur le sein malade. Elle accepte ; son maître étant absent pour un long voyage, elle lui écrit pour qu'il veuille s'unir à la neuvaine.

Les prières commencent. C'est à peine si Marie songeait à solliciter une guérison qu'elle s'était accoutumée à regarder comme impossible. Ce qu'elle demandait à Notre-Dame de Lourdes, c'était surtout une bonne mort.

Néanmoins, deux fois le jour, elle étendait sur son sein une compresse froide d'eau de la Grotte. Exprimer ce qu'elle souffrait alors pendant les dix premières minutes, lui est impossible. Elle nous assurait qu'un fer ardent ne l'aurait pas plus cruellement suppliciée. Toutefois elle persévéra. Aucun soulagement ne se faisait sentir.

La neuvaine devait se clore le premier mai. Le 29 avril, Marie appliqua, le soir, le linge trempé d'eau de la Grotte ; cette fois, il lui sembla que la douleur allait la rendre folle. Elle offrit son angoisse à sa Mère bien-aimée et garda vaillamment la compresse. Sa faiblesse était grande, mais elle ne pouvait rester ni couchée, ni assise. Toute la soirée se passa à monter et à descendre l'escalier, à courir dans l'air frais du jardin, à rentrer pour

chercher un soulagement introuvable dehors, à sortir encore... La torture était intolérable. La malheureuse fille invoquait Notre-Dame de Lourdes à chaque instant, avec l'ardeur désespérée que devaient lui donner les morsures du cancer. Tout fut vain.

Il était une heure après minuit. Harassée de fatigue, Marie alla se jeter dans son lit, n'espérant guère le sommeil, craignant une augmentation de souffrances, mais irrésistiblement pressée par le besoin de se délasser, pour pouvoir monter vers quatre heures du matin jusqu'au sanctuaire de la Vierge. Fait unique depuis plus d'une année : elle s'endormit presque aussitôt, doucement et très profondément.

Quatre heures sonnant, elle s'éveille. Réveil tranquille, doux, sans douleur... Elle se trouve couchée sur le côté droit; elle s'effraye à la pensée de la souffrance terrible que cette position va lui donner... mais pas de souffrance... L'étonnement arrive, avec un vague espoir. Elle se met sur son séant... Point de souffrance encore dans ce mouvement, si pénible chaque matin. Elle porte la main à sa poitrine, elle palpe son côté, elle cherche ces ganglions qui, trois heures avant, la rongeaient et travaillaient à sa mort... Sa main ne les trouve plus; le sein droit, toute la poitrine a repris la forme normale. Qu'est-ce... ? Qu'est-ce ?... Son intelligence est comme étourdie, elle n'ose croire ce qu'elle sait, ce qu'elle sent, ce qui est. Enfin elle se rend compte... et toute son âme lui échappe en une pensée, en une allégresse enivrante : « O notre-Dame de Lourdes, ô MARIE Immaculée, vous m'avez donc guérie !... ô ma Mère, ô ma Mère ! ! !... »

À cette espèce de vertige de bonheur, Marie se précé-

pite de son lit, saisit de ses deux mains une statuette de la Vierge, la couvre de baisers et de larmes, lui parle tout haut avec transport. Un peu soulagée de sa reconnaissance et de son émotion, elle s'habille en toute hâte et gravit la colline, rapidement, s'apercevant à peine de la raideur de la montée. Quels sentiments remplirent pendant la sainte messe, à la communion, aux pieds de cette Madone aimée devant qui elle avait tant pleuré, cette âme simple, pure, encore dans le premier frémissement du contact mystérieux de la Vierge MARIE !...

Jusqu'à ce matin, la descente de la colline était un long supplice. Chaque pas meurtrissait sa poitrine en l'ébranlant, et elle était obligée, pour diminuer l'acuité de la douleur, de serrer de ses deux mains son sein et son côté. Elle descendit, sereine et joyeuse dans son âme, saine et alerte de corps, libre de ses mouvements, sans le moindre retentissement pénible dans sa poitrine, tressaillant de cette nouvelle marque d'une guérison entière.

Quelques jours après, quand elle eut assez joui de son bien-être merveilleux, quand elle fut un peu accoutumée aux joies de cette vie nouvelle et que plusieurs jours ainsi passés l'eurent assurée que son bonheur n'était pas un long rêve, elle écrivit à son bon maître qui, ne pouvant y croire, se figura n'avoir pas compris la lettre et demanda en toute hâte des explications.

Bientôt elle alla trouver le docteur. « Encore vous, Marie ? dit-il avec bonté en la voyant ; et vous venez toujours me faire de la peine ? Vous ne voulez pas ce qu'il faut ; ma pauvre fille, nous ne faisons rien, sans l'opé-

ration. J'ai à vous dire chaque fois la même chose. Il est inutile que vous veniez... et vous pouvez vous retirer tout de suite. — Pourtant, monsieur le docteur, je voudrais bien ne pas m'en aller ainsi ; cette fois, je vous demande d'examiner encore. — A quoi bon ? je ne sais que trop ce que vous portez dans votre poitrine. C'est inutile. — Monsieur le docteur, faites-moi cette grâce pour cette fois... j'y tiens ! »

Le docteur, par complaisance, se mit à l'œuvre. Mais ses doigts ne trouvaient plus de glandes. Il se récria très vivement. « Marie ! qu'est ceci ? qu'avez-vous fait ? vous êtes allée trouver d'autres médecins ! Parlez ! — Oh ! non, monsieur le docteur, dit tranquillement la servante, aucun autre que vous. — Mais ceci ne s'explique pas... vous êtes guérie, ma chère, absolument guérie. Dites-moi ce qui s'est passé ! — Voyons, monsieur le docteur, vous m'assurez que je suis guérie, et vous avouez bien que je ne le dois pas à vos remèdes ? — Oui, certes ! — Eh bien, je vais vous dire mon médecin et mon remède. C'est Notre-Dame de Lourdes et l'eau de la Grotte... Et j'ai guéri pendant un sommeil de trois heures. — Oh ! Notre-Dame de Lourdes ! cette bonne Vierge de Lourdes ! dit avec un accent de foi et de profond amour le docteur attendri. Vous ne m'étonnez pas, Marie. Moi-même j'ai dû beaucoup dans ma dernière maladie à cette eau miraculeuse. Vous êtes heureuse, ma bonne fille ; allez, vous êtes absolument guérie. — Et vous vouliez me *charcuter* ! ajoute en riant Marie ; la Sainte-Vierge ne l'a pas voulu. »

L'excellent docteur se fit raconter les détails de la neuvaine.

L'accident qui détermina le cancer avait eu lieu au commencement de 1870. La guérison s'opéra le 30 avril 1871.

Nous avons vu Marie Fanget environ un an après l'événement. Elle était vigoureuse et alerte, suffisait seule à un ménage très laborieux. Aucun symptôme de l'affreux mal n'avait reparu, et jamais la moindre douleur ne s'était fait sentir.

La narration de cette humble fille du peuple, faite avec une parfaite fraîcheur de mémoire, nous laissa une profonde et douce impression de respect et de religion. La vérité éclatait dans l'accent, à toutes les syllabes. Ses yeux se mouillaient. Elle était obligée de s'arrêter. « Oh ! disait-elle, rien que d'y penser, cela me pénètre... j'ai besoin de pleurer... Mon DIEU ! quand je me dis : c'est moi que la Vierge a regardée, moi... ce rien ! O MARIE ! !... »

A la fin elle ajouta. « Par moments, je n'y puis croire, et je suis sous cette impression des premiers jours : il me semble que c'est un rêve... » Et s'oubliant devant nous : « Oh ! l'Immaculée Conception... cette Immaculée Conception ! !... disait-elle les yeux au ciel... Oh ! qu'elle est donc bonne, la Vierge MARIE ! Comment n'y veut-on pas croire ?... Cette bienheureuse Grotte, que de fois j'y vais par ma pensée et que je voudrais y aller tout de bon remercier la Sainte-Vierge ! Je l'ai promis. Je suis pauvre, Lourdes est bien loin, mais j'irai, si ce n'est pas tout à fait impossible. »

M. l'abbé ***, homme grave et accoutumé aux hautes responsabilités, esprit très cultivé, maintenant dans la

féconde et brillante maturité de son talent, affirme les faits parce qu'il en est le témoin et croit au miracle comme à l'évidence. Le docteur a donné son attestation, réservée mais significative. Les faits sont certains, nous le savons ; nous l'affirmons hautement et en toute assurance ; c'est au bon sens et à la bonne foi de tirer la conclusion, dans la sphère de liberté que nous laisse l'Église.

IV

GUÉRISON MERVEILLEUSE D'UNE JEUNE
POLONAISE

Le 28 mai 1871, en la fête de la Pentecôte

Notre-Dame de Lourdes est connue et aimée en Pologne. Assez souvent on demande de l'eau de la Grotte pour ce lointain et infortuné pays ; et malgré tous les obstacles, des pèlerins, des infirmes, des malades polonais viennent au vénéré sanctuaire de la Vierge Immaculée. En 1871, les journaux de Galicie ont publié la guérison d'une jeune fille que tous, même les médecins, ont regardée comme miraculeuse. Une Religieuse Dominicaine, qui connaît particulièrement la famille, nous apprend que la jeune Polonaise, âgée d'environ dix-sept ans, était, entre autres maux, atteinte d'épilepsie ; que ses parents avaient fait venir de Rome un célèbre médecin ; que tous les remèdes ne faisaient qu'aggraver le mal.

Voici la lettre que la noble et pieuse mère de la miraculée écrivit alors à M. le curé de Lourdes :

« Monsieur le curé,

» Par un hasard tout providentiel, nous avons entendu parler, il y a quelques mois, de la célèbre Grotte de Lourdes et des miracles éclatants qui s'y étaient opérés par l'intercession de la Mère de Dieu. Un prêtre, victime de l'oppression russe et exilé en Sibérie, nous a fortement engagés à recourir à cette eau miraculeuse, pour notre fille Marie, malade depuis dix-huit mois d'une

souffrance neuveuse, compliquée d'une maladie de reins qui lui avait complètement ôté l'usage de ses jambes.

» La veille de la Pentecôte, nous avons commencé une neuvaine; nous unissant à la messe qui se disait à cette intention chaque jour, devant une Vierge miraculeuse. Ce jour-là, la malade, soutenue par deux personnes, ne pouvait se maintenir une seconde sur ses jambes, encore moins faire un pas. Le premier jour au soir, notre fille fit usage de l'eau de Lourdes. Le lendemain, elle essaya de se lever, mais sentant une grande faiblesse dans les reins, elle se recoucha, et, après avoir dit ses prières de la neuvaine, nous demanda le petit flacon contenant l'eau miraculeuse. Après en avoir bu quelques gouttes, elle en humecta ses doigts et, faisant le signe de la croix sur l'épine dorsale, avec une confiance et une foi que Dieu seul peut donner, elle se leva aussitôt, et traversa tout l'appartement, sans le secours de personne !

» La guérison était évidente, personne n'en put douter; médecins, tant allopathes qu'homéopathes, qui avaient pendant de si longs mois traité notre fille, se sont accordés à dire qu'ils n'étaient pour rien dans cette guérison, que c'était bien certainement une grâce spéciale de Dieu.

» Le jour même de cette éclatante manifestation de la puissance de la Sainte-Vierge, notre fille se promenait avec nous au jardin, elle que la veille on conduisait dans une petite voiture, non assise, mais couchée comme dans son lit et soutenue par des oreillers

» Nous avons promis, au commencement de la neu-

vaine, que si la Mère de DIEU nous obtenait la guérison de la malade; nous ferions insérer dans les *Annales de Lourdes* cette grâce tant demandée; c'est pour remplir ce devoir bien doux et bien consolant pour nous, que nous vous communiquons aujourd'hui, monsieur le curé, la nouvelle de la grâce que nous avons obtenue par la protection de la Sainte-Vierge.

»... Daignez agréer, monsieur le curé, etc.

» EMILIE SKRZYN'SKA, née comtesse JABTONOWSKA.

» Kros'cienko (Galicie autrichienne), le 18 juillet 1871.»

Six ans après, au mois d'avril 1877, mademoiselle Marie Skrzynska est venue à Lourdes avec sa pieuse mère et avec mademoiselle Lucie Mioszowska, une de ses amies, pour remercier la Sainte-Vierge Immaculée, et elle a déposé au sanctuaire un *ex-voto* d'actions de grâces. C'est aux détails plus circonstanciés que ces dames donnèrent alors aux Pères Missionnaires que nous devons la relation suivante, qui parut dans les *Annales* du mois de juin de cette même année 1877.

Mademoiselle Marie Skrzynska, jeune Polonaise, âgée de dix-sept ans, habitait Kros'cienko, près de Krosno, dans la Galicie autrichienne. Le 14 novembre 1869, elle fut atteinte d'une maladie grave de la moelle épinière. Après six semaines de souffrances, elle ne put plus marcher. Elle a passé plus d'un an sans pouvoir se tenir debout. On la prenait dans son lit comme un enfant, et on la portait sur les bras pour la déposer sur une chaise longue ou sur un fauteuil à roulettes. Pendant un an et demi, elle n'a vécu que de fruits et de quelques légumes, ne pouvant manger ni viande ni

aucune nourriture substantielle. Bientôt son corps, réduit à la peau et aux os, ne fut plus qu'un squelette, Des paroxysmes nerveux menaçaient d'achever bientôt de briser cette frêle existence.

Les médecins employèrent tous les remèdes pour combattre le mal ; les ventouses et l'électricité, tous les moyens fournis par l'homéopathie et l'allopathie, furent impuissants. Un médecin homéopathe, M. Held, venu de Rome à Cracovie, réussit, après un long traitement, à calmer les paroxysmes nerveux ; mais la moelle épinière ne fut pas guérie.

Deux prêtres polonais, dont l'un confesseur de la foi, le Chanoine Ignace Domagalski, exilé pendant cinq ans en Sibérie, proposèrent d'avoir recours à l'intercession de Notre-Dame de Lourdes et d'employer l'eau de la Grotte. On en chercha vainement à Cracovie. Enfin une Religieuse Dominicaine put en procurer un petit flacon. « Voilà, dit-elle, cette eau précieuse ; qu'elle serve à la » gloire de Notre-Dame de Lourdes ; qu'on fasse une » neuvaine en son honneur. »

C'était le 27 mai 1871. Ce jour-là même, à midi, les parents de Marie avaient vainement essayé jusqu'à six fois de la faire tenir debout. Le même état de la malade fut constaté à 9 heures du soir. Depuis six semaines, on avait cessé tous les remèdes.

En ce moment, la neuvaine commença. Sept *Pater* et *Ave* furent récités en famille. Pendant que la mère de Marie, à genoux, continuait à supplier la Vierge Immaculée de guérir sa fille, une de ses amies, mademoiselle Lucie Mieroszowska, prit l'eau miraculeuse, en fit boire quelques gouttes à la malade et en versa sur son épine

dorsale. Un instant après, Marie s'endormait tranquillement.

Elle ne se réveilla que le lendemain matin. C'était le jour de la Pentecôte. Marie aurait vivement désiré de se lever ; elle eut l'idée d'essayer ; mais les forces lui manquèrent. Elle demande encore de l'eau de Notre-Dame de Lourdes ; elle fait le signe de la croix ; elle en boit et en met sur ses reins... Tout à coup elle se lève, elle marche, et dans son allégresse elle remercie la Vierge Immaculée. Les parents accourent ; ils pleurent, ils prient, ils sont ivres de joie. Bientôt on sert à déjeuner ; Marie se met à table avec sa famille et mange de tout, avec bon appétit.

Le bruit de ce prodige se répandit à Cracovie et contribua à établir la dévotion à Notre-Dame de Lourdes dans cette ville et dans tout le pays. Depuis ce moment, on a constaté dans toute la Pologne un grand nombre de guérisons qu'on regarde comme miraculeuses.

V

MAL D'YEUX SUBITEMENT GUÉRI

LÉON COLLONGUES (du diocèse de Tarbes)

Le 2 Juillet 1871

Perdue au fond de montagnes sauvages, la vallée pittoresque de Ferrières, au diocèse de Tarbes, est habitée par des familles de charbonniers. En 1870, le jeudi de la Fête-Dieu, un de ces pauvres ouvriers, nommé Collongues, brave homme et bon chrétien, avait été subitement guéri à la Grotte de Lourdes d'une longue et cruelle maladie d'estomac, et avait conservé, ainsi que sa famille, une grande confiance en Notre-Dame de Lourdes.

Au mois de juin 1871, son fils Léon, bon et joyeux enfant de onze ans, fut atteint aux yeux d'une inflammation grave qui fit de rapides progrès. Après quinze jours de souffrances, l'enfant avait entièrement perdu la vue. Ses parents désolés, levant le bandeau qui lui couvrait les yeux et lui ouvrant les paupières, ne voyaient que du sang.

Le pauvre enfant, cruellement tourmenté par la douleur, ayant passé deux nuits sans sommeil, redisait en pleurant : « Je ne verrai plus. »

Le 2 juillet, fête de la Visitation de la Sainte-Vierge, vers les trois heures du soir, Léon disait à sa mère : « Mère, est-il nuit ? — Non, mon enfant ; repose-toi. — Ah ! si vous me portiez à Notre-Dame de Lourdes, je serais guéri. — Nous t'y porterons ; tranquillise-toi. »

La porte s'ouvrit ; mademoiselle Marie Suzac, la sœur de M. le curé, entra dans la pauvre chaumière. L'enfant ne cessait de redire : « Si j'étais à Lourdes, je serais guéri. »

« Tu as donc bien confiance en Notre-Dame de Lourdes, lui dit Marie. — Oh ! oui, j'ai bien confiance en Notre-Dame de Lourdes. — Depuis un an, j'ai au presbytère une bouteille d'eau de la Grotte, voyons s'il en reste un peu. »

Et Marie sortit. L'enfant attendit impatiemment. La sœur de M. le curé revint.

« Tiens, mon enfant, voici tout ce qui me reste d'eau de la Grotte, un petit demi-verre. » Elle le mit dans la main de l'enfant, qui s'en saisit avec avidité.

Léon boit quelques gouttes de l'eau si désirée ; puis il prend son mouchoir, le trempe dans le verre, et le porte à ses yeux : « Je suis guéri ! s'écria-t-il avec transport ; je suis guéri, je vois, oh ! je vois... — Que vois-tu ? », s'écrie sa mère hors d'elle-même... Et l'enfant, ouvrant de grands yeux et montrant du doigt les objets... « Voilà le pain... voilà le livre... »

La mère se mit à pleurer ; mademoiselle Marie pleurerait aussi... « Allons, dit-elle, il faut remercier la Sainte-Vierge ; récitons le chapelet. » Les deux femmes se jettent à genoux et commencent à réciter le Rosaire. Léon, à genoux sur son lit, répondait.

Après la prière, Marie va avertir M. le curé, qui s'empresse d'arriver.

— Bonjour, monsieur le curé, je suis guéri !

— C'est bien, mon enfant. Il faut remercier la Sainte-Vierge. Tu l'aimeras, n'est-ce pas ?

— Oui, monsieur le curé, je veux bien l'aimer ; elle m'a guéri ; je ne souffre plus, et je vois.

Toute inflammation avait subitement disparu de l'œil droit ; le peu qui en restait à l'œil gauche n'existait plus trois jours après, le mercredi. Déjà, le mardi, Léon se promenait dans la vallée ; et le jeudi il était au haut d'un cerisier.

La Vierge Immaculée aime les pauvres et les enfants.

VI

MAURICE LAGORSSE, AGÉ DE NEUF ANS

RECOURVRE SUBITEMENT, A LA GROTTÉ,
L'OUÏE PERDUE DEPUIS DEUX ANS ET DEMI

Le 28 juillet 1871

Maurice Lagorsse, de Tourtoirac, diocèse de Périgueux, eut à l'âge de sept ans à l'oreille gauche, un abcès qui le priva entièrement de l'ouïe de ce côté, et pour la guérison duquel il fut conduit, en 1870, aux eaux de Barèges. Un des médecins du lieu, M. le docteur Vergez, après avoir examiné attentivement le conduit auditif, crut que la membrane du tympan avait été déchirée par le mal.

Au mois de juillet 1871, l'écoulement purulent et la surdité complète persistaient encore. Il fut décidé que le jeune Maurice ferait une nouvelle saison d'eaux thermales. C'est en passant à Lourdes, que l'enfant fut guéri subitement à la Grotte.

Voici l'intéressant récit que le père de l'enfant adressait au Supérieur des Missionnaires.

« Tourtoirac, par Excideuil (Dordogne), le 20 janvier 1872.

» Mon Révérend Père,

» En juillet 1871, j'étais parti pour Barèges, dans l'intérêt de la santé de mon petit Maurice, lorsqu'en passant à Lourdes, j'eus la pensée d'aller à la Grotte

pour recommander à la Bienheureuse Vierge cette saison d'eaux et lui demander de la rendre vraiment salubre.

» C'était le 28 juillet; après avoir entendu la messe dans la chapelle souterraine et fait la sainte communion, je me rendis à la Grotte avec Maurice pour réciter notre chapelet. Notre prière achevée, je demandai à entrer dans la piscine pour pouvoir librement baigner la tête de mon cher enfant. Je lui fis là de copieuses et nombreuses immersions, auxquelles il se prêta de la meilleure grâce.

» Aussitôt après, nous nous rendîmes au couvent pour y prendre la collation que vous nous aviez aimablement offerte. A peine l'enfant avait-il commencé à manger, qu'il me dit vivement : « Papa, j'entends !... papa, j'entends. — Je sais bien que tu entends, cher enfant, lui dis-je, mais c'est de la bonne oreille. — Papa, je vous dis que j'entends de la mauvaise ; et du reste, je sens un fourmillement extraordinaire dans cette oreille depuis que nous sommes sortis de la piscine. »

» Je me lève alors, vivement ému, je m'approche de Maurice, je bouche hermétiquement la bonne oreille, et je lui adresse doucement plusieurs questions. Il me répond avec une parfaite aisance, et sans la moindre difficulté. J'étais émerveillé. Il faut vous dire, mon Révérend Père, que depuis deux ans et demi, cet enfant n'avait pas entendu un son par cette oreille ; que du reste les médecins ne me donnaient aucun espoir sur le retour du sens de l'ouïe. C'est tellement la vérité, qu'en me rendant à Barèges je n'avais nullement l'es-

poir du retour de l'ouïe, mais simplement celui de la guérison de l'abcès. J'avais donc mille bonnes raisons pour être émerveillé.

» C'est à ce moment que je vous fis appeler, mon Révérend Père, afin de vous faire partager ma joie et bonheur.

» Le jour même je partais pour Barèges. Ma première visite fut pour M. le docteur Vergez, qui avait soigné l'enfant l'année précédente. Après avoir soigneusement examiné l'oreille, il me dit : « Quelle différence avec l'année dernière ! il va beaucoup mieux. — Docteur, lui dis-je, examinez si vous trouvez la membrane du tympan ? »

» Après avoir bien regardé avec son *speculum*, il me dit : « Elle y est..... »

» Maurice entend toujours bien. Il est vrai que l'abcès et l'écoulement durent encore ; mais cela ne l'empêche pas de faire avec succès sa septième au Petit-Séminaire de Versailles ; et il aura bientôt le bonheur d'être admis, malgré son jeune âge, à la première communion.

» Nous remercions la Vierge Immaculée d'avoir ouvert l'âme de notre pauvre enfant aux bonnes inspirations de la grâce, après avoir réparé la membrane du tympan qui était bien perforée, et créé ainsi de nouveau l'organe de l'ouïe humainement perdu à jamais.

» Voilà, mon Révérend Père, l'exacte et simple vérité. Vous pouvez faire de cet écrit l'usage que vous voudrez.

» H. LAGORSSE. »

VII

GUÉRISON INSTANTANÉE D'UN ULCÈRE
CANCÉREUX

A Blois, le 12 octobre 1871

Un pieux séminariste, du diocèse de Blois, écrivait au Supérieur des Missionnaires de Lourdes, la relation suivante :

« Blois, 21 novembre 1871.

» Mon Révérend Père.

» Permettez-moi de vous demander une page des *Annales* de Notre-Dame de Lourdes pour publier un des faits prodigieux de la miséricorde de la Sainte-Vierge sur une pauvre femme de notre ville de Blois. Je puis vous en assurer l'authenticité, car je fus un des témoins oculaires. Ne serait-ce pas être ingrat envers une si bonne Mère que de ne pas publier les grâces que dans sa bonté elle déverse sur la terre, surtout dans un siècle où l'on rejette avec mépris tout ce qui, de près ou de loin, touche au surnaturel. Voici le fait.

» Une pauvre femme, nommée Gousse, était atteinte d'un ulcère cancéreux dans l'estomac, depuis le 12 juillet 1870. Elle s'était traînée toute languissante jusqu'au 15 août 1871. Enfin, rongée par le terrible mal, elle fut

obligé de garder le lit pour ne le plus quitter. Les paroles de la malade expriment, bien mieux que je ne pourrais le faire, l'état où elle se trouvait.

« — Les souffrances que j'endurais, dit-elle, ne sont » comparables à aucune souffrance d'ici-bas ; je ne saurais pas leur donner de nom ; je me figurais avoir un reptile qui me dévorait petit à petit. Les accès de douleur leur étaient fort longs ; ils duraient parfois la journée entière, et quand ils cessaient, je n'osais pas respirer, de peur de réveiller le monstre endormi. »

» Médecins, médicaments, rien n'apportait aucun soulagement à ses cruelles douleurs, lorsque le 10 octobre dernier il me vint en pensée de lui parler de Notre-Dame de Lourdes ; je venais de recevoir dix bouteilles d'eau de la Grotte. Je lui offre une de ces bouteilles ; elle l'accepte avec empressement.

» Le lendemain elle fit usage de son eau vers cinq heures du matin ; mais, ô merveilleuse bonté de la Vierge Immaculée ! au lieu des cruelles souffrances habituelles, elle s'endort d'un sommeil doux et léger ; et quelle n'est pas sa surprise lorsqu'en se réveillant, vers sept heures, au lieu des affreuses tortures qu'elle avait coutume d'endurer, elle se sent forte et vigoureuse, comme avant sa maladie ; elle s'écrie aussitôt qu'elle est guérie, et que pour en donner une preuve très évidente, elle va à la messe remercier la Sainte-Vierge.

» Elle part donc, et cette femme que la veille je voyais dans des souffrances horribles, descend d'un pas vif et joyeux une des rampes si rapides qu'on rencontre à chaque pas dans notre ville de Blois.

» Arrivée à l'église, elle entend la Messe à genoux la

plus grande partie du temps, et après ce tribut de reconnaissance payé à la Sainte-Vierge, elle remonte chez elle et s'occupe de son travail habituel.

» Voilà le fait, mon Révérend Père, très succinctement raconté. Depuis ce jour, j'ai revu trois fois cette protégée de Notre-Dame de Lourdes; elle travaille, elle est fort gaie, et le jour de la fête de la Toussaint elle était à la Sainte-Table, remerciant MARIE de sa protection spéciale.

» Je vous demande donc aussi, mon Révérend Père, de faire apposer dans l'église de Notre-Dame de Lourdes, en reconnaissance de ce prodige, une petite plaque de marbre, avec cette inscription : *Reconnaissance à MARIE, Blois le 12 octobre 1871.*

» Louange à DIEU et reconnaissance à Notre-Dame de Lourdes.

» L'abbé GEORGES SONNET,

» Grand-Séminaire de Blois. »

VIII

GUÉRISON INSTANTANÉE D'UNE ARTHRITE
AIGUE (1)*Le 15 octobre 1871*

Ce beau miracle a eu lieu à Tirlemont, diocèse de Liège, en Belgique. Depuis plusieurs années, surtout depuis la merveilleuse guérison de Pierre Hanquet, maître-maçon à Liège (que nous avons rapportée ailleurs), la foi vive et généreuse de la Belgique n'a cessé d'attirer sur les Belges les bénédictions toutes spéciales de l'Immaculée-Conception.

Partout se sont élevées et s'élèvent encore des statues de la Vierge de Lourdes et, en plusieurs endroits, des *fac-simile* de la Grotte miraculeuse qui rappellent à la piété des fidèles de si touchants miracles. A Oostacker principalement, près de Gand, on voit depuis 1875, un sanctuaire devenu déjà si célèbre, que la piété populaire l'a baptisé du nom de « Lourdes ».

L'on ne s'étonnera donc pas de voir que la Sainte-Vierge se plaît à multiplier ses prodiges dans ce pays encore si bon. L'année 1871 nous en offre plusieurs qui brillent entre beaucoup d'autres, par leur éclat et leur authenticité. Nous n'en rapportons qu'un seul, qui a été opéré sur une jeune élève du Sacré-Cœur de Bois-l'Évêque. C'est la mère de la bienheureuse enfant qui en a fait elle-même la relation que nous citons ici.

« Tirlemont (Belgique), décembre 1871.

» Ma fille Hélène, élève du Sacré-Cœur de Bois-l'Évêque (Liège), fut atteinte à la fin du mois de juin

(1) On appelle ainsi une inflammation des artères, maladie fort dangereuse.

dernier d'une inflammation du genou. Le mal débuta spontanément, sans coup ni chute, et le troisième jour l'articulation était gonflée, rouge, douloureuse ; il y avait de la fièvre et perte d'appétit. M. le docteur Emile Collard, de Liège, fit appliquer des sangsues, puis un onguent et des cataplasmes. Sous l'influence de ce traitement et après une quinzaine de jours d'un repos absolu, il y eut une amélioration considérable, mais le gonflement n'avait pas entièrement disparu ; les douleurs étaient toujours vives, les mouvements impossibles, et l'on eut recours à de nombreux vésicatoires, dont quelques-uns saupoudrés de morphine ; puis enfin on appliqua un bandage amidonné.

» Nous étions arrivés au 16 août, époque des vacances, et ma fille n'était pas guérie, mais elle allait mieux. Je désirais vivement qu'elle revînt chez moi, et MM. les docteurs Stroobands, de Tirlemont et Emile Collard, de Liège, qui s'étaient d'ailleurs réunis plusieurs fois en consultation, ne s'opposèrent pas au voyage. Le transport fut extrêmement pénible, malgré toutes les précautions que nous avons prises ; et, le lendemain de notre arrivée, le genou était devenu plus rouge, plus gonflé, plus douloureux : nouvelles sangsues, cataplasmes, et puis encore des vésicatoires. Après une quinzaine de jours, le mal était revenu au même point que le jour du départ de Bois-l'Evêque, sauf que les douleurs étaient plus vives ; on essaya bien des remèdes, tant extérieurs qu'intérieurs, sans pouvoir calmer la souffrance.

» M. le docteur Michaux, de Louvain, vint en consultation avec les deux autres médecins. Il fut convenu

que l'on continuerait le même traitement, c'est-à-dire des doses considérables de morphine qu'on introduisait sous la peau ; et que, après quelques jours d'attente, on emploierait le chloroforme pour appliquer un bandage amidonné ou plâtré, qui remplacerait la gouttière rembourrée dans laquelle la pauvre jambe était maintenue. Mais nous nous opposâmes à l'emploi du chloroforme, et tout le mois de septembre se passa sans qu'on pût appliquer le bandage ; la malade ne pouvait supporter le plus petit mouvement. Pendant ce mois de septembre, les médecins eurent recours au fer rouge pour cautériser le genou sur une quantité de petits points isolés. Cette opération se répéta plusieurs fois, mais hélas ! sans succès ; la douleur ne diminua guère. Enfin, le 10 octobre, il fut décidé que l'on mettrait, coûte que coûte, le bandage amidonné. On le plaça ; mais les souffrances devinrent tellement vives qu'on dut l'enlever.

» Ma chère fille, qui avait tout supporté avec courage commençait, non sans raison, à désespérer, et elle prit la résolution de faire une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes. Ici je la laisserai parler elle-même, en transcrivant la lettre qu'elle a écrite à une de ses amies, le lendemain de sa guérison :

« J'avais écrit à Bois-l'Evêque pour demander de
» l'eau de Notre-Dame de Lourdes ; mais je n'eus pas
» le courage d'attendre celle qui m'avait été promise.
» J'étais persuadée que j'allais être guérie. Ayant appris
» qu'une demoiselle de Tirlemont possédait de cette
» eau bienheureuse, je m'empresse de lui en faire

» demander. Le 14 octobre, vers neuf heures du matin,
» j'applique la première compresse, en récitant la
» petite prière que nous disions à Bois-l'Évêque au mois
» de mai ; ensuite, j'en bois quelques gouttes en disant
» un *Souvenez-vous* et trois *Ave Maria*. Peut-être une
» heure après, mon genou, qui n'avait pu supporter le
» bandage amidonné du mardi, commence à aller
» mieux ; j'avais beaucoup d'espoir et beaucoup de con-
» fiance. Vers midi, je remets une nouvelle compresse,
» sans trouver de changement pour le volume du genou.
» Toute l'après-midi, loin d'aller mieux, je souffrais
» davantage. Enfin à quatre heures et à neuf heures
» du soir, je prends de nouveau de l'eau miraculeuse.
» Mon médecin, M. Stroobands, était présent. Voyant
» que les douleurs augmentaient, il me demanda de
» laisser appliquer une presse calmante. Je refusai,
» seulement je voulus qu'il examinât ma jambe. Il
» constata du gonflement, et, par suite de la position,
» un raccourcissement d'un doigt, au moins. Sans me
» laisser décourager, je tâche de m'endormir ; j'y
» réussis parfaitement, car je ne me réveillai que le
» lendemain matin, ce qui ne m'arrive jamais. La pre-
» mière chose que je fis fut ma neuvaine. Mon genou
» était dans le même état que le soir ; mais ma con-
» fiance n'avait fait qu'augmenter. J'essaye de me lever ;
» la douleur était telle que je retombe sur le fauteuil
» placé au pied de mon lit. Tant bien que mal, je tâche
» de me recoucher. Je prends de nouveau de l'eau de
» Lourdes et je frotte mon genou pendant à peu près
» une demi-heure. Je me relève, oh bonheur !!! j'étais
» guérie. Je fais immédiatement plusieurs tours dans

» ma chambre sans éprouver ni douleur ni raideur ;
» tout avait disparu. Je me mis à genoux sans la
» moindre difficulté. J'étais guérie, et bien guérie par
» Notre-Dame de Lourdes. L'émotion que j'ai éprouvée
» en ce moment, je ne l'oublierai jamais, j'en suis
» encore toute bouleversée.

» De demain en huit je pars pour Lourdes.

» Il est bien vrai que la Sainte-Vierge ne fait rien à
» demi ; maman, qu'une vive impression rend malade
» n'a absolument rien ressenti, et certes l'émotion
» d'hier était assez forte !... »

» Lorsqu'on vint me dire que ma fille était guérie, je ne voulus pas le croire, et c'était cependant une réalité. Je n'essayerai pas de décrire la surprise, la stupeur même de toute la famille ; on en était à se dire : est-ce un rêve ? A ces sentiments succédèrent la joie et le bonheur, car la guérison était bien complète, on n'en pouvait douter ; ma fille marchait, marchait exactement comme si elle n'avait jamais rien eu ; ce jour-là même, les médecins l'ont vue et ont constaté le fait, non sans un grand étonnement.

» La guérison se maintient parfaitement et aujourd'hui le genou est revenu à son état normal.

» J. BLYCKAERTS. »

Le 17 octobre 1871, ajoutent les *Annales de Lourdes*, mademoiselle Blyckaerts venait accomplir à la grotte son pèlerinage d'actions de grâces. Rien dans sa marche ne laissait soupçonner la cruelle maladie dont elle a souffert ; mais sa reconnaissance et sa joie publiaient bien haut la faveur qu'elle a reçue de la Vierge Immaculée.

IX

DEUX GUÉRISONS MIRACULEUSES

AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

En octobre 1871

Le 24 octobre 1871, la Sœur Aloysia, Religieuse de Notre-Dame, à Namur (Belgique), écrivait aux Pères Missionnaires de Lourdes, en leur demandant de l'eau de la Grotte :

« Vous comprendrez combien cette eau salubre est désirée aux Etats-Unis, quand vous saurez combien elle opère de guérisons.

» Nous avons reçu samedi dernier deux lettres, et chacune nous apportait la nouvelle d'un prodige ; je les transcris pour que vous en bénissiez la bonne Vierge, notre Immaculée Mère.

» A Cincinnati, Etats-Unis, chez les Dames du Bon-Pasteur, une des Madeleines souffrait depuis longtemps d'ulcères à la jambe. Il y en avait un au-dessus du genou, un sur le genou, et un au-dessous. Les plaies étaient si grandes que le pied d'un verre pouvait y entrer ; et l'infection qu'elles répandaient était telle, que personne ne pouvait rester près d'elle plus de deux ou trois minutes.

» Cette personne ayant entendu parler des miracles

opérés par Notre-Dame de Lourdes, eut la confiance que l'eau de la Grotte la guérirait; elle en demanda et toute la Communauté commença une neuvaine. Tous les jours, la Sœur qui soignait la pauvre malade répandait quelques gouttes d'eau de Lourdes, sur ses plaies hideuses; et au bout de la neuvaine elle était parfaitement guérie.

» Cette guérison a été racontée chez nos Sœurs par Mgr Purcell, Archevêque de Cincinnati.

» Cette personne était entrée comme Madeleine par humilité. »

« Dans une autre ville d'Amérique, une jeune personne complètement infirme depuis dix ans, dévorée de scrofules au côté et dans le dos, ayant un bras d'une grosseur énorme, ne pouvait plus mettre le pied à terre et marchait très difficilement avec des béquilles. Cette année, le mal empirait, et selon l'opinion des médecins, elle ne pouvait plus vivre longtemps. La pauvre malade était persuadée que, si elle pouvait avoir de l'eau de la Grotte de Notre-Dame de Lourdes, elle guérirait.

» Etant parvenue à s'en procurer quelques gouttes, elle se sentit beaucoup mieux et assura que, si elle en avait encore un peu pour frictionner son dos, elle croyait que Notre-Dame daignerait la guérir entièrement.

» Elle fait de nouvelles recherches et parvient à obtenir, d'une autre ville, un tant soit peu de cette eau miraculeuse. Sa mère en fait tomber sur les plaies les

plus grandes; une demi-heure après, l'infirmes sent qu'elle pourrait se lever. Elle essaye, se lève, marche dans la chambre sans béquilles, descend l'escalier pour aller trouver sa mère qui ne peut en croire ses yeux; les tumeurs ont disparu, elle est entièrement guérie. Elle avait communié le matin de cet heureux jour. Maintenant elle va à l'église et visite ses amies.

» Ceci nous a été écrit par une de nos Sœurs d'une maison où la demoiselle a été pensionnaire. Nous ne nommons point la ville, à cause de la nature de cette maladie. »

X

UNE ENFANT DE NEUF ANS

SUBITEMENT GUÉRIE DE LA FIÈVRE TYPHOÏDE

Strasbourg, le 12 novembre 1871.

Le R. P. Chary, de la Compagnie de Jésus, a bien voulu transmettre aux Pères Missionnaires de Lourdes la lettre suivante de M. E. Müller. Cette relation est le cri d'une mère pleine de reconnaissance envers la Vierge Immaculée.

« Strasbourg, 3 décembre 1871.

» Je viens avec un indicible bonheur vous communiquer l'immense faveur que j'ai obtenue par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes.

« Le 3 novembre, ma fille cadette, âgée de neuf ans, fut atteinte d'une fièvre intense et de violents maux de tête. J'ai cru tout d'abord que ce n'était qu'un refroidissement qui n'aurait pas de suite ; mais le mal empira, et lorsque, deux jours après, je fis appeler le docteur, il déclara l'enfant atteinte de la fièvre typhoïde. Mon désespoir fut extrême, car cette affreuse maladie a fait de terribles ravages dans ma famille.

» L'enfant n'avait plus sa tête ; le délire ne la quittait que rarement. Ah ! que d'affreuses nuits j'ai passées auprès de ce lit de souffrances ! !... Il n'y a qu'une mère qui pourrait le comprendre...

» Le huitième jour, l'enfant était au plus mal, et il

s'était déclaré une paralysie du dos, qui fit dire au médecin : « Je viens de perdre une petite malade dont » l'état ne m'inquiétait plus ; il survint la même paralysie, et elle mourut subitement asphyxiée. »

» Dans la nuit du huitième au neuvième jour, seule, auprès de cette enfant, qui m'aimait si tendrement il y avait quelques jours à peine, et, qui maintenant ne me reconnaissait plus, je m'efforçais de lui faire avaler un peu d'eau sucrée ; mais tous mes efforts furent vains, elle n'avalait plus. Au plus fort de mon désespoir je me résignai subitement. J'élevai mon âme vers Celui qui m'a éprouvée si cruellement déjà, et je lui dis : « Mon » DIEU, ce malheur serait au-dessus de mes forces, et » cependant, que votre sainte volonté soit faite ! »

A l'instant même je courus sans savoir ce que j'allais faire. Je retirai d'une armoire un flacon d'eau de Notre-Dame de Lourdes, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, lors de la longue et douloureuse maladie de mon pauvre mari (1). Je dois vous l'avouer en passant : alors j'employai cette eau, il est vrai ; je priai aussi ; mais je n'avais pas foi, je ne croyais pas qu'elle avait la puissance de guérir. Dans ce moment-ci, ce fut tout le contraire ; car je n'ai pas craint un instant les suites funestes que j'avais à redouter d'un refroidissement. Je me mis donc à déshabiller entièrement mon enfant et je la lavai des pieds à la tête. Sa peau était tellement brûlante, qu'il en sortait une vapeur épaisse. Je lui lavai surtout le dos, les oreilles, les yeux et la bouche, car je craignais tout autant une infirmité quelconque

(1) Mort depuis un an.

que la mort elle-même. J'essayai aussi de lui en faire boire. Quel ne fut pas mon étonnement en la voyant parfaitement avaler cette eau, tandis qu'un instant auparavant elle rejetait l'eau sucrée. Oh ! alors je tombai à genoux, j'élevai des mains suppliantes vers le Ciel. Je vous l'affirme, mon Révérend Père, jamais, non jamais mon cœur n'a adressé de si ferventes prières à la Mère des affligés.

» Plusieurs fois durant cette nuit d'angoisse je fis la même opération sur mon enfant. Vers le matin elle m'enlaça de ses deux petits bras, elle me reconnaissait...

» Lorsque le médecin la vit, il fut émerveillé du changement survenu depuis la veille, et il l'attribua à une potion qu'il avait prescrite, mais que je n'avais pas fait prendre, car je dois l'avouer maintenant que mon enfant est en pleine convalescence, je ne lui ai fait prendre aucune chose prescrite par le médecin ; au contraire, je faisais même ce qu'il défendait.

» Toutes les personnes qui avaient vu cette petite, ne pouvaient en croire leurs yeux, car elle était hors de tout danger ; la paralysie avait entièrement disparu.

» Quoique le cœur d'une mère renferme des trésors de reconnaissance, je me sens pourtant trop faible, trop indigne surtout, pour adresser seule des actions de grâces à cette Mère bien-aimée, qui a obtenu pour moi cette immense faveur. J'ose donc vous prier, mon Révérend Père, de joindre vos bonnes prières à mes faibles accents, et d'engager d'autres âmes charitables à joindre également des actions de grâces à ma profonde gratitude pour la protection miraculeuse qui m'a conservé ma fille.

» E. MULLER. »

XI

GUÉRISON SOUDAINE D'UN MOURANTE

AU BRÉSIL

Novembre 1871

La dévotion à Notre-Dame de Lourdes a fait dans le Brésil de rapides progrès, et, là aussi, la Vierge Immaculée a daigné récompenser la foi des fidèles par de précieuses faveurs, comme en témoigne la relation suivante :

« Rio-Janeiro (Brésil), 23 novembre 1871.

» Une dame portugaise, mon amie, tomba dangereusement malade chez moi, à la suite d'une grande douleur. Elle venait de perdre sa fille unique, jeune femme de vingt-cinq ans. J'appelai les premiers médecins de la capitale. Tous déclarèrent une affection *mortelle* de la moelle épinière et ne trouvèrent pas même un adoucissement aux atroces douleurs de ma pauvre amie. Des cris incessants, des spasmes à effrayer nous tenaient continuellement dans les émotions les plus cruelles. Nous savions que les secours de la médecine étaient vains et nous nous attendions à voir expirer la malade d'un moment à l'autre. Elle reçut l'Extrême-Onction avec foi et résignation. Tant de souffrances corporelles, jointes aux plus amers chagrins, lui rendaient la vie intolérable ; elle demandait de mourir.

» Un digne Missionnaire lazariste venait de réciter pour la seconde fois au pied du lit les prières des agonisants, lorsque, se tournant vers moi, il me demanda à voix basse si j'avais persévéré à donner de l'eau de Lourdes et à faire les prières convenues. Je lui avouai que, n'étant pas exaucée après la neuvaine, j'avais tout abandonné pour me livrer à la sainte volonté de DIEU. « Madame, me dit-il, il faut persévérer ; essayez encore » et ne vous découragez pas. »

» J'obéis. Bientôt la malade buvait, dans la potion calmante que je lui donnai, quelques gouttes d'eau de la Grotte; comme souvent elle se plaignait de la tête, je mouillai son front de l'eau miraculeuse, j'y trempai ma main et la passai tout humide sur l'épine dorsale.

» La personne qui m'aidait dans mes soins à la malade ne pouvait s'empêcher de sourire avec incrédulité : elle ne comprenait rien dans mon ardeur à administrer « de l'eau claire », disait-elle.

» Ce sourire devait se changer en ébahissement.

» Le lendemain, tout d'un coup, la malade poussa un grand cri et tomba dans un assoupissement si profond que nous la crûmes morte. Après une heure d'attente, elle ouvrit les yeux et, sans remuer, elle nous dit qu'elle se trouvait bien. Pendant toute la journée elle resta dans la plus complète immobilité et nous ne pûmes en obtenir que cette même parole : « Je me sens bien. »

» Mais le jour suivant elle était pleinement sauvée. La convalescence fut rapide.

» Aucun des médecins ne voulut en croire la nouvelle et ils vinrent tous pour se convaincre de la guérison.

» A la Faculté, on haussa les épaules en entendant parler d'un miracle opéré par la Sainte-Vierge. Mais des médecins, dans leur étonnement, prononçaient sérieusement le mot : « C'est un miracle. » Je dois dire qu'ils n'y attachèrent pas le même sens que moi et qu'ils ne faisaient pas honneur à l'eau de la Grotte de cette cure qui déconcertait leur science.

» Mais qu'importe ? Ce mot dans leur bouche n'est-il, pas au moins une constatation précieuse ?

» Mon amie était irrévocablement condamnée ; elle devait mourir bientôt, tout à l'heure. Je lui donne de l'eau de la Grotte : deux jours après, elle est rendue à la vie. Y a-t-il, à ce bonheur inespéré, une cause ?

» Oui, oui ! L'eau claire... et la toute bonne et toute-puissante Vierge Immaculée. C'est ma persuasion très douce.

» Ce fait vous paraîtra-t-il digne d'être relaté parmi les merveilles de la Grotte ? j'en serais heureuse.

» V. S. S. » •

Année 1872

Mademoiselle Marie Joly. — Marie Dupuy. — René Becquet. — Raymond Caral. — Mademoiselle Jeanne-Marie Arson. — Sœur Marie-Casimir. — Sœur Thérèse-Joseph. — Mademoiselle Marie-Louise Delpon. — Mademoiselle Mercédès Torrès. — Marguerite Bobe. — Une Religieuse atteinte de la lèpre. — Mademoiselle Marie Tisseau. — Marguerite Géhier. — Sophie Druon. — Philomène Patyn. — Joséphine Renaux. — Mademoiselle Clara Chauvin. — Madame Constance Léger. — Philomène Simonneau. — Madame la baronne de Lamberterie. — Madame veuve Ancelin. — Mademoiselle Aurélie Bruneau. — Sœur Marie de l'Annonciation. — Sœur Saint-Martin.

I

GUÉRISON SUBITE ET RADICALE

D'UN RAMOLLISSEMENT DE LA MOELLE ÉPINIÈRE

Tours, 3 janvier 1872.

Notre premier miracle de l'année 1872 a été opéré dans un monastère de Tours, sur une bonne et humble fille qui a fait vœu, si Notre-Dame de Lourdes jetait sur elle un regard de miséricorde, d'entrer dans l'admirable congrégation des *Madeleines*.

Voici la lettre qu'elle adressa, deux mois après sa guérison, au rédacteur des *Annales*.

« Tours, monastère de Notre-Dame-de-Charité,
3 mars 1872.

» Mon Révérend Père,

» Pour la plus grande gloire de Notre-Seigneur et l'honneur de sa sainte Mère, je viens humblement vous

faire connaître une grâce précieuse qui m'a été accordée, il y a deux mois, pendant une neuvaine que je faisais à Notre-Dame de Lourdes.

» Oui, je le proclame avec bonheur, c'est MARIE, la Vierge Immaculée, qui m'a guérie, et c'est pour lui exprimer ma profonde gratitude que je veux raconter ma guérison, comme pour déposer une humble fleur au pied de l'autel où cette Mère de Miséricorde, si justement proclamée le refuge et la guérison des infirmes, aime à faire éclater sa puissance.

» Ma maladie, qu'on nommait un ramollissement dans la moelle épinière, date de cinq ans ; mais ce n'est qu'en février 1871, étant âgée de vingt-trois ans, qu'il a fallu me résoudre à garder entièrement le lit. Ne pouvant me soutenir sur le dos, je sentais un bouillonnement dans l'épine dorsale qui me donnait mal au cœur et m'empêchait de prendre aucune nourriture. Des douleurs d'entrailles me causaient en outre un si fort tremblement nerveux, que je ne pouvais résister à la secousse ; il me semblait que tous mes membres se disloquaient.

» Le 27 mars, à dix heures du soir, je fus prise d'un vomissement de trois heures qui m'affaiblit tellement qu'on fut obligé de m'administrer l'Extrême-Onction. Je ne mourus cependant pas, à mon grand regret ; car je me sentais parfaitement disposée, et la crainte que j'ai toujours de ne pouvoir me sauver, m'a fait gémir bien des fois depuis, de n'avoir pas mérité que Notre-Seigneur m'accordât alors la grâce de mourir dans son amour.

» Depuis ce moment, M. le docteur É..., célèbre mé-

decin de notre ville, qui donne ses soins à l'établissement où je me trouve, a fait tout ce qui a été en son pouvoir pour me soulager ; il y réussit bien des fois ; mais c'était pour peu de temps, et mes souffrances reprenaient bien vite leur intensité.

» Mon dos était courbé comme un cercle, et à partir du mois de novembre, les cruelles douleurs que je ressentais me rendaient insupportable à moi-même et aux autres. Je sentais en mon âme une grande tristesse en voyant que tous les remèdes me devenaient inutiles.

» J'avoue que jusqu'alors, croyant que la maladie m'était plus utile que la santé, je n'osais demander ma guérison. Mais le 20 décembre, notre très honorée Mère Supérieure étant venue visiter l'infirmerie, me demanda, ainsi qu'à deux de mes compagnes, gravement malades aussi, si nous avions confiance en Notre-Dame de Lourdes ? Sa charité nous engagea à faire une neuvaine à cette intention, promettant de nous envoyer les *Annales* et de l'eau miraculeuse de la Grotte, ce qu'elle fit en effet.

» Nous commençâmes notre neuvaine le 31 décembre et depuis ce moment jusqu'au 3 janvier, mes souffrances augmentèrent tellement, que j'étais incapable de me servir moi-même en rien. Par moments même, je me sentais froide et glacée. Mais animée d'une grande confiance, je priais la Très Sainte-Vierge de tout mon cœur, me sentant portée à répéter incessamment : « Notre-Damé de Lourdes, Vierge de la Grotte, guérissez-moi ; je vous promets de me faire Madeleine, » (c'est-à-dire de me consacrer à la pénitence pour le reste de ma vie), si vous voulez bien me guérir. »

» Le 3 janvier, après avoir récité dans le jour les prières de ma neuvaine, après avoir bu quelques gouttes de l'eau miraculeuse, je fus en proie à des douleurs extrêmement vives. Me sentant incapable de prendre tant soit peu de repos, je priais encore à dix heures et demie du soir.

» Tout à coup je sentis une sueur abondante inonder tout mon corps ; mes douleurs cessèrent entièrement, et me levant de suite sans aucune peine, je pus non seulement me tenir droite, mais marcher facilement et m'assurer par là que j'étais guérie ; j'étais hors de moi dans ces heureux moments. Je me levais, je marchais, me recouchais et me relevais encore, ne pouvant croire à mon bonheur.

» Il m'en a beaucoup coûté pour contenir ma joie ; mais par égard pour notre bonne Mère infirmière, qui est toujours fatiguée, et pour quinze malades qui m'entouraient, je me contentai de faire ainsi le reste de la nuit, regardant avec amour la statue de la Sainte-Vierge, posée sur un autel, près de mon lit, et répétant avec un profond sentiment de gratitude : « Je suis guérie ! » Ma bonne Mère, combien je vous remercie ! »

» Ma guérison était en effet parfaite. Le lendemain, quand notre Mère Sainte-E..., ainsi que mes compagnes, me virent aller et venir, monter et descendre les escaliers comme si je n'avais jamais souffert, elles me regardaient avec admiration, ne pouvant en croire leurs yeux et m'empêchant même de faire tout ce que j'aurais voulu, tant elles craignaient que je ne fusse imprudente. Mais ma confiance en ma céleste Bienfaitrice était si grande, que c'était un réel bonheur pour moi de

prouver à celles qui me voyaient sa toute-puissante bonté.

» En effet, depuis cet heureux moment, je n'ai rien ressenti de ma cruelle maladie, et je viens aujourd'hui, mon Révérend Père, vous prier de vouloir m'aider à acquitter ma dette de gratitude envers Notre-Dame de Lourdes, en offrant pour moi le saint-sacrifice à son autel et en y faisant poser une petite plaque de marbre en *ex-voto*.

» Je regrette de ne pouvoir faire mieux ; mais j'ai la confiance que la Très Sainte-Vierge ne laissera pas de m'accorder encore la grâce que je sollicite de tout mon cœur de sa miséricordieuse bonté, celle de me faire Madeleine, de persévérer en cette vocation et d'y mourir en humble pénitente.

» Veuillez m'accorder une petite part dans les prières que vous faites à la sainte Grotte et recevoir l'assurance du profond respect avec lequel, je suis, mon Révérend Père,

» Votre très humble et indigne servante,

» MARIE JOLY. »

II

MERVEILLEUSE GUÉRISON DE MADEMOISELLE
MARIE DUPUY

DE MUSSIDAN (diocèse de Périgueux)

Le 15 janvier 1872

Au mois de mars de cette même année 1872, les *Annales de Lourdes* rapportaient la touchante relation qui suit :

« M. l'abbé de Vassal, curé-doyen de Mussidan, adresse à la *Semaine Religieuse de Périgueux* le récit détaillé d'une guérison extraordinaire opérée dans sa paroisse, par la vertu de l'eau de Lourdes. Ce vénérable ecclésiastique a joint à son travail l'attestation des médecins. Nous publions avec empressement ces deux pièces importantes et si pleines d'intérêt :

« Un événement merveilleux a eu lieu à Mussidan, le 15 janvier dernier. Mademoiselle Marie Dupuy, âgée de vingt-deux ans, fille de M. Dupuy, capitaine en retraite, a été guérie d'une manière surnaturelle. Cette jeune personne était atteinte depuis cinq mois d'une maladie très compliquée : une extinction de voix lui permettait à peine de se faire entendre des personnes qui se trouvaient à ses côtés ; des battements de cœur très douloureux oppressaient vivement sa poitrine et gênaient sa respiration ; ses jambes étaient enflées ; son appétit avait disparu insensiblement, et, depuis plusieurs se-

maines, elle ne prenait aucun aliment. Si parfois elle essayait d'avaler un peu de bouillon, elle éprouvait des vomissements ou d'horribles convulsions. Les remèdes indiqués par les médecins lui répugnaient tellement, qu'elle était obligée de les abandonner. Le sommeil était fort rare, et ses forces épuisées ne lui permettaient pas même de se lever quelques instants pour qu'on pût retourner sa couche de douleur. Une fièvre fréquente la dévorait. Enfin, son état était devenu si inquiétant, que la science avait perdu tout espoir de l'arracher à la mort.

» N'espérant plus trouver sur la terre de soulagement à ses souffrances, la malade porta ses regards vers le ciel. Dès lors, laissant entièrement les remèdes de la science humaine, elle manifesta le désir de faire une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes. On écrit à diverses Communautés et à plusieurs personnes de piété pour réclamer le concours de leurs prières ; la récitation du *Souvenez-vous* est prescrite et la neuvaine commence.

Le premier jour, mademoiselle Dupuy prend quelques gouttes de l'eau miraculeuse, qui lui fait ressentir des douleurs inouïes dans tous ses membres, et, les jours suivants, ses souffrances sont plus aiguës que jamais ; le sommeil disparaît complètement. La veille de la clôture, elle ne peut plus se mouvoir, sa voix devient plus faible encore ; appelé auprès d'elle, je suis obligé d'approcher l'oreille pour recueillir ses paroles. La dernière nuit est affreuse. Néanmoins, ces cruelles épreuves, loin de la décourager, augmentaient sa foi et confortaient ses espérances ; elle savait que c'est la voie ordinaire, quand

la Providence veut guérir une maladie, de la laisser se développer pour donner plus d'éclat à l'action divine.

» Le dernier jour arrivé, à huit heures du matin, je lui porte la sainte communion. La réception de la divine Eucharistie apaisa son agitation et calma ses souffrances. Dès que je suis sorti de la maison, la malade, ne pouvant presque plus articuler de son, fait signe qu'on lui donne une goutte de l'eau de Lourdes ; elle boit sans rien éprouver. Elle réclame encore, comme la première fois, de cette eau salutaire ; aussitôt qu'elle en a avalé : « Je parle, » s'écria-t-elle d'un ton de voix élevé et naturel. Les assistants, saisis et émerveillés, tombent à genoux pour remercier le Seigneur.

» Mademoiselle Marie Dupuy demande ses vêtements, s'habille seule, sort de sa chambre, prend de la nourriture et se rend immédiatement à la chapelle de l'hospice, où, en présence des Religieuses, elle entonne et chante elle-même le *Magnificat* pour témoigner sa gratitude à sa puissante Bienfaitrice.

» Inutile de dire qu'à partir de ce moment, la fièvre, le gonflement des jambes, les battements irréguliers de la région du cœur, l'extinction de voix, l'inappétence, l'état de faiblesse, tout s'est dissipé, et sa santé, redevenue aussi florissante que jamais depuis un mois, se maintient parfaitement.

» C^{te} DE VASSAL-MONTVIEL,

» *Chan.-hon, et doyen de Mussidan* (1).

» Mussidan (Dordogne), ce 17 février 1872. »

(1) Voir, aux pièces justificatives, l'attestation des médecins, p.

III

ADMIRABLE GUÉRISON DU PETIT RENÉ BECQUET

QUI SE MOURAIT D'UNE ANGINE COUENNEUSE,
AU COLLÈGE DES PÈRES JÉSUITES, A NAMUR

Le 26 février 1872

C'est un Père du collège, témoin oculaire, qui adressait au Supérieur des Missionnaires de Lourdes, la relation suivante, quelques semaines après l'événement.

Namur, dimanche de Pâques, 1872.

Je vous envoie la relation, simple comme la vérité, de ce qui est arrivé au petit René Becquet.

Le 26 février 1872, René Becquet, de Sedan, élève de quatrième latine, au collège Notre-Dame de la Paix, à Namur, se trouvait, par suite d'une angine couenneuse et de la gangrène qui s'était déclarée dans la gorge et le nez, sur le point de rendre le dernier soupir. A neuf heures du matin, il reçut le Saint-Viatique ; à midi, l'Extrême-Onction et l'absolution générale avec l'Indulgence de la bonne mort. Deux habiles médecins, qui le traitaient avec un dévouement sans égal, déclaraient qu'ils n'espéraient pas conserver l'enfant assez longtemps en vie pour que son père, qui ne devait arriver qu'à huit heures du soir, pût le voir encore vivant.

L'enfant souffrait beaucoup et l'on traitait le mal avec énergie... Les remèdes les plus violents, donnés à fortes doses, n'avaient plus d'action ; l'estomac était par-
- lysé...

En ce moment, l'inspiration (c'en était une) vient à un de nos Pères de recourir à l'eau de Notre-Dame de Lourdes. Un bon nombre de Pères font vœu de dire neuf messes, en l'honneur de MARIE Immaculée apparue à Lourdes, si DIEU veut rendre aux remèdes leur efficacité. Le R. P. Recteur promet même de proclamer hautement que la guérison est due à Notre-Dame de Lourdes, si, à la suite de l'emploi de l'eau miraculeuse, René peut digérer les potions médicinales que la paralysie de l'estomac a rendues jusqu'ici sans effet ; promesse est faite encore que, si le père de l'enfant y consent, le protégé de MARIE ira, dans l'année, la remercier à son sanctuaire de Lourdes.

Vers trois heures, l'eau de la Grotte de Lourdes est administrée. Un dégagement d'humeurs corrompues se fait chez le malade par les narines ; et aussitôt après, les remèdes qu'on lui applique retrouvent leur action. Vers cinq heures, un mieux évident fait concevoir quelques espérances. Quand le père arrive, il trouve son enfant dans un état bien moins dangereux que la lettre du R. P. Recteur, écrite la veille, et le télégramme expédié dans la matinée, ne le lui faisaient supposer ; il a peine à croire que son fils ait été aussi mal qu'on le lui rapporte.

Le lendemain, après une bonne nuit qui l'avait reposé, le petit mourant de la veille est hors de danger ; il prend de la nourriture.

Enfin, le dimanche suivant, les cinq cents élèves du collège Notre-Dame de la Paix, réunis autour de la Table sainte à l'invitation du R. P. Recteur, qui leur avait la veille adressé une chaleureuse allocution pour les animer à prouver leur reconnaissance à la Sainte Vierge, recevaient des mains de leur digne Supérieur la sainte communion, qui fut donnée en même temps à celui dont la guérison merveilleuse faisait l'objet de cette fête de famille.

Depuis lors, René Becquet, parfaitement guéri, après quelques jours de convalescence, a repris le train de vie ordinaire du collège et partagé les travaux scolaires et les récréations de ses condisciples.

GOLENVAUX, S. J.

IV

M. RAYMOND CARAL, DE CASTILLON (Ariège)

GUÉRISON RADICALE D'UNE TUMEUR CANCÉREUSE
QUI DATAIT DE DIX-SEPT ANS

22 mars 1872

M. Raymond Caral, écrit un des Pères Missionnaires de Lourdes, est un homme grand et fort, qui porte à merveille ses soixante-quatorze ans. L'intelligence et la droiture, la fermeté et la douceur se peignent dans sa physionomie sérieuse, bonne et ouverte. Après avoir fait ses huit campagnes comme militaire, il entra dans les douanes où il devint lieutenant. La croix d'Isabelle d'Espagne brille sur sa poitrine.

Le 15 juin 1872, venu à la Grotte en actions de grâces, il nous a raconté sa guérison avec une simplicité qui plaira à nos lecteurs en les édifiant.

« Il y a dix-sept ans, dit-il, en 1855, nommé officier des douanes, j'habitais Audenge, dans la Gironde. Un jour, j'avais l'honneur de dîner avec Son Eminence Monseigneur le Cardinal Donnet, Archevêque de Bordeaux. « — Qu'avez-vous au front, me dit le Prélat? — Un petit bouton. — Il faut le soigner. » Je le fis voir à M. le docteur Séméac, qui le cautérisa plusieurs fois avec la pâte Rousselot. Mais le bouton revenait toujours et grandissait.

» Je pris ma retraite en 1864, et je vins m'établir à Castillon (Ariège). M. le docteur Estrémé, médecin à Castillon, M. le docteur Delord, médecin à Saint-Girons, d'autres encore me donnèrent leurs soins affectueux, dont je garde un précieux souvenir. Mais le mal augmentait toujours ; le bouton était devenu une plaie large et profonde, saignante et hideuse. « C'est une dar-
tre cancéreuse et rongeuse, » me dit l'un d'eux.

» Ma famille, mes amis s'alarmèrent ; moi-même, j'avais beaucoup d'inquiétude. Enfin, M. le docteur Delord me déclara qu'il fallait recourir à des moyens plus énergiques ; qu'une opération chirurgicale était devenue nécessaire. Il me donna la lettre suivante pour M. le docteur Ressayet, chirurgien en chef de l'hôpital de Lagrave, à Toulouse :

« Je recommande aux soins et à l'habileté de mon
» savant confrère le porteur de ce petit billet. Il est
» atteint, depuis 16 ans, d'un cancroïde siégeant sur le
» front. Deux confrères ont essayé en vain la poudre
» Rousselot et la pâte de Canquoin ; moi-même, j'ai eu
» recours au caustique sulfo-carbonique de Ricord,
» sans aucun résultat ; en présence de ce *statu quo*, j'ai
» conseillé à M. Caral, ex-lieutenant des douanes,
» d'aller consulter le docteur Ressayet, chirurgien en
» chef de l'hôpital de Lagrave.

» E. DELORD, d.-m. »

» 12 mars 1872. »

» La pensée d'une opération chirurgicale me souriait peu. Ma femme, bonne chrétienne, me disait : « Au

» lieu d'aller te faire *charcuter* à Toulouse, tu ferais
» bien d'aller à Notre-Dame de Lourdes. » Cet avis me
plut ; j'avais la foi, et, grâce à DIEU, je l'ai toujours pra-
tiquée. Deux jours après, le 14 mars, je vins à Lourdes.

» Je me confessai, je communiai, et je descendis à la
Grotte. Après avoir prié, je m'approchai de la fontaine,
et ayant enlevé les linges qui couvraient la plaie
affreuse, je commençai à la laver avec une éponge. Il
me sembla que cette eau salutaire purifiait ma plaie ;
j'eus confiance. J'emportai six litres d'eau ; et revenu
chez moi, je fis chaque jour, de nouvelles lotions.
Chaque jour, la plaie diminuait, et au bout de huit
jours, il n'en restait plus rien que la cicatrice légère
que vous pouvez apercevoir tout à l'heure en regardant
de près.

» A Castillon, tout le monde a été dans l'admiration.
Les médecins en général avouent difficilement des mi-
racles ; mais moi, qui le crois et qui le sens, j'ai récité
depuis lors, chaque jour, le chapelet, en actions de
grâces, et je déclare et signe ici, à la gloire de Notre-
Dame de Lourdes, que c'est Elle qui m'a guéri.

» CARAL.

» Lourdes, 15 juin 1872. »

V

**MADemoiselle JEANNE-MARIE ARSON,
SUBITEMENT GUÉRIE D'UNE TERRIBLE NÉVROSE***Le 3 mai 1872*

M. le curé de Notre-Dame-des-Champs, à Paris, adressait, en mai 1872, aux Pères Missionnaires de Lourdes, la touchante relation que voici :

On me demande et je ne puis refuser de constater un événement qui s'est passé pour ainsi dire sous mes yeux, et dont le récit me semble propre à ranimer dans les âmes le sentiment de la foi, et la confiance filiale en la protection toute-puissante de l'auguste Mère de DIEU.

Il est bien entendu que je n'ai ni la prétention, ni le droit de qualifier la nature de ce fait, et que je me renferme dans le simple rôle d'historien.

Il s'agit d'une guérison vraiment extraordinaire, soit que l'on considère la nature du mal contre lequel se sont épuisés en vain tous les efforts de la science, soit qu'on examine les circonstances dans lesquelles ce mal opiniâtre a été tout à coup vaincu.

Voici d'abord la nature de la maladie, telle que je la trouve décrite par l'un des médecins de la jeune ma-

lade. Je transcris ici mot pour mot la note du docteur.

« Mademoiselle Jeanne-Marie Arson, demeurant chez son père, rue Maubeuge, 61, à Paris, a été pendant dix mois atteinte d'une névrose généralisée qui s'est manifestée d'abord par des troubles fonctionnels de la locomotion, de l'agitation, des mouvements désordonnés, puis par de vives douleurs à l'épigastre, au cœur, de l'oppression et, dès l'origine, par la répulsion pour la nourriture. La moindre alimentation provoquait la crise.

» Les crises se sont compliquées de l'exaltation des facultés intellectuelles : des chants et des cris étaient proférés pendant des heures entières. Il y eut ensuite des accès avec aphonie, oppression et mouvements désordonnés de la tête et du cou, etc.

» Les accès qui récidivaient plusieurs fois par jour étaient toujours accompagnés de refroidissement, de soif ensuite et de transpiration, aux mains principalement.

» Cette maladie a résisté à toute médication. »

Or, cette maladie qui, durant dix mois, *a résisté à toute médication*, a disparu tout à coup, d'une façon aussi inattendue qu'extraordinaire.

Ici encore, je laisse la parole à la jeune malade et me borne à transcrire le récit qu'elle m'a fait par écrit de sa guérison.

« Dans ma crise du jeudi soir, 2 mai 1872, qui fut très violente, la pensée me vint de promettre à Notre-Dame de Lourdes, si elle m'accordait ma guérison pendant la neuvaine que je comptais commencer le lende-

main, de me vouer au blanc et au bleu pour six mois, de ne porter aucun bijou pendant ce temps, et d'aller en pèlerinage à Lourdes.

» A partir de ce moment, je fus remplie d'une très grande confiance, assurant à tous que je serais délivrée de mes affreuses crises au plus tard dans neuf jours, mais je pensais souffrir encore beaucoup ; car je n'espérais ma guérison que pour le dernier jour. — Cela dit pour montrer que l'imagination n'a été pour rien dans cet heureux événement.

» Le vendredi, 3 mai, après le déjeuner de midi, je tombai dans la léthargie qui précédait toujours les crises, mais qui était ce jour-là beaucoup plus forte qu'à l'ordinaire ; car mes mains étaient raides et crispées au point de faire souffrir ceux qui m'entouraient.

» Ordinairement j'entendais ce qui se disait autour de moi sans pouvoir parler ; mais il m'était possible de remuer la tête afin de faire comprendre que je ne restais pas étrangère à ce qui était dit devant moi ; cette fois je ne pus même pas donner ces signes extérieurs de connaissance, tant la contraction était forte ; aussi pensais-je avec terreur à la violence de la crise qui allait suivre.

» Mes parents ayant dit alors qu'ils allaient réciter une dizaine de chapelet, je m'unis à eux mentalement ; mais arrivée au *Gloria Patri*, il me fut impossible de l'achever. A ce moment la pensée me vint que j'allais être obligée d'avoir un livre de messe tout bleu quand je serais guérie et vouée, ce dont j'étais plus sûre que jamais. En même temps, il me semblait voir ce livre ; mais bientôt il s'effaça, et au même instant la Sainte-

Vierge m'apparut vêtue de bleu et entourée de petits Anges habillés en bleu et en blanc. Je fus comme atterrée et en même temps ravie par cette vision. Le regard de la Vierge s'arrêta sur moi empreint d'une ineffable bonté et sembla me dire : « Tu es guérie. »

» Puis tous mes nerfs se détendirent brusquement, et me dressant sur mon lit, j'ouvris les yeux en criant : « Je suis guérie ! »

» Tout cela ne dura pas plus qu'un éclair ; mais le miracle était bien réel, car je me levai aussitôt et, après avoir embrassé tous ceux qui m'entouraient, je me mis à genoux. Puis on récita le *Magnificat*, auquel j'ajoutai le *Souvenez-vous*. Ensuite je m'habillai et me rendis à Notre-Dame des Victoires, afin de remercier la Sainte Vierge et de commencer ma neuvaine. »

Cet événement arrivait le 3 mai ; nous sommes aujourd'hui au 30 du même mois, et la guérison persévère. Mademoiselle Jeanne-Marie Arson n'a pas, depuis ce temps, éprouvé une seule crise nerveuse, et elle est aujourd'hui assez forte pour faire à Notre-Dame de Lourdes le pèlerinage qu'elle a voué.

J. C..... Curé de N.-D.-des-Champs.

Paris, le 30 mai 1872.

Le 3 juin 1872, après vingt-une heures passées en chemin de fer, mademoiselle Jeanne-Marie Arson est venue à la Grotte, accompagnée de son père, M. Arson, ingénieur, chef du service des usines de la Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz. Il est heureux d'ajouter son grave témoignage à celui de M. le curé de Notre-Dame-des-Champs. D'ailleurs, mademoiselle Arson témoigne surabondamment de sa complète guérison par sa présence et son bonheur au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes.

VI

GUÉRISON INSTANTANÉE DE SOEUR MARIE-
CASIMIR

A LA GROTTÉ DE LOURDES

Le 8 juillet 1872

Les *Annales de Lourdes* rapportaient, en décembre 1874, la belle relation suivante, qui se passe de tout commentaire.

« Estaing, le 26 avril 1874.

» Très Révérend Père,

» J'avais d'abord formé le projet de tenir secrète la guérison miraculeuse dont j'ai été l'objet, mais l'obéissance m'oblige aujourd'hui à vaincre toute la répugnance que j'éprouve à la publier. Pour la gloire de ma chère Bienfaitrice, je me résigne; je ne voudrais pas être ingrate.

» Moi, Sœur Marie-Casimir, Religieuse depuis neuf ans dans la Congrégation de Saint-Joseph d'Estaing (Aveyron), je fus envoyée à Nice (Alpes-Maritimes); je passai cinq ans sous ce climat favorable à mon tempérament délicat.

» A la fin de l'hiver 1872, dans les premiers jours de mars, je fus atteinte d'une toux sèche et opiniâtre, que

le médecin traita de bronchite; mais le 4 juin, il s'opéra un changement si subit dans mon état, que le docteur en fut effrayé; il conçut des craintes bien fondées sur une affection de la moelle épinière. A partir de ce moment, j'eus des spasmes fréquents, qui se prolongeaient jusqu'à cinq heures, sans que j'eusse la moindre connaissance de ce que je disais, ni des différents remèdes qui m'étaient appliqués, pendant ces crises effrayantes; car on m'a assuré que quatre Sœurs des plus fortes ne pouvaient me tenir sur le lit, où je me débattais en criant plus fort que je ne l'eusse jamais fait en santé.

» Enfin, après m'être ainsi débattue entre les bras de de mes Sœurs alarmées, et très souvent en présence du docteur et de M. l'aumônier de la maison, j'entrais en délire pendant des heures prolongées; privée de l'usage de mes sens, je priais, m'a-t-on dit, je chantais et j'invoquais surtout, très chaleureusement, le secours de la Bienheureuse Vierge MARIE de Lourdes, en qui j'avais une confiance illimitée. Un jour, j'aperçus ma Supérieure en larmes qui me soutenait dans ses bras. Elle me conseilla de faire le vœu d'un pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes, ce que je fis à l'instant, avec bonheur. Dès lors, je commençai une neuvaine dans ce but; les Religieuses de chaque classe la firent suivre à leurs élèves, et on la termina le 2 juillet, jour heureux et désiré où j'eus le bonheur de faire la Sainte Communion, à cinq heures du matin. La veille et le matin de la fête de la Visitation, j'eus une quarantaine de crises plus fortes qu'à l'ordinaire; on fut même obligé de faire attendre à la chapelle M. l'aumônier, qui avait

compris l'impossibilité de me faire communier. Le Seigneur, dans sa bonté, m'envoya enfin un moment de calme, je reçus l'objet de tous mes vœux, et toute crise disparut pour toujours !... Après mon action de grâces, qui fut paisible, je me hâtai de faire remarquer à ma Supérieure le changement favorable de mon état, et la confiance que j'avais de pouvoir aller bientôt remercier ma chère Bienfaitrice de Lourdes. Le docteur, agréablement surpris de ce mieux sensible, trois jours plus tard, fut frappé de stupeur, du froid glacial et de la couleur de cire qu'il remarqua à mes jambes jusqu'à mi-corps, où une paralysie complète venait de se déclarer, en même temps qu'un tremblement aux mains.

» Après une consultation de plusieurs médecins, qui me déclarèrent affectée pour le reste de mes jours, on me piqua, on me pinça fortement sans obtenir la moindre sensibilité. La désolation de ma Supérieure aurait été au comble, si une confiance filiale ne l'eût soutenue et reportée d'esprit et de cœur vers MARIE, notre tendre Mère. En effet, une pensée d'espérance lui vint en aide; elle dit au docteur qu'elle allait me sortir de ce lit de douleur et me porter avec l'aide d'une Sœur assez forte à la sainte piscine de Lourdes, ce qui fut qualifié de folie par ce dernier.

» Avec l'agrément de notre respectable aumônier, nous quittâmes Nice le 5 juillet, bien que mes jambes, inertes et repliées sur elles-mêmes, restassent impuissantes à tout mouvement. Arrivées à Toulouse, le 7 au soir, je tombai dans les bras d'un de mes frères, missionnaire dans l'Aveyron, et qui se trouvait là avec un de ses amis, le Révérend Père Charles, aussi mission-

naire à Vabres (Aveyron). Le 8 juillet, à une heure de l'après-midi, nous arrivions cinq devant la Grotte de Lourdes, où je fus assise sur un banc aux pieds de ma Mère du ciel, que je priai trois heures dans la même attitude, avec nos deux missionnaires prosternés sur le pavé derrière moi; ma Supérieure à genoux à ma droite, et la Sœur converse à ma gauche me faisaient un rempart de leurs corps; car il y avait, ce jour-là, une foule compacte qui ne nous permit l'entrée de la piscine miraculeuse, que pendant les vêpres, où se rendit la plus grande partie des pèlerins. Nous avions, tous cinq, bu plusieurs fois à longs traits de l'eau régénératrice, et par intervalles ma Supérieure eut la pensée de me faire des lotions aux jambes, en attendant qu'on pût aborder la piscine, et, pendant de fortes frictions et des pincements réitérés, je sentis, au pied droit, un fourmillement qui me réjouit beaucoup, ainsi que ceux et celles qui m'assistaient; encouragés par ce premier bienfait, nous fûmes invitées par notre Supérieure à dire nos vêpres du règlement, et pendant les litanies de notre bon Père Saint-Joseph, qui terminent cet exercice, le tremblement des mains cessa tout à coup, au moment où une crampe assez forte me fit légèrement gémir.

» Le Père Souques, mon frère, apprit avec bonheur ce commencement de grâce; il partit avec son ami pour se rendre aux vêpres, sur les instances que leur en fit un Révérend Père du lieu, qui était là occupé à bénir les objets qu'on lui présentait. Ma Supérieure, désireuse d'obéir aussi, s'excusa ingénument de ne pouvoir suivre les fidèles à la Crypte, puisque je n'étais,

pas guérie. Je vis qu'elle glissait dans la main du bon Père une légère offrande pour le sanctuaire, en me recommandant à ses saintes prières. C'est alors que voyant l'accès facile, je fus portée à la piscine et plongée dans l'eau, où je fus instantanément guérie, bien que des bains froids, qu'on avait essayés plusieurs fois à Nice, m'eussent fait tant de mal, que les médecins durent me faire cesser ce traitement.

» Sentant la force rendue à mes pauvres jambes, toute transportée de joie, je m'écriai : « Je suis guérie ! » Ma Supérieure m'invita à le prouver à l'assistance, en me rendant, sans soutien, aux pieds de ma chère Bienfaitrice, où je tombai à genoux, entonnant le *Magnificat*, qui fut suivi de l'*Ave Maris stella* et des litanies de MARIE, qu'une centaine de spectateurs restés là, chantaient aussi avec un entrain admirable, en m'accompagnant à la Crypte, par le grand chemin, que je pus gravir sans soutien et sans fatigue, pour aller recevoir la Bénédiction du Très Saint-Sacrement, ce qui mit le comble au bonheur dont mon âme était inondée.

» Après avoir dormi paisiblement toute la nuit, je pus entendre à genoux, une messe d'action de grâces où j'eus le bonheur de faire la Sainte-Communion ; je restai à plusieurs autres messes sans déjeuner, et sans être fatiguée. Depuis lors, ma santé est excellente.

» Mille et mille actions de grâces soient à jamais rendues à la bonté du Seigneur et de sa sainte Mère !

» SŒUR MARIE-CASIMIR. »

VII

GUÉRISON SUBITE ET RADICALE

D'UN ASTHME CHRONIQUE DE SEIZE ANS

A Bruges, le 16 juillet 1872.

Le Directeur du couvent anglais de Bruges a recueilli lui-même les détails authentiques de ce beau miracle, et a envoyé à Lourdes la relation ci-jointe, avec le certificat le plus explicite du docteur de la Communauté.

« Bruges, le 29 juillet 1873.

» Mon Révérend Père,

» J'ai tardé bien longtemps de remplir la promesse que je vous ai faite de vous donner des détails sur la guérison extraordinaire d'une Religieuse du Couvent anglais, à Bruges, obtenue par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes, le 16 juillet 1872. J'ai voulu laisser passer toute une année, pour confirmer par une nouvelle preuve que la guérison est bien véritable et non l'effet d'une surexcitation nerveuse et momentanée.

» Voici donc les faits : Depuis plus de quinze ans, la Sœur Thérèse-Joseph souffrait de violents accès d'asthme. Dans ces dernières années, les crises étaient devenues de plus en plus fréquentes, et elles étaient accompagnées de spasmes et de fortes palpitations de

cœur. Depuis la fête de Pâques, elle n'avait pu quitter le lit ; les différents remèdes qui lui furent prescrits ne lui apportaient plus aucun soulagement ; les médecins étaient d'avis que la maladie était arrivée à sa dernière période et qu'il n'y avait plus rien à espérer des secours humains.

» Alors la malade eut recours à Notre-Dame de Lourdes, et fit une première neuvaine ; elle prit tous les jours de l'eau de la Grotte miraculeuse, mais sans obtenir d'amélioration dans son état.

» Cependant, pleine de confiance dans la bonté de la Vierge Immaculée, toute la Communauté fit ensemble une seconde neuvaine pour obtenir la guérison de la pauvre malade, qui promit de faire le pèlerinage de Lourdes. Pendant la neuvaine, le mal ne fit que s'aggraver ; on crut que la mort était proche, et la malade reçut l'extrême-onction, son état ne lui permettant pas de recevoir le Saint-Viatique.

» Le dimanche, 14 juillet, dernier jour de la neuvaine, il n'y avait pas de mieux sensible, et la bonne Sœur, parfaitement résignée à la volonté de Dieu, ne s'attendait plus qu'à mourir. Toutefois, comme le mardi suivant était le jour anniversaire de la dernière Apparition de la Sainte-Vierge à Bernadette, elle continua de prier avec confiance, espérant que ce jour-là peut-être la Sainte-Vierge exaucerait ses prières.

» Elle demandait sa guérison, non pas tant pour elle que pour la plus grande gloire de Dieu et de la Sainte-Vierge, et aussi afin que cette faveur obtenue par l'invocation de MARIE, pût faire une salutaire impression sur sa famille encore protestante.

» En effet, le 16 juillet, pendant que se célébrait la messe de Communauté, elle se sent tout à coup mieux, et, pleine de confiance, elle se lève sans secours de personne, met ses habits et descend à la rencontre de ses Sœurs ; jugez de leur surprise et de leur joie !

» Depuis dix jours surtout, elle n'avait pu supporter la moindre nourriture, et voilà qu'elle prend son déjeuner avec les autres, et plus tard son dîner, sans en ressentir le moindre inconvénient. A l'heure de l'Office, elle va au chœur et chante l'Office sans difficulté, ce qu'elle n'avait pu faire depuis bien des années, ayant été le plus souvent incapable de dire l'Office, même à voix basse. Depuis ce jour, sa maladie a complètement disparu ; elle n'a plus eu la moindre crise.

» Honneur et reconnaissance à la Vierge Immaculée, Notre-Dame de Lourdes !

» Veuillez agréer, etc.

» L'ABBÉ A. IZACQ,

» Directeur du Couvent Anglais, à Bruges
(Belgique (1) »

(1) Voir le rapport du médecin aux pièces justificatives, p.

VIII

ADMIRABLE GUÉRISON DE MADEMOISELLE
MARIE-LOUISE DELPON

RACONTÉE PAR SON MÉDECIN

Clermont-l'Hérault, le 24 juillet 1872

Voici la relation, pleine de vie et de foi, que publiait au mois d'août 1872, M. Chrestien, le savant docteur de la faculté de Montpellier.

« DIEU peut-il déroger aux lois qu'il a établies et faire des miracles ? » Cette question, que Jean-Jacques Rousseau a posée dans sa lettre III, écrite de la Montagne, serait impie, dit-il, si elle n'était absurde ; ce serait faire trop d'honneur à celui qui la résoudrait négativement que de le punir ; il suffirait de l'enfermer. Mais aussi, ajoute-t-il, quel homme a jamais nié que DIEU pût faire des miracles ?

» Sans autre préambule, je vais donc raconter le fait suivant :

» Appelé à Clermont-l'Hérault, dans les premiers jours d'avril dernier, pour une demoiselle de quatorze à quinze ans, qui d'abord atteinte d'une simple fièvre catarrhale, avait bientôt vu celle-ci se compliquer d'un état périodique exigeant l'administration du sulfate de

quinine, par différentes voies, je constatai, avec le docteur Revel, médecin ordinaire de la malade, divers symptômes faisant craindre des congestions sanguines tantôt au cœur et tantôt au cerveau. Des applications de sangsues et l'onguent napolitain, à haute dose, sans parler de plusieurs vésicatoires en différentes régions et même sur le cuir chevelu, conjurèrent ces différents orages ; mais l'état général de la malade continua à nous donner de vives inquiétudes. Son alimentation était, en effet, très difficile, et ses bizarreries de caractère, désolantes ; car, après s'être complu d'abord à rester au couvent où elle était tombée malade, elle exigea impérieusement qu'on la transportât chez ses parents, ce qui ne put avoir lieu qu'à l'aide d'un canapé garni de rideaux et porté à bras par quatre hommes.

» Le 19 mai, une dépêche télégraphique me fut envoyée pour que je me rendisse de suite à Clermont avec un second consultant. Le docteur Vaille vint donc avec moi ; et, tout en reconnaissant la gravité du cas, il l'attribua en grande partie à l'aménorrhée qui était survenue.

» Nous convinmes donc, tous les trois, que des vésicatoires seraient appliqués aux cuisses et qu'on tâcherait de soutenir les forces de la malade à l'aide de bouillons, de gelées et autres moyens nutritifs qui étaient déjà mis en usage.

» Mais le cerveau s'alourdit de plus en plus, quoique l'intelligence restât saine : la tête, en effet, ne pouvait pas se soulever sans un secours étranger ; les paupières toujours baissées, n'étaient plus des voiles suffisants pour que la lumière ne fût pas incommode : et la ma-

lade se fit mettre une bandelette de linge fin sur les yeux.

» Plus tard, les doigts se rétractèrent dans la paume des mains et nous constatâmes que la cécité était due à une pareille contracture des muscles élévateurs du globe de l'œil qui, n'étant plus au centre de l'orbite, ne recevait plus les rayons lumineux.

» Enfin survint la paralysie des extrémités inférieures, et les jours de la malade étaient de plus en plus compromis.

» Elle demanda à aller à Notre-Dame de Lourdes. Vainement lui objectâmes-nous les difficultés du voyage; le 4 juillet, je fus appelé pour les lui faire comprendre et j'eus le bonheur de la faire consentir à se laisser transporter à une chapelle dite Notre-Dame du Peyrou, à deux kilomètres de Clermont, lui faisant observer que la Sainte-Vierge l'y exaucerait tout aussi bien.

» Or, le soir même, la mère de la malade m'écrivit que, transportée à Notre-Dame du Peyrou, sa fille avait demandé qu'on lui mouillât les yeux avec de l'eau de Lourdes, dont on s'était muni, et que soudain elle avait recouvré la vue. Introduite dans la chapelle, la malade se fit lotionner les jambes avec la même eau, et soudain ses jambes purent se mouvoir. Elle entendit la messe que dit pour elle un prêtre venu tout exprès de Clermont, et, à sa grande surprise, il la vit venir à la Sainte-Table recevoir la communion.

» Inutile de dire qu'au lieu de retourner à Clermont étendue sur les coussins de l'omnibus qui l'y avait conduite, elle put s'y asseoir comme les autres personnes qui l'avaient accompagnée.

» Arrivée chez elle, elle alla à la rencontre de son père qui m'ayant conduit au chemin de fer, le matin, n'avait pas pu être témoin du pèlerinage à Notre-Dame du Peyrou.

» Malheureusement, à part la vue qui fut définitivement recouvrée, les autres améliorations ne furent que provisoires. Il s'y joignit même un nouveau symptôme d'affection cérébrale, car la bouche se dévia d'une manière progressive et notable, les idées s'affaiblirent de plus en plus et furent remplacées par une idée fixe ainsi formulée :

» Je veux aller à Lourdes.

» Malgré toutes les difficultés que présentait ce voyage pour une grande fille de quatorze à quinze ans qu'il fallait porter à bras, il fut entrepris le 23 juillet.

» A peine arrivée à Lourdes, la malade voulut être portée à la Grotte ; et là, en présence de soixante ou soixante-dix personnes qui s'apitoyaient sur son état, elle se fit lotionner les mains, qui se rouvrirent aussitôt. De pareilles lotions firent cesser immédiatement la contorsion de la bouche, et son immersion dans la piscine donna une telle souplesse à ses extrémités inférieures, qu'après une courte prière, elle put monter les vingt-deux marches qui conduisent à la chapelle, où elle entendit la sainte Messe. Elle déjeuna ensuite comme si son estomac avait toujours bien fonctionné, et, le soir, elle se trempa de nouveau tout entière dans la piscine et gravit encore les vingt-deux marches. Le lendemain, après une bonne nuit, elle put aller à l'église faire sa communion, et elle se trempa, pour la troisième fois, dans la piscine par pure reconnaissance.

» Heureuse et contente, elle voulut revenir à Clermont dans un wagon de seconde classe, pour prouver qu'elle n'avait plus besoin de ménagement; arrivée le 25, par le train de 4 heures du soir, elle fut l'objet de l'admiration de tous ceux qui l'avaient vu partir si souffrante et si malade.

» Pourquoi n'attesterais-je donc pas cette guérison miraculeuse et ne braverais-je pas les facéties de certains esprits forts ou esprits faibles ?

» Fais ce que dois,

» Advienne que pourra.

» CHRESTIEN,

» *Professeur agrégé de la faculté de médecine.*

» Montpellier, 3 août 1872. »

IX

GUÉRISON SUBITE ET COMPLÈTE D'UNE JEUNE
FILLE

A SANTA-FÉ-DE-BOGOTA, DANS L'AMÉRIQUE DU SUD

Le 26 juillet 1872

La Supérieure générale des Sœurs de la Présentation envoyait, à la fin de l'année 1873, aux Missionnaires de Lourdes la lettre qui suit, constatant un beau miracle que la Vierge Immaculée avait opéré dans l'Amérique du Sud.

« Mon Révérend Père,

» Nos Sœurs établies à Santa-Fé-de-Bogota viennent de me communiquer la relation d'une guérison miraculeuse opérée dans cette ville par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes ; je vous adresse ce document qui pourra, si vous le jugez à propos, être publié à la gloire de MARIE Immaculée.

» Mercedès Torrès naquit en 1847, et eut une santé délicate jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans, époque à laquelle des douleurs violentes et presque générales l'obligèrent à garder constamment le lit. Sa mère désolée s'adressa à plusieurs médecins, qui déclarèrent Mercedès atteinte de quatre tumeurs, trois à la jambe et une au

cœur. Tous les remèdes furent inefficaces, et la jeune personne, de plus en plus souffrante, attendait, depuis *vingt-six mois* déjà, une guérison que personne autour d'elle n'osait plus espérer, lorsque sa pieuse mère entendit parler des miracles nombreux opérés à Lourdes par l'intercession de la Sainte-Vierge.

» C'était dans les premiers jours de juillet 1872 ; elle résolut de s'adresser à cette puissante Consolatrice des affligés. Le 17 juillet, elle commença une neuvaine, à laquelle s'associèrent tous les membres de la famille. Mercedès surtout priait avec cette foi qui obtient des miracles ; le 20 et le 21, elle but un peu d'eau de la Grotte de Lourdes, mais les jours suivants, il lui fut impossible de continuer, à cause d'une inflammation violente survenue à la gorge. Enfin, le 26 juillet, dernier jour de la neuvaine, elle put faire à sept heures la sainte Communion et ressentit à ce moment de violentes douleurs à la jambe ; elle demanda le reste de l'eau miraculeuse et but avec confiance. O surprise ! ô bonheur ! au même instant Mercedès sent qu'elle est guérie !...

» Le prêtre venait de la quitter ; elle était restée seule avec sa nièce âgée de treize ans ; quelle n'est pas la stupéfaction de cette enfant en voyant la malade quitter son lit avec promptitude et se jeter à genoux pour remercier Notre-Dame de Lourdes !

» La mère était dans une pièce voisine ; elle accourt et confond ses actions de grâces avec celles de sa fille. Dans l'élan de sa reconnaissance, elle consacre Mercedès à la Reine du Ciel, ne pensant pas qu'il fût possible que celle qui venait d'obtenir une si grande grâce appartînt encore au monde.

» La pieuse jeune fille, trop heureuse de ratifier le vœu de sa mère, reçut, le 29 septembre, des mains de Monseigneur l'Archevêque de Bogota, les blanches livrées de Notre-Dame de Lourdes, avec permission de les porter toutes les fois qu'elle assisterait au Saint-Sacrifice. En même temps, Mercedès échangeait son nom pour celui de Sœur Michel-Archange, en l'honneur de la fête du jour.

» Depuis, elle a sollicité et obtenu la permission d'entrer, en qualité de sous-maîtresse de l'ouvroir, dans notre orphelinat, désirant passer le reste de ses jours dans l'exercice des bonnes œuvres. Sa petite nièce, Luisa Samudio, témoin du miracle et orpheline de père et de mère, a rejoint sa tante à l'orphelinat.

» J'ai écrit les lignes qui précèdent sous la dictée même d'Archangela, qui ne peut entendre parler de la faveur que MARIE lui a accordée sans verser des larmes d'attendrissement. C'est une jeune fille simple et modeste ; on est édifié en la voyant pieusement agenouillée dans la chapelle ; ses longs vêtements blancs et sa ceinture bleue rappellent la miraculeuse Apparition, et une douce émotion vous saisit en contemplant cette âme privilégiée de la Reine des Vierges.

» C'est en formant le vœu que Notre-Dame de Lourdes soit glorifiée par cet hommage de reconnaissance, que je vous prie, mon Révérend Père, d'agréer l'assurance des sentiments respectueux avec lesquels je suis

» Votre très humble servante,

» Sœur du CALVAIRE,

» Supérieure-Générale des Sœurs de la
» Présentation de la Sainte-Vierge. »

X

GUÉRISON SUBITE D'UNE ANÉMIE CHRONIQUE

DÉCLARÉE INCURABLE

Lourdes, le 6 août 1872

Le touchant miracle que nous rapportons ici a été opéré dans la piscine même de Lourdes, et il a été raconté, dans les *Annales*, par le vénérable curé de Gueyrac (diocèse de Bordeaux), qui avait été le témoin des longues douleurs de la pauvre incurable.

Marguerite Bobe, dont la santé a toujours été très faible, fut atteinte, il y a six ans, d'une crise violente, pendant laquelle elle éprouva des étouffements très douloureux et une paralysie d'une partie du corps; je lui administrai les derniers Sacrements. Elle garda le lit plusieurs semaines. Ces crises revinrent à peu près périodiquement presque tous les deux ou trois mois, pendant quatre ans environ, et produisirent les mêmes résultats. Elles étaient devenues, ce semble, moins violentes depuis deux ans; mais la malade, toujours très faible, ne pouvait sortir de sa chambre, ni vaquer à aucun travail, malgré que sa piété modeste mais forte lui donnât une certaine énergie de volonté.

A ces souffrances physiques venaient se joindre de grandes peines morales; et quoique non orpheline, la

pauvre Marguerite Bobe sentait chaque jour sa piété filiale soumise à de rudes épreuves. Enfin, se voyant interdire même les consolations religieuses, elle pria son médecin, le docteur Piffon, de venir la chercher dans sa voiture et de la transporter à l'hospice de Lesparre. Là, elle n'éprouva guère de mieux sensible pendant trois mois. Elle était même plus souffrante que d'habitude depuis huit jours, lorsqu'elle entendit parler du pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes, qui s'organisait en Médoc.

Elle conçut aussitôt le désir d'y prendre part, et rien ne put désormais le lui faire abandonner. Portée à la Grotte de Lourdes, après un voyage de seize heures et une nuit d'insomnie et de souffrances, elle se plongeait dans la piscine avec l'aide de la Supérieure de l'hospice de Lesparre, qui avait bien voulu l'accompagner. Une crise affreuse faillit l'étouffer, sans cependant lui ôter la confiance en MARIE.

Cette confiance ne fut pas trompée. Marguerite, entrée dans la piscine comme accablée par la souffrance et l'affaiblissement, en sort bientôt pleine de force et de santé. Elle ne prend pas le temps d'achever sa toilette, va nu-pieds porter sa béquille à la Grotte, revient se chauffer près du Gave où la foule émue des pèlerins l'accompagne et la questionne. Elle répond à tous, suit tout le reste de la journée, sans aucun soutien ni la moindre fatigue, les exercices du pèlerinage, va plusieurs fois de la Grotte à l'église et de l'église à la Grotte, revient à Bordeaux, passe une deuxième nuit sans sommeil, fait en arrivant plus d'un kilomètre à pied sur le pavé de la ville, retourne à Lesparre, vient le lendemain

me faire visite, monte d'un pas léger les escaliers du presbytère, montre enfin à tous que sa guérison est aussi complète qu'elle a été instantanée.

Depuis deux mois, elle vague à ses occupations et n'a jamais éprouvé la moindre atteinte du mal qui, pendant six années, avait paralysé toutes ses forces.

En présence de ces faits, que je déclare exacts devant DIEU et devant les hommes, connaissant la piété calme et solide de Marguerite Bôbe, je ne puis que proclamer la puissante bonté de DIEU et de sa sainte Mère, révéler ses œuvres comme la Sainte-Ecriture le commande, adhérer enfin de tout cœur au rapport si chrétien et si bien motivé de M. le docteur Piffon, par lequel je suis heureux de terminer ces quelques lignes (1). Le docteur Piffon a eu le courage de dire la vérité, à l'exemple des docteurs Dozous, de Lourdes ; Amadou, de Pontacq ; Poueymiro, de Mirepoix ; Filhol et Roques, de Toulonse ; Vergès et Chrestien, de Montpellier ; Bermont, de Bordeaux, et d'autres encore, dont la foi vive et le courage égalent la science. Puisse cet exemple trouver des imitateurs dans le corps médical, et puisse ce simple récit, que je dépose aux pieds de MARIE Immaculée dans son sanctuaire béni de Lourdes, éclairer et toucher ceux qui le liront.

Lourdes, le 7 octobre 1872.

GILLARD, curé de Queyrac (Gironde).

(1) Voir aux pièces justificatives, n° 4.

XI

GUÉRISON SOUDAINE D'UNE RELIGIEUSE D'AUCH

ATTEINTE D'UNE LÈPRE INCURABLE

Le 18 août 1872

Les *Annales de Lourdes* rapportaient au mois de septembre 1872, la merveilleuse relation que voici :

« Mon Révérend Père,

» Au nom de la reconnaissance que nous devons à notre Mère Immaculée et pour la plus grande gloire de DIEU, je viens vous prier de vouloir bien publier dans le prochain numéro de vos *Annales* la faveur signalée dont nous venons d'être l'objet.

» Dans la ville d'Auch (Gers), une de nos Religieuses fut atteinte, dans tout son corps, d'une maladie cutanée qui la faisait souffrir horriblement. Au début, elle crut seulement à quelques éruptions passagères, et jugea inutile d'en parler. La pauvre Sœur s'était trompée du tout au tout, car son mal, au lieu de diminuer, augmenta toujours, et les souffrances allèrent croissant dans les mêmes proportions que la maladie ; la patiente gardait toujours le silence, heureuse de souffrir à l'exemple de Jésus, son Époux céleste, qui n'ouvrit ja-

mais la bouche, pas même au plus fort de ses plus cruelles douleurs.

» Mais ses traits, sensiblement altérés, trahirent bientôt son héroïque secret, et tout son corps parut alors couvert d'affreuses petites plaies ouvertes dont le pus traversait tous ses vêtements.

» La digne Supérieure fait aussitôt appeler le médecin, et celui-ci déclare que la maladie est à la fois contagieuse et des plus rebelles à tous les efforts de la science. Il prescrit cependant un traitement, mais avec un air si convaincu de l'inefficacité du remède, que la Supérieure ne s'y trompe pas du tout; elle voit clairement qu'il ne faut rien moins qu'un miracle pour rendre la malade à la santé et préserver sa chère et fervente Communauté de la plus funeste contagion. C'était la lèpre !

» Toutefois, pour n'avoir rien à se reprocher et « pour ne point tenter DIEU » comme elle disait, elle veut exécuter rigoureusement les prescriptions du médecin; aux remèdes ordonnés, elle joint l'emploi de l'eau de la Grotte de Lourdes, et une neuvaine est commencée en même temps par toute la Communauté, en faveur de la pauvre patiente. Les frictions ne firent qu'ajouter de nouvelles souffrances aux premières, devenues déjà trop cruelles; on continua cependant durant tout le temps fixé par le médecin, mais jamais il ne se produisit la plus légère amélioration dans l'état de la malade.

» Les moyens humains étaient donc bien impuissants, et la conscience de la Supérieure était sauvée de ce côté-là; aussi on ne songea plus désormais qu'aux moyens surnaturels.

» Une seconde neuvaine est commencée, et les frictions

sont faites avec l'eau seule de la Grotte. A la fin de la neuvaine, le 15 août, jour de l'Assomption, la pauvre pestiférée demande qu'on lui permette d'aller entendre la sainte Messe. On ne croit pas devoir le lui accorder, son état se trouvant absolument le même.

» On commence une troisième neuvaine en continuant toujours les frictions avec l'eau pure de la Grotte. Au troisième jour de cette dernière neuvaine, le dimanche 18 août, notre chère lépreuse réitère sa demande et insiste si fortement, qu'il n'est plus possible de lui refuser. Elle se lève donc, et, avec l'aide de deux de ses compagnes, elle se rend au chœur.

» Après la sainte Messe, qu'elle a tout entière entendue à genoux, on la prend pour la ramener à l'infirmierie ; chemin faisant, la malade veut rentrer au chœur ; elle revient *seule* sur ses pas, arrive au chœur et prie la Supérieure de vouloir bien sortir, parce qu'elle a à lui parler.

» La Supérieure, tout étonnée, se lève et suit la malade. Celle-ci, après quelques pas faits en dehors du chœur, se retourne et dit à la Supérieure d'un air tout transporté : « Ma Mère, je suis guérie ! » La Supérieure craint une exaltation occasionnée par la souffrance, et engage la Religieuse à se calmer. « Ma Mère, je suis guérie ! » reprend la malade avec vivacité.

» On entre dans une petite chambre à côté, et la chère Sœur découvre ses membres sous les yeux émerveillés de la Supérieure : plus de pus, plus de pustules, plus de plaies, mais seulement de petites rougeurs attestant le mal qui venait de disparaître.

» On continue les frictions avec l'eau de la Grotte, et

les rougeurs s'effacent à vue d'œil; deux jours après, il n'en restait plus que quelques-unes, éparses çà et là; et depuis lors, notre heureuse ressuscitée a repris son office et suit tous les exercices de la Communauté sans en être incommodée le moins du monde.

» Grâces soient donc rendues, mon Révérend Père, à notre Mère Immaculée ! et puisse cette faveur signalée la faire exalter, bénir et aimer davantage !...

» Je vous prie d'agréer, etc.

» S^r J. MARIE DU T. S.-SACREMENT. »

XII

GUÉRISON INSTANTANÉE D'UNE GASTRALGIE
INCURABLE

QU'IL DURAIT DEPUIS TROIS ANS

Lourdes, le 27 août 1872

M. le curé d'Echaubrognes, du diocèse de Poitiers, remettait lui-même aux Pères Missionnaires de Lourdes, le récit suivant d'un miracle dont il avait été l'heureux témoin :

Très Révérend Père,

Gloire à DIEU, et reconnaissance à MARIE.

Le pèlerinage de Bressuire et Niort (diocèse de Poitiers) ne fut pas plus tôt annoncé dans la religieuse contrée, connue sous le nom de Vendée militaire, qu'un élan irrésistible s'empara de nos pieuses populations et les conduisit au sanctuaire vénéré de la Vierge Immaculée, Notre-Dame de Lourdes.

La paroisse de Saint-Pierre des Echaubrognes, raviva sa foi antique et députa plus de vingt de ses enfants pour aller, en leur nom et en celui de la paroisse entière, rendre leurs hommages à la Reine du Ciel et prier pour eux, leurs familles, la France et l'Église. Les vœux

de tous nous accompagnaient et devaient sinon être totalement exaucés, du moins l'être dans des conditions telles que la bienveillance de notre Mère se manifestait de la manière la plus évidente à notre égard, dans la personne de Marie Tisseau, âgée de vingt-quatre ans. Cette jeune personne, l'ainée de dix enfants, appartient à une famille chrétienne, faisant généreusement à Dieu le sacrifice de ses enfants; cinq sont déjà consacrés à Notre-Seigneur pour la vie religieuse, ou y aspirent par leurs études dans les Séminaires.

Quant à l'ainée, elle eût déjà, elle aussi, renoncé au monde, si la maladie ne l'eût retenue forcément à la maison paternelle. A l'exemple du jeune frère de saint Bernard, elle voyait partir un frère, une sœur successivement et reconnaissait que le partage n'était pas égal; elle se contentait dès lors de soupirer; mais elle ne murmurait pas. Elle disait : «Que la volonté de DIEU soit faite et non la mienne;» et elle espérait toujours contre toutes les apparences humaines.

Atteinte d'une maladie d'estomac depuis trois ans, elle ne pouvait retenir aucun aliment, pas même les breuvages les plus légers. Tout ce qu'elle prenait était rendu, à quelque minute seulement d'intervalle. Aussi, malgré les soins les plus assidus de ses parents et des médecins, comme une jeune plante atteinte par un ver dans sa racine, la voyait-on languir et descendre insensiblement vers la tombe. Dans cet état, elle mettait sa confiance en Dieu, ne diminuait rien néanmoins de ses pratiques religieuses, et la sainte Eucharistie était la seule chose qu'elle pouvait conserver.

La semaine qui précéda notre départ, elle était au lit

et mourante ; on essaya de la détourner de son pieux dessein en lui disant que certainement elle mourrait par les chemins. « Que m'importe, disait-elle, de mourir ici ou dans les wagons ? j'ai promis d'aller à Lourdes et j'irai, vivante ou morte ; mais j'ai confiance que M^ARIE Immaculée me guérira et que je reviendrai en santé. » Devant une telle volonté, il fallait s'arrêter et se résigner ; le Pasteur ne pouvait pas s'empêcher d'assumer sur lui les préoccupations d'un fatigant voyage, de près de 400 lieues, aller et retour, et de se précautionner contre toutes les éventualités.

La veille du départ, un peu de mieux se fit sentir, et sa mère la conduisit à la gare de Châtillon-sur-Sèvre, où nous allâmes la rejoindre. Jusqu'à Lourdes son état fut à peu près le même, et aucune nourriture ne put rester dans son estomac ; elle voulut faire, dès son arrivée, la sainte communion, malgré les fatigues et l'heure avancée. La Sainte-Vierge devait avoir pour agréable une volonté si ferme, et le Seigneur l'exauçait. Ayant pris un peu de nourriture après avoir reçu son DIEU, les accidents furent les mêmes que les jours précédents. Elle avait hâte d'aller à la Grotte et de s'y désaltérer à la source miraculeuse. O prodige ! elle boit à longs traits de cette eau bienfaisante ; elle la conserve et elle va prendre d'autre nourriture, elle est guérie !... Elle, mourante les jours précédents, peut se rendre à la Grotte à pied plusieurs fois le jour, et dès l'instant même suivre ses compagnes partout où elles vont. Elle revient chez elle et semble beaucoup moins lasse que ceux qui, en bonne santé, l'avaient accompagnée. Guérie au 27 du mois d'août 1872, c'est au 27 du mois de mai 1873

qu'elle vient remercier elle-même MARIE, sa Mère et la nôtre, qui lui a rendu la santé. Gloire à DIEU et reconnaissance à MARIE.

J'ai l'honneur d'être, Très Révérend Père,
votre serviteur très humble,

S. RIVIÈRE.

Curé des Echaubrognes (1).

(1) Voir, aux pièces justificatives, n° 5.

XIII

GUÉRISON SUBITE D'UNE PAUVRE SERVANTE

INFIRME DEPUIS VINGT-SEPT ANS

Lourdes, le 27 août 1872

La relation de ce prodige est due au bon docteur Galisson, qui avait été pendant de longues années et le maître et le médecin de la pauvre infirme.

Rochefort-sur-Loire (Maine-et-Loire), le 4 février 1873.

Mon Révérend Père,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus un rapport sur une maladie chronique soignée par moi depuis vingt-sept ans et sur sa guérison instantanée, dans la Grotte de Lourdes, dite de l'Apparition, le 27 août 1872.

Bien des fois déjà l'heureuse fille, qui a su apprécier les effets de l'intervention surnaturelle, m'a prié, dans sa reconnaissance, de vous envoyer l'historique de ses longues souffrances et de leur disparition si merveilleusement subite.

J'ai voulu attendre jusqu'à aujourd'hui pour me prononcer sur les résultats de ce fait vraiment miraculeux.

Veuillez, mon Révérend Père, m'accuser réception de mon rapport et agréer l'expression des sentiments bien respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur.

P. GALISSON.

La fille Géhier (Marguerite), âgée de cinquante-neuf ans, native et habitante de Rochefort-sur-Loire, arrondissement d'Angers, département de Maine-et-Loire, d'une constitution plus que lymphatique, je dirai mieux, scrofuleuse, fut atteinte dans sa jeunesse de diverses affections strumeuses, conséquence de son mauvais tempérament.

Etant domestique, au dit Rochefort, chez ma sœur, seule et célibataire, elle fit, dans l'année 1846, une chute qui amena à la suite des douleurs vives dans la région coxo-fémorale droite, qui la forcèrent de garder un repos complet pendant quatorze mois.

Tous les signes d'une coxalgie du côté droit parurent alors ; et des douleurs aiguës de l'articulation fémoro-tibiale, symptôme pathognomonique de la coxalgie, existèrent pendant longtemps. Un repos prolongé, des applications de nombreux et larges cautères avec la pâte de Vienne sur le membre malade, produisirent avec un traitement interne approprié à la maladie et au tempérament du sujet, un mieux qui lui permit de faire péniblement, pendant quinze ans, un service de domestique chez moi, exerçant la médecine dans la susdite commune de Rochefort-sur-Loire.

Pendant ces quinze années, quoique cette infirme fût déchargée de ce qu'il y avait de plus fatigant dans le travail de ma maison par un domestique attaché à mon service, les douleurs reparurent assez souvent dans le membre inférieur droit, malade déjà depuis si longtemps.

Au mois de novembre 1868, le mal prit une plus grande intensité : gonflement considérable à la partie

supérieure et externe de la cuisse droite, un peu d'allongement de ce membre inférieur, douleurs plus vives que jamais dans le genou, hydarthrose assez considérable; repos absolu, au lit, obligatoire pendant huit à neuf mois, traitement de nouveau par des révulsifs actifs et l'emploi des préparations iodurées *intus* et *extra*.

Depuis quatre ans alternatifs de mieux et de pire, sortie de chez moi depuis ce temps-là et retirée chez sa sœur, après un long séjour au lit d'abord, elle est restée dans l'impossibilité de marcher sans le secours de deux bâtons, et, malgré ce secours, marche bien lente et bien pénible.

A la suite d'engorgements du genou souvent revenus avec d'atroces douleurs dans cette partie, ankylose presque complète de l'articulation, impossibilité de se mettre à genoux de ce côté depuis quatre ans. Douleurs continuelles dans la région iliaque droite, qui produisent une insomnie à peu près complète pendant des laps de temps plus ou moins longs et rendent le sommeil bien pénible habituellement.

Au mois d'avril 1872, des douleurs très fortes reparaissent dans la hanche et une hydarthrose plus accentuée que jamais se manifeste avec des souffrances intolérables; des vésicatoires et des badigeonnages d'iodure de potassium et d'opium calment les douleurs et diminuent l'épanchement. Mais le genou reste beaucoup plus volumineux; l'ankylose est plus complète.

Ce triste état restant stationnaire, le 25 août 1872, la dite fille Géhier part pour Lourdes en compagnie de quelques parents et amis. Beaucoup de personnes lui

conseillaient de ne pas entreprendre un voyage aussi pénible, qui pouvait être dangereux et aggraver sa triste position.

Cette pauvre fille, quoique ayant déjà fait plusieurs neuvaines à Rochefort, pour obtenir sa guérison ou du moins une amélioration de son mal par l'intervention de Notre-Dame de Lourdes, en qui elle a mis toute sa confiance, se décide à faire le lointain pèlerinage.

Arrivée à la Grotte, dite de l'Apparition, le 27 août, elle se met de suite en prière et y reste pendant dix minutes sur les deux genoux sans la moindre difficulté, sans la moindre gêne, se relève, sent qu'elle peut marcher en s'appuyant sur ses deux jambes, sans le secours de ses béquilles. Elle portait depuis trois ans une genouillère en caoutchouc, pour comprimer l'articulation chroniquement affectée. Dans le trajet de la chapelle à la ville de Lourdes, cette genouillère, qui serrait habituellement le genou, ne tient plus et glisse au bas de la jambe. Elle la laisse à Lourdes ne pouvant plus s'en servir.

Elle repart de Lourdes, le surlendemain, 29 août, avec ses compagnons de voyage.

Le train arrivé à Pau, deux heures et demie d'arrêt dans la gare de cette ville, malgré la défense de ses parents, elle se sent si à l'aise pour marcher qu'elle fait avec eux, sans bâtons et sans le secours d'aucun bras, l'ascension fatigante du château d'Henri IV.

Pour rentrer chez elle, après être descendue du convoi à la gare de la Poissonnière, elle fait trois kilomètres à pied sans fatigue.

Depuis ce retour à Rochefort, qui a eu lieu le 30 août,

elle n'éprouve, affirme-t-elle, aucune douleur ni dans la hanche, ni dans le genou, ni dans la région iliaque droite qui, depuis fort longtemps offrait à l'examen une distension considérable et faisait craindre, à la palpation, des engorgements de ganglions de mauvaise nature.

Cette partie inférieure droite de l'abdomen est revenue tout à coup à son état normal. La souplesse et l'agilité de l'articulation fémoro-tibiale droite sont semblables à celles de la gauche. Le volume du genou droit est égal à celui du gauche; et, le 30 août, l'état général de la fille Géhier, à son arrivée de Lourdes, était ce qu'il est aujourd'hui.

Pour moi, qui ai suivi, comme médecin, cette pauvre fille depuis quarante-trois ans, je la croyais incurable pour le reste de ses jours avec le seul secours des moyens naturels.

Je puis donc affirmer, avec connaissance de cause et dans la sincérité de ma conscience, que l'instantanéité de l'amélioration complète du mal chronique et compliqué décrit ci-dessus, me met dans l'obligation de croire à une *intervention surnaturelle*.

Après avoir attendu cinq mois, pour voir si les heureux résultats de ce fait merveilleux se maintiendraient, je me suis décidé à faire ce rapport, qui m'a été demandé et que réclament de moi ma foi pleinement éclairée et l'intérêt de la vérité.

Rochefort-sur-Loire, Maine-et-Loire, le 30 janvier 1875.

P. GALISSON,
exerçant la médecine depuis 43 ans dans ladite commune.

XIV

GUÉRISON INSTANTANÉE D'UN RACHITISME
INCURABLE

QUI DURAIT DEPUIS QUINZE ANS

Lille, le 8 septembre 1872

Le diocèse de Cambrai brille entre tous par l'éclat de sa foi vive et de son ardente dévotion envers Notre-Dame de Lourdes. En vrai Mère et Reine de miséricorde, la Sainte-Vierge a voulu récompenser par plusieurs grands miracles, la piété de ces populations. Dans le seul mois de septembre de cette année 1872, elle daigna y opérer cinq touchantes guérisons. La première date de la fête de sa bienheureuse Nativité. Nous empruntons la relation à la *Semaine Religieuse de Cambrai* et aux *Annales*.

Une guérison, dans laquelle tous les esprits sérieux voient une intervention surnaturelle, vient de se produire dans la maison des Filles de la Charité, connue sous le nom d'*Orphelinat de Sœur Sophie*, située à Lille, rue de la Barre. Nous avons recueilli à ce sujet des détails dont nous garantissons la rigoureuse exactitude.

Une orpheline, âgée de près de vingt-six ans, Sophie Druon, de Lille, qui a été reçue dans cette maison il y a bientôt vingt ans, avait été atteinte, vers l'âge de onze ans, d'une paralysie qui l'avait privée de l'usage de ses membres. Il lui était absolument impossible de

marcher, de se tenir debout, de se mettre à genoux, de remuer lorsqu'elle était assise ou couchée ; les bras et les jambes, sans force et sans chaleur, s'étaient contournés en forme d'arc ; la jambe droite était entrelacée autour de la gauche, les genoux offraient d'énormes tumeurs ; lorsqu'une de ses compagnes la portait, on voyait ces membres morts se balancer comme le fléau que le cultivateur porte sur son épaule. La jambe droite était plus courte que l'autre d'environ dix centimètres. Il y a environ quinze ans, lorsque cette paralysie, qui avait atteint la moelle des os, s'était produite, la Supérieure de l'Orphelinat avait consulté le docteur Parise : celui-ci avait répondu qu'il n'y avait pas de remède possible, et que cette jeune fille serait infirme toute sa vie.

Depuis lors, en effet, aucune amélioration ne s'était opérée dans l'état de Sophie Druon. Un grand nombre de personnes l'ont vue, accompagnant les orphelines dans leurs sorties, sur la petite voiture que plusieurs personnes charitables lui avaient procurée en juillet 1868 ; on la connaissait sous le nom de *la petite infirme*. Ses compagnes la portaient de salle en salle ; nous l'avons vu souvent apporter à la chapelle dans les bras d'une autre orpheline.

La confiance en DIEU, l'espoir d'une guérison ne l'avaient jamais abandonnée. Elle avait déjà fait dix nevaines pour obtenir de pouvoir marcher, sans avoir été exaucée ; néanmoins, elle ne désespérait pas. Comme l'âge en la faisant devenir plus robuste, rendait plus pénible pour ses compagnes la charge de la transporter d'une salle dans une autre, elle résolut à la fin du

mois d'août dernier de faire une neuvaine en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, pour obtenir de pouvoir marcher au moins avec des béquilles et d'éviter ainsi à ses compagnes la fatigue qu'elle leur occasionnait, en même temps que leur dévotion serait augmentée. Plusieurs des Filles de la Charité de la maison et une quarantaine d'orphelines, enfants de Marie, s'associèrent à sa pieuse pensée ; afin de joindre la pénitence à la prière, Sophie Druon jeûna durant les neuf jours, à l'insu de ses maîtresses, qui ne le lui auraient point permis, à cause de sa faible santé.

La neuvaine devait se terminer le dimanche 8 septembre, fête de la Nativité de la Sainte-Vierge, à trois heures de l'après-midi. Le matin de ce jour, Sophie Druon fut portée à la chapelle, où elle communia, puis au réfectoire, à la salle d'études, et enfin à la salle de récréation.

Vers neuf heures, elle se trouvait dans cette salle avec une vingtaine d'orphelines, lorsque, toujours confiante dans la puissance de Celle dont elle implorait l'intercession, elle demanda un peu d'eau de la fontaine de Lourdes. Elle en but, et pria l'une de ses compagnes de réciter avec elle l'*Ave Maria*. A peine avait-elle fini cette prière qu'une violente commotion se produisit dans ses membres ; ses jambes se raidirent, elle se leva et retomba sur elle-même. Mais sa compagne l'ayant prise par la main, elle se leva de nouveau et marcha. Aussitôt on entendit retentir dans toute la salle et bientôt dans toute la maison, ce cri d'étonnement et de joie : « *Sophie marche ! Sophie marche !* »

Elle marchait en effet pour la première fois depuis

quinze ans. Ses jambes, devenues en un instant, droites, raides et fortes, pouvaient la porter et se mouvoir. Elle traversa la cour, gravit sans difficulté l'escalier, et monta à la chapelle, afin de rendre grâce à Celle qui lui avait obtenu une si grande faveur du Tout-Puissant. Toutes ses maîtresses, toutes ses compagnes l'avaient suivie ; transportées de reconnaissance et de bonheur, elles entonnèrent le *Magnificat*, remerciant Celui qui avait regardé l'humilité de sa servante et fait en elle de grandes choses.

Lorsqu'une heure après, Sophie Druon se rendit à l'église Sainte-Catherine pour assister à la messe paroissiale, chacun s'étonna de la voir marcher ; à la sortie de l'église, une foule compacte se rangea sur son passage, afin de contempler celle qui venait d'être l'objet de ce qu'on n'hésitait pas à appeler un miracle.

Depuis lors, nous avons vu Sophie Druon plusieurs fois : elle marche facilement et sans efforts ; les os des jambes ont repris la forme droite qu'ils avaient perdue, et retrouvé la chaleur et la force. La jambe droite s'est allongée d'environ huit centimètres ; les genoux ont la grosseur naturelle. Une amélioration notable s'est même produite dans le bras droit ; l'orpheline peut maintenant, ce qui lui était auparavant impossible, faire facilement le signe de la croix.

Voilà le récit très exact du fait qui vient de se passer à Lille. L'orpheline qui a été l'objet de cette guérison, ne pouvait marcher ni se mouvoir depuis quinze ans ; elle était réputée incurable par les médecins ; elle a été guérie *instantanément* le neuvième jour d'une neuvaine qu'elle faisait en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes,

au moment où elle venait de boire un peu d'eau de la fontaine de Lourdes, et de réciter un *Ave Maria* ; ce fait a eu pour témoins une vingtaine d'orphelines qui se trouvaient dans la salle où il s'est accompli, et toutes les orphelines ainsi que leurs maîtresses qui sont accourues en entendant le cri : Sophie marche ! Sophie marche ! Il a pour témoins un nombre considérable de personnes de la paroisse Sainte-Catherine, qui sont venues voir *marcher*, à l'entrée et à la sortie de la messe paroissiale, celle que depuis quinze ans ils entendaient appeler la petite infirme ; il a pour témoins une foule d'ecclésiastiques et de personnes de toute condition, qui sont allées depuis huit jours visiter l'orpheline et se faire raconter les circonstances qui ont accompagné sa guérison ; il a pour témoin, le médecin de la maison qui, après avoir vu et interrogé Sophie Druon, a déclaré que le doigt de Dieu est là. Chacun dit qu'il y a miracle ; nous le disons aussi, en ajoutant toutefois qu'il n'appartient qu'à l'Église de se prononcer, avec l'autorité de la chose jugée, sur une question de cette nature.

En terminant, nous voudrions faire remarquer tout ce qu'il y a de providentiel dans le fait que nous venons de raconter. Les journaux irréligieux et les incrédules semblaient avoir pris à tâche, depuis quelques semaines, d'attaquer tout spécialement les pèlerinages à Notre-Dame de la Salette et à Notre-Dame de Lourdes ; une feuille de Lille avait jeté le ridicule sur les miracles, en tournant en dérision la dévotion envers Notre-Dame de Lourdes ; et voilà qu'à quelques pas du bureau de cette feuille, un fait prodigieux se produit par l'intercession

de la Sainte-Vierge, invoquée sous le nom de Notre-Dame de Lourdes ; et ce fait est tellement évident que ce journal n'a pas encore osé l'attaquer. La paroisse Sainte-Catherine, près de laquelle est situé l'Orphelinat se dispose à rendre bientôt la statue vénérée de Notre-Dame de la Treille à l'église qui se construit sous ce vocable ; et voilà, comme l'ont dit un grand nombre de personnes de cette paroisse, que la Sainte-Vierge indique elle-même, par un prodige, sous quel titre elle veut être invoquée à l'autel qu'abandonnera la statue de Notre-Dame de la Treille.

Il est consolant, au milieu des tristesses qui nous affligent, de voir la puissance de DIEU se manifester par des faits éclatants, qui réduisent l'impiété au silence, forcent l'indifférence à l'admiration, excitent la dévotion des fidèles, et donnent à tous ceux qui souffrent l'espoir de la guérison et du salut (1).

(1) Voir aux pièces justificatives, n° 6.

XV

GUÉRISON SUBITE D'UNE TUMEUR AU GENOU

Tourcoing, le 17 septembre 1872

Le second de ces beaux miracles nous est rapporté par la Sœur Supérieure de l'*Hospice général* de Tourcoing, témoin oculaire.

« Tourcoing, le 28 octobre 1872.

» Monsieur le Directeur,

» J'ai l'honneur de vous transmettre le récit d'un fait tout au moins extraordinaire, qui s'est passé à l'hospice de Tourcoing (Nord) le 17 septembre dernier. En ce moment, où Notre-Dame de Lourdes se plaît à répandre dans le monde, et en particulier sur la France, les trésors ineffables de ses grâces et de ses bénédictions, il est peut-être plus opportun que jamais de recueillir jusqu'aux miettes de sa maternelle libéralité. C'est à ce titre que nous vous demandons de réserver un petit coin de vos *Annales* à la narration qui va suivre : ce sera une modeste fleur à ajouter à l'énorme et magnifique bouquet de miracles, qui brille en ce moment entre les mains de Notre-Dame de Lourdes.

« Philomène Patyn est une orpheline de dix-huit ans. Placée à l'hospice quelques mois avant sa pre-

mière communion, elle s'y est toujours fait remarquer par la douceur de son caractère et la candeur de sa piété. Quoique d'une complexion extérieurement assez délicate, elle a constamment joui d'une bonne santé.

» Or, sur la fin du mois de mai de cette année, elle commença à ressentir au genou droit une forte douleur, qu'aucune chute n'avait provoquée. Elle souffrit en silence pendant quelque temps le mal aigu qui la tourmentait : « Je n'osais en parler, nous dit-elle plus » tard, de peur d'être obligée de quitter le quartier » et d'aller à l'infirmerie. » Vaincue enfin par la douleur et trahie par la gêne qu'elle éprouvait à marcher, elle avoua son mal. Le médecin de l'établissement, qui visita l'imprudente enfant, lui prescrivit le repos le plus complet avec les remèdes d'usage. En effet, l'accident dont souffrait Philomène, pouvait devenir grave, d'autant plus que le genou se gonflait par intervalles et se couvrait de teintes violacées; aussi, nous n'étions pas sans inquiétude sur l'issue du mal, et le médecin, quoique très réservé par tempérament, partageait un peu nos tristes pressentiments.

» Au commencement du mois d'août, la douleur augmenta; le gonflement du genou s'accrut davantage. La pauvre enfant, qui jusque-là avait pu rester sur un fauteuil, le genou étendu sur une chaise, fut obligée de garder presque toujours le lit. Elle s'y résigna sans se plaindre, supportant avec une admirable patience les ennuis de l'immobilité la plus complète. Elle fit plusieurs neuvaines à la Très Sainte-Vierge, Mère des infirmes et des orphelins; elle intéressa même à sa guérison la protection de saint Joseph et de sainte

Philomène : mais hélas, la guérison, demandée avec tant d'instances et de prières, ne venait pas, et bientôt, comme elle l'écrit elle-même, la pauvre enfant « ne sut plus à quel Saint se vouer ».

» Mais, dans les premiers jours de septembre, elle entendit de la bouche de nos aumôniers, qui venaient de faire le pèlerinage de Lourdes, le récit des merveilles que Notre-Dame y opérait. C'en fut assez pour ranimer sa confiance et son espoir. Elle résolut donc de frapper encore une fois à la porte du cœur de la Très Sainte-Vierge par une quatrième neuvaine. Elle nous fit part de son pieux projet; toutes nos Sœurs et un grand nombre de ses compagnes promirent de s'unir à elle. Philomène était toute joyeuse : je la vois encore recevant de mes mains, avec le plus profond respect, le petit livre contenant les litanies de Notre-Dame de Lourdes et une bouteille de l'eau miraculeuse.

» La neuvaine devait commencer le 16 septembre. Comme préparation, elle obtint à force d'instances, d'assister à la messe, le dimanche 15, du haut de la tribune. Elle revint à l'infirmerie très fatiguée et très souffrante; on lui ordonna de garder le lit le reste de la journée. Aussi, le lendemain, premier jour de sa neuvaine, elle fut obligée, pour se rendre à la tribune contiguë à l'infirmerie, de se servir du bras d'une orpheline, qui la soutenait dans sa marche. Quand elle eut récité, DIEU sait avec quelle ferveur, les prières qui lui avaient été assignées pour sa neuvaine, elle se mit à boire avec une piété naïve quelques gouttes de la petite fiole, qu'elle portait avec elle, humectant aussi avec l'eau miraculeuse le linge de son genou.

» Après une demi-heure, l'orpheline, chargée de la conduire, revint pour la reprendre : Philomène retourna de la sorte à l'infirmerie, plus exténuée encore que la veille.

» On la gronda de sa persistance à vouloir faire sa neuvaine à la chapelle, et, toute l'après-midi, la pauvre enfant, brisée de douleur, le regard fixé sur une image de MARIE, qui se trouve dans la salle des malades, laissa échapper de son cœur une prière silencieuse, mais ardente et résignée.

» Le lendemain, mardi 17, on céda encore une fois à ses larmes et aux désirs de sa piété. Soutenue d'un côté par la béquille d'une autre malade, et de l'autre par le bras charitable de sa compagne, elle put se rendre encore à la tribune. Que se passa-t-il alors ? DIEU seul et la Très Sainte-Vierge le savent ; car la chapelle était déserte : l'orpheline elle-même était retournée à son travail. Mais voici le récit que Philomène nous a fait une demi-heure plus tard ; je veux lui conserver toute sa simplicité :

« Quand je me vis seule en présence de DIEU et de
» MARIE, je récitai mes prières accoutumées, et il me
» semblait que mes souffrances diminuaient à mesure
» que je déroulais les grains de mon chapelet. Mue
» alors par une inspiration soudaine, je me résolus à
» descendre dans le chœur de la chapelle ; mais comment descendre, dans l'état où j'étais, l'escalier très
» raide et très dangereux qui y conduit ? Comment
» faire pour traverser la chapelle dans toute sa longueur ? N'importe, je me lève ; saisissant la rampe
» d'une main et appuyée sur ma béquille, je m'aven-

» ture sur l'escalier ; et, après des peines infinies et
» des arrêts fréquents, je me trouve dans la chapelle,
» le corps tout trempé de sueur, mais le cœur tres-
» saillant d'espérance. Enfin, après de nouveaux efforts,
» j'arrive auprès du chœur ; j'entr'ouvre la balus-
» trade, ne pensant nullement que l'entrée du sanc-
» tuaire m'était défendue, et me voilà à genoux, sans
» le savoir, aux pieds de la Vierge. Je recommence
» mes prières, je dis de tout mon cœur, trois fois : *Je*
» *vous salue* MARIE, aspirant quelques gouttes de ma
» petite bouteille, et versant, malgré le respect du
» saint lieu, un peu d'eau sur le linge de mon genou.
» — Alors il me vint à l'idée de regarder une dernière
» fois la Vierge et de lui dire naïvement : *O* MARIE,
» *ayez pitié d'une petite enfant orpheline*. Tout à coup le
» linge qui couvrait mon genou, tombe sur le pavé ; je
» fais un mouvement pour le ramasser et le replacer
» sur ma blessure. Je sens alors en moi un certain fré-
» missement et comme une certitude que j'étais guérie.
» Et en effet, mes yeux baignés de larmes n'aperçoi-
» vent plus sur mon genou aucune trace du mal, qui
» me faisait souffrir depuis quatre mois. — Je me lève
» aussitôt, sans douleur et sans gêne. Déposant aux
» pieds de MARIE, ma petite chaîne d'argent et la petite
» béquille, en témoignage de ma reconnaissance, je
» me mets à courir dans toute la maison, pour annon-
» cer aux Sœurs et à mes compagnes, que la Vierge
» m'avait guérie. »

» Voilà, monsieur le Directeur, le récit, un peu long
peut-être, de la protection de Notre-Dame de Lourdes,

à l'égard de notre petite orpheline. Il y a tout au moins dans les détails qu'il renferme, et dont je garantis l'authenticité, une coïncidence remarquable, qui lui donne la valeur d'un fait extraordinaire. « Mon enfant, dit le » bon docteur appelé à constater l'inexplicable guérison de Philomène, il faut remercier la Très Sainte-Vierge. »

» C'est ce que nous faisons depuis cette époque tous les jours le moins mal que nous pouvons, parce que nous sommes intimement persuadées que Notre-Dame de Lourdes a étendu sur une de nos enfants sa maternelle protection, et chaque fois que, depuis lors, nous voyons courir sous nos yeux la petite Philomène, plus alerte et plus active que toutes ses compagnes, il nous est impossible de ne pas croire à sa guérison complète et instantanée par l'intervention miraculeuse de la Très Sainte-Vierge.

» S^r SAINTE-MARIE.

« Supérieure de l'hospice général, à Tourcoing (Nord). »

XVI

GUÉRISON INSTANTANÉE D'UNE PARALYSIE
INCURABLE

QUI DURAIT DEPUIS SIX ANS

Roubaix, le 29 septembre 1872

Voici la troisième de ces faveurs vraiment admirables de Notre-Dame de Lourdes. C'est le *Journal de Roubaix* qui nous en donne les précieux détails.

Depuis le commencement de la semaine dernière, on s'entretient beaucoup en ville d'une guérison qui s'est accomplie subitement, le dimanche 29 septembre, à l'hospice, dans des circonstances fort remarquables. Si nous n'y avons pas fait allusion plus tôt, c'est par un motif de prudence que tout le monde comprendra. Mais nous croirions manquer à ce que nous devons à nos lecteurs, si nous passions sous silence un fait qui est attesté par des centaines de témoins et dont tout le monde peut constater l'authenticité.

Depuis environ six ans, une jeune fille, orpheline, nommée Joséphine Benaux, âgée de 19 ans et trois mois, était atteinte d'une paralysie totale de la jambe

gauche, paralysie déterminée, selon le médecin actuel de l'hospice, M. le docteur Bayart, par une contracture musculaire. La jambe, qui s'était repliée, était complètement inerte et insensible ; le sang n'y circulait plus ; elle paraissait en quelque sorte comme desséchée et refusait tout service.

Pendant les deux premières années, la jeune fille avait gardé le lit. Depuis, on la portait de son lit dans un fauteuil, où elle passait toutes ses journées.

Trois médecins, MM. Çarette, Martin et Bayart la soignèrent successivement ; mais depuis environ deux ans, ce dernier semblait désespérer de la guérison, et il n'ordonnait plus ni remèdes, ni médicaments.

Joséphine Renaux voulut obtenir de DIEU ce que les hommes ne pouvaient lui donner, et elle commença, vers la Pentecôte, une suite de neuvaines, qu'elle poursuivit sans discontinuer.

Il y'a quelque temps, elle lut le récit de la guérison de mademoiselle Sophie Druon, à Lille, et résolut de faire une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes. Elle communiqua sa pensée à madame la Supérieure, qui promit qu'elle-même et toutes les orphelines de la maison s'associeraient à cet acte pieux. On se procura de l'eau de Lourdes, et la neuvaine commença, le 28 septembre. Joséphine communia ce jour-là, ainsi que le lendemain, qui était un dimanche, et, comme toujours, on dut la porter dans son fauteuil près de la Sainte-Table.

Le dimanche, à une heure après midi, elle fut, sur le désir qu'elle en exprima, portée à la chapelle, près de l'autel de la Sainte-Vierge ; elle retint un instant ses

compagnes en les engageant à prier pour elle. Lorsque les jeunes filles se furent retirées, elle demanda à l'infirmière, qui était demeurée, d'aller chercher la bouteille contenant l'eau de Lourdes en lui disant qu'elle se croyait sur le point d'être guérie. Quand l'infirmière fut de retour, Joséphine et elle dirent une dizaine de chapelet, puis la paralytique but un peu d'eau et (nous rapportons ici son propre récit), poussée par une secrète inspiration, elle voulut se lever, mais retomba dans son fautenil; elle pria encore quelques instants et but de l'eau une seconde fois. « Je sentais, a-t-elle dit depuis, que j'allais marcher. » Elle ressentit alors une forte secousse suivie d'une violente douleur dans tout le membre malade, se leva sans difficultés, et, pour la première fois depuis six ans, alla s'agenouiller près du banc de communion.

Vivement impressionnée, l'infirmière s'empressa de prévenir la Supérieure, qui accourut, suivie bientôt des Religieuses, des orphelines et des autres pensionnaires de l'hospice. Devant toutes ces personnes, qui l'avaient connue paralysée pendant six ans, Joséphine Renaux marcha, et traversa la chapelle dans toute son étendue. Elle était guérie, complètement guérie.

L'émotion était générale. Un *Magnificat* fut entonné; il s'acheva au milieu des larmes et des sanglots.

On fit prévenir la sœur et le beau-frère de Joséphine Renaux qui, l'ayant vue le dimanche matin même, dans l'état où ils la connaissaient depuis si longtemps, ne pouvaient en croire leurs yeux.

Depuis lors, la jeune fille continue à marcher; sa

jambe s'est redressée; les chairs sont devenues fermes et vivaces, le sang circule avec abondance. Une légère claudication, voilà tout ce qui lui reste de son infirmité.

(Extrait du *Journal de Roubaix*).

XVII

GUÉRISON MERVEILLEUSE ET INSTANTANÉE

D'UNE JEUNE INCURABLE

Chenac (diocèse de la Rochelle), le 6 octobre 1872

M. le curé de Chenac a rédigé lui-même et envoyé aux Pères Missionnaires de Lourdes la relation de cet éclatant miracle.

Chenac par Cozes (Charente-Inférieure), le 10 décembre 1872.

Mon Très Révérend Père,

J'ai la témérité d'espérer que parmi tant d'ecclésiastiques que vous avez vus depuis deux mois, vous n'aurez pas oublié ce prêtre du diocèse de la Rochelle qui vint un jour vous faire une confidence au sujet d'un plan de chapelle déposé par lui dans la Grotte, et que la Sainte-Vierge, disait-il, lui avait *volé*. Lui n'a pas oublié votre réponse, mon Révérend Père : « Consolez-vous, vous aurez votre chapelle, et même s'il le faut une église. »

Certes, mon Père, je vous crus sur parole, mais j'étais bien éloigné de prévoir de quelle manière je serais exaucé, et quels moyens l'*Immaculée-Conception* mettrait en œuvre pour vous donner raison et avoir son Sanctuaire.

La chose cependant est faite.

Cet événement remonte déjà à cinq semaines, mais je n'ai rien voulu précipiter. J'ai voulu attendre que le miracle fut aussi indiscutable qu'il était éclatant.

C'est le 6 octobre, mon Révérend Père, jour des grandes manifestations de la France catholique à Lourdes qu'il a plu à l'*Immaculée-Conception* de favoriser ma paroisse et mon ministère de la grâce la plus insigne par la guérison subite, instantanée, de mademoiselle CLARA CHAUVIN, âgée de vingt-trois ans et demi.

D'un tempérament exceptionnellement lymphatique, cette jeune fille a été toute sa vie en proie à des manifestations scrofuleuses, principalement à des engorgements glandulaires, répandus dans diverses parties du corps. La forme du mal était à la fois extérieure et interne, car le péritoine était le siège de dépôts tuberculeux, et le tube digestif atteint d'ulcérations. La malade rendait des matières purulentes d'une odeur fétide que le médecin avait déclaré ne pouvoir arrêter par aucun médicament. Les déjections qui se produisaient jusqu'à quatre ou cinq fois par jour lui causaient les plus vives douleurs. Sous l'action de crises atroces, il s'était opéré, dans son tempérament, des désordres du caractère le plus grave et le plus intime tout à la fois.

Tous ces désordres organiques réunis mettaient Clara dans la presque impossibilité de marcher. Depuis plusieurs années, elle ne le faisait qu'à grand'peine, en souffrant beaucoup, et toute pliée en deux. Je ne crois pas exagérer en affirmant que dans l'espace de ces sept dernières années, elle a dû garder la chambre quatre ans, et le lit trois ans. Toujours est-il, mon Révérend Père, qu'environ treize mois viennent de s'écouler dans

ces conditions, sans que, sauf une ou deux fois, elle ait pu sortir pour venir jusqu'à l'église ; encore sa mère (c'est une tante qu'elle appelle sa mère parce qu'elle l'a élevée) la soutenait-elle sous un bras, pendant que de l'autre elle s'appuyait sur un bâton.

Toujours est-il que, même avant cette époque, quand elle pouvait sortir et se traîner un peu, il lui était impossible de s'agenouiller. Je la confessais à la sacristie, assise sur une chaise basse. A mon retour de Lourdes, je trouvai la pauvre enfant dans une de ses crises. Je n'entreprendrai pas de vous en décrire l'horreur, mon Révérend Père, non plus que celle des cris que le mal lui arrachait ; j'y serais impuissant ; mais dans ces moments je me rappelais ce que dit quelque part le P. Faber : qu'il y a des cris d'une horreur indicible que l'on n'entend que dans certains cas d'apoplexie foudroyante, et sur les champs de bataille pour certaines blessures.

M. le docteur Mauny, de Montagne-sur-Gironde, qui l'a toujours soignée, avait plusieurs fois déclaré son incapacité, même à la soulager. Il n'en faut d'ailleurs faire de reproches ni à la science elle-même ni à celle de M. le docteur Mauny, qui est fort appréciée dans notre Saintonge, mais à la constitution de la malade. C'était, si je peux employer ce langage, un sujet *intraitable*. Il ne fallait point parler de lui administrer aucune médication interne ; son estomac ne pouvait rien recevoir, rien garder, pas même la plus légère infusion. D'autre part, la susceptibilité des tissus était si grande que l'application des remèdes externes devenait tout aussi difficile.

Voici la déclaration que M. le docteur, appelé dere-

chef, fit à l'oncle de la malade, douze jours avant sa guérison :

« — Monsieur, c'est bien pénible à avouer, mais en » présence de la maladie dont votre nièce est atteinte, » il n'y a *qu'à se croiser les bras* ; il n'y a rien à faire, » *absolument rien*. Je ne viens que pour être agréable à » madame votre sœur ; mais quand on m'appelle, je sais » avant de partir de chez moi que je n'aurai qu'à me » *me croiser les bras*. »

« — Si on la conduisait aux Pyrénées ? — Oui, il » y a bien les Pyrénées auxquelles on pourrait avoir » recours comme dernier expédient ; j'y ai pensé quel- » quefois, mais devant les difficultés du voyage, je ne » m'y suis pas arrêté. D'ailleurs, plusieurs années aux » eaux la guériraient-elles ? Je ne voudrais pas le pro- » mettre. Enfin, elle peut mourir dans une crise, elle » peut vivre des années dans ce triste état, mais » comme guérison, il n'y a rien à faire : *il faudrait un » miracle*, mais nous ne sommes plus au temps des *mira- » cles*. » Et en se retirant, M. le docteur manifesta le désir qu'on ne le fit pas rappeler. De fait, il ne revint plus.

Eh bien, mon Révérend Père, c'est dans ces conditions, que le 6 octobre, à la suite d'une neuvaine de Notre-Dame Immaculée de Lourdes, au moment précis où la grande procession s'organisait sur la place de votre ville pour se rendre à la Grotte, que notre malade eut l'heureuse tentation de se croire guérie ! J'avais envoyé, pour nous représenter à Lourdes, la présidente de notre catéchisme de persévérance, avec la bannière

de la Congrégation. Nous ignorions cependant ici les heures et les moments de la cérémonie, et plus encore les heures et les moments de la toute-puissance miséricordieuse de l'*Immaculée-Conception*.

Après avoir hésité environ une demi-heure à se lever, Clara profita de l'absence de sa mère pour essayer de ses forces. Elle se laissa couler de son lit à terre, elle sentit que ses pieds la soutenaient... Elle était guérie ! guérie sans effort, sans secousses ! Aussitôt elle *s'agenouille*, récite en actions de grâce les litanies de Notre-Dame, se relève et monte sur une chaise pour atteindre ses vêtements qui étaient dans l'étage supérieur d'une armoire, s'habille, et quand sa mère rentra, elle se promenait dans la chambre. Il pouvait être une heure de l'après-midi. Quelques instants plus tard, c'est-à-dire juste au moment où la procession entrait dans votre basilique, la miraculée se rendait à l'église, aux acclamations des personnes qu'elle rencontrait sur son passage.

J'entends ces acclamations ; j'accours, c'était Clara !...
« Je suis guérie, monsieur le curé, je suis guérie ! »

Je la conduis à l'église. Un jeune ecclésiastique du Séminaire de Bordeaux que j'avais chez moi, court à la cloche et sonne à toute volée. L'église se remplit. Nous entonnons le *Magnificat*, que Clara chante plusieurs fois de suite avec nous d'une voix sonore. Elle *s'agenouille*, se lève, *s'agenouille* encore et, comme tout le monde, reste à la récitation des quinze mystères du Rosaire, assiste aux vêpres et au salut du T. S. Sacrement, et cela sans souffrance, sans fatigue.

Bref, mon Très Révérend Père, la guérison est radi-

cale. Non seulement la miraculée marche, mais elle court et s'agite avec une facilité et une souplesse de mouvements vraiment extraordinaires. Elle ne souffre plus d'aucune douleur d'aucun genre. Les sécrétions et les diarrhées ont cessé; les graves accidents relatés plus haut ont disparu. Elle travaille du matin au soir. Elle fait des choses qu'elle n'avait pas faites depuis dix ans, son lit, par exemple. Un jour même d'une des semaines qui viennent de s'écouler, pour essayer ses forces, elle a fait trois lits tout de rang. Enfin, mon Père, c'est la santé parfaite. Elle mange d'un appétit insatiable toute espèce d'aliments sans souffrir de la digestion; elle dort des nuits de dix heures, avide de réparer le temps perdu.

J'ai informé Monseigneur de La Rochelle que j'adressais ce récit aux *Annales de Notre-Dame de Lourdes*.

Telle qu'elle s'affirme, cette guérison est, mon Révérend Père, une des plus prodigieuses qu'ait opérées la puissante intercession de Notre-Dame.

Et maintenant vous comprenez, mon Révérend Père, que la Très Sainte et Immaculée-Conception veut absolument sa chapelle. La reconnaissance l'exige, je dois éterniser ce bienfait.

Oh ! quelle belle manière de restituer le bien *volé* !... Seule la Mère de Dieu a de tels secrets et d'aussi admirable ressources.

Me voilà donc en campagne; je suis le quêteur de l'*Immaculée-Conception*. Je ne lui demande pas une « église; mais il faut qu'elle paye sa « chapelle ».

Je vous demande instamment, mon Très Révérend

Père de faire chanter à nos intentions un *Magnificat* à la Grotte.

Je vous prie d'agréer l'expression respectueuse des sentiments, en lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

JOSEPH RENAUD,

Curé de Chenac, par Cozes (Charente-Inférieure.)

XVIII

GUÉRISON SUBITE D'UNE GASTRALGIE
INCURABLE

QUI DURAIT DEPUIS TRENTE ANS

Besançon, 6 octobre 1872

C'est le Père Gardien des Capucins de Besançon qui a voulu relater lui-même les détails de cette guérison miraculeuse, absolument inexplicable au point de vue de la science. Il écrivait le 11 juin 1873, au Supérieur des Missionnaires de Lourdes :

« Monsieur le Supérieur,

» Parmi les grâces nombreuses dues à l'intercession de Notre-Dame de Lourdes, on peut inscrire encore la guérison suivante, dont la publication encouragera plusieurs personnes affligées, et glorifiera le nom de MARIE.

» Madame Constance Léger, demeurant à Besançon, faubourg des Chaprais, rue de la Cazotte, souffrait depuis trente ans d'une maladie que les médecins avaient déclarée incurable. Cette maladie se manifestait chaque jour, et souvent plusieurs fois le même jour, par des vomissements, principalement le matin à jeun. Saisie de ce mal en 1843, à l'âge de 22 ans, cette dame séjourna successivement en Suisse, en Bourgogne et dans l'Amérique, à Panama et en Californie. Son mal ne la

quitta dans aucun pays, et ne s'interrompt jamais. Seulement, après certains voyages sur mer, il y avait un répit de quelques semaines ; ensuite les vomissements recommençaient.

» Depuis plus de six ans, elle habite Besançon, menant une vie tranquille et retirée, mais visitée chaque jour par son impitoyable infirmité. Le médecin qui la soignait dans ces derniers temps, lorsqu'elle fut guérie, déclara, comme ceux qui l'avaient précédé, *que la maladie était incurable.*

» N'ayant donc plus rien à espérer de la science humaine, la pauvre malade se tourna vers la puissance divine, par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes.

» Elle fit une neuvaine qui se termina le 6 octobre 1872, le jour même où le curé de Maur, village voisin de Besançon, déposait au sanctuaire de Lourdes une supplique où elle demandait sa guérison, en même temps que des grâces pour d'autres personnes. Le 5 octobre, elle eut encore un vomissement, et le 6 elle se trouva guérie.

» Depuis, elle éprouva deux ou trois fois un léger malaise, mais sans aucun vomissement ; elle pria la Sainte-Vierge de dissiper ce malaise, et elle fut exaucée. Maintenant voici plus de six ou huit mois qu'elle jouit d'une heureuse santé, dont la douceur est bien sensible après trente ans de cruelles souffrances.

» L'hémorroïsse, dont parle l'Évangile, avait traîné son infirmité durant douze ans ; *elle avait employé toute sa fortune à payer les médecins ; et aucun d'eux n'avait pu la guérir ; mais au contraire, après l'avoir fait beaucoup*

souffrir, ils la laissèrent dans *un état pire qu'auparavant*. Ayant perdu toute confiance au secours des hommes, cette pauvre femme eut foi en la puissance de JÉSUS-CHRIST; et *subitement* elle fut guérie. L'Esprit-Saint fit écrire ce miracle par trois Évangélistes, pour en transmettre le souvenir à tous les hommes.

» Notre-Dame de Lourdes ayant opéré une guérison semblable, la personne qui a reçu ce bienfait désire qu'on fasse connaître à tous la charité de son auguste Bienfaitrice.

» F. LOUIS-ANTOINE,

» Gardien des Capucins de Besançon. »

XIX

GUÉRISON RADICALE D'UNE JEUNE PAYSANNE
VENDÉENNE

PLAIES SCROFULEUSES ET ANKYLOSE INCURABLES

Le 7 octobre 1872

Philomène Simonneau, bonne et pieuse enfant, fille d'une famille de laboureurs vendéens, habite Chambrateau, un des bourgs de ce *Bocage*, terre classique de l'héroïsme chrétien. Elle a vingt ans. Voici la cinquième année qu'une maladie scrofuleuse attaqua sa jambe droite, la tuméfit horriblement et peu à peu la ploya en forme d'arc. Trois plaies, de la plus mauvaise nature, s'ouvrirent au-dessus de la cheville; les os furent mis à découvert, la carie les entama, des esquilles s'en détachèrent. L'inflammation était affreuse. Si les plaies se fermaient quelques jours, une intolérable douleur envahissait les membres, et la malade n'avait de soulagement que lorsque les chairs se rompaient encore pour laisser couler des matières purulentes et des fragments d'os.

Les articulations du cou-de-pied et du genou devinrent bientôt inflexibles, et un peu plus tard l'articulation supérieure se trouva aussi enrayée. Et ce fut alors

pitié de voir cette malheureuse enfant. violemment courbée, elle ne s'asseyait qu'avec une grande difficulté, et ne pouvait, sans béquilles, se tenir sur la jambe valide, ni faire un pas. Aujourd'hui la famille et les voisins rient en rappelant ses tentatives pour franchir le seuil de la maison, haut de quelques centimètres à peine, et les chutes qu'elle y a faites. On n'en riait pas, hélas ! il y a peu de temps encore, et sa mère a sans doute versé plus d'une larme à ce spectacle.

A ses jours les meilleurs, elle réussissait, par de longs efforts, à parvenir jusqu'à l'église. Ce bonheur lui coûtait. Dans les cinquante mètres qu'elle avait à parcourir, il lui fallait se reposer plusieurs fois. La compassion gagnait tous ceux qui voyaient passer cette jeune fille si bien née, brisée à la fleur de l'âge, rivée à une infirmité incurable.

Philomène n'ignorait pas ce que l'on se disait tout bas à sa rencontre. Plus d'une fois elle a répondu à ceux qui tentaient de lui donner des illusions : « Oh ! je sais que je ne puis guérir. Les médecins n'ont pour moi aucune espérance. »

On ne se résigne pas, à dix-neuf ans, à rester sa vie entière estropiée et malade. La bonne Philomène espérait de Dieu ce que les hommes ne pouvaient plus lui promettre. Elle priait le jour, elle priait le long de ses nuits tourmentées. Souvent, quand sa mère se levait au point du jour, elle avait déjà récité le rosaire.

Dès qu'elle connut Notre-Dame de Lourdes, sa prière l'invoqua. Il y avait, dans la paroisse de Chambréteau, un irrésistible désir de prendre part aux pèlerinages qui emportaient vers les Pyrénées, une à une, toutes les

contrées de l'Ouest. M. le curé avait demandé une place parmi les Nantais. Philomène devait être du saint voyage et elle s'y préparait par une neuvaine. On ne put obtenir de billets. Le jour où fut annoncée la contrariante nouvelle, la jeune fille terminait sa neuvaine faite à grand renfort de foi et de courage.

Neuf jours elle s'était traînée douloureusement aux pieds d'une statue de Notre-Dame de Lourdes, qui a reposé dans la Grotte et touché à la roche sainte, et que l'on destine à une petite chapelle. Elle mouillait d'eau miraculeuse ses désespérantes plaies. Tant de foi, une confiance si énergique devaient être récompensées.

C'était un vendredi. Assise au coin du feu, Philomène a tout à coup l'idée de se lever et de marcher. Elle se lève et marche. L'inflammation était éteinte, trois grosses tumeurs se trouvaient effacées, l'énorme volume des tissus avait légèrement diminué, des esquilles qui commençaient à se montrer ne parurent plus. Mais la marche était pénible et périlleuse, même aidée d'un bâton. Ce n'était qu'à grand'peine qu'elle avançait sans les deux béquilles, et on craignait à tout moment une chute. Les articulations continuaient d'être inflexibles.

La population était émue. Ceux qui approchaient ordinairement l'enfant, émerveillés, criaient au miracle. Le miracle définitif, il fallait l'aller chercher ailleurs.

M. le curé avait négocié heureusement avec Niort pour le pèlerinage national. Ils partirent quinze de Chambrateau, emmenant Philomène. On pria pour eux au village. Et eux, le samedi 5 octobre, avaient le bonheur de prier pour leurs familles devant cette Grotte où tant de larmes ont coulé. « Les trois jours de la Ma-

nifestation, écrit M. l'abbé Boucher, passèrent comme une heure, une heure du ciel. »

Le dimanche, Philomène avait eu une recrudescence de douleurs. Le lundi, à midi, nul changement ne s'était opéré dans l'état de la pauvre infirme. Mais le moment était proche.

Quand il fut environ trois heures, Philomène, aidée par Jeanne Tremblet, baignait une fois encore sa jambe malade dans l'eau miraculeuse... Elle essaye le jeu de sa jambe...

Instantanément, les trois articulations se trouvent flexibles; le cou-de-pied, le genou, le haut de la cuisse, tout joue;... la jambe tortue et raccourcie s'est rectifiée et étendue... Philomène se précipite vers la Grotte. Ces quelques pas rapides sont douloureux. Elle dépose son bâton... Plus de douleurs...! Pour la première fois depuis cinq ans elle s'agenouille!!

Deux médecins étaient là. Nous ignorons leurs noms, mais une multitude de témoins les ont vus et entendus. Ils explorent la jambe, tout à l'heure si ravagée. Ils trouvent des cicatrices faites, tout en place... ils disent, émus : « C'est un miracle! »

La chère enfant était guérie! Oui, bien guérie. On le vit le soir. M. le curé avait rassemblé tous ses paroissiens. Il multiplia les ordres à Philomène sans pitié ni crainte. Elle alla, vint, monta, descendit... Il pleuvait; mais on n'y pensait guère. Philomène circula longtemps. Elle disait : « Je ne suis point du tout fatiguée, et la jambe qui était malade est plus forte que l'autre. »

Revenons tout de suite avec nos pèlerins à Chambréteau. On les attendait à l'entrée du bourg, près d'une

grotte dédiée à l'Ange-Gardien. Par les portières, ils jettent la bonne nouvelle. Les mouchoirs s'agitent après eux et l'on entend retentir le cri : « Philomène est guérie ! Philomène est guérie ! »

Il y avait une petite foule au lieu où ils devaient descendre. A peine la voiture était-elle arrêtée, on entend des cris et des sanglots de joie... Philomène venait de sauter lestement à terre. Et elle était debout, entourée, pressée. Les femmes joignaient les mains ; on disait : « Quel miracle ! quel miracle ! Est-elle donc heureuse ? Oh ! qu'elle doit aimer la Sainte-Vierge !... » On vit des visages d'hommes baignés de larmes, d'autres pâlissaient ; ils avaient la terreur des grandes émotions religieuses.

M. le curé parle d'entrer dans l'église. « A l'église, à l'église ! » s'écrie-t-on. Tandis que les pèlerins se rangent, quelqu'un lui dit : « Mais les cloches ?... » Les cloches sont mises à la volée. On lui demande de parler du pèlerinage, de raconter la miraculeuse guérison... Il veut entonner tout d'abord le *Magnificat*. Sa voix se perd dans les larmes. On continue le cantique d'action de grâces. D'autres, comme M. le curé, ne réussissent pas à pouvoir chanter. En écoutant, écrit-il, je pensais au chant sublime du dimanche au soir, autour de la Grotte, chant du ciel sur la terre.

Philomène rentra chez elle entre deux rangs de peuple et suivie de tous ceux qui, l'ayant vue, avaient besoin de la voir encore.

Le dimanche d'après, la miraculée fut reçue parmi les *Enfants de Marie*. Imaginez avec quel bonheur ses compagnes lui faisaient cortège. Le village n'avait pas

été prévenu. Mais on devina et la foule se précipita sur leurs pas. Les larmes coulaient comme à l'arrivée.

Les béquilles de Philomène sont à Chambréteau, près de la statue de Notre-Dame de Lourdes, entourées de fleurs. Son bâton est resté dans la Grotte de Lourdes. Philomène va, vient, travaille intrépidement comme si elle n'avait jamais été malade. Ni une douleur, ni un malaise, ni aucun sentiment de fatigue ne la font penser à sa jambe. Elle a couru, elle a même fourni d'assez longues carrières. On l'a envoyée porter des commissions à des distances de plusieurs kilomètres, dans le dessein d'éprouver sa guérison. La jambe résiste à tout.

Aucune expérience ne reste à faire.

L'opinion de la paroisse est unanime. Il n'est personne qui ne croie au miracle et quelques-uns ont donné le meilleur témoignage de leur conviction. Il y a eu aux exercices de la retraite des hommes, à Saint-Laurent près du tombeau du V. Louis de Montfort, des personnages qui ne les auraient point suivis sans l'ébranlement reçu de cette guérison.

La famille Simonneau n'est pas la seule de Chambréteau à bénir Notre-Dame de Lourdes. Plusieurs autres personnes racontent des faveurs personnelles.

Ah ! c'est qu'en leur Vendée, ils l'aiment, la Bienheureuse Vierge MARIE. Il faudrait voir, le soir, les familles réunies récitant ensemble le chapelet.

En entrant dans la maison de ces paysans, presque tous petits-fils de héros, souvent votre œil rencontrerait suspendu à la cheminée, le chapelet du laboureur, à la place où jadis on trouvait accrochées les armes après le combat.

M. l'abbé Boucher nous écrit : « Nous irons, de notre paroisse, revoir Notre-Dame de Lourdes.

» J'ai lu ma lettre devant mes paroissiens au prône du dimanche ; je les ai priés de m'adresser leurs observations. J'ai attendu. Nulle réclamation ne m'a été faite. Je vous le répète, mon Père, tous sont convaincus du miracle. »

Nous nous sommes assis un soir au foyer de la famille Simonneau. La candeur virginale du visage de Philomène, le reflet de piété qui donnait à sa physionomie quelque chose d'angélique, ce que la mère nous disait de la patience et de la douceur de cette enfant, nous expliquaient aisément la prédilection de la Vierge qui avait choisi Bernadette pour ses sourires. Philomène sent la grâce qu'elle a reçue, elle en sera digne.

Quel accent de foi dans la parole de la mère ! Avec quelle verve elle nous racontait les plus petits détails de cette douce histoire ! Nous regrettions de ne pouvoir fixer, à mesure qu'ils passaient, les mots de sa langue pittoresque. Le père et deux jeunes gars, frères de Philomène, affirmaient vigoureusement et avec reconnaissance le miracle de Notre-Dame de Lourdes.

A ce foyer et devant ces témoins, en face de Philomène qui marchait, droite et alerte, on ne pouvait que croire et bénir.

Nous avons entendu le docteur Moreau. Modeste, mais convaincu et fort, il nous disait qu'il attendait avec confiance toute contradiction des hommes de l'art (1).

(1) Voir aux pièces justificatives, n° 7.

XX

GUÉRISON DE MADAME LA BARONNE
DE LAMBERTERIE

Brives (Corrèze), le 7 octobre 1872

A la suite d'une chute de voiture très grave, madame la Baronne de Lamberterie, née Anna-Thérèse-Adeline de Boislinard, fut retenue *dix-huit mois sans marcher*; elle ressentait des douleurs dans le côté droit; le foie surtout lui causait de fréquentes crises de vomissements accompagnés de migraines affreuses. Les eaux de Barèges, celles du Mont-d'Or, et plus tard celles de Vichy, suivies *pendant sept années*, enrayèrent un peu la maladie de foie et permirent à madame de Lamberterie de marcher.

Mais au mois d'août 1868, une nouvelle chute de voiture très violente aggrava son état, au point de ne plus lui permettre qu'un peu d'exercice à pied ou en voiture, toujours suivi de vomissements et de longues souffrances. Le côté droit devint alors très gros, les reins très faibles. *Au bout de trois ans et demi de réclusion presque absolue*, qui permettait seulement à la malade d'aller à l'église dans un tricycle ou une chaise à porteurs, le mal empira à tel point, que les crises rap-

prochées et violentes obligèrent madame de Lambertaine à rester au lit ou sur son fauteuil. Elle fut alors privée d'aller chercher à sa paroisse, cependant très proche, les consolations et les forces que donnent les sacrements. En février 1872, on la trouva assez malade pour lui porter la communion dans son lit, ce qui provoquait parfois des accidents pénibles.

Plusieurs neuvaines avaient été faites par la famille, les amies, des établissements religieux, au Carmel de Tulle surtout, où madame de Lambertaine avait le bonheur d'avoir une fille, Sœur Marie-Thérèse de l'Immaculée-Conception. On en avait fait une, en mai 1870, à Notre-Dame de Lourdes, qui avait amené une amélioration, mais pour quelques heures seulement. Toutes les autres à Notre-Dame des Anges et à saint Joseph furent toujours suivies de souffrances si affreuses que c'était à croire qu'elles amèneraient la fin de ce long martyre. Il paraissait du reste toucher à son dénouement ; la malade *ne pouvait plus remuer* ; le volume du ventre était *énorme* ; les digestions se faisaient avec peine ; une *tympanite s'était ajoutée depuis sept mois à ces accidents et à plusieurs autres intérieurs et extérieurs, constatée souvent par trois médecins habiles, et déclarée incurable*. Tous ces accidents laissaient à peine à madame de Lambertaine la faculté de quitter son lit entre les crises rapprochées qui l'y retenaient, pour être placée dans un fauteuil roulant, où elle était condamnée à l'inaction, tous les mouvements étant déclarés dangereux, ainsi que la moindre secousse.

Depuis le mois de septembre 1872, la malade n'avait pas eu de répit dans ses cruelles souffrances ; les nuits

et les jours étaient de plus en plus douloureux ; et tous les remèdes ordonnés par les médecins éclairés, instruits et tous dévoués, ne pouvaient la soulager ; elle ne réclamait plus que des prières, pour avoir la force et le courage de supporter patiemment ses dernières épreuves.

C'est alors que sa fille, madame Alexandre de Bosredon, exprima le désir de suivre le pèlerinage du Périgord à Lourdes, pour obtenir la guérison de sa pauvre mère. Celle-ci employa toute son influence pour empêcher ce voyage et ne pas éloigner une mère de ses petits enfants, de sa famille et d'elle-même, au moment où elle pouvait avoir à réclamer les dernières preuves de sa tendresse filiale. Mais DIEU le voulait, et tout s'arrangea pour qu'une neuvaine commencée avec la France, pût se terminer au sanctuaire de la Vierge Immaculée, le 7 octobre, à Lourdes, où trois des enfants de la malade étaient réunis, madame de Bosredon, M. et madame Adhémar de Lamberterie.

La Baronne de Lamberterie ne voulut pas refuser de s'associer à ces ferventes prières, adressées pour sa guérison, par une famille entière, et tant de saintes âmes. Convaincue que Notre-Dame de Lourdes pouvait la guérir, elle se borna, en buvant de l'eau de la Grotte et faisant la neuvaine, à demander la volonté de DIEU, n'osant réclamer une vie qui était si triste et si pénible depuis de longues années.

Au troisième jour de la neuvaine, elle put en silence apprécier une légère amélioration dans son état. Bientôt le volume énorme du ventre diminua ; au septième jour, il y avait dix-huit centimètres de moins ; l'usage du bras droit était en partie retrouvé, et un mieux gé-

néral lui fit comprendre que Notre-Dame de Lourdes avait jeté un regard de miséricorde sur elle, et était accessible à tant de vœux et de prières adressés pour elle. *Tout danger de mort avait disparu*, comme les médecins le constatèrent tous les trois successivement ; et bientôt la convalescence permit à madame de Lamberterie d'aller à sa paroisse communier le jour de la Toussaint.

Une guérison si inattendue, si miraculeuse, provoqua chez l'obligée de MARIE un besoin irrésistible d'aller remercier sa Bienfaitrice. Elle partit avec sa fille, qui avait d'avance promis à la Vierge Immaculée de conduire sa mère guérie à la Grotte de Lourdes. Le 6 décembre 1872, madame la Baronne de Lamberterie, madame de Bosredon et M. Albéric de Lamberterie, son fils le plus jeune, arrivaient dans ce pays privilégié ; le long trajet de Brive à Lourdes s'était fait sans fatigue : depuis quatre ans et demi, elle n'avait pu faire une course ni à pied, ni en voiture.

Le 7, elle avait la consolation d'aller prier dans les églises et dans la Grotte pour remercier sa puissante Protectrice. Le 8, jour de l'Immaculée-Conception, madame de Lamberterie assistait aux offices, recevait la communion des mains de Monseigneur l'Évêque de Tarbes, puis sa bénédiction spéciale, ainsi que sa fille. La veille, elle avait été à la piscine, chercher de nouvelles forces et une nouvelle vie dans cette eau qui l'avait guérie à 150 lieues de distance. Avant son départ, elle s'y est plongée deux fois encore avec foi et reconnaissance. Oh ! ce mot est impuissant à rendre ce qu'elle éprouve ; et DIEU seul peut connaître le désir

qu'elle a d'en témoigner par ses œuvres. Elle compte sur l'indulgence maternelle de Notre-Dame de Lourdes pour l'assister et lui tenir compte de ses bonnes intentions, en faveur des saintes prières qui se sont élevées vers elle pour obtenir sa guérison et qui montent encore vers son sanctuaire pour la remercier et la bénir tous les jours.

Depuis son retour de Lourdes, madame de Lamberterie continue à marcher, et sa guérison s'est de plus en plus affirmée, par différents voyages qu'elle a pu faire, pour aller voir ses enfants. Son mari suivait à Lourdes, au mois d'avril, le pèlerinage de la Corrèze, heureux d'aller prier et remercier la Vierge Immaculée de la Grotte.

Les trois médecins éminents de madame la Baronne de Lamberterie ont eu le courage chrétien, malheureusement assez rare aujourd'hui, d'attester le caractère surnaturel de cette guérison, si parfaitement inespérée (1).

(1) Voir aux pièces justificatives, n° 7 bis, les attestations des trois médecins.

XXI

GUÉRISON RADICALE D'UNE HYDROPIE
CHRONIQUECOMPLIQUÉE D'AUTRES INFIRMITÉS DÉCLARÉES
INCURABLES*Le 10 octobre 1872*

Madame Ancelin, née Morillion, âgée de 59 ans, habite Nantes, rue Saint-Clément, 83 ; elle perdit son mari il y a sept ans. Sa santé, déjà très altérée, depuis plusieurs années, par les chagrins et les souffrances, fut de plus en plus compromise par de nouvelles épreuves. Aux douleurs d'un ancien rhumatisme, se joignirent des palpitations, des suffocations, des sueurs très abondantes et des fièvres réglées ; sa constitution était entièrement usée.

Au mois d'avril 1869, l'enflure des pieds et des jambes, des mains et de tout le corps, accompagnée de tous les autres symptômes, annonça une hydropisie des plus graves. Elle fut obligée de garder le lit jusqu'à cinq mois. Lorsqu'elle pouvait se lever, elle marchait péniblement dans sa chambre avec des béquilles.

On put néanmoins la transporter en voiture à Sainte-

Anne-d'Auray ; et ce pieux pèlerinage diminua ses souffrances, tout en laissant à la maladie sa gravité entière. Depuis lors, elle pouvait marcher avec le double appui d'un bras et d'une canne ; mais l'hydropisie existait toujours avec ses souffrances et son dénouement fatal.

Madame Ancelin n'avait de consolation que dans ses sentiments religieux. Le merveilleux mouvement des pèlerinages avait remué la ville de Nantes. Mgr Fournier conduisit à Lourdes, le 24 septembre 1872, un de ces grands et glorieux pèlerinages qui feront époque dans l'histoire de la patrie et de l'Eglise.

La pauvre hydropique avait ardemment désiré d'être admise au nombre des pèlerins. Elle ne fut consolée qu'en apprenant la formation d'un second pèlerinage pour le 8 octobre. Elle s'empressa de demander d'en faire partie. Tous la blâmèrent et s'y opposèrent, en particulier son médecin et son confesseur. — On serait obligé de la laisser en route ; elle mourrait en chemin ; c'était témérité, folie... — « Peu m'importe, disait-elle, » de mourir ici ou ailleurs ? Si je n'allais pas à Notre- » Dame de Lourdes, je ne m'en consolerais jamais. »

Sa résolution était invincible. Mais où trouver une compagne indispensable en son état, une personne charitable qui eût le courage de se charger de cette infirme ? Sœur Marthe, la petite Sœur des pauvres, qui la soigne depuis longtemps, ne recule pas devant cette œuvre de miséricorde. Malgré tout ce qu'on peut dire pour l'en détourner, elle se charge d'accompagner madame Ancelin à Lourdes.

Le 8 octobre arrive enfin. Une voiture vient chercher la patiente dans son domicile et la transporte à la gare

de Nantes. On l'aide à monter très péniblement dans le wagon n° 8 de troisième classe. Les pieds enflés de l'hydropique ne pouvaient tenir dans leur énorme chaussure ; il fallut quitter la chaussure sans pouvoir la reprendre durant ces longues heures du chemin de fer. Les fatigues et les douleurs furent grandes. Quand on arrivait aux stations, les compagnes de voyage descendaient ; madame Ancelin ne put pas descendre une seule fois jusqu'à Lourdes. Tous éprouvaient pour elle une profonde compassion.

Enfin, on touche la terre promise. « Lourdes ! Lourdes ! » s'écriaient les joyeux pèlerins descendant rapidement de leurs wagons. On aida l'hydropique à descendre du sien et à monter dans une voiture qui la conduisit à l'église de la Grotte. Épuisée de fatigue, elle s'assit à l'entrée, au premier banc à gauche, entendit la messe, et puis descendit péniblement jusqu'à la porte de la chapelle de la Crypte.

« Sœur Marthe, allons, à la Grotte. — C'est impossible, madame, fatiguée comme vous l'êtes. » Et la bonne sœur se rend à Lourdes chercher un gîte pour la nuit.

La Grotte !... Comment aller à la Grotte ? se disait la pauvre infirme. Une bonne dame veut bien lui prêter l'appui de son bras ; elle descend à la Grotte avec une peine extrême.

Un Carme prêchait. La malade entendit cette parole : « Les petits seront exaucés. » Une confiance sans bornes s'empare de son cœur affligé. On donne la Bénédiction du Très Saint Sacrement ; elle éprouve un bien-être général, qui la remplit de joie. Mais, craignant une illu-

sion, elle ne communique son bonheur à personne. Après avoir encore prié, confiante, elle entreprend de monter seule à la chapelle, par le chemin en lacets à à l'occident du Sanctuaire. Elle arrive à l'église où elle assiste à une grande et belle cérémonie, qui dure près de deux heures.

Sœur Marthe vint la rejoindre. La pluie était aussi venue, tombant par torrents, ruisselant sur les belles et glorieuses bannières de Nantes, trempant aussi les pieds, les vêtements et le corps de la pauvre hydropique. Mais une force intérieure la soutenait; et c'est à pied qu'elle veut revenir à la ville. Sœur Marthe, ébahie, l'exhortait à la confiance.

La bonne Sœur installa sa malade chez Jean Sajous aîné, rue de la Grotte, et s'en revint elle-même au sanctuaire assister à la procession aux flambeaux; puis retenue par la pluie non moins que par la piété, elle passa la nuit dans l'église avec de nombreux pèlerins.

Inquiète sur son infirme, elle eut hâte d'aller la rejoindre de grand matin. A cinq heures, elle la trouva levée depuis longtemps et pressée de partir pour l'église. Une voiture les y transporte. Elles entendent la sainte Messe; elles communient; et malgré les torrents de pluie, elles descendent à la Grotte.

La pauvre hydropique, en dehors de la grille, en face de la Madone blanche, se prit à prier dans toute l'effusion de son âme. — « Là, écrit-elle, je me suis sentie » guérie; plus d'enflure; je ne sais comment l'eau de » l'hydropisie est disparue; plus de douleur; je marche » chais aussi facilement que si je n'avais jamais souffert. »

Cette fois, elle ne cache plus le don de DIEU. Elle obtient d'entrer dans la Grotte. A genoux contre le rocher, elle y colle ses lèvres avec une émotion qui éclate dans tout son être. L'émotion des spectateurs est grande aussi. Quand elle sort de la Grotte, elle est environnée par la foule qui la presse de félicitations et de demandes ; les dames lui baisent les mains, l'embrassent en pleurant.

Mais l'heure anticipée du départ pressait. Madame Ancelin se dérobe à la foule et marche sans nul appui jusqu'au pont du Gave. Une voiture passe ; elle en profite pour gagner du temps. On s'arrête un instant chez l'hôte de la nuit, Jean Sajous. Celui-ci est heureux de cette merveilleuse guérison. La veille, des soupçons peu charitables avaient involontairement traversé son esprit. Il fait assaut de générosité avec ces dames pour ne point recevoir le prix de l'hospitalité qu'il a donnée.

La voiture porte les pèlerines aux abords de la gare, déjà encombrée par les foules. Madame Ancelin descend joyeuse, prend ses bagages et un bidon de six litres d'eau de la Grotte ; et marchant aussi lestement que tout autre, elle va à travers les cours de la gare rejoindre son wagon numéro 8, où cette fois elle monte sans nul secours.

Il était onze heures, et l'on n'avait pas songé à déjeuner. Le panier de Sœur Marthe déploie les provisions auxquelles on fait honneur. Le retour fut une fête ; on pria, on chanta, durant les heures désormais courtes.

A Nantes, madame Ancelin revint à son domicile à pied et sans aucun appui. Depuis ce jour, elle fait de longues courses, comme si elle n'avait pas été malade

L'hydropisie, entièrement disparue, n'a pas laissé de traces. Les rigueurs de l'hiver dernier n'ont pu déranger cette santé rajeunie.

On lira avec intérêt le savant et consciencieux rapport de M. le docteur Eugène Thibaut. Mgr l'Evêque de Nantes, après avoir interrogé madame Ancelin, a ordonné une enquête minutieuse, dont ce récit est le résumé. Tous les chrétiens de Nantes remercient Notre-Dame de Lourdes d'avoir récompensé par ce miracle leur tendre amour pour son béni Sanctuaire de la Grotte (1).

(1) Voir aux pièces justificatives, n° 8.

XXII

UNE SOURDE-MUETTE DE NAISSANCE

GUÉRIE SUBITEMENT A MONTBAZON (diocèse de Tours)

Le 11 octobre 1872

Aurélié Bruneau, née à *Chabris* (Indre), le 24 avril 1853, soude-muette de naissance, comme l'affirment ses parents et les notables de la localité, comme le constate le docteur *de la Mardelle*, fut placée dans une institution de sourdes-muettes, à Orléans. Les Sœurs de cet établissement déclarent que jamais elle n'a pu percevoir aucun son.

Conduite à Paris, à l'âge de quatre ans, par son oncle, *M. Bruneau*, aujourd'hui notaire à Montbazon (Indre-et-Loire), le docteur *Delot*, rue de Sèvres, 2, lui donna des soins, et déclara qu'elle était atteinte d'une *surdi-mutité* de naissance des plus caractérisées, et que jamais elle n'entendrait.

Cette jeune personne venait tous les ans passer un ou deux mois, chez son oncle, à Montbazon. Au commencement d'octobre dernier, elle y est venue, à la rentrée des classes, accompagner sa sœur, qui est en pension chez les Religieuses de Saint-Martin. De Montba-

zon elle est conduite à Lourdes par madame Bruneau, sa tante, et madame Champion de Chabris; la mère de mademoiselle Aurélie, étant souffrante, ne pouvait l'accompagner. Elle rencontre *Constance l'Etat*, de Blois, sourde-muette comme elle, et qui, comme elle, allait à Lourdes, en pèlerinage, pour obtenir sa guérison.

Constance est guérie à la Grotte, mais Aurélie revient avec son infirmité, et bien désolée... Cette pauvre enfant, pieuse et intelligente, écrivait à M. le curé de Montbazon: « Mon amie heureuse, elle guérie, elle entendre!... Moi pas, moi malheureuse, moi pas entendre, moi pas assez pieuse... »

La Supérieure des Sœurs de Montbazon la voit, lui dit de ne pas perdre confiance, de prier, que MARIE veuille la guérir, dans cette paroisse qui lui est spécialement consacrée. Elle lui promet de faire une neuvaine, à cette intention, à Notre-Dame de Lourdes. Madame Bruneau prie la Supérieure de prendre sa nièce comme pensionnaire, pendant la neuvaine, afin qu'elle soit plus recueillie. La neuvaine est commencée le mercredi, dans la chapelle du *Sacré-Cœur de Jésus*. Sur l'autel, devant l'image du Sacré-Cœur, on place une petite statue de l'Immaculée-Conception et l'on invoque MARIE sous ce glorieux titre: « *Immaculée-Conception, Reine du Cœur de Jésus*. »

Neuf cierges brûlent sur l'autel, on récite les litanies de Notre-Dame de Lourdes, on met de l'eau de la Grotte dans les oreilles de la jeune fille... elle en boit... on récite également le rosaire. Le troisième jour de la neuvaine, à la récréation du soir, pendant le chant

d'un cantique à MARIE Immaculée, une pensionnaire, Alice Bruneau, cousine d'Aurélié, frappe sur une table par inadvertance. Aussitôt la sourde-muette fait un soubresaut, et montre par des signes qu'elle entend. On avertit la Supérieure, qui la fait venir près de l'harmonium et lui joue le cantique. Aurélié est comme ravie... Elle fait la distinction du chant d'avec le son de l'instrument... On la soumet à d'autres épreuves : on sonne, on frappe, et toujours elle entend... Emues attendries par le prodige, les Sœurs et les pensionnaires tombent à genoux et chantent plusieurs fois : *Regina, sine labe concepta*... Ensuite on monte à la chapelle, on récite de nouveau les Litanies, on soumet la jeune personne à de nouvelles épreuves, elle entend toujours... Le lendemain matin, elle entend sonner le réveil, elle distingue le battement d'une montre... Elle essaye de prononcer, d'articuler quelques syllabes en rapport avec le son qu'elle entend. Depuis, on lui apprend à parler comme à une enfant ; n'ayant jamais rien entendu, c'est un second travail pour elle que de distinguer la différence des sons et d'en comprendre la signification. Le bon DIEU pouvait faire un second miracle et lui donner la science infuse du langage ; mais s'il l'eût fait, les gens qui ont toujours des objections à faire, diraient peut-être qu'elle n'était pas sourde-muette puisqu'elle savait parler ? — Dans quelle langue enfin, DIEU eût-il dû la faire parler ?

Bien des personnes sont venues la voir, l'ont soumise à des épreuves et ont reconnu qu'elle entend parfaitement. Le père et la mère, avertis, sont arrivés de Chabris, l'âme émue, le cœur rempli de joie. Ils recon-

naissent que leur chère enfant entend très bien, elle qui jamais n'avait perçu un son. Aujourd'hui, ils sont heureux de voir qu'elle fait des progrès dans son langage ; car, en effet, elle prononce assez parfaitement un certain nombre de paroles, elle récite de mémoire le *Pater* et l'*Ave Maria*, en français, de manière à se faire comprendre.

Au 1^{er} janvier, elle fut conduite à Chabris ; tous ceux qui l'ont vue et entendue, ont été émerveillés ; M. le docteur *de la Mardelle*, médecin de sa famille, l'a soumise à bien des épreuves, l'a examinée, et il nous écrit : « Mademoiselle Aurélie Bruneau a recouvré *l'ouïe et la* » *parole* ; selon nous, la guérison demeure certaine... » La sourde-muette entend, elle parle et *c'est parce* » *qu'elle entend qu'elle parle.* » — Il conclut en disant : « Cette guérison, obtenue en dehors des procédés ordi- » naires de la nature, et sans le concours de la science » médicale, chimique ou chirurgicale, apparaît revêtue » du *caractère surnaturel.* »

La piété de la jeune miraculée ne fait que s'accroître. On voit qu'elle jouit, qu'elle est heureuse d'entendre et de parler...

Gloire à la Vierge Immaculée (1) !!!...

(1) Voir aux pièces justificatives les attestations des notables et du médecin, n° 9.

XXIII

GUÉRISON SUBITE D'UNE FISTULE INCURABLE

Blois, le 18 octobre 1872

C'est la miraculée elle-même, Sœur Marie de l'Annonciation du Tiers-Ordre de Saint-François, qui envoie au Père Supérieur de Lourdes la relation suivante :

Blois, octobre 1873.

Mon Révérend Père,

Ainsi que je vous l'ai promis le 7 septembre dernier, je vous écris la relation de ma guérison, que nous devons à Notre-Dame de Lourdes.

Ma maladie était une fistule interne et externe ; j'en ressentis les premières atteintes vers le mois de septembre 1870. C'était en premier lieu une tumeur, à laquelle se joignirent plusieurs autres. Je subis une première opération le 27 avril 1871, puis une seconde, deux mois plus tard. Malgré les soins les plus dévoués et les plus assidus du médecin, ces opérations n'eurent d'autre résultat que de me causer des douleurs atroces, et me laissèrent des plaies très douloureuses.

Dans le mois d'août, il fallut me résigner à prendre une béquille, afin de pouvoir marcher un peu ; et je ne

le pouvais qu'avec de grandes difficultés ; j'étais presque toujours au lit et ne pouvais suivre aucun exercice de la Communauté. Parfois j'éprouvais des douleurs si aiguës qu'elles me faisaient jeter des cris ; je souffrais beaucoup continuellement ; je vomissais immédiatement la nourriture que je prenais, et je rejetais fréquemment du pus, souvent mêlé de sang.

Dans le mois d'août 1872, je fus obligée de prendre deux béquilles ; je ne pouvais plus, je ne dirai pas marcher, mais me traîner qu'avec grand'peine ; chaque pas me coûtait des douleurs cruelles. Enfin, je dus rester tout à fait au lit, et je fus de plus mal en plus mal jusqu'au mardi 15 octobre. Ce jour-là, dans l'après-midi, j'eus une crise très violente qui ne dura pas moins de cinq heures. Quand cette crise fut passée, je restai anéantie, sans aucune force. Je passai ainsi la journée du mercredi. Le jeudi matin, j'eus encore une crise terrible, mais elle dura moins de temps que la première ; j'étais si faible, qu'il me fallait faire de très grands efforts pour dire une seule parole, et encore on ne pouvait pas m'entendre. Pendant deux jours, je ne pus prendre qu'une cuillerée d'eau à peu près à la fois, et avec beaucoup de peine. Le vendredi soir, je n'avais plus qu'un souffle de vie ; on crut que j'étais à la fin de mes souffrances ; et moi-même je croyais bien que j'allais enfin mourir. Je fis le sacrifice de ma vie, ou plutôt je le renouvelai avec, je crois, bien de la résignation. Du reste je ne voulais rien autre chose que l'accomplissement de la sainte volonté et du bon plaisir de Dieu.

Notre Communauté venait de finir la retraite annuelle.

Le bon Père capucin qui l'avait prêchée était encore là. Voyant le triste état où j'étais, il dit à notre bonne et Révérende Mère de faire une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes, et de lui demander seulement l'entier accomplissement des desseins du bon Dieu sur moi. Le bon Père s'unit aux prières de la Communauté pour la neuvaine, qu'on commença ce même jour, 18 octobre, au soir. On me fit prendre une cuillerée à café d'eau de Notre-Dame de Lourdes. Environ une demi-heure après, je sentis un bouleversement étrange dans tout mon corps, et un peu de mieux, qui disparut aussitôt pour faire place à des douleurs très cruelles, surtout au cœur. Je m'attendais à avoir encore une crise. Enfin, environ une heure ou une heure et demie après avoir pris l'eau miraculeuse, les douleurs cessèrent subitement, et j'éprouvai un bien-être général très grand ; je me sentis guérie et comme renaître instantanément. Je me retournai dans mon lit comme je voulus. Or, une heure auparavant, on ne pouvait pas me remuer. J'avais une faim violente ; mais je n'en dis rien, je voulais garder la joie de la surprise de ma guérison pour notre bonne et Révérende Mère.

Le samedi matin, elle me trouva très bien guérie, mais très faible et comme broyée, quoique j'eusse dormi toute la nuit. Je lui demandai à manger, elle m'en donna aussitôt ; et les accidents disparurent. A midi, je mangeai de la viande d'un très bon appétit, et je travaillai à l'aiguille une partie de l'après-midi, mais par prudence on ne me permit pas de descendre à la chapelle.

Le lendemain, à la grande surprise de la Communauté

et des personnes qui, depuis près de deux ans, me voyaient si malade et infirme, je descendis seule, sans appui, et je suivis les offices du dimanche et les exercices de la Communauté toute la journée, et cela sans fatigue. Mes plaies étaient entièrement fermées et cicatrisées ; la chair avait repris une belle teinte rose, au lieu de la teinte violette qu'elle avait. Deux jours après, la force m'était entièrement revenue. Nous continuâmes cependant la neuvaine. Je prenais tous les jours une cuillerée à café d'eau de Notre-Dame de Lourdes et m'en mouillais les reins et les endroits où la fistule exerçait ses ravages. Sitôt que la force me fut revenue, je me livrai à des travaux de jardinage très fatigants, sans en être aucunement incommodée. J'ai jeûné tout le carême de l'Avent que nous commençons dans notre saint Ordre le douze du mois de novembre, ainsi que nos saintes Règles nous l'ordonnent.

Depuis ce temps (voilà un an que je suis guérie), je jouis d'une santé parfaite qui ne s'est pas démentie un seul instant ; les travaux les plus pénibles ne me gênent pas.

En reconnaissance de cette guérison merveilleuse et comme *ex voto*, notre bonne Mère a fait exécuter dans le sanctuaire de notre chapelle des peintures murales représentant la dernière Apparition de Notre-Dame à Bernadette. Il n'y a que quelques mois que ce travail est fini, et déjà nous comptons plusieurs grâces et faveurs signalées que Notre-Dame a accordées à la confiante prière de plusieurs personnes. Vraiment, mon Révérend Père, la Très Sainte-Vierge aime à être in-

voquée sous le beau titre de l'Immaculée-Conception, sous lequel Elle s'est elle-même révélée à Lourdes.

SŒUR MARIE DE-L'ANNONCIATION,
Religieuse Franciscaine, Servante de Marie.

P. S. Dans le mois d'août 1871, j'ai cessé absolument tout remède ; et jusqu'à ma guérison, je n'en ai plus fait aucun. C'est aussi à cette époque que M. le médecin me cessa complètement ses soins.

Vu et certifié authentique :

SŒUR MARIE-DE-JÉSUS,
Supérieure-générale des Religieuses Franciscaines,
Servantes de Marie.

Comme aumônier des Religieuses du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise, je suis heureux de pouvoir attester que le fait de la guérison subite et les autres faits énumérés dans la relation ci-dessus sont l'expression de la plus exacte vérité.

S.-A. TOURNESAC,
Chanoine-titulaire de la Cathédrale de Blois,
et Aumônier du Tiers-Ordre (1).

(1) Voir aux pièces justificatives, n° 10, l'attestation du médecin.

XXIV

GUÉRISON SOUDAINE D'UNE RELIGIEUSE

QUI SE MOURAIT D'UNE FIÈVRE TYPHOÏDE

Toulon, le 20 octobre 1872

La relation de ce miracle est due à un Père Mariste, qui habitait le collège où la guérison a eu lieu. Voici comment la rapportait la *Sentinelle du Midi* :

Le plus saint et le plus doux des devoirs est celui de la reconnaissance. Je viens essayer de le remplir aujourd'hui en rendant gloire à DIEU et nos actions de grâces à MARIE Immaculée, invoquée avec tant de succès pour la guérison de Sœur Saint-Martin, Religieuse de Saint-François d'Assise, qui a été envoyée dans notre externat pour se dévouer à nos plus jeunes enfants.

En écrivant ces lignes, j'obéis à notre Supérieur, qui se croit obligé à cet acte public de notre reconnaissance, et je réponds aux vœux de tous les Pères qui habitent notre établissement. Je le fais particulièrement au nom de l'humble famille de Saint-François, qui s'unit tout entière à la Sœur Saint-Martin pour remercier la Très Sainte-Vierge de la faveur insigne qu'elle vient de lui accorder.

Je laisse d'abord la plume au médecin de la maison, M. le docteur Gueit, médecin principal de la marine en retraite, officier de la Légion d'honneur, qui, à la prière du R. P. Supérieur, a bien voulu exposer la maladie et ses diverses phases, depuis le 15 octobre jusqu'au dimanche 20 :

« Mon Révérend Père,

» Vous seriez bien aise, m'avez-vous dit, d'avoir quelques détails sur la maladie et la guérison de la Sœur Saint-Martin, de l'Ordre de Saint-François-d'Assise, que j'ai soignée dans votre maison de l'Externat ; je me rends à vos désirs.

» Le 15 octobre, je fus appelé auprès de cette Sœur, qui me dit s'être alitée depuis deux jours seulement, mais qui était souffrante depuis quelque temps, éprouvant d'assez violents maux de tête, n'ayant plus d'appétit et dormant à peine ; et je pus facilement diagnostiquer le commencement d'une fièvre typhoïde.

» A partir de ce jour jusqu'au dimanche 20, le mal fut constamment en augmentant ; il avait alors acquis une gravité telle, que je conseillai de lui donner immédiatement les secours de la Religion, disant au R. P. Économe, je crois, qui était auprès d'elle, que je craignais bien qu'elle ne passât pas la journée. En effet, à l'exception des pétéchies et des sudamina qui n'ont jamais paru, tous les symptômes les plus graves de la fièvre typhoïde étaient réunis : météorisme du ventre, fuliginosité des dents, des gencives, de la langue, stupeur profonde du facies, enfin carphologie et soubresaut des tendons.

» Tel était l'état de la Sœur Saint-Martin, le dimanche 20, à ma visite de huit heures du matin ; aussi à cinq heures, à ma visite du soir, je ne fus nullement étonné quand, me recevant à la porte de la maison, le Père Économe me dit : « La Sœur a passé une mauvaise journée, vous la trouverez au plus mal. » Mais quelle ne fut pas ma surprise quand, arrivant auprès de son lit, je la trouvai presque assise sur son séant, la figure calme, sereine, intelligente ! Le pouls avait repris son rythme normal, et une douce moiteur avait remplacé l'âcre chaleur de la peau. C'était... j'allais dire merveilleux, mais le mot miraculeux est bien plus convenable.

» Pour moi, la Sœur Saint-Martin était dès ce moment hors de danger. Cependant, le lendemain, la fièvre avait reparu, et la diphtérie ne tarda pas à faire son apparition, comme pour nous dire que, si nous n'avions pas cru à la gravité de la fièvre typhoïde, elle était là pour nous prouver que la maladie avait été grave, très grave ; cette nouvelle complication n'a point entravé la marche de la convalescence, et vous savez que notre malade a pu assister à la messe le jour de la Toussaint.

» Tel est, mon Révérend Père, le récit exact de la maladie ; j'ai constaté le fait matériel ; à vous de savoir et de dire, s'il faut, pour expliquer une pareille guérison, faire intervenir ce qui n'est pas du domaine de la médecine.

» Tout à vous de cœur.

» J. GUEIT.

» 4 novembre 1872. »

Suivant le conseil du docteur, le R. P. Directeur donna le Saint-Viatique à la malade vers onze heures du matin, le dimanche 20 octobre. Le R. P. Supérieur des Pères du Saint-Esprit, qui avait assisté Sœur Rosalie morte le 7 septembre à la Cité, fit remarquer, en présence du P. Directeur, que Sœur Saint-Martin, atteinte de la même maladie, avait les mêmes symptômes que Sœur Rosalie à ses derniers moments.

A l'issue des vêpres, le R. P. Supérieur proposa une prière à nos élèves pour la Sœur très gravement malade. Je me rends auprès d'elle, vers trois heures et demie ; elle me parut au plus mal. Je lui dis alors devant la Mère Supérieure : « Ma Sœur, puisque nous n'avons plus d'espérance dans les hommes, nous allons nous adresser à Notre-Dame de Lourdes. » Je lui suggérai alors les motifs qu'elle pouvait avoir d'entrer dans nos intentions et de s'unir à ses Sœurs et à nous pour demander sa guérison.

J'ajoutai : « Vos Sœurs arriveront bientôt ; nous allumerons un cierge, symbole de notre foi ; je déposerai sur votre lit un chapelet béni par le Saint-Père, qui a été trempé dans l'eau de Lourdes et appliqué au rocher de la grotte de l'apparition. Nous réciterons à genoux une dizaine de chapelet et on vous donnera l'eau miraculeuse. »

Elle me répondit, quoique avec beaucoup de peine : « Le plus tôt possible ! » Elle s'attendait à ne pas passer la journée. Quelques minutes après, les trois Religieuses de la maison se trouvant réunies auprès d'elle, nous récitâmes les prières indiquées, et je lui présentai l'eau en lui suggérant la demande qu'elle devait faire : « Notre

Dame de Lourdes, qui avez dit à Bernadette : Va boire et te laver à cette fontaine, guérissez-moi par la vertu de cette eau merveilleuse, si c'est la volonté de DIEU, pour que je puisse continuer à travailler, avec mes Sœurs, à vous glorifier et à vous faire honorer sur la terre. » Elle répondit péniblement, mais assez haut pour être entendue : « Ainsi soit-il. » Je lui présentai alors quelques gouttes de l'eau miraculeuse, qu'elle avala avec beaucoup de peine ; mais la joie de son âme se manifesta par un ineffable sourire, qui fut remarqué de ses Sœurs et de moi. Je ne pus, en la voyant, m'empêcher de dire à haute voix que cette consolation, ainsi manifestée, était déjà une grande grâce, qui devait être regardée comme une récompense de sa foi. Je sortis alors pour ne revenir qu'après la visite du médecin et sur son invitation : « Allez voir, me dit-il, elle est en pleine convalescence ; elle parle sans difficulté. » Au même moment, les Sœurs me faisaient appeler. Je me rendis, le cœur ému, à cette double invitation, et j'appris de la bouche de la malade elle-même et des Sœurs ce qui s'était passé.

Après notre prière, la Sœur Supérieure s'était retirée dans la lingerie, pièce voisine du dortoir où était la malade. La porte de communication des deux appartements étant ouverte, la Supérieure s'entendit appeler à haute et intelligible voix : « Ma Sœur. » Elle accourut effrayée auprès du lit, ne pouvant s'expliquer ce cri poussé par une personne qui, un instant auparavant, pouvait à peine se faire comprendre. La malade lui dit alors sur le même ton : « Les douleurs de tête s'en vont, je puis parler. » Une cessation aussi brusque du

mal, moins d'un quart d'heure après avoir prié et vu prendre l'eau de Lourdes, ne pouvait laisser aucun doute dans l'esprit des Religieuses ; elles passèrent donc de la tristesse et des larmes à la joie la plus vive.

Le docteur, en arrivant pour sa visite, les trouva dans cette première expansion de leur bonheur.

Après avoir examiné la malade, il confirma, dans un langage plein de noblesse et de foi, la petite Communauté dans sa confiance et sa joie. « Cessons les remèdes, dit-il ; quand les hommes ne peuvent rien, la Sainte-Vierge peut tout. »

Après avoir recueilli tous ces détails, nous nous mîmes à genoux pour recommencer la prière que nous avions faite une heure auparavant. Ce fut pour remercier MARIE et la prier d'achever son œuvre, et cette fois la malade répondit d'une voix plus forte que toutes ses Sœurs. Les Religieuses de la cité ouvrière, dite cité Montéty, arrivèrent un peu après, pour voir leur malade. Quand elles eurent appris sa merveilleuse guérison, elles se hâtèrent d'aller à l'exercice à cinq heures, qui a lieu chaque dimanche dans la chapelle de l'adoration du Très Saint Sacrement, pour y remercier DIEU et notre bonne Mère.

J'allai à mon tour faire part de l'heureuse nouvelle au R. P. Isartel, notre Supérieur, et à tous les Pères de la maison. A six heures et demie, nous nous réunissions tous à notre chapelle pour réciter le chapelet en actions de grâce.

Je n'ajouterai rien aux détails donnés par le docteur sur cette convalescence qui nous a révélé, comme il le

dit lui-même, toute la gravité du mal. Aujourd'hui, fête de Saint-Martin, Patron de la malade, cette bonne Religieuse a recouvré ses forces, assiste à tous les exercices religieux qui se font à la chapelle, et fête avec ses Sœurs son saint Patron, dans la prière, la joie et la reconnaissance.

Pour moi, heureux témoin des merveilles et des miracles opérés dans les journées à jamais mémorables des 5, 6, 7 et 8 octobre où il a été donné de contempler la France de MARIE, à genoux, représentée par cent mille de ses enfants, j'accepte cette grâce précieuse qu'il n'appartient qu'aux Supérieurs ecclésiastiques de qualifier, comme un signe de salut : c'est une preuve de plus que MARIE entend les prières de ses enfants et qu'elle les exaucera.

Gloire à DIEU ! grâces soient rendues à MARIE Immaculée, à Notre-Dame de Lourdes.

C.-V. MARCELLIN, S. M.

Année 1873

H. Breton. — Mademoiselle Rosine Ollivier. — Mademoiselle V. W. de Courtrai. — Mademoiselle Marie-Victorine Acquier. — Mademoiselle Clémence Gautier. — Caroline Esserteau. — Marie Jean. — Mademoiselle Lucie Froiture. — M. l'abbé de Musy. — M. l'abbé Guilmin. — Jeanne O'Moore. — Sœur Dorothee. — Mademoiselle Barbe Canelet. — Irma Dubois. — Julie Jadot. — Mademoiselle de Tinseau. — Mademoiselle Marie Poirier. — Sœur Sophie. — Rosalie Rabot.

I

GUÉRISON SUBITE D'UNE NÉVROSE DE DIX-HUIT ANS

DÉCLARÉE INCURABLE

Paris, le 23 janvier 1873

« Mon Révérend Père,

» Selon votre désir, je vous adresse la relation exacte de ma guérison.

» A l'âge de quinze ans, le 6 août 1854, je perdis mon père; le chagrin de cette mort, presque subite, me causa une maladie de nerfs dont j'ai souffert jusqu'au 23 janvier de cette année.

» La névrose dont j'étais atteinte se portait alternativement dans toutes les parties de mon corps et m'occasionnait des crises de convulsions quelquefois par-

tielles, le plus souvent générales; mes bras, mes jambes se tordaient en tout sens; j'avais la bouche déformée; ces crises duraient des heures, — plusieurs fois elles ont duré quarante-huit heures, — et elles se renouveauient à des intervalles plus ou moins rapprochés. A l'estomac, la névrose était devenue chronique et rendait l'alimentation fort douloureuse; les digestions étaient très pénibles; pendant plusieurs années, j'eus à souffrir, par suite de l'irritation du système nerveux, d'une toux opiniâtre, et de palpitations si violentes, qu'elles m'enlevaient par moments la respiration.

» Mon médecin m'a successivement traitée à la valériane, à la digitale, au bromure de potassium; puis voyant qu'aucun remède non seulement ne me guérissait pas, mais ne me calmait que faiblement et toujours momentanément, avait fini par essayer de l'opium, afin, me disait-il, de m'abattre malgré moi, en endormant les douleurs.

» Au mois de janvier 1871, les maux de tête devinrent intolérables; le médecin dit alors que j'avais une névrose poussée à l'extrême. A toutes ces souffrances s'ajoutèrent, au mois de mai suivant 1871, des rhumatismes dans les jambes; diverses choses furent tentées par mon médecin, toutes restèrent sans effet; les jambes enflèrent, et peu à peu il me devint plus difficile de marcher; je traînai dans cet état jusqu'au mois de septembre dernier; alors je fus prise d'une sciatique aiguë qui me retint au lit et à la chambre tout le mois d'octobre; de la Toussaint à Noël, il me fut possible, à l'aide d'un bâton ou d'un bras, souvent des deux, de sortir un peu et de faire quelques petites promenades.

Le 29 décembre, tout mouvement me devint impossible, et l'on m'étendit sur mon lit, où j'endurai pendant vingt-deux jours les plus atroces douleurs; une forte fièvre s'empara de moi, et à l'exception de mes mains, toutes les parties de mon corps étaient en proie à des souffrances si violentes, que je ne pouvais m'empêcher de crier, et cependant, depuis dix-huit ans, j'étais bien habituée à souffrir. En vingt jours on ne put faire mon lit que trois fois, car ne pouvant me remuer seule, il fallait deux personnes pour me changer de lit, et cette douloureuse opération m'arrachait cris et larmes.

Je commençais à me croire perdue pour la vie, quand ma bonne mère, dont la foi est admirable, eut l'inspiration de me faire boire de l'eau de Lourdes, promettant le pèlerinage quoi qu'il arrivât : « Si ma fille est » guérie, j'irai remercier Notre-Dame de Lourdes; dans » le cas contraire, j'irai lui demander sa guérison. »

» Le mercredi, 22 janvier, à neuf heures du soir, ma bien-aimée mère reçoit du ciel cette pensée, et mon frère, chrétien fortement trempé dans la foi et la charité, donne à ma mère cette eau qu'elle désirait et qu'il me gardait pour un cas extrême.

» J'en pris quelques cuillerées le soir, à neuf heures, avec promesse de me frictionner le corps le lendemain, et de n'user pendant neuf jours d'aucun médicament; l'opium et l'éther furent donc mis de côté. Je dormis assez bien cette nuit du 22 au 23 (je puis vous dire, en passant, que l'insomnie était fréquemment ma compagne).

» Le lendemain, 23 janvier, à 7 heures du matin, je sentis mes jambes remuer dans mon lit; j'étais seule

en ce moment dans la chambre ; je voulus essayer mes forces, car je ne pouvais encore croire que je fusse guérie ; je sortis seule de mon lit, et je me mis à marcher sans appui.

« Je marche, » m'écriai-je ! Ma bonne mère accourut presque effrayée, et j'allai au-devant d'elle.

» Notre-Dame de Lourdes m'avait guérie, et je suis passée de la maladie à la santé, sans convalescence.

» Le sommeil, l'appétit et la bonne mine sont revenus le jour même, et depuis aucune rechute n'est venue détruire l'œuvre de la Sainte-Vierge. Ma santé est devenue très bonne ; et, depuis trois mois, je n'ai éprouvé aucun des terribles accidents nerveux qui m'ont tant fait souffrir.

» Je viens d'avoir le bonheur de faire avec ma mère et mon frère notre pèlerinage d'action de grâces à Notre-Dame de Lourdes, et de déposer aux pieds de MARIE Immaculée, l'hommage de ma vive reconnaissance ; c'est à la foi de ma mère, elle-même enfant de MARIE, que je dois ma guérison.

» Voilà, dans sa très simple vérité, le récit très abrégé des longues souffrances qu'il a plu au bon DIEU de m'envoyer durant dix-huit ans ; faites-en, mon Père, l'usage qu'il vous plaira ; je n'ai qu'une pensée : glorifier DIEU par son Immaculée Mère.

Recevez, mon Révérend Père, l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

» Votre très humble servante,

» H. BRETON,

» 150, Boulevard Magenta. »

II

GUÉRISON SUBITE D'UNE MALADIE CHRONIQUE
DU FOIE

MADEMOISELLE ROSINE OLLIVIER, DU PUY

Lourdes, le 24 janvier 1873

Gloire, amour à Notre-Dame de Lourdes !

J'eus le malheur de perdre ma mère le 16 décembre 1863 ; le violent chagrin que j'en éprouvai ébranla ma santé, et quelques soins que j'aie pris pour la rétablir, je n'y ai pas réussi. La mort de mon père, arrivée quatre ans plus tard, en 1867, mit le comble à ma douleur. Une maladie du foie se déclara, et pendant cinq ans, j'ai cruellement souffert de ses conséquences. Coliques hépatiques, coliques néphrétiques, graviers rendus avec d'affreuses douleurs, goutte aux pieds et aux genoux, telle est la nomenclature des maux que je devais supporter.

Il y a trois ans, la goutte me monta au cœur, et un traitement des plus énergiques fut employé pour me sauver la vie. Traitée par d'habiles médecins, qui ne m'avaient pas dissimulé la gravité de mon mal, je suivais minutieusement leurs prescriptions. Je me rendais

deux fois par an à Vichy et faisais deux saisons de traitement, ce qui ne m'empêchait pas de souffrir et de rester malade au lit une grande partie de l'année. Mon état empirait ; j'avais le teint jaune, la région du foie dure et grosse, le rein droit enflé.

Dans cette pénible situation, et sous l'influence d'une crise hépatique, la goutte commençant à se faire sentir dans l'estomac, épuisée de souffrances et n'éprouvant plus de soulagement des remèdes humains, je me sentais anéantie, quand la Providence m'envoya la visite du bon docteur Arnaud, une visite d'ami. Je lui expliquai mes souffrances, et les moyens employés inutilement pour les soulager.

Le docteur me dit : « Je n'ai rien à ajouter à ce qui » vous a été ordonné de faire. Pourquoi ne vous adresseriez-vous pas au bon DIEU par l'intercession de » quelque Saint ? Il s'opère à Lourdes des choses merveilleuses ; allez-y, vous y trouverez peut-être votre » guérison. Dans tous les cas, si vous pouvez supporter » la fatigue du voyage, il ne peut que vous faire du » bien. »

Je m'occupai tout de suite de ce voyage conseillé par le docteur. Ranimant dans mon cœur ma confiance en la Sainte-Vierge, je partis le 17 janvier 1873, sans être accompagnée, quelle que fût ma faiblesse, ne voulant d'autre protection que celle de Notre-Dame, et lui disant : « Sainte-Vierge, si vous voulez me guérir, je n'ai besoin de personne. » J'avais cessé de faire des remèdes. Le voyage dura trois jours, pendant lesquels je souffris beaucoup. Arrivée à Lourdes, je me fis conduire au couvent de l'Immaculée-Conception. La Sœur por-

tière fut si frappée de mon air de souffrance qu'elle alla annoncer à madame la Supérieure « une dame très malade ».

J'arrivai à sept heures du soir, le dimanche. Le lundi matin, je m'empressai de me rendre à la Grotte, où je suppliai la Sainte-Vierge de me guérir ; j'y revins l'après-midi. Je parlai au P. Duboé, missionnaire, et le priai de me diriger pendant une petite retraite. « — Mon » enfant, me répondit-il, je le veux bien ; et si la Sainte- » Vierge ne veut pas vous guérir, ce sera une prépara- » tion à la mort. » — Je lui dis encore : « Mon Père, je » désire beaucoup me plonger dans la piscine ; mais le » docteur me l'a défendu ; tout au plus, m'a-t-il dit en » partant, trempez-y les pieds pour satisfaire votre » dévotion. — Eh bien ! me dit le Père missionnaire, » faites ainsi qu'il vous est ordonné. Je peux vous affir- » mer toutefois, que depuis longtemps que je suis ici, » je n'ai jamais vu que quelqu'un se soit mal trouvé de » s'y être plongé. Priez la Vierge Immaculée, et vous » ferez ce qu'elle vous inspirera. »

J'allais donc tous les jours prier soit à la Grotte, soit à la Crypte. Enfin le jeudi, je me sentis fortement pressée de me plonger dans la piscine. Je le dis à la Supérieure du couvent, qui ne me détourna pas de cette idée. Le vendredi matin, après avoir fait la sainte communion à la chapelle du couvent, je me décide à aller à la Grotte. Ce jour-là, j'étais plus souffrante qu'à l'ordinaire. J'avais passé une mauvaise nuit. Je croyais même ne plus me relever ; mais la Sainte-Vierge voulait que j'allasse à la piscine.

Aidée de deux bonnes Sœurs, je me rendis à neuf

heures du matin à la Grotte. Etant tombée à genoux aux pieds de la statue de MARIE, je dis une dizaine de chapelet; et j'allai me disposer à me mettre dans l'eau miraculeuse. Le temps était humide, les bonnes Sœurs s'assurèrent s'il y avait du feu chez le portier pour me réchauffer à ma sortie de l'eau, s'il en était besoin. Je quittai, pour ne plus le reprendre, le coton qui depuis quelque temps m'enveloppait l'estomac et toute la région du foie.

Lorsque je mis les jambes dans l'eau, je ressentis des douleurs si aiguës, que je poussais des cris sans pouvoir m'en empêcher. Je crois qu'il n'est pas possible de souffrir davantage. Les Sœurs qui me soutenaient voyaient ma figure changer à tout instant; elles étaient effrayées de mon état, et priaient pour ma guérison. Je restai quatre minutes dans cet état; elles me parurent un siècle. Les douleurs disparurent subitement; l'eau qui me semblait être glacée, ne fut plus qu'un bain tiède.

Je voyais mes jambes guéries; je voulus me plonger tout entière; mais la respiration me manquait, quand j'essayais de le faire. Je me tournai du côté de la statue de MARIE, et je lui dis : « Vous avez guéri mes jambes, » achevez votre ouvrage; vous voyez bien que ces » bonnes Sœurs ne peuvent pas me soutenir si long- » temps ! »

Après cette prière, je m'assis dans la piscine sans peine et je m'y trouvais si bien, que je n'aurais pas voulu en sortir. Je me mis à genoux dans la piscine et je récitai le *Souvenez-vous*. Je sortis sans éprouver la plus légère fatigue. Je me sentais toute changée; il me

semblait que je sortais d'un autre monde. Les bonnes Sœurs voulaient m'aider à m'habiller; mais je les dispensai de ce soin. J'étais plus forte qu'elles-mêmes. Je me mis à genoux devant la Sainte-Vierge pour la remercier avec effusion de son secours si évident, et je me rendis au couvent.

Dans la même journée, je fis une promenade très longue, malgré une pluie torrentielle, et sans fatigue.

Deux jours après, je quittais la Grotte de Lourdes, non sans regret; j'y laissais ma pensée et mon cœur, et je m'en allais avec l'espérance d'y revenir. Mon voyage de retour fut heureux. Dans les hôtels qui m'avaient reçue à mon premier passage, on ne voulait pas croire que je fusse la même personne, tant j'avais un air de bonne santé. A mon retour dans mon pays, même surprise, mêmes exclamations.

C'est le 24 janvier 1873 que je me suis plongée dans la bienfaisante et miraculeuse piscine. Depuis ce moment j'ai été guérie. Je n'ai eu depuis ce jour, si heureux pour moi, aucune atteinte de mon ancienne maladie, et tout mon organisme a repris l'état normal de la santé.

Au mois d'avril 1873, je voulus faire constater ma guérison par un docteur qui m'avait vue malade. Jusque-là, je m'étais contentée d'être heureuse de ma guérison. M. le docteur R... examina soigneusement le siège des maladies que j'avais eues, et il m'assura qu'il n'en restait aucun indice. Il me dit : « Vous pouvez remercier la Sainte-Vierge. » Et un jour que j'étais chez lui, il dit à madame R... et à une autre dame : « Made-

moiselle est vraiment une malade guérie miraculeusement à Lourdes. »

Toutes les personnes qui m'ont vue malade et qui me voient maintenant, ne peuvent pas dire autrement.

C'est pour témoigner ma reconnaissance envers la Sainte-Vierge que je vous écris cette relation, afin que vous ayez la bonté de l'insérer dans les *Annales de Notre-Dame de Lourdes*. Je désire par cet acte rendre grâce à l'Auguste Reine Immaculée, à cette Vierge toute-puissante qui protège ceux qui recourent à Elle dans leurs besoins.

Je me prosterne aux pieds de Notre-Dame de Lourdes, et je reconnais avec toute l'effusion de mon cœur, qu'à elle seule je dois ma guérison.

Le Puy, le 24 janvier 1874, jour anniversaire de ma guérison.

Rosine OLLIVIER (1).

(1) Voir aux pièces justificatives, n° 11, le certificat du médecin et l'attestation de M. le curé.

III

GUÉRISON MIRACULEUSE ET INSTANTANÉE

DE MADEMOISELLE V. W., DE COURTRAI (Belgique)

Janvier 1873

On lisait dans un des premiers numéros de février du *Bien Public*, journal de Gand (Belgique) :

Tout le quartier de la rue de Courtrai a été mis en émoi par un *événement extraordinaire*, et, disons le mot, en réservant le jugement de l'autorité ecclésiastique, par une guérison *miraculeuse et instantanée* due à l'intervention de *Notre-Dame de Lourdes*.

Voici les faits tels qu'ils nous sont racontés par des témoins oculaires et dignes de foi :

Mademoiselle V. W..., jeune fille de 22 ans, orpheline, habite rue de Courtrai, chez son oncle, M. R..., négociant.

Elle était atteinte, depuis deux ans, d'une grave maladie, et, depuis seize mois, paralysée ; elle avait, en outre, depuis lors, été privée de l'usage de la vue et souvent même de la parole. Tous les jours, pour ainsi dire, elle était sujette à des attaques nerveuses épouvantables et que la médecine se trouvait impuissante à

conjuré. Ces faits sont de notoriété publique dans la rue de Courtrai.

Il y a neuf jours, mademoiselle V. W... commença avec sa famille et ses amis une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes. Elle était pleine de confiance, quoique, pendant le cours de la neuvaine, son état parût encore s'aggraver. Hier matin, étendue paralysée sur son lit, elle reçut encore la Sainte-Communion en viatique. Le prêtre qui lui apportait le T. S. Sacrement ne lui donna qu'une minime parcelle de la sainte Hostie, à cause de la difficulté qu'elle éprouvait à avaler.

Tout à coup, hier après midi, mademoiselle V. W... s'est précipitée de son lit, s'est mise à genoux en poussant ce cri : « Sainte-Vierge, vous m'avez donc exaucée ! » et en récitant tout haut le *Magnificat*.

Elle était complètement guérie et manifestait sa joie par des larmes, des rires, embrassant son oncle, sa tante, ses amies accourues au bruit du prodige.

Toute seule, elle s'habilla et alla aussitôt se prosterner à la chapelle de *Notre-Dame de Schreyboom*, devant l'autel de la Sainte-Vierge.

La foule, qui était accourue, n'en pouvait croire ses yeux et se précipita dans la chapelle. Après trois quarts d'heure de fervente prière, mademoiselle V. W... se leva et retourna chez elle, suivie par un flot de peuple qui poussait de joyeuses acclamations et bénissait la Très Sainte-Vierge.

Dans le cours de l'après-midi, mademoiselle V. W... a reçu la visite de M. le curé-doyen de Saint-Pierre et de plusieurs autres ecclésiastiques qui étaient venus la voir naguère sur son lit de douleur. Elle était parfaite-

ment remise, alerte ; elle a reçu aussi un grand nombre de personnes qui venaient la féliciter et a servi elle-même le verre de vin qu'on buvait en famille et entre amis, à son heureux rétablissement.

Ce fait, il est inutile de le dire, a produit dans toute la paroisse de Saint-Pierre, où mademoiselle V. W... et sa famille sont fort connues, une profonde impression. Le caractère prodigieux de la guérison est indéniable. Aujourd'hui toute la ville en parle et les catholiques glorifient Notre-Dame de Lourdes.

IV

GUÉRISON INSTANTANÉE D'UNE FLUXION
DE POITRINE

COMPLIQUÉE DE FIÈVRE TYPHOÏDE ET PERNICIEUSE

Rodez, le 10 mars 1873

Mademoiselle Marie-Victorine Acquier, âgée de seize ans, élève du couvent de Notre-Dame, à Rodez, était, depuis quelques jours, atteinte d'une fluxion de poitrine des plus sérieuses, compliquée d'un mélange de fièvre typhoïde.

Le mal était arrivé à son dernier période; les accès pernicieux s'étaient déjà manifestés, et les médecins s'attendaient à un triste mais presque inévitable dénouement.

La malade, qui avait souvent entendu parler des prodiges de guérison opérés par l'invocation de Notre-Dame de Lourdes, pria les bonnes Religieuses qui la soignaient avec tant de dévouement, de lui procurer un peu de cette eau miraculeuse.

Elle en but avec confiance à plusieurs reprises, et en même temps promit à la Sainte-Vierge d'aller la visiter à son sanctuaire vénéré dès qu'elle aurait recouvré la santé. Elle le fit avec une foi si vive, que les assistants

en étaient édifiés, attendris, et que tous se disaient : Notre-Dame de Lourdes ne peut que l'exaucer.

Cependant le mal empirait ; le médecin déclara qu'il fallait l'administrer au plus tôt. Elle reçut les Sacrements vers les sept heures du soir. Mais avant de recevoir le Saint-Viatique, elle renouvela tout haut son vœu à Notre-Dame de Lourdes. — O prodige ! à peine eut-elle reçu la sainte Eucharistie que la fièvre tomba tout d'un coup ; le pouls descendit de 180 pulsations par minute, à 70, pouls ordinaire d'une personne en santé. La jeune malade déclara qu'elle se sentait guérie et demanda à se lever et à manger ; tout autant de choses qu'on ne crut pas prudent de lui accorder encore.

Le lendemain matin, les médecins arrivent pour tenir une consultation ; quelle ne fut pas leur surprise de ne trouver dans leur malade aucun des symptômes de la veille ! Ils ne comprenaient rien à un changement si prompt, lorsqu'une Religieuse leur raconta comment la Sainte-Vierge leur était venue en aide.

Ces Messieurs, peu crédules d'ailleurs à l'endroit du surnaturel, ne purent s'empêcher de reconnaître dans une guérison si subite quelque chose d'extraordinaire, en dehors des lois ordinaires de la nature.

Je dois ajouter que, dès ce moment, la guérison fut complète. Ce jour même la malade se leva, mangea et ne ressentit plus aucune douleur. Quelques jours après, elle rentrait dans sa famille, où elle est aujourd'hui mieux portante que jamais.

Les faits que je viens de raconter se sont passés à

Rodez, au couvent de Notre-Dame, le 10 mars 1873.
J'en ai été le témoin oculaire et je suis heureux de les attester, désirant qu'ils puissent servir à augmenter la gloire de MARIE, et à ranimer la piété et la confiance de ses enfants.

En foi de ce, j'ai délivré la présente attestation.

Rodez, le 27 mai 1873.

P. BETMON.

vicaire de la cathédrale (Rodez).

Je certifie que la relation ci-dessus est conforme à la vérité.

Sœur SAINT-DOSITHÉE, Supérieure.

V

GUÉRISON INSTANTANÉE
DE MADemoisELLE CLÉMENTE GAUTIER

DE GASSIN, DIOCÈSE DE FRÉJUS

Le 14 mai 1873

Le diocèse de Fréjus fut vivement ému, en mai dernier, de la guérison merveilleuse de mademoiselle Clémence Gautier, qui, dans un instant, passa d'un état de maladie désespéré, à une santé complète. M. le Chanoine Bremond, curé-doyen de Saint Tropez, délégué par Monseigneur l'Évêque de Fréjus et Toulon, a fait sur cette guérison, une enquête certifiée par de nombreux témoins, par M. le maire de Gassin, et enfin par l'autorité diocésaine.

Monseigneur l'Évêque de Fréjus et Toulon a envoyé à Monseigneur l'Évêque de Tarbes cette enquête et le récit détaillé de la maladie et de la guérison, écrit par madame la Supérieure de l'hospice de Saint-Tropez, que nous reproduisons.

Communauté de Saint-Thomas-de-Villeneuve.

Monseigneur et Révérendissime Père,

Daignez permettre à une pauvre fille de vous communiquer les douces impressions qu'elle a ressenties lors du prodige opéré en faveur de mademoiselle Clémence Gautier, et dont elle a été pour ainsi dire le premier et heureux témoin.

Cette jeune personne était atteinte, depuis plusieurs

années, d'une maladie grave, douloureuse, surtout humiliante pour une âme candide. La fièvre typhoïde, dont elle fut saisie il y a environ quatre mois, détermina chez elle la maladie dans toute sa rigueur ; de là une inflammation d'entrailles telle que la vie de la jeune personne fut en danger. Les souffrances étaient si vives que difficilement on pouvait résister aux cris qu'elle poussait nuit et jour. Plusieurs neuvaines avaient été faites à son intention, mais sans résultat ; l'heure de la grâce n'avait point encore sonné, ainsi qu'elle le disait.

Un mois et demi environ avant le miracle, on vint me prier d'aller la voir ; je me rendis au désir de la malade, que je trouvais dans une faiblesse extrême. Elle ne pouvait supporter aucune espèce de nourriture, ne se mouvait qu'avec l'aide de quatre ou cinq personnes, et les fonctions ordinaires ne se faisaient qu'avec l'aide des instruments. Tant de souffrances ne pouvaient qu'attirer la compassion. Je l'exhortai fortement à la confiance, l'engageant à faire une neuvaine, à prier, à demander sa guérison à la Sainte-Vierge Immaculée.

La jeune fille me fit à cette époque des confidences que je ne puis publier, dans la crainte de blesser la modestie de cette chère enfant ; mais je compris que le bon DIEU avait sur elle des vues de miséricorde et d'amour.

Plus tard je lui communiquai une inspiration soudaine, lui disant qu'elle devait faire vœu à la Sainte Vierge de porter ses livrées pendant un an ; et qu'après que sa guérison serait opérée, elle irait l'en remercier dans son Sanctuaire de Lourdes.

Une neuvaine commença le même jour dans diverses Communautés ; et tous les parents et amis s'unissaient d'intention pour obtenir la grâce si ardemment désirée. On employait aussi pour la jeune malade l'eau miraculeuse par l'application des compresses et par la boisson. Je visitai la malade le premier, le deuxième et le cinquième jour de la neuvaine ; les souffrances étaient toujours aussi intenses ; mais la jeune fille était convaincue qu'elle guérirait ; car, je dois le dire, elle m'a avoué qu'à l'instant même où elle a fait le vœu, il s'est passé en elle un saisissement incompréhensible, qui lui donnait l'assurance de sa guérison. Aussi les douleurs n'ébranlèrent jamais sa confiance.

Je la visitai le huitième jour, et je la trouvai plus mal ; sa faiblesse était telle qu'elle ne pouvait supporter le moindre bruit, ni même la plus faible lueur du jour. Le médecin, l'ayant visitée à six heures du soir, ne répondit que par ces trois mots aux questions qui lui furent posées : mal, mal, très mal !

Le même soir, à huit heures, elle eut une crise tellement forte, que tout le monde quitta l'appartement ; elle resta seule avec sa sœur, à qui elle dit d'une voix presque éteinte : « Ma bonne sœur, que de peine je te » donne !... la Sainte-Vierge me guérira. » Elle se fit donner un chapelet, et témoigna le désir que sa sœur continuât à demeurer seule auprès d'elle. Il était onze heures.

Que se passait-il alors dans le cœur de cette jeune fille ? DIEU seul le sait ; la puissante Vierge MARIE allait accomplir son œuvre. A deux heures après minuit, 14 mai 1873, le miracle était opérée !...

Notre chère malade se lève seule ; sa sœur épouvantée veut appeler les trois gardes qui étaient dans une chambre voisine ; mais Clémence s'y oppose en disant : « Je n'ai plus rien, je suis guérie, je n'ai plus besoin de » personne ; tiens, regarde, je suis debout, je ne sens » plus aucune douleur, la Sainte-Vierge m'a guérie ; » apporte-moi une lampe ; et, si tu veux, nous la remercierons ensemble. Ne dis rien à personne ; nous offenserions peut-être le bon DIEU en trop nous réjouissant. »

On alla cependant chercher le père. Celui-ci redoutait un nouveau malheur ; mais à peine est-il dans la chambre de sa fille, qu'elle l'embrasse en lui disant : « Cher papa, je suis guérie ; et c'est la Sainte-Vierge !... » vous remplirez maintenant votre promesse. »

On voulut prévenir le voisinage de la faveur reçue ; elle s'y refusa de nouveau en disant : « Allez chercher » ma chère amie, 'ma seconde mère, et je ferai ce » qu'elle me dira. » Trois heures après, nous étions dans les bras l'une de l'autre. Dès que je fus sur le seuil de la porte, elle se leva sur son lit et me répéta les mêmes paroles qu'elle avait dites à son père. Par une inspiration soudaine je lui dis : « Si tu es guérie, lève- » toi et viens remercier la Sainte-Vierge et montrer aux » incrédules ce que peut la prière quand elle est faite » avec amour et confiance. » Elle obéit, s'habille seule, au grand étonnement des personnes de la maison ; elle seule était calme, et on lisait sur son visage la grâce extraordinaire qui travaillait au fond de son cœur.

Quand elle fut habillée, nous nous mîmes en route vers la chapelle du château (Minuty), qui est éloignée

de la campagne de 7 à 8 minutes. Je lui offris le bras, lui disant que je voulais avoir l'honneur de la présenter à JÉSUS et à MARIE, puisque le bon DIEU n'avait pas dédaigné de me choisir pour son instrument. Elle accepta, pour satisfaire ma volonté ; mais à peine avions nous fait quelques pas, qu'elle se dégage et marche seule la première.

Arrivée à la chapelle, elle se prosterne devant l'image de MARIE ; sa prière était fervente. Tous ceux qui la voyaient, éprouvaient le même sentiment de respect et d'admiration.

Des exprès furent envoyés aux trois pays voisins, tandis que la cloche de la chapelle appelait les fidèles. Tout le voisinage accourut ; une demi-heure après, soixante personnes étaient pieusement agenouillées autour de l'enfant du miracle. La sainte Messe commence ; nous entonnons un cantique d'action de grâces à la Mère de DIEU. La voix de Clémence était plus forte que la nôtre ; car à peine pouvions nous contenir l'émotion qui remplissait nos cœurs. Pour elle, toujours à genoux, les regards sur l'autel, un doux sourire effleurant ses lèvres, elle semblait insensible à ce qui l'entourait. Elle fit la Sainte-Communion. Après le Saint-Sacrifice, M. le curé de Ramatuelle, qui l'avait célébré, entonna le *Magnificat*. La jeune fille se lève, chante jusqu'à la fin, se remet à genoux sans faiblesse, gardant le jeûne sans peine. Bientôt, lorsque tout est dans le plus profond silence, elle se relève, et se tournant vers la foule accourue, elle dit, d'une voix forte et bien accentuée : « Je suis guérie, c'est la Sainte-Vierge qui m'a guérie. » Comme par un mouvement

spontané, des sanglots s'échappent de toutes les poitrines, et, tout en remerciant Notre-Seigneur et sa très sainte Mère, on promet de se convertir. Ce même jour trente-cinq personnes se confessent, parmi lesquelles plusieurs n'avaient pas fait leurs Pâques depuis plus de quarante ans.

L'heure était venue de se retirer du saint lieu. Notre jeune amie était restée une heure et quart à genoux. Au sortir de la chapelle, elle accepte une tasse de bouillon. Formant alors comme une procession, nous nous rendons au château faisant retentir les airs du chant du *Magnificat*. Arrivée au château, elle prit encore une tasse de café au lait, sans éprouver la moindre fatigue; enfin, à midi elle se mit à table, en compagnie de vingt-trois personnes, et déjeuna très bien. On craignait pour elle une indigestion, vu qu'elle ne prenait plus rien depuis trois mois; mais le contraire arriva; à trois heures, elle dit qu'elle avait faim: on la fit goûter.

Depuis, l'appétit est soutenu. Elle se couche à dix heures et se lève à six. Les fonctions se font parfaitement.

Le lendemain, eut lieu la Messe d'action de grâces, Quarante-deux personnes accompagnaient la jeune fille à la Sainte-Table; des familles désunies se réconciliaient; des pécheurs endurcis promettaient de se convertir.

En souvenir de cette heureuse journée, on distribua des médailles de Notre-Dame de Lourdes. Deux cents personnes environ, hommes, femmes, vieillards, enfants, chacun voulut avoir un souvenir de cette mémorable journée.

La famille se dispose en ce moment à accomplir le pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes.

Ici je m'arrête, Monseigneur, et humblement prosternée aux genoux de Votre Grandeur, je demande une bénédiction paternelle, et dans les sentiments de ma profonde misère, j'ose me dire l'humble enfant de MARIE.

Et de Votre Grandeur, la très respectueuse servante.

Signé: MARIE J. G.

Pour copie conforme au rapport de l'enquête,

JOSEPH HENRI, Évêque de Fréjus et Toulon.

Le 24 juin dernier, mademoiselle Clémence Gautier, jouissant d'une santé parfaite, accomplissait son vœu en venant à Notre-Dame de Lourdes avec le pèlerinage de Toulon et Fréjus.

VI

GUÉRISON ADMIRABLE ET INSTANTANÉE

DE CAROLINE ESSERTEAU, DE NIORT

Lourdes, le 2 juillet 1873

Entre tous les autres, nous recommandons à la plus sérieuse attention du lecteur, le grand miracle dont nous donnons ici la relation. S'il a le malheur de n'avoir pas encore ce qu'il faut pour faire un acte de foi tel que Dieu le demande, il y trouvera tout l'éclat de la lumière, et il adorera, en demandant pardon de ne pas s'être prosterné plus tôt aux pieds de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. S'il a le bonheur d'être déjà catholique, catholique fidèle et pratiquant comme il faut l'être, il bénira avec nous la Mère de Dieu, qui accorde aux fidèles enfants la consolation d'une aussi vive lumière, comme couronnement et dilatation de la foi.

Ce grand miracle eut lieu à Lourdes même, dans la sainte piscine, en présence d'une foule immense composée des pèlerinages de Niort, d'Amiens, d'Aix, de Narbonne, de Carcassonne, de Brioude et de Montauban. Il fut bientôt l'objet d'une enquête approfondie que confirma l'autorité épiscopale du vénérable et docte Evêque de Poitiers, Mgr Pie, élevé depuis au Cardinalat.

Voici d'abord la lettre qu'écrivit presque immédiatement au directeur de la *Semaine liturgique de Poitiers*, l'archiprêtre de Niort qui avait organisé et dirigé le pèlerinage, et qui avait été témoin oculaire de la guérison de sa paroissienne Caroline Esserteau.

« Monsieur le Directeur,

» On est impatient d'avoir, et je ne le suis pas moins de fournir un récit autorisé de la grande faveur qu'il a

plu à DIEU d'accorder au pèlerinage des Niortais à Lourdes que j'ai eu l'honneur et le bonheur de présider.

» La guérison que nous avons obtenue s'est opérée avec de telles circonstances qu'elle nous reporte aux faits évangéliques.

» Notre-Seigneur dit à l'aveugle-né : « Va te laver à la piscine de Siloé. » L'aveugle obéit et put dire aussitôt : « Je vins, je me lavai, et je vois. »

» De même Notre-Seigneur a dit à notre infirme en parlant à son cœur : « Fais-toi porter à la piscine de Lourdes. » L'infirme a obéi, et elle a pu dire à l'instant : « On m'a portée, l'eau m'a touchée, et je marche. »

» Or, Caroline Esserteau, âgée de moins de trente-ans (elle est née le 24 octobre 1841), était à la onzième année d'une myélique chronique qui avait produit dans son corps les plus terribles effets.

» La colonne vertébrale était toute déviée; la malade ne pouvait se tenir sur son séant. L'inflammation de la moelle épinière avait beaucoup affaibli sa vue, qui ne pouvait supporter un jour ordinaire. Elle avait surtout attaqué les jambes où elle avait altéré la substance nerveuse et par suite les vaisseaux et les muscles, et elle les avait réduites à un tel dépérissement, à une telle émaciation, qu'il n'y avait plus guère qu'une peau livide et en quelque sorte ballante sur des os décharnés. Du reste, elles étaient inertes à tel point que, quand on portait la malade, elles allaient en tous sens si une autre personne ne les soutenait pas. Elles étaient aussi dans une insensibilité complète, ne recevant aucune sensation, même de l'électricité et de l'hydrothérapie employées à leur plus haute-puissance.

» Les docteurs de Barèges et de Niort, après une saison en 1871, et deux en 1872, avaient prononcé de concert que la pauvre infirme ne pouvait plus songer à retourner à Barèges. Elle était déclarée tout à fait incurable.

» Or, elle est venue à Lourdes, je dirai au travers de quelles difficultés, au prix de quels efforts.

» Dès notre arrivée, en ce bienheureux jour du 2 juillet, fête de la Visitation de la Très Sainte-Vierge, elle se fait porter en voiture jusqu'à la Crypte, puis à bras par trois personnes jusqu'au plus prochain autel, ayant hâte d'entendre la messe et de communier, se sentant défaillir. Aussitôt après, les mêmes trois personnes la portent par le chemin le plus court à la piscine. Elles la déshabillent, la malade étant incapable de s'aider en rien; elles l'approchent de l'eau, et l'y font descendre avec précaution. Mais à peine l'eau est-elle arrivée jusqu'aux genoux, que la malade éprouve une sensation qu'aucune parole ne peut exprimer. Ses jambes sont pleines, fortes, solides, *consolidatæ sunt bases ejus*. Sa peau est vermeille. Ses pieds sont droits et réguliers. Sa taille est aussi toute redressée.

» Elle est guérie complètement, et il n'a fallu qu'une seconde.

» Elle s'écrie au même instant, écartant les trois personnes qui la voulaient soutenir encore : « Laissez-moi, je suis guérie ! Portez mes appareils à la Grotte. » C'étaient des guêtres bardées de fer qui prenaient ses jambes du genou à la cheville.

» Elle s'habille toute seule. Elle sort de la piscine, au grand saisissement des nombreux pèlerins qui éclatent

bientôt en transports. On chante le *Magnificat* avec un indicible enthousiasme. La miraculée, tout entière à son émotion, a besoin d'être protégée contre les empressements de la foule, dont les rangs s'ouvrent enfin, grâce à l'énergie de deux braves officiers et fervents chrétiens du pèlerinage d'Amiens, et tous la voient qui marche facilement.

» On l'accompagne à flots pressés jusqu'à la maison des Révérends Pères Missionnaires.

» Voilà le fait dans son exacte réalité.

» Il s'est accompli, comme on l'a vu, dès la première heure de notre arrivée. C'était par une disposition divine, afin que la prodigieuse guérison pût être constatée par plus de témoins, durant deux jours consécutifs. Et encore quelle autre admirable disposition divine avait réuni à cette heure les pèlerinages d'Amiens, d'Aix, de Narbonne, de Carcassonne, de Brioude, et, le lendemain, celui de Montauban, avec notre pèlerinage !...

» DIEU voulut aussi qu'un médecin se trouvât là pour attester la guérison.

» Dans l'après-midi, je ramenai Caroline à Lourdes en voiture, mais pour la dérober aux témoignages sympathiques, qui se renouvelaient sans cesse, au risque de l'accabler, et auxquels elle se prêtait depuis plus de cinq heures, « le faisant, me dit-elle, bien volontiers pour la Sainte-Vierge ».

» Le lendemain, elle vint à pied de Lourdes à la Grotte. Je la ramenai, vers 10 heures, à Lourdes, par une grande chaleur, toujours à pied. On sait la distance à parcourir.

» Ce jour, comme le précédent, elle fut assiégée par

des visiteurs qui se renouvelaient à chaque instant. On voulait son nom, quelques mots de sa main ; on lui donnait des souvenirs.

» Ce n'était pas un petit sujet d'étonnement qu'elle ait pu soutenir la fatigue de ces pieuses obsessions.

» Je ne voulus, en commençant, Monsieur le Directeur, que vous raconter le fait de la guérison en peu de mots.

» Je m'arrête, pouvant dire, d'ailleurs, que je n'ai qu'effleuré ce qui fera justement la matière d'une relation complète.

» Un mot, du moins, de notre arrivée à Niort.

» Malgré l'heure matinale (nous entrions en gare à trois heures quinze minutes), il y eut assez de monde pour fermer à plusieurs rangs la haie de chaque côté de notre procession, qui se fit au chant du *Magnificat*.

» Impossible de dire l'émotion générale à la vue de la jeune fille, que beaucoup avaient connue dans son infirmité et qui était là, marchant d'un pas sûr entre M. l'aumônier de l'Hospice et moi, n'ayant pas besoin d'être soutenue, comme on s'en convainquit lorsque son chapelet étant tombé à terre, elle se baissa et le ramassa elle-même.

» La marche de la procession fut un moment suspendue par l'arrivée des Sœurs de l'Hospice qui venaient, croix en tête, à la rencontre de leur chère enfant. Je renonce à décrire l'effet de cette scène sur tous les assistants. Ma main tremble en traçant ces lignes, et mes yeux se remplissent de larmes.

» Nous arrivâmes enfin à Notre-Dame où, après une

allocution qui partait bien d'un cœur ému, je dis la sainte Messe à laquelle Caroline communia.

» Je la conduisis ensuite, encore en procession, à l'Hospice, où elle fut reçue avec des larmes de joie par tant de témoins et de compagnes de son ancienne misère.

» Depuis, je l'ai revue tous les jours. Elle ne cesse pas d'être visitée. Cette guérison est donc aussi permanente qu'elle a été instantanée.

» Je vous envoie, Monsieur le Directeur, ces quelques notes au courant de la plume.

» La relation dont je me crois redevable à tous les pèlerins présents à Lourdes les 2 et 3 juillet, et j'oserai dire, à tous les chrétiens, ne sera pas trop retardée, j'espère.

» Mais toujours gloire à DIEU ! VIVE MARIE Immaculée ! Et, pour notre chère France, espoir !

» Agréez, je vous prie, Monsieur le Directeur, l'hommage de tous mes meilleurs sentiments en JÉSUS et MARIE Immaculée.

» *L'archiprêtre de Niort, curé de Notre-Dame,*

» Augustin GUILLET.

» Directeur du pèlerinage niortais.

» Lourdes, 2 juillet 1873. »

Voici maintenant le résumé de l'enquête annoncée ci-dessus par M. l'Archiprêtre de Niort. Nous l'empruntons aux *Annales de Lourdes* (février 1879).

Mademoiselle Caroline Esserteau, de Niort, malade, depuis dix ans, d'une myélite chronique, déclarée incu-

rable par plusieurs docteurs, fut instantanément et complètement guérie, en prenant un bain dans la piscine le 2 juillet 1873. Les grands pèlerinages d'Amiens, Aix, Brioude, Carcassonne et Narbonne, qui se rencontrèrent en ce jour à la Grotte avec celui de Niort, furent témoins du prodige, que constatèrent aussitôt plusieurs médecins. La guérison eut un grand retentissement; nous l'indiquâmes rapidement; elle mérite plus de détails.

Caroline Esserteau naquit à Niort, dans la paroisse de Saint-André, le 24 octobre 1841. Ses parents très pauvres l'envoyèrent de bonne heure aux Petites-Classes du couvent du Sacré-Cœur. A neuf ans et demi, elle eut le bonheur de faire la première communion. Caroline était vive, mais pieuse et bonne. Bientôt mise en apprentissage pour la couture, elle trouva, pendant plusieurs années, dans sa seconde maîtresse un modèle de vertu dont elle profita. Aussi, lorsqu'elle perdit son père par une paralysie du cerveau et qu'elle fut douloureusement séparée de sa mère, son caractère, sa sagesse et sa piété lui ménagèrent des protecteurs dévoués.

A 22 ans, la jeune couturière jouissait d'une bonne santé, qui s'était toujours maintenue, et elle avait toujours du travail. Mais au mois d'avril 1864, à la suite de refroidissements négligés, Caroline ressentit de violentes douleurs dans le dos. Le milieu de la colonne vertébrale devint tellement sensible, que la moindre pression causait à la malade des souffrances intolérables. Les jambes étaient engourdies, douloureuses; des fourmillements s'y faisaient sentir. Bientôt la pauvre infirme ne se tenait plus debout; elle avait peine à se traîner à l'aide de béquilles. Réduite à toute extrémité, puis

revenue à une apparence de mieux, elle voulut se lever. Elle ne sentit plus ses jambes : la paralysie était complète.

Un traitement de 44 jours à l'établissement hydrothérapique de Longchamps, à Bordeaux, fut sans résultat. Les bains d'Arcachon avaient semblé améliorer quelque peu l'état de la malade. Mais bientôt le cou et les bras étaient pris. La paralysie devint générale. Les articulations semblaient tellement déboîtées, les muscles étaient tellement atrophiés, que le corps ne se soutenait plus. La tête tombait de côté et d'autre; les poignets et les pieds pouvaient être tournés en tous sens; les jambes branlaient comme sans consistance. Des soins lui furent inutilement prodigués par les Sœurs de Notre-Dame de la Charité, à Cholet, et par son oncle et sa tante, à Niort. L'on se vit obligé de solliciter son admission à l'hospice de cette ville; Caroline y fut reçue le 23 décembre 1869. Le docteur écrivit sur le registre : « *Invasion de la maladie : 6 ans. — Diagnostic : myélite.* »

Après avoir vainement prodigué les remèdes, il écrivait, le 11 février 1870 : « *Passée aux incurables.* »

Néanmoins, Caroline voulait espérer et songeait à guérir. Elle demanda et obtint la faveur d'une station thermale aux eaux de Barèges, pour la saison de septembre 1871. La même faveur lui fut accordée dans l'année 1872. Le docteur Grimaud, inspecteur de l'établissement thermal, lui prodigua, dans l'hospice Sainte-Eugénie, un dévouement presque paternel. Après avoir épuisé toutes les ressources de la science et des eaux, il se voyait contraint de faire, à la fin de la seconde saison, la déclaration suivante :

« Le traitement de Barèges a été suivi avec prudence et graduellement pendant six semaines, sans amener de résultat. Désespéré de l'insuccès de ces eaux, pourtant si efficaces dans un grand nombre de cas pareils, j'emploie la machine à induction de GaiFFE. La contraction musculaire ne peut être réveillée. Il est évident pour moi que la myélite ne cédera pas aux moyens thérapeutiques les mieux appropriés à cet état; et convaincu que la maladie est incurable, je donne, quoiqu'il m'en coûte, à Caroline Esserteau le conseil de ne plus revenir à Barèges. »

Au printemps de 1873, bien que le mal eût progressé, achevant de paralyser les bras eux-mêmes, la malade insistait auprès du docteur Fontant, médecin de l'hospice de Niort, pour revenir à Barèges. — « Que voulez-vous, ma pauvre enfant, répondit le docteur poussé à bout, que voulez-vous qu'on dépense *inutilement* pour vous l'argent qui pourrait servir à soulager d'autres infirmes ? Vous feriez mieux d'aller à Lourdes; il faut un *miracle* pour vous guérir. »

Ces paroles du docteur étaient le certificat officiel de l'impuissance humaine et de la puissance miséricordieuse de Celle que les chrétiens appellent le Salut des infirmes. — Aller à Lourdes ! Caroline tressaillit. « Si j'ai demandé d'aller à Barèges, répondit-elle, c'était pour aller à Lourdes. Je n'ai plus de confiance dans les eaux de Barèges; c'est la Sainte-Vierge qui me guérira. »

Désormais, Lourdes sera l'objet de ses espérances et de ses désirs. « Non, écrit-elle à son oncle de Poitiers, Notre-Dame de Lourdes ne peut m'abandonner; elle ne

m'abandonnera pas, Elle ! » — « Si je pouvais aller à Lourdes ! » répète-t-elle sans cesse.

Une occasion favorable se présente bientôt ; un pèlerinage s'organise à Niort. « Plus je suis souffrante, écrit-elle encore, plus je sens le désir de faire le pèlerinage. Tous les médecins m'ont abandonnée. Malgré tout, ma confiance est de plus en plus grande. Oh ! comme je vous serais reconnaissante de me faciliter les moyens d'aller à Lourdes ! »

Une amie s'offrit à lui payer le voyage ; une autre pieuse amie, de l'ouvroir de Tarbes, Pauline Mercier, lui promettait tout son dévouement à Lourdes. L'espérance et la paix faisaient déjà battre le cœur de la pauvre incurable, lorsqu'une nouvelle épreuve fond sur elle presque à la veille du départ.

Une pleurésie la met dans le plus triste état et lui laisse une telle faiblesse, que ses compagnes de l'hospice s'effrayent de partir avec elle et que M. l'aumônier craint de donner d'une manière positive le nom de Caroline Esserteau. Mais celle-ci fait des instances si pressantes, elle est animée d'une confiance si vive, qu'on lui laisse tenter le long et pénible voyage. « Je n'en puis plus, disait-elle, la veille du départ ; je ne sais pas vraiment si j'irai jusqu'au bout. » Mais la confiance reprenait bientôt le dessus.

Le lendemain, mardi, 1^{er} juillet, on installait péniblement la malade presque mourante, ou plutôt déjà *cadavre*, comme on disait, dans un compartiment où ses compagnes de l'hospice lui prodigueront leurs soins. Le voyage fut affreusement pénible. Les douleurs des reins étaient excessives, la faiblesse extrême. Caroline

eut plusieurs défaillances. A Bordeaux, elle inspira les plus vives inquiétudes. Au changement de train pour la ligne du Midi, deux hommes d'équipe la transportèrent au nouveau compartiment sans connaissance et presque sans vie. Elle revint un peu à elle pour endurer encore toute une nuit de fatigues et de souffrances. L'espérance soutenait son âme et semblait retenir un souffle de vie. Caroline adoucissait son martyre par de ferventes aspirations.

Enfin, le 2 juillet au matin, le train entrait à la gare de Lourdes. La pieuse amie de l'ouvroir de Tarbes, Pauline Mercier, était là. A sa prière, deux employés descendent avec précaution l'infirmes presque mourante. On l'installe dans une voiture ; son amie prend place à côté d'elle. Pauline était douloureusement affectée de tant de faiblesse et d'un si triste état. Pourtant, durant le trajet, elle ne cesse d'encourager Caroline, et les aspirations à la Vierge s'échappent fréquentes de leurs lèvres.

Quand elles arrivent enfin, on porte Caroline à la Crypte, au milieu de la compassion de tous ceux qui la voient. Son amie est à ses côtés, retenant ses jambes inertes. Le docteur Peyrusse, médecin de Narbonne, ne put s'empêcher de se dire à ce spectacle : « Voilà une pauvre mourante. Si la Sainte-Vierge ne la guérit pas, on ramènera un cadavre. »

On la place non loin de l'autel de Notre-Dame, et l'on essaye de la disposer moins péniblement sur deux chaises. C'est ainsi qu'elle entendit la messe et reçut la sainte communion. Caroline se sentait d'une telle faiblesse, qu'elle avait cru ne pouvoir rester jusqu'à la fin de la

messe. Aussi, Pauline et deux aides se hâtèrent de la remporter hors de la chapelle et de la descendre pour la baigner à la piscine. Mais que les difficultés et les souffrances furent grandes à travers les foules, dans les lacets étroits et encombrés !

La pauvre infirme, dans des douleurs atroces, ruisselait de sueur. Se sentant défaillir, elle prie son amie de la porter vite au bain, sans s'arrêter devant la Grotte. « Nous priérons la Sainte-Vierge dans la piscine, » lui dit-elle ; et elle se contente de jeter à l'image de MARIE un regard suppliant et une aspiration de tendre confiance.

La piscine se trouva bientôt libre. Pauline et ses deux aides eurent toutes les peines du monde à préparer la malade à descendre au bain. Elles tremblaient, en dégageant les jambes et les reins des appareils qui la soutenaient de la voir expirer dans leurs bras. Laissons Caroline raconter ce qui se passa en elle en ce moment :

« A peine mes jambes ont-elles touché l'eau, je sens ma vie revenir et passer dans tous mes membres. Je n'ai plus de douleurs aux reins, ni à la poitrine, ni à la tête. Je dis aussitôt : « Ma bonne Mère, je sens mes » jambes ! je suis guérie ! je ne méritais pas cette grâce ! » Je me précipite à genoux dans la piscine pour remercier ma Bienfaitrice. Mon amie veut me soutenir. « Ne me » touche pas, lui dis-je ; tu vois bien que je suis guérie. » Je sors de l'eau et je continue de prier. Pauline et les deux femmes sont dans la stupéfaction. Moi, j'embrasse les murs, le pavé, l'eau de la piscine. Je m'y plonge une deuxième et une troisième fois, en action de grâces..... J'en suis sûre et convaincue : pendant et après ma gué-

raison, j'ai senti la Vierge, j'ai senti sa présence. Il me semblait que la piscine en était toute remplie, qu'Elle m'enveloppait, qu'Elle me touchait. »

Caroline sort toute seule du bassin. « Je la voyais debout, écrit Pauline dans sa relation, et je ne pouvais le croire encore. » L'heureuse protégée de MARIE sort de la piscine ; Pauline porte les appareils désormais inutiles.

A cette vue, l'enthousiasme de la foule éclate ; le *Magnificat* s'échappe de toutes les poitrines. On se presse aux abords de la piscine afin de mieux voir la miraculée. Caroline est toute saisie par l'émotion ; elle porte sur sa figure renouvelée une jeunesse de vingt ans, quoiqu'elle en ait trente-deux.

Cependant, l'empressement de la foule est tel, que la jeune fille ne peut avancer. Pour la soustraire à la multitude qui la presse et l'étreint de toute part, on parvient, après bien des difficultés, à faire entrer Caroline dans la maison des Missionnaires. La foule aurait voulu l'envahir ; mais on n'admet à l'interrogatoire que les principaux témoins, entre autres le docteur Carayé, de Sigeau. L'examen fut minutieux.

Les jambes, tout à l'heure desséchées, sont pleines et fortes comme celles d'une personne bien portante. La percluse est redressée et marche d'un pied ferme. « C'est une guérison extra-médicale », dit enfin le docteur convaincu.

Caroline Esserteau se montra à la foule impatiente, et en peu de mots raconta sa longue et incurable infirmité et la guérison soudaine opérée à la piscine.

Ce jour et le lendemain, les pèlerins des nombreux

pèlerinages purent voir à la Basilique, en ville, à la Grotte, à la Crypte, la mourante qu'on portait naguère, et qui maintenant prenait part, d'un pied ferme et avec une santé retrouvée, aux exercices de la piété générale.

Caroline Esserteau supporta sans peine les fatigues du retour. Les habitants de Niort, accourus à la gare pour s'assurer du *miracle* annoncé par télégramme, la suivirent dans l'admiration et avec des larmes jusqu'à l'église et jusqu'à l'hospice, où elle rentrait à pied, forte et rajeunie.

Le docteur-médecin de l'hospice, en revoyant son *incurable* guérie, lui dit : « Ma chère enfant, vous avez eu une grande foi, et vous en avez été récompensée. » Il put constater la persévérance de la guérison, pleine et radicale. Elle se maintient depuis plus de cinq ans.

Cette guérison merveilleuse fut féconde en fruits de salut. Caroline eu le bonheur de voir le retour à DIEU de ses parents, pour lesquels sa piété avait surtout désiré les faveurs de Notre-Dame de Lourdes.

Elle a plusieurs fois renouvelé son pèlerinage d'action de grâces, et elle continue de bénir, par une vie pieuse, et simple, la Vierge Immaculée à qui elle doit tant (1).

(1) Voir aux pièces justificatives, n° 12, les certificats des médecins et l'attestation de S. G. Monseigneur Pie, Evêque de Poitiers.

VII

GUÉRISON SUBITE D'UNE JEUNE SERVANTE
POITRINAIRE*Lourdes, le 22 juillet 1873*

Mademoiselle Marie Jean, née à Saint-Vincent-des-Noyers, dans les Alpes-Maritimes, a vingt-neuf ans. Son tempérament fut toujours faible et maladif. Ayant perdu ses parents, elle fut obligée de se placer comme domestique. Depuis cinq ans, elle était au service de madame Bouvard, à Marseille, rue Saint-Sépulcre, 37.

La santé de la pauvre servante alla s'affaiblissant chaque jour. Heureusement elle avait trouvé dans madame Bouvard plutôt une mère qu'une maîtresse. Chaque année, pendant un ou plusieurs mois, la bonne Dame envoyait Marie à Saint-Vincent-des-Noyers pour se reposer et se fortifier dans l'air vivifiant des montagnes.

Malgré ces soins, Marie dépérissait à vue d'œil. Maigre, pâle, elle avait la poitrine tourmentée par une toux sèche et opiniâtre. En 1872, sa charitable maîtresse prit une femme de ménage pour aider sa domestique. Quand elle ne put plus travailler, elle la garda encore chez elle, la traitant comme sa fille; bientôt elle se fit elle-même sa servante, et devint sa garde-malade.

Les soins des médecins lui furent également prod-

gués. Tous déclarèrent qu'il lui fallait un repos absolu, avec l'air natal.

Vers le milieu de juin 1873, Marie et une de ses amies malade comme elle, allèrent consulter un des médecins les plus renommés de Marseille, en compagnie de mademoiselle Célestine Margaillan. Celle-ci raconte le résultat de la consultation.

« Le médecin fut frappé de leur état de maigreur et » d'affaissement. Après les avoir auscultées avec le plus » grand soin, il me dit en particulier qu'elles étaient » perdues toutes les deux ; que la plus grande était au » plus mal et ne tarderait pas à mourir ; mais que l'autre » la suivrait de près. La première est morte en effet » après quelques semaines. La seconde retourna quel- » quefois au cabinet du même docteur, qui ne modifia » pas ses tristes décisions (1).

La pauvre Marie sentant elle-même sa position, quitta sa maîtresse, se retira chez une de ses tantes à Marseille, et se prépara à retourner au pays natal.

La veille de son départ pour les Alpes, elle apprend qu'un pèlerinage s'organise à Marseille pour Notre-Dame de Lourdes. L'espérance revient au cœur de la pauvre malade. Notre-Dame de Lourdes ! Il y a longtemps qu'elle la connaît et qu'elle l'aime. Que de neuvaines elle a faites en son honneur ! Chaque jour elle boit de l'eau de la Grotte. « Si je vais à Lourdes, je serai guérie, » se dit-elle. Elle ne songe plus aux Alpes, ni à son village ; c'est à Lourdes qu'elle doit guérir.

(1) Attestation de mademoiselle Célestine Margaillan, Marseille, le 9 mars 1874.

Elle parle de son projet à son confesseur, M. l'abbé François Guignon, vicaire à la cathédrale Saint-Martin, à Marseille. Ce bon prêtre est grand dévot de Notre-Dame de Lourdes ; il lui doit la guérison d'un douloureux rhumatisme. Mais pour la pauvre Marie, comment aller à Lourdes ? Il est impossible qu'elle supporte les fatigues d'un si long voyage. Il cherche donc à l'en détourner. Il s'estimera bientôt heureux de n'avoir pu la convaincre, car il sera le témoin de sa guérison à la Grotte.

Le mal empire ; tout le monde cherche à arrêter la jeune fille ; on la traite d'imprudente et de folle. Elle part avec les pèlerins, le 21 juillet.

Les personnes qui se trouvaient dans le même wagon, témoins de ses souffrances, la prirent en grande pitié. La vapeur l'avait portée à Lourdes ; la confiance la fit se traîner à la Grotte avec une fatigue et une peine infinies.

La poitrinaire, pâle, défaite, se trouvait en face de la Grotte si désirée. Un prêtre, touché de compassion, lui en fit ouvrir les portes. Elle tombe à genoux ; elle prie avec une ferveur dont Dieu connaît le secret. Puis elle s'approche de la roche sainte, et, avec son mouchoir, elle essuie les gouttes d'eau suintant du rocher. Elle passe son mouchoir humide sur son visage amaigri et sur les nombreuses et grosses glandes qui couvraient son cou et la faisaient beaucoup souffrir. — O douce joie ! toute douleur cesse à *l'instant*. Sortant de la Grotte, elle dit au prêtre qui lui en avait facilité l'entrée : « Je suis presque guérie. » Elle va boire abondamment à la fontaine miraculeuse, son bien-être augmente, les

forces lui reviennent, elle n'a aucune peine à rentrer en ville.

Le lendemain *la guérison était complète*. Elle suivit joyeuse et forte les exercices et les processions que faisaient sans relâche les pieux pèlerins réunis de Paris et de Marseille. Tout le monde interrogeait, félicitait l'heureuse servante. Une dépêche annonça à Marseille sa guérison merveilleuse.

Au retour, l'heureuse Marie charmait ses compagnons de wagon par ses chants joyeux. Elle se hâta de reprendre ses travaux chez madame Bouvard. Jamais sa santé n'avait été aussi bonne, et elle s'est maintenue.

Quelques semaines après, on lui dit qu'il serait bon d'avoir l'avis du médecin qui l'avait condamnée. Elle y retourna avec la même compagne, mademoiselle Célestine Margaillan.

Le médecin l'ausculta avec soin, témoigna une grande surprise et déclara qu'elle était guérie. Marie le pria de le déclarer par écrit. Il répondit « qu'il ne donnait pas » de ces certificats colportés ensuite dans les journaux ; » mais qu'elle devait se contenter de remercier la Vierge » dans son cœur pour la grâce reçue. »

La pieuse servante ne manque pas à la recommandation du Docteur ; mais en remerciant dans son cœur la Vierge Immaculée, elle est heureuse de proclamer bien haut les merveilles de sa puissance et de sa bonté.

VIII

MADEMOISELLE LUCIE FRAITURE, SUBITEMENT
GUÉRIE A LA GROTTÉ

D'UN ULCÈRE FONGUEUX

Le 23 juillet 1873

Mademoiselle Lucie Fraiture, d'origine belge, perdit de bonne heure ses parents. A l'âge de huit ans, elle fut recueillie dans l'hospice Le Prince, au Gros-Caillou, à Paris. D'un tempérament lymphatique, elle était habituellement valétudinaire ; des érysipèles et des abcès fréquents témoignaient du mauvais état de sa santé. A vingt ans, le mal se déclara avec sa gravité. Des glandes se développèrent sous l'aisselle gauche et formèrent ensuite des abcès qui couvrirent une partie de la poitrine. Dès ce moment, la vie de Lucie a été une souffrance continuelle.

A vingt-cinq ans, la plaie qui couvrait la poitrine prit les caractères d'un ulcère fongueux. « Sa surface » blanchâtre se couvrit de bourgeons charnus d'un rose » pâle, larges, aplatis, très rapprochés les uns des autres » et saignant au moindre contact (Rapport du médecin).» Des glandes nombreuses existaient en même temps sous les aisselles et autour du cou. Le médecin combattit ce mal terrible pendant plus de cinq ans, par tous les re-

mèdes que peut fournir la science la plus éclairée, aidée d'un dévouement infatigable. A la fin, le Docteur vaincu, déclara le mal incurable et abandonna la malade.

Lucie avait trente-trois ans ; elle avait grandi à l'école féconde de la croix. Intelligente et droite, bonne et dévouée, elle était aimée de tous à l'hospice Le Prince. C'était en 1873 ; un pèlerinage s'organisait à Paris pour Notre-Dame de Lourdes. Nous laissons parler Lucie, en abrégant son récit :

« Je ne songeais nullement à aller à Lourdes ; je n'en avais pas les moyens. Une sous-maîtresse de la maison vient me trouver : « Veux-tu venir à Lourdes avec moi ? » — Ce n'est pas le désir qui manque, mais l'argent. — » Pour cela, je m'en charge. » Par délicatesse, je refusai ; elle s'en alla contristée.

» Elle revint bientôt : « Il faut que tu viennes ; la Sainte-Vierge le veut ; ma Sœur Supérieure le permet ; tu n'as plus rien à dire. » En effet, je n'avais plus rien à dire qu'un merci du fond du cœur à cette amie généreuse. C'était le 19 juillet ; nous devions partir le 21 ; nous fîmes nos préparatifs pour le pèlerinage.

» Notre but était de représenter la maison auprès de la Sainte-Vierge, et de prier pour le Saint-Père et pour la France. Nos Sœurs et les enfants nous donnaient leurs nombreuses commissions. Je n'avais pas encore la pensée que ma guérison fût possible ; ce ne fut qu'en embrassant ma Sœur Supérieure que l'idée me vint de lui dire : « Si la Sainte-Vierge voulait me guérir !... »

» Enfin, nous partons. Comment oublier ce pieux

voyage ? Après une halte à Saint-Martin de Tours, nous arrivions le lendemain, mardi, à sept heures, au berceau de notre Père, Saint-Vincent-de-Paul.

» Je lui avais déjà fait une neuvaine pour ma guérison ; il avait paru faire la sourde oreille. Depuis, j'ai souvent pensé que c'était lui qui avait intercédé pour moi auprès de la Sainte-Vierge.

» A Pouy, je lui demandai instamment de me soulager, car je souffrais beaucoup. Le voyage m'avait fatiguée, et c'était le second jour que je ne pouvais soigner ma plaie, que je pansais régulièrement trois fois par jour. L'odeur ne m'incommodait pas seule ; mes compagnes de voyage me l'ont avoué depuis.

» A six heures du soir, nous partons pour Lourdes, impatients de voir la Grotte bénie ; il fallut en faire le sacrifice pour ce soir ; à notre arrivée, il était onze heures et demie, je pansai ma plaie, dont la mauvaise odeur était augmentée par la fatigue et la chaleur.

» Le lendemain, de bonne heure, après avoir encore pansé ma plaie, je me rends à la Basilique. Nous y communions et nous prions avec ferveur pour le Pape, pour la France et pour toutes celles que nous avions laissées là-bas. Je voudrais prier souvent ainsi.

» La messe finie, nous descendons à la Grotte. Je n'oublierai de ma vie le saisissement qui s'empara de moi lorsque j'aperçus la belle statue de la Sainte-Vierge. La foule encombrait les abords de la fontaine miraculeuse ; je n'osais en approcher, dans la crainte qu'on ne me fit mal en me poussant. Je commençais à me désoler, lorsqu'une demoiselle de ma connaissance, venue avec le pèlerinage, me dit : « Passez derrière la fontaine ;

» je vais me faufiler par devant, et je vous passerai de l'eau. » La chose se fit comme elle l'avait imaginé.

» Il y avait là un capucin qui but successivement quatre verres d'eau, en faisant autant de signes de croix. A son exemple, je bus trois verres d'eau au nom de la Trinité sainte, Père, Fils et Saint-Esprit, en faisant le signe de la croix. J'en ajoutai un quatrième, comme le capucin.

» En ce moment, un doux mouvement de confiance, auquel je ne pus résister, me poussa à demander ma guérison. Quelques instants auparavant, cela m'eût paru présomptueux ; j'étais si malade !... Je cherchais en moi-même comment je pourrais faire pour me laver ; j'ignorais qu'il y eût une piscine. Une idée me vient à l'esprit : « Cache-moi un peu, dis-je à mon amie. » Et aussitôt je défais quelques agrafes de ma robe ; et prenant un cinquième verre d'eau, je le verse tout entier sur ma poitrine, en disant : « Ma bonne Mère, si vous le voulez, vous pouvez me guérir. »

» Ce qui se passa alors en moi, il m'est impossible de le raconter... Je ne pus que dire à mes compagnes : « Oh ! priez pour moi ! » Je ne pouvais dire encore : « Je suis guérie ! » Je n'osais le croire. Pendant que mes compagnes priaient, je fis comme saint Thomas, je voulus m'assurer. Je touchai ma poitrine d'abord tout doucement, du bout du doigt, puis plus fort ; enfin je frappai... pas de douleur !...

» Alors, je n'y tiens plus ; tout émue, craignant encore de me tromper, je dis à mes compagnes de venir avec moi loin de la foule. Arrivée dans un sentier désert, je me fais abriter par mes compagnes, j'ouvre mon

vêtement, j'enlève les linges qui couvraient la plaie. O miracle ! la plaie avait disparu ; il ne restait qu'une belle cicatrice toute blanche : « Je suis guérie ! Je suis » guérie ! » Nous nous précipitons toutes à genoux, là même, pour remercier la Sainte-Vierge. Nous pleurons toutes.

» Un prêtre passa : « Pourquoi pleurez-vous ? » Nous lui racontons le miracle. Il me demanda si la plaie n'était pas accompagnée de glandes au cou et sous l'aisselle. Je lui répondis affirmativement, et portant la main au cou et sous l'aisselle, je les trouvai encore. « Vous » n'êtes pas encore complètement guérie, me dit le » prêtre, et vous ferez bien de vous laver encore avec » l'eau de la Grotte. »

» Je suivis son conseil ; je retournai le soir à la Grotte, je pris un flacon d'eau, avec laquelle je trempai un linge que je mis en me couchant sur la poitrine. Le lendemain matin, *les glandes n'existaient plus* ; et elles n'ont plus reparu ; *j'étais complètement guérie.* »

Chaque année, Lucie revient à Lourdes en actions de grâces ; elle jouit d'une santé parfaite. Il nous a semblé aussi que son âme grandit chaque jour en piété sérieuse et profonde. La croix enlevée au corps retombe souvent sur l'âme pour la mûrir dans la force et la charité. Lucie est un apôtre auprès des enfants de l'hospice, où elle est sous-maîtresse.

Le médecin qui l'avait soignée de si longues années avec un dévouement admirable, et qui ne l'avait abandonnée qu'après avoir affirmé plusieurs fois l'*impossibilité absolue* de sa guérison, ce bon docteur avait le

malheur d'être incrédule : il fut renversé par le prodige. Il a eu la loyauté de faire un rapport détaillé, savant et consciencieux, sur la maladie et la guérison de Lucie Fraiture. Nous publions cette étude remarquable. Seulement, pour ménager les scrupules de la délicatesse, qui nous l'a demandé, nous omettons quelques lignes inutiles pour la conclusion.

BIOGRAPHIE PATHOLOGIQUE ET GUÉRISON
DE MADEMOISELLE LUCIE FRAITURE

Le fait suivant, qui s'est en partie déroulé sous mes yeux, m'a semblé si extraordinaire dans sa terminaison, que j'ai cru devoir en prendre l'observation par écrit ; pour omettre le moins possible de circonstances capables de militer pour ou contre les explications qui pourront être émises, je suis entré dans les plus grands détails, et j'ai fait remonter l'historique de la malade, sujet de cette observation, jusqu'à sa première enfance.

La partie de cet historique dont je n'ai pas été témoin, et dont j'ai fait la description sous la dictée de la malade elle-même et sous son entière responsabilité, se trouve, dans cette relation, indiquée par des guillemets.

Lucie Fraiture, d'origine belge, est âgée de trente-trois ans, d'un tempérament lymphatique, habituellement valétudinaire, d'une intelligence au-dessus de la moyenne, occupée comme sous-maîtresse dans la Communauté des Sœurs de Charité du Gros-Cailloü, chez lesquelles elle est entrée à l'âge de huit ans, et qu'elle n'a jamais quittées depuis.

Elle ne peut donner aucun renseignement sur la santé de ses père et mère, qu'elle a perdus de bonne heure, ni sur sa santé elle-même pendant sa première enfance.....

Pendant les quelques années qui suivirent sa formation, sa santé générale se conserva assez bonne, bien qu'elle fût soumise à une leucorrhée presque continue, et que, de temps en temps, elle fut atteinte d'érysipèles sur diverses parties du corps, et de fréquents abcès sous les aisselles.

Vers l'âge de vingt ans, un chapelet de ganglions se développa au-dessus et au-dessous de la clavicule gauche. Ces ganglions s'abcédèrent, et la suppuration, après avoir duré fort longtemps, c'est-à-dire un an environ, diminua peu à peu et finit par se supprimer entièrement, laissant à sa place de larges cicatrices difformes.

Depuis lors, la demoiselle Lucie a presque toujours été souffrante.

C'est vers cette époque que je commençai à donner mes soins dans la Communauté des Sœurs de Charité du Gros-Caillou.

Lucie, que j'ai vue depuis douze ans presque constamment malade ou souffreteuse, n'a jamais eu de rhumes, elle n'a jamais toussé ; les examens stéthoscopiques, que j'ai été souvent appelé à faire, ne m'ont jamais permis de découvrir la moindre affection des bronches, des poumons ou du cœur.

C'est à l'estomac qu'elle rapportait la plupart de ses souffrances ; ainsi elle se plaignait souvent de douleurs et de tiraillements dans la région épigastrique, d'oppressions, d'inappétence, de nausées, de vomissements

quelquefois continuels pendant plusieurs jours, d'une fatigue et d'une faiblesse générales, et enfin d'une foule de symptômes qui accompagnent ordinairement la gastralgie. Sept ou huit fois dans l'espace des dix premières années, elle a été prise, sans cause connue, de crachements ou plutôt de vomissements de sang, dont les moindres durèrent plus d'une semaine.

Les deux dernières de ces hémorrhagies, qui eurent lieu en septembre 1871 et en octobre 1872, persistèrent même pendant plus d'un mois, malgré toutes les médications mises en usage, et réduisirent la malade à un état de faiblesse extrême. Aucun aliment, même quelques gouttes d'eau, ne pouvait être ingéré dans son estomac sans être immédiatement rejeté...

Il y a huit ans, un érysipèle survenu à la cuisse gauche se termina par une plaie superficielle de la largeur d'une pièce de cinq francs, au-dessous de la hanche, qui suppura comme un vésicatoire pendant plusieurs mois et qui guérit sans laisser de traces.

Peu de temps après, Lucie fut atteinte d'un nouvel érysipèle, qui, de la tête, s'étendait aux deux bras et à la poitrine, et qui, comme le précédent, se termina par une plaie de la largeur de la paume d'une petite main sur la région sternale et sur la partie interne de la région mammaire droite.

C'est la longue persistance de cette plaie et son mode de terminaison qui fait la partie curieuse de ce récit.

Cette plaie prit rapidement les caractères d'un ulcère fongueux : sa surface blanchâtre se couvrit de bourgeons charnus d'un rose pâle, larges, aplatis, très rapprochés les uns des autres et saignant au moindre contact.

Puis survint dans les régions sus et sous-claviculaires et sous-axillaires droites un empâtement considérable du tissu cellulaire sous-cutané, dans lequel la palpation faisait percevoir une quantité de ganglions engorgés.

Pendant plus de cinq ans, j'ai traité avec un insuccès complet cette plaie, qui existait encore il y a quelques mois. A l'intérieur, l'huile de foie de morue, les antiscorbutiques, le fer, le quinquina, les amers, les reconstituants de toutes sortes, les préparations iodées, etc. etc., furent tour à tour ou simultanément mis en usage. A l'extérieur, les médications ne furent pas moins variées : lotions et fumigations saturnées, chlorurées, phéniquées, vineuses, alcooliques ; cautérisations au nitrate d'argent ; pommades amyliacées, bismuthées, saturnées, alunées, camphrées, opiacées, belladonnées ; onguent styrax ; poudres toniques et astringentes ; cataplasmes de diverses natures, etc., etc. ; tout, en un mot, vint échouer devant la persistance de cette plaie, qui conserva quand même son aspect fongueux et ses dimensions.

Enfin, désespéré de ne pouvoir guérir cette malade, j'avais presque cessé de la voir depuis un an environ, et elle se contentait d'appliquer sur sa plaie tantôt du cérat opiacé, tantôt des cataplasmes de farine de lin, qui, disait-elle, lui réussissaient le mieux pour apaiser ses douleurs.

J'eus cependant l'occasion de la visiter dans le courant du mois de mai dernier, pour combattre une hémorrhagie qui s'était déclarée spontanément à la surface de sa plaie, et qui s'arrêta sous l'application du perchlorure de fer.

M. le Docteur raconte que Lucie fut sourde pendant cinq mois, durant le premier siège de Paris, de manière à ne pas entendre un seul coup de canon.

Je n'avais donc pas revu la demoiselle Lucie depuis le mois de mai dernier, lorsque, le 26 juillet, elle me fut présentée par la Sœur Supérieure de la Communauté. A son aspect, je fus frappé de son air radieux et de sa bonne mine, et je lui demandai des nouvelles de sa plaie. « Elle est guérie, me dit-elle, et maintenant je » me porte parfaitement bien. »

Je la fis découvrir, et je constatai sur le devant de la poitrine, au lieu jadis occupé par la plaie, une belle cicatrice d'un blanc nacré, de forme oblongue et d'une étendue de onze centimètres de long, sur six de large.

La tuméfaction sus et sous-claviculaire produite par l'empâtement du tissu cellulaire sous-cutané n'existait plus et en palpant je ne rencontrai plus aucun ganglion engorgé ni sous l'aisselle, ni autour de la clavicule.

La demoiselle Lucie était en effet complètement guérie. « — Qu'avez vous donc fait depuis que je ne » vous ai vue, lui demandai-je, pour obtenir un si beau » résultat? — Ceci est tout une histoire, me répondit- » elle, je vais vous la raconter. »

M. le Docteur met ici dans son rapport un abrégé du récit de la guérison que nous avons donné plus haut, puis il ajoute :

Je ne puis terminer cette longue et curieuse observation sans ajouter que, malgré toute la confiance que

j'ai dans la sincérité de la demoiselle Lucie, mon peu de crédulité en matière de miracles me fait regretter de n'avoir pas constaté, lors de son départ pour Lourdes, l'état de cette malade que je n'avais par vue depuis deux mois et demi ; et pour laisser le champ libre à toutes les interprétations, je crois devoir m'abstenir de tout commentaire.

Ce jourd'hui, 29 octobre, j'ai revu la demoiselle Lucie : sa complète guérison ne s'est pas démentie, sa santé est excellente.

SARRET,

Docteur-médecin de l'Assemblée nationale,
et du Bureau de Bienfaisance du VII^e ar-
rondissement.

Paris, 29 octobre 1873.

L'excellent docteur paraît fuir la conclusion ; de fait, son rapport la tire rigoureuse.

Un ulcère et des glandes résistant à tous les remèdes pendant plus de cinq ans, déclarées enfin incurables, constatées encore deux mois et demi avant la guérison, en mai 1873, par le docteur lui-même, constatées le matin du 23 juillet suivant, par Lucie, en qui le médecin a certainement autant de confiance qu'en ses propres yeux, cette plaie cicatrisée subitement le même jour, 23 juillet, par la lotion d'un simple verre d'eau de la Grotte, ces glandes disparaissant, la nuit suivante, sous un linge imbibé de la même eau, le bon docteur, par son excellent rapport et par son *peu de crédulité en matière de miracles*, constate et avoue un des plus merveilleux prodiges. Son incrédulité n'a pu sans doute y

tenir ; avec une louable droiture, il envoie à Lucie ceux qui ne croient pas. Sa loyauté, son dévouement et sa charité pour les âmes comme pour les corps, auront leur récompense entière. Ainsi, par ses nombreux miracles, Notre-Dame de Lourdes ramènera la science à DIEU.

IX

MERVEILLEUSE GUÉRISON

DE L'ABBÉ DE MUSY, A LA GROTTÉ DE LOURDES

Le jour de l'Assomption 1873

Entre les prodiges sans nombre qui jaillissent, avec l'eau de la fontaine miraculeuse, de la grotte de Lourdes, en voici un dont l'authenticité est splendide et le caractère surnaturel évident. Ce qu'il a de particulier, c'est que la Très Sainte-Vierge l'a opéré sur un prêtre, chose naturellement assez rare, les prêtres étant généralement peu disposés à demander des grâces de cette nature, parce que, plus que les simples fidèles, ils savent que souffrir est meilleur que guérir, et qu'au point de vue de la sanctification, qui domine tout, les infirmités corporelles sont des grâces de choix, plus précieuses mille fois que la meilleure santé.

C'est au jour de sa glorieuse Assomption que la Sainte-Vierge a voulu guérir M. l'abbé de Musy, pendant qu'il entendait la sainte messe au sanctuaire de Lourdes.

Voici le récit de cette mémorable guérison, tel que le rapportent les *Annales de Lourdes* (mars 1874).

Victor-Marie de Musy naquit, le 9 février 1828, d'une noble et religieuse famille de Bourgogne. Un de ses ancêtres, martyr de la foi, fut brûlé par les protestants à Mâcon.

De bonne heure le jeune Victor-Marie dédaigna les vanités du monde et tourna toute son ambition vers la dignité ignorée et le dévouement obscur du prêtre

catholique. Sa vocation, combattue d'abord par les hommes, fut éprouvée ensuite par une longue maladie. Les obstacles deviennent moyens entre les mains de DIEU.

La maladie de M. l'abbé de Musy a été caractérisée dans une lettre que lui écrivait, en date du 24 septembre 1873, M. le docteur Paul Vidart, de Divonne, lettre que nous résumons ici :

« Vous êtes d'une constitution éminemment rhumatismale... Vous avez un tempérament lymphatique... »
» Le rhumatisme, une fois entré dans l'économie, se » fixe, pendant un certain temps, sur un lieu d'élection quelconque... Pendant de longues années cette » affection a envahi toute la région correspondante de » la moelle épinière... Vous aviez une paralysie tout à » fait incomplète, mais d'une nature nerveuse et rhumatismale, ce qui explique son opiniâtreté, attendu » qu'on ne guérit jamais radicalement une diathèse » rhumatique et que tôt ou tard elle reparait sous une » autre forme et sur un autre point de l'économie. »

Le mal débuta en 1851 par une extinction de voix. Deux ans plus tard se déclarèrent les premiers symptômes d'une grande faiblesse aux genoux. Au mois de mai de 1855, M. de Musy fut guéri instantanément et du mal de gorge et de la faiblesse aux genoux, en priant devant l'image de la Sainte-Face, dans l'oratoire du saint M. Dupont, à Tours.

Cette première faveur lui permit d'entrer l'année suivante au Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Mais l'épreuve ne tarda pas à revenir. La faiblesse des jambes se fit sentir de nouveau, et pendant dix-huit ans,

elle ira augmentant toujours. Les yeux furent également atteints, et le séminariste fut obligé de suspendre ses cours et de rentrer dans sa famille.

La vocation ecclésiastique, loin de s'affaiblir, devenait plus forte, et M. l'abbé de Musy fut ordonné sous-diacre, avec dispense de réciter l'office divin. Enfin, en 1859, ses pieux désirs étaient comblés : il était prêtre. Il reçut en même temps l'autorisation de dire tous les jours une messe apprise d'avance par cœur, la messe de la Sainte-Vierge.

Le bonheur d'offrir le Saint-Sacrifice dura deux ans. En 1861, il ne lui fut plus possible de se tenir debout le temps nécessaire pour dire la messe. Il ne pourra plus la célébrer que deux fois, en 1867, par suite des effets passagers d'un bon traitement.

Le prêtre doux et résigné se vit livré désormais au mal qui le paralysait. Il ne pouvait plus ni marcher, ni se tenir debout ; cloué sur son siège, on le roulait dans la maison, ou on le portait à bras. Sa voix était presque éteinte, et sa vue tellement faible qu'il ne pouvait ni lire, ni écrire quelques lignes sans éprouver à la tête des contractions douloureuses des nerfs.

Pendant ces longues années de maladie, la science humaine déploya toutes ses ressources pour la combattre ; tous les remèdes furent employés : hydrothérapie à Saint-Genis-Laval ; bains d'air comprimé ; Eaux-Bonnes ; bains de mer ; eaux d'Aix, de Néris, de Bourbon-Lancy, d'Hombourg, de la Banche ; hydrothérapie à Divonne, pendant neuf mois ; application de boutons de feu des deux côtés de la colonne vertébrale ; appli-

cation de liniment vésicant sur les reins à de nombreux intervalles, mais souvent durant un ou deux mois de suite pendant cinq ans; le patient se prêtait à tout, soutenu surtout par le désir d'exercer le ministère sacerdotal.

Les médecins les plus habiles donnèrent leurs soins ou leurs avis; entre autres les docteurs Lubanski, Daralde, Andral, Massé, Oliff, Rérole de Bourbon-Lancy, Muller de Hombourg, Blanc de Dijon, Tessier, Vidard, Bidaut, etc... Tout fut inutile.

Avec un zèle plus grand encore, le prêtre eut recours aux remèdes spirituels, à la prière et aux pèlerinages. Durant tout le mois de juin 1873, les pèlerins de France et du monde le virent, chaque jour, dans l'église de Paray-le-Monial, cloué sur sa chaise, attendant résigné que Jésus daignât reposer sur lui un regard de son cœur compatissant.

Un jour, une de ses cousines vint le voir et lui dit: « Que faites-vous ici? La Vierge vous attend à Lourdes. »

Dans la nuit du 6 août, M. l'abbé de Musy partit pour Lourdes, accompagné d'un jeune prêtre, M. l'abbé Antoine, dont il avait aidé la vocation ecclésiastique, et qui lui était dévoué comme un fils à son père.

Le voyage n'était pas facile à cet homme grand, lourd et paralysé. Dans les gares, des hommes d'équipe devaient le porter à bras dans le wagon. Enfin, ils arrivèrent à Lourdes le vendredi soir, 8 août.

Le lendemain et les jours suivants, une voiture le portait à la chapelle de la Crypte et ensuite à la Grotte.

Une chaise à roulettes, qu'on peut voir encore à la Grotte, le traînait soit à l'autel, pour y recevoir le Pain des forts, soit dans l'intérieur de la Grotte, où il priait de longues heures, soit à la piscine, où il se plongeait chaque jour.

Il entendait la messe à l'autel de Saint-Pierre, l'affluence des pèlerins l'empêchant de s'approcher de l'autel de la Vierge. Il y avait là un homme du peuple, venu du Béarn ; chaque jour, il portait de la ville sur ses épaules son fils infirme et le déposait sur un grabat à la Crypte ou à la Grotte. Le pauvre jeune homme avait à la jambe une plaie par laquelle sa vie s'écoulait avec son sang. Le prêtre paralysé et le jeune infirme aimaient à être placés l'un près de l'autre ; le premier arrivé gardait la place de son compagnon, et ils priaient l'un pour l'autre. La Vierge semblait ne pas les entendre ; six jours passèrent sans aucune amélioration.

Le 13 août, M. l'abbé Peyramale, curé de Lourdes, visitant M. l'abbé de Musy, lui communiquait son énergique confiance en la Vierge Immaculée.

Le 14, madame la Baronne de la Rüe, femme du sous-préfet de Saint-Malo, était soudainement guérie à la Grotte d'une paralysie et de cruelles souffrances qui duraient depuis douze ans. La foule disait : « C'est le tour de M. l'abbé. »

Le Frère-gardien de la Grotte lui déclara qu'il gardait pour le lendemain un cierge en action de grâces de sa guérison. Le prêtre espérait aussi.

Le lendemain, de bonne heure, il était à la Crypte avec son compagnon de voyage. Les pèlerins nombreux célébraient dans l'église supérieure la glorieuse As-

somption de la Mère de DIEU. M. l'abbé Antoine put dire la sainte Messe dans la Crypte presque vide, à l'autel même de la Sainte-Vierge, où il communia M. l'abbé de Musy.

Deux autres messes se succédèrent au même autel ; le prêtre infirme s'y unit de toute son âme. La troisième messe fut célébrée par M. l'abbé Sire, du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris, qui a consacré sa vie à la gloire de l'Immaculée-Conception par la traduction en toutes les langues de la Bulle *Ineffabilis*. Il venait de demander à la Vierge sans tache ce qu'il pourrait faire encore pour sa gloire, et il mettait à la disposition du bon plaisir de la divine Mère, l'intention de la messe qu'il célébrait en ce moment à son autel.

Un peu avant l'Élévation de cette troisième messe, le prêtre paralysé se sent fortement pressé de se lever et de se mettre à genoux. Il résiste un instant craignant une illusion, et redoutant aussi le mauvais effet d'une tentative inutile devant les quelques témoins qui sont là. Il cède néanmoins à la voix intérieure qui le presse, et il tombe à genoux. Une vive émotion le saisit, mais sans secousse ni souffrance ; il sent que la Vierge l'a guéri.

Un quart d'heure après, il se levait et sortait à pied de la chapelle avec son compagnon ravi. Le cocher, qui l'attendait à la porte, le regarde stupéfait et s'éloigne avec sa voiture désormais inutile. Les deux prêtres, après s'être embrassés, descendirent à pied à la Grotte par le chemin le plus long, en disant des *Ave Maria*.

Le Frère, en larmes, vint au devant d'eux, portant le

cierge d'actions de grâces promis la veille. Bientôt le père du jeune infirme du Béarn accourait, témoignant une joie aussi vive que si son fils eût été guéri. Cet homme de foi disait : « S'il devait devenir un jour un » mauvais sujet, il vaut mieux qu'il ne guérisse pas. »

La foule avait reconnu le prêtre paralysé de la veille. Il fallut la grille de la Grotte pour le préserver contre les témoignages de la sympathique admiration des pèlerins. De toutes parts, on crie au miracle ; le *Magnificat* est chanté avec enthousiasme ; on récite le chapelet, on prie pour les pécheurs. Le prêtre d'une voix forte, raconte sa guérison à la multitude qui pleure. Il appose sa signature au bas d'images sans fin, sans éprouver la moindre fatigue des yeux, ni de la tête. Sa parole simple et sa seule vue sont une prédication vivante qui remue le fond des cœurs, et dont les effets seront bientôt connus.

M. l'abbé de Musy monte à pied à la maison des Missionnaires, et puis à l'église.

Le lendemain, samedi, après avoir repassé les prières et les rubriques de la sainte Messe, qu'il n'a pas célébrée depuis si longtemps, le prêtre voit entrer chez lui un Monsieur inconnu qui lui dit : « Je viens vous re- » mercier : votre miracle m'a converti. Il y a quarante » ans que je ne fréquentais plus les Sacrements. En » venant à Lourdes, j'ai promis à ma sœur de me con- » vertir, si je voyais un miracle. J'étais devant la grille » lorsque vous racontiez votre guérison. Ce récit m'a » convaincu ; je me suis confessé, et je vous demande » la faveur de communier à votre messe. »

Le lendemain, M. l'abbé de Musy, assisté de M. le

curé de Lourdes, célébrait la sainte Messe à l'autel où il avait été guéri. De nombreux fidèles voulurent recevoir de sa main la sainte Eucharistie. Les deux premières personnes qu'il communia furent madame de la Rue, guérie le 14, et le converti du 15.

Le prêtre, entièrement guéri, revint dans sa famille à Couches-les-Mines, au diocèse d'Autun. Sa mère, une chrétienne des anciens jours, de la noble famille de Costa de Beauregard, de Savoie, apprenant la guérison de son fils, avait éprouvé une telle émotion, que son cœur en fut atteint : s'était-elle offerte pour victime ?.. Le monde ne sera sauvé que par le dévouement et l'immolation. Bienheureux ceux qui comprennent le mystère de la souffrance !

A cette première relation, nous n'hésitons pas à joindre le récit, un peu plus détaillé parfois, de M. l'abbé Antoine, compagnon du pauvre infirme, et témoin oculaire du miracle. En pareille matière, qui songerait à se plaindre de quelques redites :

« Nous partions de Couches-les-Mines, dit M. l'abbé Antoine, pendant la nuit du 6 août. A cette époque, la faiblesse de M. l'abbé de Musy était telle, qu'il ne pouvait faire un pas ; dans les gares, il fallait demander deux hommes d'équipe pour le transporter à bras de la salle d'attente au wagon.

» Nous arrivions à Lourdes le vendredi 8 août, dans la soirée ; on nous avait retenu un appartement au premier étage ; je dus, avec l'aide du cocher, y porter notre malade.

» Dès le lendemain, nous descendions à la Crypte ; une chaise roulante permettait à M. de Musy d'appro-

cher de la Sainte-Table : il eut ce bonheur là chaque jour. Quand l'affluence était trop grande, le prêtre quittait l'autel et venait faire communier le malade à sa place. A la sortie de la messe, il descendait en voiture à la Grotte, distante d'environ un kilomètre, et là, de nouveau placé sur sa chaise roulante, il pouvait aborder la piscine. Pendant six jours, il se plongeait tout entier dans cette eau de miracle, et pendant six jours, de nombreux pèlerins le virent à la même heure prier devant la Grotte et consoler ses compagnons de souffrance. Plus d'un pleurait en le voyant si jeune et si infirme, et tous bientôt, lui furent unis par la sympathie, comme ils l'étaient déjà par la prière.

» Deux jours après notre arrivée, M. l'abbé Peyramale, le vénéré curé de Lourdes, venait visiter notre cher malade : ses paroles, où respirait une foi si robuste, nous furent comme le garant d'une prochaine guérison. « Si la Sainte-Vierge veut tant soit peu s'en mêler, disait-il, elle aura bientôt fait de vous guérir. » Dès ce moment, M. de Musy avait trouvé un ami et un avocat puissant auprès de MARIE.

» Le mercredi 13 août, seconde visite de M. le curé : « La Sainte-Vierge ne vous a pas encore guéri ? s'écrie-t-il en entrant ; je vais me brouiller avec elle ! » De nouveau il promet ses prières, et nous laisse remplis d'espoir.

» Le jeudi 14, madame la Baronne de la Rüe, femme du sous-préfet de Saint-Malo, était, après douze ans de paralysie et de cruelles souffrances, soudainement guérie en touchant pour la première fois le sol de la Grotte. MARIE ne lui donnait pas même le temps de se plonger

dans la piscine. Dans la foule on disait : « C'est le tour » de M. l'abbé. » C'était si bien l'espérance de tous, que le Frère-gardien réservait un cierge à cette intention pour le lendemain. La *miraculée* priait pour le malade. Lui-même me disait dans la soirée : « Je crois que j*e* vais » guérir. »

» On comprendra que la nuit du 14 au 15 se passa dans l'insomnie.

» Le jour béni de l'Assomption, de grand matin, nous arrivions à la crypte, où les malades seuls sont admis à entendre la sainte Messe les jours de fête. M. l'abbé de Musy demande avec instance que ma messe soit dite à l'autel de la Sainte-Vierge. Nous espérions peu obtenir cette faveur : elle nous est cependant accordée.

» En revenant à la sacristie, je trouve M. l'abbé Sire, ce serviteur si dévoué de MARIE Immaculée ; je m'offris pour servir sa messe. Particularité trop touchante pour que je ne la fasse pas connaître : son intention était, ce jour-là, en offrant le Saint-Sacrifice, d'en mettre le mérite à la disposition de la Très-Sainte-Vierge, pour qu'elle l'appliquât suivant son cœur et pour sa plus grande gloire.

» C'était la deuxième messe qu'entendait M. de Musy après celle où il avait communie. J'étais tout troublé. A l'Élévation, je m'aperçois, à mon grand étonnement, que le malade était à genoux ; instinctivement, je tire ma montre, il me semblait que le miracle commençait : il était huit heures. Un quart d'heure se passe, M. de Musy était toujours à genoux. De temps en temps je me retournais, redoutant de le voir s'affaïsser par suite de la fatigue. Après la messe, je m'approche de lui, je n'en

croyais pas mes yeux ; les quelques personnes présentes partageaient mon émotion. A neuf heures, j'avance en hésitant la chaise roulante. M. de Musy se lève avec aise, s'agenouille, se relève pour aller dire à une dame paralytique : « Madame, la Sainte-Vierge vient de me » faire une grande grâce. Elle m'a guéri. Ayez con- » fiance, je la prierai pour vous. »

» Puis il part, et je le suis emportant la chaise sous mon bras.

» A peine sorti de la crypte, je lui demande s'il est guéri ; il m'embrasse en pleurant et me dit : « Je le crois. » Ces seules paroles furent échangées. Qui pourrait rendre le sentiment avec lequel elles ont été dites et entendues ? Le cocher, dont les services nous étaients désormais inutiles, s'éloigne plein d'étonnement.

» Nous descendons à la source miraculeuse à pied, et par le plus long chemin. D'abord il nous est impossible de rien dire... ; puis, jusqu'à la grotte, nous récitons des *Ave Maria*. Le Frère, tout en larmes, nous apporte le cierge que son pressentiment nous gardait ; il ouvre la grille et la referme sur nous. Cette protection contre la foule n'était pas inutile ; d'abord stupéfiée, elle reconnaît le prêtre que, depuis six jours, elle voyait incapable de faire un seul pas. On crie : « Au miracle ! »

» Le *Magnificat* est entonné... L'affluence est énorme et augmente à chaque instant. Après les dix *Ave Maria* récités pour les pécheurs, d'innombrables images sont présentées ; M. de Musy peut les signer sans aucune fatigue, lui qui, depuis de longues années, ne se servait pas de ses yeux. On veut le voir marcher, il marche, et tous le voient, grâce à sa haute taille. Il bénit la foule..;

on demande qui il est. Il raconte sa guérison en quelques mots : « Je suis un prêtre du diocèse d'Autun. De » puis vingt ans j'étais malade ; il y a onze ans que je » n'ai pu dire la sainte Messe. Depuis plusieurs mois » je ne pouvais plus marcher... Je suis venu à Lourdes » demander ma guérison ; la Sainte-Vierge me l'a accordée : aidez-moi à l'en remercier ! »

» Puis il faut encore signer les images, les livres qui affluent de toutes parts. A onze heures et demie, les Pères Missionnaires font ouvrir la grille : le flot se précipite, chacun veut approcher de celui qui a été l'objet d'une grâce si grande ; on veut toucher ses vêtements, baiser ses mains ; on tombe à genoux en demandant sa bénédiction, ses prières ; tous pleurent.

» M. de Musy traverse à grand'peine cette foule émue. On le suit jusqu'à la maison des Pères. On veut encore le voir marcher.

» Après quelques instants de repos, il monte à la chapelle, en gravissant facilement le rapide escalier de bois qui y conduit. Vers deux heures, il revient chez lui.

» Le soir, à vêpres, M. Peyramale racontait à ses paroissiens cette guérison, et la proclamait un des miracles les plus grands et les plus avérés qu'on eût vus à Lourdes.

» Après vêpres, M. de Musy faisait sa première visite et allait remercier M. le curé. Je voudrais pouvoir rendre la joie et les transports de ce saint prêtre, en voyant son cher malade si bien guéri.

» Le lendemain samedi, au milieu et malgré d'incessantes visites, nous dûmes préparer les cérémonies de la messe, un peu oubliées après onze ans d'interruption.

Dans l'après-midi, un inconnu se fait annoncer. Il entre, aborde M. de Musy en lui disant : « Je viens vous re-
» mercier. Votre miracle m'a converti. Il y a quarante
» ans que je ne fréquentais plus les sacrements. En ve-
» nant à Lourdes, j'ai promis à ma sœur de me con-
» vertir si je voyais un miracle. J'étais devant la grille
» lorsque vous racontiez le vôtre. Ce récit m'a con-
» vaincu, je me suis confessé et je vous demande la fa-
» veur de communier à votre messe. »

» M. de Musy ne lui répond qu'en l'embrassant et en lui disant que ce miracle lui causait autant de joie que le sien.

» Le lendemain matin, M. Peyramale venait chercher M. de Musy qu'il voulait assister à sa *première* messe. Elle fut dite à l'autel du miracle. La crypte regorgeait de fidèles, qui tous voulaient communier de la main du prêtre guéri. La première personne qui eut ce bonheur fut le converti du 15, la deuxième était la *miraculée* du 14.

» Après ces jours d'incomparables émotions, M. l'abbé de Musy est revenu dans sa famille. Il a dit la messe chaque matin ; il marche sans fatigue ; il peut écrire ou lire de longues heures ; la guérison est complète.

» L'abbé ANTOINE,

[» Prêtre du diocèse d'Antun. »

Le 7 décembre de la même année, M. l'abbé de Musy revenait à Lourdes remercier la Vierge Immaculée de sa guérison, et lui demander celle de sa mère.

Aux premières vêpres de l'Immaculée-Conception, il

voulut bien parler aux prêtres et aux fidèles réunis dans la grande église du sanctuaire. Il raconta ce que la Vierge avait fait en lui, avec une simplicité noble et une onction qui firent monter les larmes à tous les yeux.

Depuis lors, M. l'abbé de Musy jouit d'une santé parfaite, qui n'a pas été ébranlée un instant. Ces vingt années de maladie, de résignation et de prières, n'ont pas été perdues, ni pour son âme, ni pour celles qu'il désire sauver ; elles ont préparé le saint prêtre à bien faire l'œuvre de Dieu.

Deux ans après, le jour de l'Assomption 1875, M. l'abbé de Musy était de nouveau à Lourdes, où l'attiraient l'amour et la reconnaissance envers sa céleste bienfaitrice. Dès le matin, à la première messe, il raconta en chaire comment, grâce au prodige accompli en sa personne deux ans auparavant, jour pour jour, il se trouvait là, lui infirme pendant vingt ans, pendant onze ans sans mouvement, à peu près sans lumière et sans voix ; comment il suffit, dans son pays, avec un seul vicaire, au travail du ministère, au sein d'une paroisse de quatre mille âmes. « Sa haute stature, disent les *Annales de Lourdes*, la sonorité admirable de sa voix, la fraîcheur de son teint, la simplicité presque froide avec laquelle il racontait l'événement, tout en lui fortifiait la conviction des auditeurs. On sentait le miracle.

» M. l'abbé de Musy recommanda à la prière publique douze malades qu'il avait amenés avec lui. Le courageux curé s'était chargé de traîner ici tout un cortège de malheureux à faire guérir par la Vierge : c'était son action de grâces visible. »

X

GUÉRISON D'UNE CARIE DES OS, DÉCLARÉE
INCURABLE

QUI DURAIT DEPUIS TRENTE ANS

Ducey (Coutances), 22 août 1873

Voici encore un homme, un prêtre, guéri miraculeusement par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes. C'est lui-même qui en adresse la relation au R. Père Supérieur des Missionnaires de Lourdes.

« Mon Révérend Père,

» Gloire à DIEU tout-puissant ! Gloire à la Vierge Immaculée, à Notre-Dame de Lourdes !

» Elle m'a guéri miraculeusement d'une infirmité incurable, qui me faisait languir depuis plus de trente ans, et qui, après m'avoir conduit plusieurs fois sur le bord de la tombe, m'avait enfin réduit à un état d'épuisement qui ressemblait plutôt à la mort qu'à la vie.

» Voici les faits :

» Dès l'année 1840, étant vicaire de Saint-Martin-de-Landelles, je fus atteint d'une infirmité qui, peu gênante d'abord, ne tarda pas néanmoins à rendre mon existence très pénible. Cette infirmité n'était autre chose

que des abcès ardents, comme les nommait le médecin, qui se formaient sur le côté gauche, se succédaient fréquemment, et semblaient adhérents aux côtes. En peu d'années, mon côté fut labouré à coups de lancette. Ces abcès étaient quelquefois si énormes qu'ils mettaient ma vie en danger, et m'empêchaient, pendant des mois entiers, de faire les fonctions du saint ministère. Dès le commencement, ils furent suivis d'une suppuration longue et purulente ; mais, au bout de quatre ou cinq ans, cette suppuration devint continue, et si abondante qu'elle me réduisit bientôt à un état de faiblesse et de souffrances telles que je fus obligé trois fois de me retirer du saint ministère, ne pouvant plus en remplir les obligations (1). Les deux dernières années que j'ai passées à la Communauté de Ducey, je ne pouvais presque plus rien faire, et ce furent les prêtres de la paroisse qui firent en grande partie ma besogne, avec une bienveillance, du reste, que je n'oublierai jamais.

» Enfin, au mois de juillet 1873, Mgr l'Évêque de Coutances, touché de mon état désespéré, me permit de me retirer, et nomma un autre prêtre à ma place.

» Ce fut alors que la pensée me vint de me recommander à Notre-Dame de Lourdes, car je me voyais à la veille de rester tout à fait sur mon grabat, privé désormais du bonheur de pouvoir célébrer la sainte

(1) Au commencement de mars 1855, je fus obligé de donner ma démission de la cure de Montanel. En février 1860, je fus obligé de faire de même à Dragey. Et au mois de juillet 1873, je fis encore de même à la Communauté de Ducey. La seule cause de ces démissions fut toujours l'infirmité de mon côté gauche.

Messe. Je fis donc venir de l'eau de la Grotte miraculeuse, et, le 14 août 1873, je commençai une neuvaine en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes.

» Chaque matin, à jeun, je buvais un petit verre de cette eau miraculeuse ; je priais avec le plus de ferveur possible, et je demandais à DIEU, par l'intercession de la bonne Madone, la grâce de pouvoir, dans ma retraite et malgré mes graves infirmités, continuer à réciter mon bréviaire et à célébrer la sainte Messe.

» La neuvaine n'était pas encore finie que je ressentis un mieux extraordinaire dans mon côté malade et partout.

» Le neuvième jour, j'étais tout à fait guéri, c'est-à-dire que je n'éprouvais aucune douleur ni souffrance, dans mon côté, malade depuis plus de trente ans. Ce jour-là, j'allai en voiture faire un pèlerinage, à 20 kilomètres de Ducey, dans l'église de Montanel, dédiée à l'Immaculée Conception de la Sainte-Vierge. J'y célébrai la sainte Messe avec autant de facilité que dans les jours de ma meilleure santé ; et le soir, je revins chez moi sans aucune gêne.

» Depuis ce jour-là, 22 août 1873, la maladie dont je demandais la guérison à Notre-Dame de Lourdes, a complètement disparu ; de sorte que, depuis, je n'ai jamais ressenti dans mon côté gauche aucune douleur, ni grande ni petite ; il est parfaitement guéri.

» Quant à la suppuration, elle n'a pas cessé subitement, comme les douleurs ; mais, à partir de la neuvaine dont je viens de parler, elle a toujours diminué graduellement, jusqu'à son entière disparition, ce qui a demandé sept ou huit mois. Aujourd'hui et depuis

longtemps, tout est parfaitement guéri ; mon côté gauche est aussi sain que mon côté droit, qui n'a jamais été malade. Je dois à la vérité et à la reconnaissance envers Notre-Dame de Lourdes, de proclamer ces faits. Enfin, le 24 août 1874, un an après ma guérison, j'ai pu me joindre aux pèlerins du diocèse de Laval pour me rendre à Lourdes avec eux. J'y suis allé remercier la Vierge Immaculée, qui m'a guéri miraculeusement, sans aucun remède humain. Je les avais tous abandonnés, depuis quelques années.

» J'ai fait ce long voyage, et passé deux nuits en chemin de fer, sans ressentir aucune douleur, si ce n'est la fatigue dont se plaignent les personnes même robustes.

» Cette guérison, mon Révérend Père, est très certainement miraculeuse. Ma vieille domestique, qui depuis trente-deux ans soignait mon côté malade, le croit comme moi, ainsi que mes Religieuses, et toutes les personnes, prêtres et laïques, qui me connaissent depuis longtemps. Les médecins eux-mêmes, M. le docteur Cochet, d'Avranches, et M. le docteur Fleury, de Ducey, qui, depuis plus de vingt ans, m'ont prodigué leurs soins empressés, le premier ; pendant huit ou neuf ans, et le second pendant au moins onze ans, pour amener à un heureux résultat la guérison si désirée de mon côté, mais sans succès, ayant examiné plusieurs fois et très attentivement ce même côté depuis sa guérison, ont reconnu que cette guérison est parfaite, et ont déclaré qu'elle est complètement en dehors des ressources de la médecine et de la nature, et que, par conséquent, elle est miraculeuse.

» Voilà, mon Révérend Père, les détails que j'ai cru devoir vous adresser relativement à ma guérison,

» Je le fais par reconnaissance envers Notre-Dame de Lourdes, et pour proclamer hautement la puissance et la miséricorde de Celle qui a daigné m'accorder une faveur préférable à tous les biens de la terre.

» Daignez agréer, etc.

» F. GUILMIN.

» Prêtre, ancien curé de Montanel.

» Ducey, le 1^{er} mars 1876. »

Je, doyen, curé de Ducey, après avoir lu la relation ci-dessus, de M. l'abbé Guilmin, que je connais et fréquente depuis plus de cinquante ans, déclare et certifie qu'elle ne contient que la vérité. En foi de quoi j'ai signé.

Ducey, le 25 mars 1876.

J.-B. GOURNEL.

Chanoine-honoraire, curé de Ducey.

Vu pour la légalisation des signatures de MM. les curés Guilmin et Gournel, apposées ci-dessus.

A Ducey, le 28 mars 1876.

Pour le Maire, l'adjoint,

CHAMPION (1).

(1) Voir aux pièces justificatives, n° 13, les certificats de deux médecins.

XI

GUÉRISON D'UNE JEUNE FILLE DE QUINZE ANS

Lourdes, le 24 août 1873

C'est le troisième grand miracle que la Vierge Immaculée de Lourdes voulut opérer, en moins de quinze jours, pour la gloire de son nom, pour l'exaltation du règne de son Fils et de son Dieu, et pour la consolation de ses vrais enfants. C'est une pieuse jeune fille, de race irlandaise, qui est ici l'objet des miséricordes de la Mère de Dieu. Elle demeurait à Paris ; et c'est de Paris que sa bonne mère, madame O'Moore, envoyait aux Missionnaires de Lourdes, le 2 décembre 1874, la relation authentique du miracle rédigée de la main même de son heureuse fille.

« Depuis l'année 1871, j'étais toujours souffrante ; des maux de tête continuels, souvent accompagnés de vomissements, me laissaient dans un état de langueur, sans cependant me forcer d'interrompre mes études. Vers la fin de l'année 1872, une personne m'apporta de l'eau miraculeuse. Après en avoir pris quelques gouttes, j'eus l'idée, qui depuis ne me quitta plus, que je ne serais guérie définitivement qu'à Lourdes.

» Je communiquai cette pensée à ma mère, qui la repoussa, ne me regardant pas comme sérieusement malade. Je fus à peu près dans le même état jusqu'au mois de décembre, époque à laquelle, l'estomac refusant toute espèce de nourriture, je tombai dans une fai-

blesse extrême, et, le 8 janvier, je me vis obligée de garder le lit. Les médecins ne voyant aucun bon résultat dans l'effet de leurs remèdes, me conseillèrent le traitement hydrothérapique dans une maison spéciale, traitement qui aggrava plutôt la maladie.

» Les douches n'amenant aucune réaction, plusieurs bronchites se succédèrent, et, le 6 mai, après une crise nerveuse, j'eus une asphyxie qui mit ma vie en danger, puisque le médecin de l'établissement dit au domestique : « Vous avez failli m'appeler trop tard. »

» A la suite de cet accident, la respiration devint très pénible, et, de plus, depuis le 15 février, je ne pouvais plus me tenir sur mes jambes, par suite, disait le médecin, d'une congestion de l'enveloppe de la moelle épinière. Les douleurs étaient si vives, que ni jour, ni nuit je n'avais un instant de repos. Je ne gardais aucun aliment, et les syncopes devinrent de plus en plus fréquentes. On me portait couchée sur les bras comme un petit enfant, et la faiblesse était si grande qu'au moindre changement de position, je me trouvais mal.

» Les soins ne me manquèrent pas ; il y eut plusieurs consultations, et les prescriptions furent suivies rigoureusement par ma bonne mère, mais rien ne me soulagéa. Il semblait que Dieu eût ses vues, et voulût réserver à MARIE le soin de cette guérison.

» Je demandais toujours le départ pour Lourdes ; refus continu, ma mère ne pouvant, vu mon état de faiblesse, et surtout devant les paroles des médecins, consentir à un pareil voyage.

» Plusieurs neuvaines à Notre-Dame de Lourdes

furent faites ; chaque fois un mieux réel, mais de courte durée, se manifestait.

» Enfin, la veille de l'Assomption, une crise des plus violentes ayant été arrêtée instantanément, au moyen d'une légère friction faite avec cette eau miraculeuse, ma mère prit la résolution irrévocable de partir, et malgré les instances réitérées des médecins qui ne cachèrent pas la gravité du voyage, le départ fut fixé au vendredi, 22 août. Le médecin d'un de nos amis voulut bien nous accompagner, et ce jour attendu avec tant d'impatience étant arrivé, nous partîmes. Mais quel voyage !...

» Etendue dans un coupé-lit, je fis le trajet avec beaucoup de peine. Je me trouvai mal environ seize fois et les douleurs étaient si vives, que, sans la certitude que j'avais d'être guérie à Lourdes, j'aurais eu l'idée que ce voyage allait amener ma dernière heure.

» Le lendemain, samedi, à quatre heures de l'après-midi, j'entendis prononcer ce nom béni. Nous étions à Lourdes... On me transporta sans connaissance à l'hôtel. Revenue à moi, je bus de l'eau miraculeuse, et aussitôt un changement notable et surprenant se fit remarquer dans mon état.

» Pour la première fois, depuis huit mois, la nuit fut bonne. Le lendemain, on me porta à l'église ; pendant que je me confessais dans la sacristie, le prêtre voulait toujours me dire que j'allais être guérie, mais il préféra m'exciter à la foi, sans me faire part de sa pensée. J'entendis la messe avec beaucoup de peine ; aussitôt après la communion, je sentis une douce chaleur se répandre dans tout mon corps ; depuis longtemps je

n'avais éprouvé un pareil bien-être, mes forces revenant peu à peu, je pus, après la messe, traverser l'église sans aucun aide. Je me rendis à la Grotte pour y chercher l'achèvement de la guérison qui me semblait commencée. Je ne descendis pas dans la piscine, — pour les médecins, je tiens à constater ce fait, — ma mère ne fit que tremper le coin d'un peignoir, et me frotta légèrement sur la moelle épinière, siège du mal. Je sentis immédiatement une vive douleur, comme si quelque chose se remettait à sa place, et à partir de ce moment, je marche sans éprouver la moindre souffrance.

» En rentrant à l'hôtel, j'étonnai ma mère par la manière dont je me mis à déjeuner, et sa surprise fut encore plus grande, lorsqu'elle me vit boire du vin, que depuis deux ans je ne pouvais plus supporter. Dans l'après-midi, nous fîmes en voiture une promenade de trois heures. Le lendemain, sans aucune fatigue, et sans aucun accident, je fis douze heures de chemin de fer, et le surlendemain, six heures dans une mauvaise voiture.

» Depuis ce jour, je n'ai rien éprouvé de ce qui m'avait tant fait souffrir, et mon état a été s'affermissant de plus en plus. Plusieurs médecins que j'ai eu l'occasion de voir, ont déclaré qu'ils ne me trouvent même pas l'apparence délicate des jeunes filles parisiennes.

» De retour à Paris, mes amies s'unirent à moi avec bonheur pour remercier MARIE.

» Jeanne O'MOORE. »

XII

SOEUR DOROTHÉE, RELIGIEUSE DE SAINT-
JOSEPH

SUBITEMENT GUÉRIE D'UNE PARALYSIE INCURABLE

Lourdes, le 6 septembre 1873

« Etant à Mostuéjoul, canton de Peyreleau (Aveyron), en qualité d'institutrice communale, raconte la miraculée elle-même, je fus, vers la fin du mois de mai dernier, atteinte soudainement, pendant la nuit, d'une faiblesse et d'un engourdissement tels à la jambe droite qu'il me fut impossible de descendre de mon lit, lorsque l'heure du lever sonna. Cet état n'avait été précédé d'aucune fatigue, ni d'aucune douleur. Je frictionnai fortement ma jambe, y appliquai de la moutarde en quantité, mais je n'en éprouvai pas plus de sensation que si j'eusse opéré sur un membre étranger. M. le docteur Bonneville, domicilié à Paillas, se trouvant ce jour-là à Mostuéjoul, fut aussitôt appelé. Après avoir longtemps examiné ma jambe, il avoua que jamais il n'avait vu semblable maladie, et se contenta de me conseiller des frictions avec de l'eau-de-vie camphrée.

» Huit jours plus tard, je retrouvai le même médecin;

il me dit que le mal, loin d'avoir diminué, avait au contraire fait des progrès rapides. Il m'ordonna trois vésicatoires, que j'appliquai immédiatement sur la jambe infirme, à la partie externe, pour tâcher de remettre mon sang en circulation. Un seul produisit une légère ampoule, les deux autres n'imprimèrent pas même une trace. L'usage d'une béquille me devint indispensable ; faisant taire ma répugnance pour cet auxiliaire, j'y eus recours pour me promener dans la maison, mais j'en usais avec tant de maladresse, que mes bonnes compagnes, malgré leur compatissante sympathie, ne pouvaient s'empêcher de rire en me voyant marcher.

Je me décidai à aller consulter le docteur Rufin, de Millau, médecin qui jouit d'une grande réputation. Ce docteur pinça ma jambe, y enfonça profondément une épingle ; je ne sentis rien. La vie avait totalement abandonné ce membre. Pensant la retrouver à la hanche ou j'éprouvais une extrême douleur, il m'y appliqua un vésicatoire et me fit plusieurs autres prescriptions, m'assurant que, pourvu que mon mal n'eût pas son siège à la moelle épinière, je serais guérie dans huit jours.

» Malgré ma scrupuleuse exactitude à exécuter cette ordonnance, je ne me trouvai pas même soulagée. Au contraire, ma faiblesse augmentait, ma jambe était froide comme le marbre, et cette froideur se répandait sur tout mon corps, raidissait tous mes membres, m'obligeait, même au milieu des plus fortes chaleurs, à m'approcher d'un grand feu pour les réchauffer.

» Cet état me décida à me faire transporter encore à Millau. M. Rufin fut fort étonné du peu d'efficacité de ses remèdes, et constata que mon mal avait son siège

à la moelle épinière, comme il l'avait toujours cru. Il jugea que les remèdes, employés précédemment, n'étaient pas assez énergiques pour vaincre la grande inflammation que j'avais dans la partie d'où provenait mon mal, et me proposa de m'appliquer six cautères le long de la colonne vertébrale. J'éprouvais déjà en cet endroit de si grandes douleurs, que je le priai de se contenter de deux, ne me sentant pas la force de soutenir une pareille torture. M. le docteur se rendit à mes désirs et remplaça les autres quatre cautères par des emplâtres de cantharides, qu'il me recommanda de renouveler chaque huit jours.

» L'espoir que j'avais d'abord conçu d'être bientôt, sinon guérie, du moins soulagée, ne tarda pas à s'évanouir. Un mois s'était écoulé depuis ce dernier traitement, et j'étais toujours dans le même état. Ma jambe devenue plus mince me donnait de plus vives inquiétudes; les douleurs de l'épine dorsale avaient la même intensité.

» Je m'adressai à un troisième médecin, à M. Lubac, docteur fort distingué de Millau. Après avoir examiné très soigneusement mon état, pris connaissance des prescriptions des deux médecins qui m'avaient déjà traitée, il avoua que j'étais atteint d'une paralysie, non encore très compliquée, mais ayant toutes les apparences de devoir s'étendre, dans peu de temps, sur tout mon corps. Il trouva que ma jambe infirme avait déjà diminué considérablement; et ce fut en vain qu'il y chercha, en y enfonçant plusieurs fois une épingle, des endroits sensibles: il n'en existait plus depuis le genou jusqu'au pied.

» Voyant qu'il était inutile d'opérer sur un membre mort, il m'ordonna une application de quinze sangsues à la colonne vertébrale. Tout leur effet fut d'augmenter ma faiblesse. Dix jours après, le même docteur jugea à propos de m'appliquer quatre cautères et m'ordonna des bains chauds sulfureux. Je les pris avec les plus grandes précautions, car le moindre air, au sortir de ces bains, devait aggraver mon mal. Les cautères ont coulé pendant longtemps, sans qu'aucune amélioration soit survenue dans mon état si alarmant.

» N'attendant plus ma guérison des hommes, je m'exerçais à la soumission à la volonté de Dieu, et lui offrais, de mon mieux, tout ce qu'avait de pénible pour moi la perspective d'être infirme à la fleur de l'âge. Ma bonne Supérieure-Générale, qui partageait vivement mes appréhensions, m'écrivit pour me proposer un voyage à Lourdes. Quoique me sentant peu de forces, j'accueillis avec bonheur cette proposition, et, le 3 septembre, je me mettais en route, quoique les médecins eussent témoigné craindre pour moi la fatigue des voyages. De plus, depuis quelques jours, je me trouvais plus souffrante, n'ayant point ou presque point d'appétit. Mais je partais avec l'encourageante pensée que ma guérison, comme celle de tant d'autres, était réservée à la bonne et puissante Vierge de Lourdes et qu'elle s'opérerait au lieu même, où, depuis quelques années, elle se plaît à déployer sa bienfaisance maternelle. Cet espoir m'aidait à soutenir, sans me plaindre, les cahots de la voiture qui m'incommodaient beaucoup, vu les nombreuses plaies que j'avais sur mon pauvre corps.

» Arrivée à Millau, le 3 septembre au matin, j'en re-

partis à trois heures du soir, par la diligence de Saint-Affrique, qui devait me transporter à Albi. Que ce trajet me parut long ! J'éprouvais beaucoup de malaise, mais je pensais à Lourdes, et je conjurais la bonne Vierge d'avoir égard à ce que j'endurais pour me rendre dans son sanctuaire de prédilection.

» A mon arrivée à Albi, le 5 septembre à six heures du matin, on me fit porter à la gare : là j'attendis le départ du train qui devait me transporter à Toulouse. A peine montée dans le wagon, mes douleurs devinrent plus vives, mon estomac ne put plus retenir aucune nourriture ; il me semblait que le peu de forces qui me restaient encore m'abandonnait ; mon abattement était extrême. Ma bonne Supérieure et plusieurs de mes compagnes qui me suivaient dans ce pieux pèlerinage, m'entouraient de soins et se montraient pleines de sollicitude à mon égard. Craignant qu'on ne me laissât pas continuer mon voyage, je dissimulais de mon mieux ce que j'éprouvais.

» Il nous fallut passer la nuit à Toulouse ; là je me trouvais plus impuissante que jamais à me donner du mouvement. J'eus toutes les peines du monde à me traîner du wagon à la salle d'attente, à l'aide de ma béquille et du bras d'une de mes charitables compagnes. Après un moment de repos, un omnibus me transporta à l'hôtel. Là mes tortures recommencèrent ; ne voulant pas permettre à mes compagnes de me porter sur le lit qu'on me destinait, je me fatiguai tellement en montant l'escalier, qu'une fois dans ma chambre, je faillis être suffoquée. Un instant, je crus que j'allais

mourir sans avoir salué la grotte bénie, dans les eaux de laquelle j'allais chercher ma guérison.

» Le lendemain, je pus cependant me remettre en route, et ce ne fut pas sans impatience que je vis arriver l'instant où nous pûmes saluer la petite ville de Lourdes. DIEU m'avait soutenue jusque-là; et ma confiance redoublait. Oubliant la fatigue, les incommodités de la route, je ne pensais plus qu'au bienfait que j'allais solliciter. L'heure de repos, qu'on me donna à la gare, me parut bien longue. Enfin on me plaça dans un omnibus qui me conduisit directement à la Grotte. Là, ma bonne Supérieure m'aïda à m'approcher de la piscine et à y descendre. Dès que j'eus touché l'eau miraculeuse, je sentis un frissonnement général dans tout mon corps. Cette première sensation ne fut pas de longue durée; trois minutes après, l'eau avait perdu sa première froideur et était devenue douce et presque tiède. Je pus bientôt mouvoir ma jambe et l'agiter en tous sens. Peu après je sentais quelque chose de bienfaisant circuler dans ce membre; il me semblait que mes veines s'ouvraient et que l'eau y entraît. Je sentais très bien que la vie revenait. Je voulais appuyer mon pied, mais j'éprouvais encore une douleur violente au talon. Un petit quart d'heure après, toutes mes souffrances avaient disparu. Me sentant leste et bien portante comme autrefois, j'annonçai à ma Supérieure que je me sentais la force de marcher. Elle m'engageait à rester encore dans l'eau; mais je l'assurai que cela était inutile et que j'étais radicalement guérie. En effet, je m'élançai hors de l'eau et m'habillai à la hâte pour aller devant la Grotte témoigner à la Sainte-Vierge ma reconnaissance. Dans

mon empressement, j'oubiai de me chausser. Un prêtre prend ma béquille et s'empresse d'en faire hommage à Notre-Dame de Lourdes.

» Un instant après, je montai à la crypte, où la troupe des pèlerins qui m'accompagnait, chanta un *Magnificat* pour m'aider à exprimer à la Vierge Immaculée ma gratitude et mon amour. De là, je me rendis chez les Pères Missionnaires, qui souhaitèrent d'entendre le récit du bienfait que la Très Sainte-Vierge venait de m'octroyer. Là je m'occupai enfin de remettre ma chaussure.

» Dans la soirée, je redescendis à la Grotte pour y prier, et ce ne fut qu'avec regret que je m'arrachai au bonheur que j'y éprouvais, pour aller goûter un peu de repos, que ma Supérieure jugea m'être nécessaire. Je remontai à pied à Lourdes, sans éprouver la moindre fatigue; je soupai de très bon appétit, et la nourriture que je pris, ne m'occasionna pas le plus léger malaise. Je dormis pendant la nuit du sommeil le plus calme, et, le lendemain de bonne heure, je retournais à pied au sanctuaire, où j'avais laissé la veille ma béquille et mon infirmité.

» Ce jour-là, et jusqu'à mon départ de Lourdes qui eut lieu le 9 septembre au matin, je pus suivre tous les exercices qui se firent le dimanche et le lundi, à la Grotte, à l'église, à la crypte et sur la montagne.

» Je suis rentrée fort bien portante dans ma Communauté de la Besse, et ai soutenu les fatigues du retour comme l'eût pu faire la personne la plus robuste. Il m'a été donné de suivre tous les exercices de la retraite générale et de me conformer en tout à tous les usages de la maison.

» Gloire à MARIE! reconnaissance sans bornes à cette auguste et puissante Bienfaitrice! Puisse la santé qu'elle m'a rendue avec tant de générosité, être employée uniquement à son service et à celui de son divin Fils!

» Sœur DOROTHÉE.

» Fait à la Besse, le 22 septembre 1873, en vertu de la sainte obéissance. »

Pour copie conforme :

COSTES, curé de la Besse.

Le vicaire-général soussigné (aujourd'hui Evêque de Mende), certifie l'exactitude des faits contenus dans le rapport ci-dessus.

Rodez, le 11 octobre 1873.

COSTES, v.-g. (1)

Ayant cru devoir demander quelques explications à la Supérieure-générale, j'ai reçu d'elle, à la date du 29 janvier dernier, les renseignements suivants, qui intéresseront sans doute nos bons lecteurs.

« DIEU nous a enlevé la bonne Sœur Dorothée. Elle a succombé, le 1 janvier 1880, à une maladie de poitrine.

» La paralysie de sa jambe n'a plus jamais reparu; mais en 1878, dans le courant de juillet, elle fut atteinte subitement d'une paralysie des mâchoires, de sorte qu'elle resta plusieurs mois sans pouvoir parler. Les

(1) Voir à la fin, n° 14, plusieurs pièces justificatives.

soins intelligents et dévoués de quatre médecins, qu'elle consulta successivement et dont elle exécuta ponctuellement tous les traitements, ne purent améliorer son état. Au contraire à force d'essais, ils la réduisirent à ne pouvoir plus s'alimenter que de quelques gouttes de liquides qu'elle introduisait dans sa bouche par les petits vides qui se trouvaient entre les dents des deux côtés de ses mâchoires; car les dents de devant étaient entièrement croisées, et ne pouvaient être desserrées par aucun instrument, ni par aucun procédé.

» C'est encore à Lourdes, où jé la conduisis moi-même, qu'elle a retrouvé, en se plongeant dans la piscine miraculeuse, la parole et la mastication, et put aussitôt faire un repas copieux, sans que son estomac en fût tant soit peu fatigué. Elle parla sans peine, et, jusqu'à sa mort, elle a joui de l'usage parfait de la parole, et a fait la classe pendant six mois.

» Nous n'avons pas publié cette nouvelle guérison. Votre Grandeur voudra bien nous aider à en remercier la Vierge Immaculée de Lourdes, et à obtenir d'elle que notre Communauté se montre toujours digne des bienfaits de notre auguste Mère, qui a si miséricordieusement daigné nous reconnaître pour ses filles.

XIII

GUÉRISON SUBITE ET COMPLÈTE

D'UNE INCURABLE DE L'HOSPICE DE CAMBRAI

Lourdes, 1^{er} octobre 1873

Barbe Canelet, née à Cambrai, le 2 décembre 1838, fut, à l'âge de quatorze ans, atteinte d'un mal de genou, considéré d'abord comme n'ayant aucune gravité, mais qui, après bien des alternatives de mieux et de plus mal, devint quatre ans plus tard tout à fait grave. Barbe fut soumise pendant un an à des traitements énergiques qui, n'aboutirent à aucun résultat; le genou resta enflé et violacé, la jambe se raccourcit, ce qui rendit la jeune fille tout à fait boiteuse jusqu'à l'âge de vingt-deux ans. Ennuyée alors de ne pouvoir faire un pas sans appui, elle se résigna à prendre définitivement deux béquilles, dont jusqu'alors elle n'avait pu se résoudre à faire un usage continu.

Douze années s'écoulèrent ainsi, et pour tous ceux qui l'entouraient, l'état de la pauvre infirme n'offrait plus aucune chance d'amélioration. C'était vrai, humainement parlant; mais Barbe espérait contre toute espérance, et c'est en MARIE qu'elle se confiait.

Depuis un an, le désir ardent d'un pèlerinage au

sanctuaire privilégié de MARIE, à la Grotte de Lourdes, s'était fixé dans son esprit ou plutôt dans son cœur. Ce désir semblait impossible à réaliser pour la pauvre orpheline; aussi n'en parlait-elle pas, mais elle pria davantage et s'appliqua à réformer en elle tout ce qui eût pu déplaire au regard si pur de la Reine des vierges. Dans le courant de septembre dernier, elle entendit parler d'un pèlerinage des diocèses de Cambrai et d'Arras qui s'organisait pour Lourdes. Dès lors, la réalisation de son désir devenait possible, et on fit les démarches nécessaires pour qu'elle pût faire partie de ce pèlerinage avec une de ses compagnes. Ce voyage fut autorisé par Messieurs les administrateurs de l'hôpital, et le 29 septembre 1873, Barbe partait pour Lourdes.

Combien fut pénible, fatigant et douloureux pour la pauvre infirme, ce long voyage, on peut facilement le supposer, puisqu'elle ne pouvait monter en voiture sans l'assistance de deux personnes. Mais l'espérance et la foi, qui la conduisaient, lui donnèrent force et courage. On fit halte à Notre-Dame de Buglose, sanctuaire doublement cher à nos enfants par le culte de leur Immaculée Mère et par le souvenir vivant de saint Vincent-de-Paul, qu'elles appellent si justement leur Père. Là, nos deux Enfants de MARIE prirent leur ruban et leur médaille pour faire la Sainte-Communion, « afin, disaient-elles naïvement, que la Sainte-Vierge pût les reconnaître ». Un ecclésiastique qui faisait partie du pèlerinage leur dit en les apercevant : « Mes enfants, nous pouvons tout espérer de la Sainte-Vierge ; vous vous faites gloire de porter ses livrées, elle ne peut

manquer de nous être favorable. » Le même soir on arriva à Lourdes. Barbe, épuisée de fatigue, ne put se rendre à la Grotte avec les autres pèlerins.

Le mercredi matin, elle fut avec sa compagne recevoir la Sainte-Communion à l'église de l'Apparition et pria avec ferveur ; mais le moment de la grâce n'était pas encore arrivé. Le soir, à trois heures et demie, introduite dans la Grotte avec d'autres infirmes, elle pria avec ferveur. Elle y était depuis un quart d'heure ; un prêtre, après avoir fait quelques recommandations, annonce qu'il va bientôt falloir sortir de la Grotte, mais qu'auparavant, il va réciter trois *Ave Maria*, pour les infirmes qui sont dans la Grotte, et qui peut-être n'ont pas la foi suffisante pour obtenir des miracles.

Il y avait là, devant la Grotte, quatre pèlerinages réunis (environ cinq mille personnes). Barbe sentit sa foi s'accroître à la pensée de tant de prières adressées pour elle. « O ma Mère, dit-elle, il est impossible que » vous restiez sourde à tant de supplications ; vous » savez que je suis à vous, vous me guérirez, j'en ai la » confiance, je ne veux pas sortir d'ici avec mes bé- » quilles. » Au même moment, sa compagne la voit pâlir ; de grosses gouttes de sueur coulent de son visage, elle ressent une violente douleur dans la jambe gauche qui s'allonge, elle se sent grandir sous ses béquilles qui tombent près d'elle, et une force irrésistible la jette à genoux. Sa compagne comprit qu'elle était guérie et cria : « Miracle, miracle ! » On la fit se relever, on croisa ses deux béquilles sur ses bras, on fit faire une haie aux pèlerins et elle gravit seule et sans appui, au chant du *Magnificat*, la distance escarpée qui sépare la

Grotte de l'habitation des Pères de l'Immaculée-Conception. Elle était radicalement guérie.

La vertu toute-puissante de la Sainte-Vierge s'était reposée sur elle et avait fait en un instant ce que les efforts impuissants de la science humaine n'avaient pu accomplir en dix-sept ans.

Quant aux béquilles, les Pères de Lourdes ont voulu les garder, comme témoignage, et elles sont suspendues à la Grotte par un large ruban bleu.

Le pèlerinage de Cambrai et d'Arras, dont Barbe Canelet fit partie, eut un tel retentissement, précisément à cause de sa merveilleuse guérison, qu'on en publia un compte rendu spécial, fort étendu. Ce compte rendu renferme des détails et des pièces à l'appui qui ne se trouvent pas dans la relation ci-dessus, que nous avons extraite des *Annales de Lourdes*. Il y a dans l'ensemble de ces faits de quoi convaincre les plus incrédules et défier les plus obstinés contradicteurs.

Voici ce que dit l'auteur du compte rendu, témoin oculaire.

Élise Barbe CANELET, née le 2 décembre 1838, boiteuse depuis l'âge de dix-sept ans, a été *subitement et radicalement* guérie, dans la Grotte de Lourdes, le mercredi 4^{or} octobre, à trois heures et demie de l'après-midi.

Nous donnons ici l'extrait d'une lettre écrite à ce sujet par un de nos concitoyens, témoin du fait, et que sa famille a bien voulu nous communiquer :

« Lourdes, le 1^{er} octobre 1873, 8 h. 1/2 du soir.

» Mirale ! Miracle ! la Sainte-Vierge a fait éclater sa
» puissance : le bon DIEU a montré la force de son bras,

» Ce matin, une personne paralytique a été guérie miraculeusement : vers une heure environ, j'ai entendu parler une muette, de Nantes, qui n'avait pas dit un mot depuis deux ans.

» Mais tout ceci n'est rien en comparaison du miracle palpable, évident, incontestable, qui s'est passé à deux mètres de moi : une personne de Cambrai, venue avec nous, dont M. F*** s'est occupé en chemin de fer depuis Douai jusqu'à Lourdes, avec laquelle nous avons dîné à Buglose, qui, *depuis plus de dix ans*, ne savait marcher qu'avec *deux béquilles*, à qui nous avons procuré un logement en face du nôtre : cette personne arrivée à la Grotte avec nous, ce soir à trois heures et demie, s'est mise, à l'intérieur de la Grotte, à prier la Sainte-Vierge avec effusion : un prêtre, occupé à faire des recommandations, parlait en ce moment de la foi que la Sainte-Vierge demande pour opérer les miracles ; elle se dit : « Oui, il faut que j'aie confiance, la Sainte-Vierge me guérira », et une force irrésistible la jette à genoux. Elle jette ses béquilles, et, agenouillée par terre, elle s'écrie : « Miracle ! Miracle ! je suis guérie ! » Aussitôt on se presse, on crie, on pleure, et M. F***, qui était avec moi, appuyé contre la grille, me crie : « C'est la nôtre, c'est la nôtre. » C'était elle, en effet, *complètement guérie*. C'est une personne de trente-cinq ans, nommée BARBE CANELET, qui demeure à Cambrai, à l'Hospice-Général, à cause de son infirmité, qu'on peut résumer en ceci : une jambe beaucoup plus courte que l'autre, et un genou tout gonflé. En un instant, dans un moment de souffrance et de révolution indicibles, sa jambe s'est al-

» longée, son genou s'est remis dans sa dimension naturelle : DIEU avait fait son œuvre.

» Gloire à DIEU par MARIE!... Vive Notre-Dame de Lourdes !

» C'est de la chambre de notre miraculée, avec laquelle M. F*** est occupé à causer, et qui se porte maintenant à merveille, que je vous envoie ces quelques mots écrit à la hâte. »

« Barbe Canelet est rentrée à Cambrai.

» Nous sommes immédiatement allé à l'hospice. Madame la Supérieure a eu l'obligeance de nous communiquer tous les renseignements constatant l'état de l'infirmes *avant* le miracle. Quant au miracle, la miraculée elle-même nous en a narré tous les détails.

» La guérison est *complète* ; elle a été *instantanée*.

» Barbe avait la jambe gauche plus courte que la jambe droite. Le genou, gonflé outre mesure, avait cette teinte violacée des membres malades. Lorsqu'on y appuyait le doigt, il restait une trace longtemps visible. Les douleurs souvent étaient très vives.

» Aujourd'hui, les deux jambes sont absolument *égales*, l'enflure du genou a *complètement* disparu, il n'y a plus trace de maladie. Nous avons fait marcher Barbe : elle marche comme marche toute personne qui jamais n'a été estropiée.

» Le miracle est arrivé dans la Grotte même, sans que la malade se soit frottée avec l'eau de la source.

» Elle était debout, appuyée sur ses béquilles (il lui était impossible de s'agenouiller), priant avec ferveur, lorsque soudain quelque chose d'incompréhensible se

passé en elle : elle sent sa jambe qui s'allonge, et, poussée comme par une force invisible, elle tombe sur ses genoux.

» Notre-Dame de Lourdes avait fait en une seconde ce que dix ans et plus de médecine n'avaient pu faire.

» Quant aux béquilles, les Pères de Lourdes ont voulu les garder comme témoignage. Barbe les a volontiers offertes en *ex-voto* à la Très Sainte-Vierge, qui venait de l'honorer d'une aussi insigne faveur.

» Cette fille, qui ne pouvait faire un seul pas sans appui, que l'on avait dû hisser avec peine dans les omnibus et au chemin de fer, est revenue de Lourdes sans aucun secours.

» Afin de nous renseigner le plus complètement possible, nous'avons prié madame la Supérieure de l'hospice de vouloir bien nous communiquer les listes dressées de temps en temps par les médecins et constatant l'état des incurables.

» Quatre listes nous ont été présentées, portant les dates : la première, du 19 mai 1859 ; la seconde, du 5 avril 1866 ; la troisième, du 28 avril 1868 ; la quatrième, du 19 août 1871.

» Les trois premières sont des copies faites sur les originaux. L'écriture de l'une est de M. Wilbert ; les deux autres ont été signées par M. Lamorisse.

» Dans celle de 1859, il est dit, pour Barbe Canelet : « *Mal aux genoux* ; » dans celle de 1866 : « *Marche à béquilles* ; » dans celle de 1868 : « *Ankylose du genou*. » Quant à la liste dressée après la visite du 19 août 1871, elle a une importance toute spéciale.

» A cette époque, l'administration des hospices, désirant sans doute faire des économies, ordonna que toutes les personnes qui ne seraient pas déclarées complètement invalides, seraient congédiées. Une visite fut faite par les docteurs Delbarre père et Delbarre fils. M. Delbarre fils constatait l'état des infirmes ; M. Delbarre père écrivait. Or, c'est la liste écrite par M. Delbarre lui-même, que nous avons eue sous les yeux et que nous avons copiée. Elle porte, pour Barbe Canelet, cette mention très lisiblement écrite : *Arthrite chronique du genou*. Et Barbe, déclarée incurable, resta à l'hospice.

» Que chacun maintenant juge et réfléchisse. Quant à nous, nous ne saurions point ne pas remercier DIEU, qui aime ainsi à répandre, par MARIE, ses faveurs les plus signalées sur les humbles et les petits.

» Vive Notre-Dame de Lourdes !

» B. DE MARCQ. »

« Barbe Canelet est à Cambrai, où chacun a voulu la voir à son retour. Elle n'a gardé d'autre vestige de son ancienne infirmité qu'une légère inclinaison de l'épine dorsale, résultat de l'usage prolongé des béquilles : c'est un témoignage de plus de la réalité de son état *avant* la guérison miraculeuse.

» La ville de Cambrai tout entière est devenue actuellement le *témoin* irrécusable du prodige accompli à la Grotte de Lourdes !

» Nous aurions pu citer d'autres documents ; on comprendra que le temps et l'espace nous aient manqués pour rédiger un mémoire complet : il eût dépassé les limites d'un simple compte rendu.

» Et qu'avons-nous besoin d'ailleurs de documents et de pièces justificatives ? n'avons-nous pas, dans ce vaste diocèse d'Arras, ces *cinq cents* personnes qui *ont vu et entendu*, comme les *huit cents* du diocèse voisin de Cambrai, comme les *huit mille* pèlerins ou habitants de Lourdes.

» Que les gens qui s'obstinent à nier l'évidence et à ne pas croire aux miracles prennent la peine d'interroger ces huit mille témoins, — cinquante suffiraient bien, — et qu'ils nous fassent un rapport circonstancié, et surtout sincère : nous en attendons le résultat sans inquiétude. »

XIV

GUÉRISON MERVEILLEUSE D'UNE JEUNE FILLE
MUETTE ET PARALYSÉE DEPUIS DEUX ANS ET DEMI

Irma Dubois, du diocèse de Mende

Lourdes, 1^{er} octobre 1873

Le même jour où la Sainte-Vierge Immaculée enlevait si miséricordieusement à Barbe Canelet sa longue et incurable infirmité, elle venait de faire une grâce analogue et non moins admirable à une jeune fille de vingt-trois ans, mademoiselle Irma Dubois, du diocèse de Mende, que la même foi et la même espérance avaient amenée au sanctuaire de l'Immaculée-Conception. Cette pauvre enfant, infirme et muette depuis trente mois, était venue à Lourdes avec le pèlerinage de la Lozère, que Mgr Saivet, de pieuse mémoire, avait voulu conduire lui-même à la Grotte miraculeuse. Sa guérison eut lieu le matin même, vers dix heures. Voici comment le résumait en quelques lignes l'auteur du compte rendu que nous venons de citer plus haut.

» Mademoiselle Irma Dubois, âgée de vingt-trois ans, fille du juge de paix de Grandrieu, est atteinte, depuis deux ans, d'une paralysie qui ne lui permet de marcher, ou plutôt de se traîner, qu'à l'aide d'une béquille et d'un secours étranger. C'est à grand'peine que, soutenue par sa foi, elle a pu arriver à Lourdes, accompagnée d'un ami de son père, un avocat de Mende, ancien député, qui s'est offert au père, « pour voir », disait-il.

» *Et il a vu!*... Il a vu la fille de son ami, après s'être plongée dans la piscine, entrer dans la Grotte, et, laissant tomber tout à coup ses béquilles, s'écrier : « *Je suis guérie.* »

» Elle se trouvait aussi parfaitement que subitement guérie de son infirmité incurable. Et l'avocat, encore plus ému que les autres, va le raconter lui-même à Monseigneur l'Évêque de Mende... Puisse-t-il en récompense, rendre lui-même, par sa conversion, — déjà accomplie peut-être, — gloire à DIEU et à la Vierge Immaculée !

» Ce miracle, car il est difficile de qualifier autrement une pareille guérison, s'accomplissait le même jour, vers dix heures du matin. »

A l'occasion de ce miracle, le journal l'UNIVERS, dans son numéro du 20 octobre 1873, rapportait les intéressants détails que voici :

Un télégramme dit-il, nous a signalé la guérison d'une jeune fille qui faisait partie du pèlerinage du diocèse de Mende à Notre-Dame de Lourdes. M. Dubois-Guchan, ancien conseiller à la cour de Lyon, oncle de la jeune fille, nous adresse sur cette guérison la lettre suivante :

Paris, ce 10 octobre.

Monsieur le rédacteur,

Par suite d'une rapide croissance compliquée d'une fièvre typhoïde, ma jeune nièce Irma Dubois était frappée d'une paralysie générale qui s'étendait jusqu'à l'organe de sa voix. Il y a peu de jours, elle prenait

part au pèlerinage qui, de la Lozère, se rendait à Notre-Dame de Lourdes. Un de mes frères, qui l'accompagnait, m'écrivit ce qui suit :

« Bagnères (Hautes-Pyrénées), ce 4 octobre.

» Mon cher frère,

» Le premier de ce mois a été un jour bien beau pour les parents de notre nièce Irma. Tu sais qu'elle était paralysée et muette depuis trente mois ; or, le jour précité, après la communion préalable, on l'a transportée à la Grotte, où, à peine descendue dans la piscine, elle a été guérie radicalement, presque en une seconde. Elle s'est écriée : *Je suis guérie !* elle s'est levée, s'est habillée seule et s'est rendue au pied de la statue de la Vierge pour y rendre grâces. Là, elle a déposé ses béquilles elle-même, à la vue d'un public immense composé des pèlerins de la Lozère, de ceux de Nantes, des pèlerins de Lille et de la Belgique.

» Tout ce public voulait la voir, et il me fallut attendre plusieurs heures avant de pouvoir la ramener à l'hôtel. Pendant le trajet (trois kilomètres), la foule l'escortait en chantant le *Te Deum*, le *Magnificat* et divers cantiques.

» Même dans notre chambre, nous n'étions pas chez nous ; il fallait que nos portes restassent ouvertes pour laisser entrer le public et des personnes considérables ; les uns demandaient la permission de l'embrasser ; les autres voulaient sa signature sur des estampes, sur des livres de prières, sur des bréviaires ; quelques personnes sont tombées à ses genoux en réclamant ses

prières. Cette espèce de délire a duré deux jours et je craignais que notre Irma n'y pût résister. — Enfin, je la remis, au départ du pèlerinage, entre les mains de l'Evêque de Mende. Avant son départ, elle avait déjà fait avec moi six kilomètres à pied.

» La réaction miraculeuse dont je te parle a été, je te le répète, immédiate. Le prodige a été des plus beaux ; et quelque incroyable qu'il puisse te paraître ; affirmé par moi et fait en ma présence, il ne te laissera nul doute et te comblera de joie. J'en ai télégraphié la nouvelle à ses parents. Tout un monde a été témoin de l'événement ; chacun voulait voir « la sainte » et la toucher. »

Telle est, monsieur le rédacteur, la lettre que m'écrit mon frère ; je consens, si vous le jugez bon, qu'elle reçoive la publicité de votre journal.

Agréez, je vous prie, etc.

E.-P. DUBOIS-GUCHAN,
ancien conseiller à la cour d'appel
de Lyon.

P. S. — Comme je fermais ma lettre, monsieur le rédacteur, je reçois les deux suivantes, me confirmant la première : l'une de ma nièce, madame Malacrida-Fontana ; l'autre du père d'Irma, mon frère :

Lettre de madame Malacrida-Fontana

« Mende, le 6 octobre. .

» Gloire à DIEU et à Notre-Dame de Lourdes !

» Êtes-vous croyant, mon cher oncle ? Êtes-vous

sceptique ? Je penche pour cette dernière supposition, car il y en a malheureusement beaucoup. Eh bien ! si vous êtes sceptique, il faudra croire.

» Vous n'avez pas vu notre chère Irma, mais vous avez assez entendu parler de son triste état de santé. N'importe, elle a voulu aller à Lourdes, malgré son père, malgré sa mère, malgré les médecins, malgré tout le monde ; elle avait la foi. Elle est partie presque mourante ; on l'a portée pour la mettre en wagon, et on la voit revenir droite et bien portante, marchant comme toutes les jeunes filles de son âge !... n'est-ce pas miraculeux ?

» Mon oncle Louis, à ce que m'ont dit les pèlerins de Mende, se trouvait à l'arrivée à Lourdes ; il a été témoin de cette guérison instantanée et miraculeuse, et il restait confondu. On a fait à Irma une ovation magnifique. C'était à qui l'approcherait, lui baiserait les mains, baiserait même le bas de sa robe.

» A Villefort, d'où elle était partie mourante, une dépêche ayant annoncé le miracle de la guérison, toute la population se pressait pour la voir. On n'a pu éloigner la foule qu'en promettant de lui faire porter la bannière en tête de la procession.

» Mais peut-être avez-vous déjà tous ces détails ? Le pèlerinage de Lyon s'est rencontré à Lourdes avec les pèlerins de Mende, et une dame de Lyon a désiré être présentée à Irma. C'est M. Mercier, juge d'instruction à Mende, qui s'est chargé de la faire arriver jusqu'à ma cousine.

» Voilà cette pauvre famille, si malheureuse l'année dernière, bien dédommagée de tout ce qu'elle a souffert.

» Je pense qu'Irma viendra nous voir à Mende, ou plutôt se faire voir ; j'en ai pour mon compte un désir extrême. Je serais bien partie, mais j'aurais été seule à la voir, et toute ma famille le désire comme moi... »

Lettre de mon frère.

« Grandrieu (Lozère), 7 octobre.

» Mon cher ami,

» Je m'empresse de t'annoncer que notre chère malade Irma a voulu se rendre en pèlerinage à Lourdes pour implorer la protection de la Sainte-Vierge auprès de DIEU tout-puissant.

» Elle était encore bien faible et complètement infirme, et ce n'est qu'à regret que j'ai consenti à ce voyage ; mais sa foi était tellement vive, elle avait un tel secret pressentiment de sa guérison, que j'ai cru devoir céder à ses désirs.

» Elle nous revient complètement guérie, et cela, après une minute de station dans la piscine.

» Voilà des faits qui parlent assez éloquemment. Pourrait-on les nier ? Je sais bien qu'il y a des incrédules, des gens de mauvaise foi ; que DIEU leur pardonne !

» Notre frère Louis, qui avait bien voulu, sur ma prière, aller attendre Irma et sa sœur à Lourdes, a dû t'écrire et te raconter ce qu'il a vu, de ses yeux vu ; il ne croyait pas trop aux miracles, mais il s'est rendu à la vérité.

» Ton frère et ami,

» Achille DUBOIS (1). »

(1) Ancien chef de bataillon, décoré de la Légion d'honneur ; en ce moment juge de paix à Grandrieu.

XV

GUÉRISON INSTANTANÉE

D'UNE JEUNE POITRINAIRE MOURANTE

Hauteville (Ardennes), 4 octobre 1873

Mademoiselle Julie Jadot, d'Hauteville, qui se mourait, à l'âge de dix-huit ans, d'une phthisie pulmonaire, a été subitement guérie par Notre-Dame de Lourdes. Elle raconte ainsi elle-même, dans les *Annales de Lourdes*, sa guérison merveilleuse, qu'atteste d'ailleurs l'habile médecin qui lui avait donné ses soins.

Hauteville (Ardennes) le 5 mars 1874.

Gloire à MARIE Immaculée ! Je viens par vous, mon Révérend Père, lui payer mon tribut de reconnaissance et d'amour. C'est un devoir rigoureux pour moi ; car, au moment où l'on croyait que j'allais mourir, je promis à Notre-Dame de Lourdes, si elle exauçait ma prière, de publier, dans ses *Annales*, sa puissance et ma gratitude. Ce récit servira, je l'espère, à accroître la confiance de vos lecteurs en l'auguste Mère de Dieu.

Vers la fin de février 1873, je fus atteinte de la rougeole. L'éruption suivit son cours naturel ; mais la toux persista, avec fièvre, crachats mousseux, douleur dans tout le côté gauche, principalement au-dessous de la clavicule et du sein, etc., etc.

Malgré le traitement le plus énergique, le mal s'aggrava de jour en jour. Les symptômes les plus graves se déclarèrent. Bientôt je ne pus me lever; mes syncopes fréquentes duraient quelquefois un quart d'heure.

Aux bons soins de mes parents et de la médecine, nous joignîmes la prière. Nous fîmes neuvaine sur neuvaine; nous invoquions MARIE sous tous les titres qu'elle aime; nous priions saint Joseph; nous fîmes plusieurs vœux, et mon état empirait toujours; MARIE semblait sourde à nos supplications.

Au lieu de nous décourager, nous redoublâmes nos prières dans la dernière quinzaine de septembre. Mais le vendredi, 27, je me trouvai si mal, qu'il fallut m'administrer les derniers sacrements. Le dimanche suivant, M. le curé vint me réciter lui-même les prières des agonisants. Ma vie ne fut plus qu'une agonie jusqu'au samedi, 4 octobre.

Il était deux heures et demie de l'après-midi, la fête de Notre-Dame du Rosaire avait commencé; on me regardait mourir.

Ma mère me dit : « Ma fille, je viens te donner de l'eau » de Notre-Dame de Lourdes dans le sirop. »

Un moment après, je demandai cette eau pure. Elle me répondit qu'il n'y en avait presque plus. — J'insistai avec le pressentiment que j'allais être guérie en buvant de cette eau.

Je récitai le *Souvenez-vous* et je disais intérieurement à la Vierge MARIE : « Oui, ma bonne Mère, je crois que » je vais être guérie en buvant de votre eau. — Mais, » mon DIEU, que votre volonté soit faite et non la mienne.

» Que je meure, ou que je vive, que tout soit pour
» votre gloire. » Je dis encore un *Souvenez-vous*.

Ma mère s'était un peu éloignée. Je l'appelle à haute voix, moi qui depuis quatre mois ne pouvais parler que très bas. Je lui dis : « Mettez-vous à genoux et remer-
» ciez la Sainte-Vierge; elle vient de me guérir. — Je
» suis guérie. Faites appeler M. le curé; qu'il soit
» témoin de mon bonheur.

Ce jour-là même, je mangeai trois fois de la soupe, et je dormis toute la nuit. Depuis ce moment, plus de maladie, plus de douleur : je jouis d'une santé parfaite, qui ne s'est pas démentie depuis cinq mois.

Je dois proclamer que c'est la Sainte-Vierge qui m'a guérie; c'est la conviction de toutes les personnes qui ont suivi ma maladie, et aussi l'avis de mon médecin dont je vous envoie le certificat.

JULIE JADOT,

Enfant privilégiée de MARIE (1)

(1) Voir aux pièces justificatives, n° 15, le certificat du médecin, et l'attestation de M. le curé.

XVI

GUÉRISON MERVEILLEUSE

DE MADEMOISELLE DE TINSEAU

Lourdes, 8 Octobre 1873

Voici encore une admirable faveur, accordée par la Reine des Vierges, à une pure et pieuse jeune fille, mademoiselle Marie de Tinseau, du diocèse de Saint-Claude. Nous rapporterons d'abord une lettre, écrite à son sujet, peu de jours après sa guérison, par une de ses proches parentes et de ses plus intimes amies. Nous trouvons cette lettre dans la *Semaine liturgique de Poitiers* (26 octobre 1873.)

« Dôle, 17 octobre 1873

» Ma chère Louise,

» Si je n'ai pas accusé réception du compte rendu que que vous avez eu l'amabilité de me faire parvenir, c'est que j'espérais avoir à vous parler d'un pèlerinage à Lourdes entrepris par plusieurs de mes amies. Or, ma chère cousine, le pèlerinage a eu lieu, et a été couronné par une éclatante guérison, que je viens vous raconter, car l'heureuse privilégiée étant notre parente et mon amie, je suis très intimement mêlée à cet événement qui émotionne notre Franche-Comté.

On connaît bien au Sacré-Cœur de Poitiers le nom de

Tinseau. La tante de la malade y a été Supérieure, et sa cousine germaine y a fait son éducation. Marie elle-même (c'est le nom de mon amie) y fit quelques apparitions. Depuis sept ans, cette pauvre enfant était atteint d'une affreuse maladie intérieure, compliquée de celle de la moelle épinière. Pour ne parler que de celle-ci (qui était la moins grave, mais dont je peux mieux vous dire les détails), on avait martyrisé la pauvre patiente par des scarifications qui faisaient une plaie de son malheureux dos. Depuis deux ans, elle ne quittait plus son lit ; ses membres inférieurs étaient comme paralysés ; enfin on la considérait comme incurable. Toutes ces souffrances étaient endurées avec la patience et la résignation d'une sainte. L'année dernière, au prix de douleurs qui avaient navré tous les assistants, on avait transporté la malade au Mont-Roland ; mais ce n'était pas encore le moment de la récompense.

» Au commencement de ce mois, on organisa un pèlerinage franc-comtois à Lourdes. On en parla à Marie, qui éloigna vivement l'idée d'en faire partie. Elle n'était pas transportable ; sa dévotion la portait plutôt vers Notre-Dame-des-Ermites. Naturellement on n'insista pas ; mais quelques jours après, elle demanda tout à coup à partir pour Lourdes. Ses parents lui firent toutes les objections possibles sur son état et la longueur du voyage, l'inconvénient qu'il y avait à le faire avec les pèlerins, puisqu'ils ne devaient pas s'arrêter pendant le trajet, et que, partis le lundi matin, ils devaient être revenus le samedi. A cela se joignait la difficulté d'obtenir si tardivement des billets. Rien ne l'arrête ; tous les obstacles sont écartés ; et la veille de son départ,

comme on lui portait la communion dans son lit, elle dit à son confesseur, qui me l'a répété : « Mon Père, c'est la dernière fois que je communie dans mon lit. Quand je reviendrai, vous me direz une messe d'action de grâces à la chapelle. » Il fallait cette foi *qui transporte les montagnes* pour entreprendre le voyage qu'elle allait tenter. Ma jeune cousine Marie et ses deux sœurs faisaient aussi le pèlerinage. Marie m'écrivait en wagon le bulletin de notre pauvre amie : ses tortures furent affreuses, deux fois on crut qu'elle y succomberait. Mais elle n'avait pas une plainte et répétait toujours : « Je suis sûre que tout ira bien là-bas ! » Enfin le mardi soir 7 octobre, on arrivait à Lourdes. Dès le lendemain matin, avant 7 heures, Marie demandait à être portée à la grotte. Elle avait avec elle son père, sa mère, et le curé de sa paroisse. Avec mille difficultés, on parvient à la Grotte, on trouve la grille fermée ; et comme l'heure réglementaire n'était pas arrivée, le gardien se refuse à l'ouvrir ; de plus, quelqu'un se trouvait dans la piscine. Alors, à grand'peine, M. de Tinseau se procure une chaise basse sur laquelle il assied sa fille, ses pieds posés sur la marche d'entrée de la Grotte. Remarquez bien ce détail qui ajoute quelque chose de très frappant au fait, car dans une position analogue, il est matériellement impossible à la personne la plus leste de s'élaner en avant sans prendre avec ses mains un point d'appui solide. Vous pouvez l'expérimenter comme je l'ai fait.

» Cependant il pleuvait à flots sur la pauvre malade et pendant que son père insistait pour qu'on la fit entrer, elle faisait cette prière que je trouve sublime :

« Vous savez, ma Mère, ce que j'ai souffert pour arriver, » vous savez que je ne demande ma guérison que pour le bien qu'elle pourra faire ; maintenant faites ce que vous voudrez ? » Enfin à force de supplications, M. de Tinseau obtient qu'on lui ouvre la Grotte. Aussitôt Marie étend les bras en poussant un grand soupir comme quelqu'un qui sort d'un cauchemar, puis, avec la naïveté charmante qui est un des traits les plus attachants de son caractère, elle se dit : « J'ai un acte de foi à faire, » je vais me mettre à genoux, ma bonne Mère : si je tombe le front contre terre, *c'est votre honneur qui sera compromis.* » A ce moment, M. de Tinseau et le prêtre qui se tenait à côté d'elle, veulent soulever sa chaise pour l'entrer dans la Grotte ; elle les repousse vivement. « C'est inutile, dit-elle, j'irai seule. » Et alors, sans changer de position, appuyant à peine un doigt sur le bras de M. le curé, elle est comme *enlevée et jetée* dans la Grotte. On la vit un instant à genoux, puis tout à coup debout, poussant un grand cri : « Je suis guérie !... »

Heureusement, on venait de refermer la grille ; car l'élan de la foule fut tel, qu'on l'aurait étouffée. On criait : « Montrez-vous, montez sur une chaise ! » Et cette pauvre malade qui, un instant avant, était comme roulée sur elle-même par la souffrance, s'élance sur une chaise, et se dresse de toute sa grande taille en disant : « Me voilà ! » Puis, elle entonne le *Magnificat*, et entre chaque verset, elle criait : « Vive MARIE ! Vive Pie IX ! Vive la France !... » Ceux qui ont vu cette scène disent que c'était un vrai délire dans la foule... Une heure entière se passa ainsi, derrière la grille, en donnant des poignées de main, en baisant les chapelets qu'on lui tendait ; puis on la fit sor-

tir, et elle fut comme portée en triomphe à l'église. La pauvre enfant cria, en passant, à Marie : « Je suis guérie, mais on m'étouffe !... » Enfin, j'abrège... Le retour fut une véritable ovation, et samedi dernier nous la recevions à la gare... Nous l'avons vue, touchée, je l'ai embrassée cent fois... Elle me disait : « Frappez, frappez sur mon dos, il n'y a plus rien ! » Hier il y avait chez des amis communs une réunion où elle a paru ; on avait eu la bonté de me mettre à côté d'elle, et avec sa gaieté d'autrefois, elle m'obligeait à manger autant qu'elle, afin, disait-elle, de m'empêcher de la regarder tout le temps. Sa guérison est complète, son médecin l'a constaté... Elle ne souffre plus, elle marche, elle est redressée... Elle supporte, pour la gloire de la Sainte-Vierge, des fatigues qui rendraient malades les plus robustes... Pour vous citer un seul détail, elle me disait hier qu'elle évaluait avoir signé 10,000 images ! Enfin c'est le miracle aussi complet qu'on pouvait le rêver... Je vous en prie, chère cousine, répandez ce récit : c'est le désir de mon amie, puisqu'elle n'a demandé sa guérison que pour le bien des âmes !... Je tiens à vous dire encore que tous les détails qui précèdent m'ont été donnés soit par Marie, soit par ses parents, soit par les témoins oculaires... Il m'ont été redits cent fois, et je les répète avec une exactitude scrupuleuse.

» Et maintenant, adieu, ma chère Louise. Je m'arrête un peu fatiguée, mais contente de vous avoir écrit ce prodige que je ne me lasse pas de raconter... Mille amitiés, etc.

» MARGUERITE DE LA P. »

La relation officielle de ce beau miracle, telle que nous allons la reproduire ici d'après les *Annales de Lourdes* (juillet 1874), complète, par de précieux détails, la lettre que nous venons de citer.

Mademoiselle Marie de Tinseau est née à Saint-Ylie, aux environs de Dôle, en 1845. Issue d'une famille profondément religieuse et fort honorée dans le pays pour ses vertus traditionnelles et des services publics, elle en a hérité une intelligence pénétrante, une activité vive et souple, un caractère loyal et franc, une volonté résolue. L'organisme répondait à l'âme et était tel qu'il le fallait pour la servir, sain, facile et vigoureux.

L'avenir annoncé par une brillante adolescence vint se perdre dans une fièvre typhoïde. En 1866, des douleurs commencèrent à ronger les reins ; la jeune fille ne marcha plus que péniblement. La moelle épinière restait évidemment blessée par le typhus, et le ramollissement allait croissant.

Marie de Tinseau est fille unique. Les soins lui furent prodigués, autant que la tendresse, par son père et sa mère. Tout ce que la médecine sut conseiller, fut essayé successivement : eaux minérales, hydrothérapie et tout le reste.

Le mal grandissait, et dès avant 1870, il ne restait de l'alerte jeune fille de dix-sept ans qu'une ruine désespérée : un buste courbé, un estomac et des intestins à peu près sans fonctions, des bras presque inertes, des jambes mortes, insensibles même à la piqûre. Un médecin, ami de la famille, se déroba à la tristesse de la visiter et disait : « A quoi bon ? »

Il faut dire que l'âme n'avait pas fléchi. L'intelligence

restait nette et prompte, le caractère gardait son énergie native et le cœur aimait DIEU avec une indomptable résignation et une tendresse entièrement victorieuse des affaissements du corps. La pauvre infirme trouvait sa force dans la communion fréquente. Durant trois ans, on put la porter souvent à l'église ; mais, depuis le commencement de 1872, elle recevait la sainte Eucharistie dans son lit.

Pleinement abandonnée à la volonté de son DIEU, elle espérait guérir contre toute espérance. Une pensée était pour elle toute la vie : Elle rêvait le Carmel. Fille unique et infirme sans espoir, la vocation religieuse lui était deux fois impossible. Elle voulait guérir pour devenir Carmélite...

Toutefois, le bruit des miracles même de Notre-Dame de Lourdes ne lui donnaient pas la pensée d'en demander un pour elle.

Le pèlerinage de la Franche-Comté pour Lourdes s'organisait. Son excellent père le lui proposa. Elle n'y consentit pas d'abord ; mais bientôt inquiétée de son refus, elle voulut partir. M. de Tinseau, effrayé alors du projet, lui fit voir, pour la détourner, les dangers d'un voyage si long, à faire d'un trait, et dans les embarras d'une compagnie nombreuse. Le médecin consulté déclara que c'était la dernière des imprudences, et que la malade mourrait inmanquablement avant d'arriver à Lourdes. La résolution de mademoiselle Marie était irrévocable, et sa confiance déjà entière et communicative. Elle rallia tout le monde à sa détermination et annonça à son directeur et au curé du bourg que, le dimanche prochain, elle communierait à l'église, et

que le curé pourrait prêcher le miracle de sa guérison.

Son père et sa mère, un curé ami de la famille, un domestique dévoué l'accompagnèrent. Ses douleurs furent continuelles. Elle les avouait et disait : « Je souffre horriblement, mais à Lourdes je serai guérie. » Son état fut l'objet de la pitié des pèlerins, chaque fois qu'il fallait changer de wagon. Les employés des gares prêtaient leur secours ; tout ce qu'elle pouvait, c'était de se laisser porter. Cette détresse dura autant que le voyage, deux jours et une nuit.

Hélas ! l'arrivée à Lourdes allait la prolonger. Il était dix heures du soir. De nombreux pèlerins de Rennes et de Nîmes avaient occupé tous les appartements commodes. Il fallut deux heures pour trouver un grenier où on l'installa non sans peine.

Elle avait passé le temps de cette longue attente dans le fond d'une voiture ; l'espérance de sa guérison la soutenait. Étendue enfin dans son lit, elle appliqua sur ses membres des linges imbibés d'eau de la Grotte. Le sommeil ne vint pas, et les heures de cette nuit furent douloureuses pour son âme. Elle eut à soutenir comme une agonie de défiance et de doute. Son espérance se trouva enfin raffermie le matin, quand, avec les personnes qui l'accompagnaient, elle partit en voiture vers la Grotte.

C'était le 8 octobre 1873.

La pluie tombait abondamment ; le sol de la Grotte, piétiné sans relâche, était boueux. On descend la malade et on la place sur une chaise, devant la grille ; une personne de sa connaissance tenait un parapluie sur sa tête. Mademoiselle de Tinseau voulait se plonger dans

la piscine ; la piscine se trouvait occupée. La grille devait rester fermée encore. On cherche le gardien pour mettre la malade à l'abri sous le rocher. Il arrive, il ouvre...

En ce moment, deux pensées contraires, comme un flux et reflux violent, emportent en sens contraire l'âme de la pieuse fille. Elle veut se lever et marcher à l'instant... elle n'ose l'essayer ; une confiance immense la pousse, une crainte invincible l'enchaîne...

La grille a tourné sur ses gonds, les parents s'abaissent pour prendre la chaise et la soulever..... la lutte était finie dans l'âme, la foi était maîtresse... — « Laissez, laissez, s'écrie la malade, j'entrerai seule ; » — et elle se lève, elle entre, elle avance, marche encore avec fermeté... elle se prosterne vers la niche...

Le père et la mère se précipitent et se prosternent aussi. Après un instant, la malade debout s'écrie : « Je suis guérie...! *Magnificat !!!...* »

Ses parents l'embrassent, pleurent, l'étreignent encore.

Les pèlerins, hors de la grille, s'agitaient dans la première surprise, se pressaient, pour voir de leurs yeux ce qui se passait à l'intérieur. Bientôt, de tous les points, on appelle l'heureuse jeune fille, on veut la contempler de près, on lui tend la main, on lui fait toucher des chapelets. La nouvelle était montée jusqu'à l'église, les pèlerins s'accumulaient devant la Grotte. Tout le monde ne pouvait plus apercevoir mademoiselle de Tinseau ; du milieu de la foule on lui crie de se montrer. Elle monte sur une chaise. Ça et là on entend entonner le *Magnificat*. Mais l'émotion trop vive encore et désor-

donnée ne permet pas de chanter d'ensemble. On crie : *Vive MARIE !* et mademoiselle de Tinseau, qui avait le culte de la Papauté, qui avait immensément prié pour le Pape, s'écrie : *Vive Pie IX !* et les acclamations se répètent et se croisent.

On dit à Monseigneur l'Evêque de Saint-Dié⁽¹⁾, qui présidait le pèlerinage : « Une personne vient d'être guérie à la Grotte. — C'est peut-être mademoiselle de Tinseau ? » s'écria-t-il tout ému, et il partit à la hâte. Traversant la pluie et, à grand'peine, la foule étourdie et frémissante dans le tumulte sublime où l'avait jetée la présence du surnaturel, il va reconnaître mademoiselle de Tinseau, il s'attendrit, il félicite les parents, et ne tenant pas son cœur, il parle à la foule, accroît l'émotion, demande qu'on aime à jamais la Sainte-Vierge.

Une jeune fille, arrivée du diocèse de Coutances, venait de se plonger dans la piscine. Elle ne marchait pas depuis sept ans. On la fait entrer dans la Grotte, et son père dit à mademoiselle de Tinseau : — « Mademoiselle, prenez ma fille ; obtenez-nous sa guérison ! » Mademoiselle de Tinseau la prend dans ses bras, elles prient ensemble ; la jeune Normande sent bientôt un peu de vie revenir dans ses membres ; à la fin de la journée, elle était guérie aussi.

Mademoiselle de Tinseau demanda enfin de monter à la chapelle pour aller communier. Elle partit sans souliers ; en quittant sa maison, elle n'avait pas songé à en prendre, la chaussure lui était depuis si longtemps

(1) Monseigneur Caverot, devenu depuis Archevêque de Lyon et Cardinal.

inutile. La foule lui fit un embarrassant cortège. On se précipitait pour aller devant elle l'attendre, saisir ses mains, l'embrasser, la toucher, la bien voir au moins. Son chapeau se perd dans ces mouvements heurtés, ses cheveux tombent sur son visage. On finit par établir une double haie pour l'introduire à l'église. Elle communie et enfin on l'abrite dans la sacristie. Bientôt on la dérobe aux empressements redoutables de la foule, et, par la Crypte, elle se rend chez les Missionnaires, où elle se reposa quelques heures de ces émotions inouïes.

Elle s'endormit. A son réveil, les souvenirs de la matinée lui semblaient un rêve. Maintenant sereine et calme, elle se rend compte de tout, elle s'étudie ; membre à membre, elle essaye la vie qui vient de lui être rendue. Nulle douleur en aucune partie de son corps, et un entier bien-être. Elle palpe le siège de sa souffrance habituelle, l'épine dorsale : le jeu en est facile. Descendue du lit, elle se met à marcher, elle monte sur les chaises ; et enfin, sûre d'une entière guérison, se reconnaissant à peine elle-même, attendrie, heureuse, elle prend son chapelet et rend grâces à la Vierge Immaculée.

Dès qu'elle sortit, les félicitations la poursuivirent encore ; on baisait ses mains, on lui faisait signer des gravures, sa marche était un triomphe.

Mademoiselle de Tinseau repartit le lendemain avec les pèlerins de la Franche-Comté, forte et allègre. En gare de Cette, les employés qui avaient aidé à la changer de wagon, se présentèrent pour offrir leurs services encore. Devant eux, elle sauta à terre. La gare entière en fut émue.

Le pèlerinage s'arrêta à Notre-Dame de Fourvières. Au départ, une foule nombreuse se trouva réunie à la gare de Lyon pour la connaître, la féliciter et lui demander ses prières.

Elle alla partout se montrer guérie, surtout à l'église du village, comme elle l'avait annoncé à son curé, le dimanche même après le retour. La *Semaine religieuse de Saint-Claude* a raconté son pèlerinage d'action de grâces à Notre-Dame de Mont-Rolland, où ses anciennes amies étaient venues l'attendre.

La Franche-Comté tout entière a su la merveilleuse guérison. La famille de Tinseau y jouit d'une très honorable considération ; M. de Tinseau avait jadis été conseiller général de son département. L'effet fut immense dans les esprits. Les journaux systématiquement hostiles contestèrent. Mais la guérison soudaine, foudroyante et persistante, était un fait palpable, et une explication par les causes naturelles ne pouvait guère satisfaire la raison. Les peuples ont cru et il s'en est suivi un réveil de foi, un plus grand respect pour les choses saintes, et un accroissement de confiance envers la Très Sainte-Vierge.

Le 22 mai dernier, mademoiselle de Tinseau venait encore à Lourdes remercier sa Bienfaitrice, l'Immaculée, joie de son âme, médecin et seconde mère aussi de son corps. Elle portait les couleurs de MARIE, et sous ces couleurs qui racontaient tout, une santé énergique et un parfait bien-être. Ce qui s'est fait dans son âme à ce second pèlerinage, est le secret de MARIE et le sien ; nous savons que son bonheur a été grand.

C'est le dernier qu'elle goûtera dans la sainte Grotte. Nous avons dit qu'elle ne désirait sa guérison que pour devenir Carmélite. La Vierge lui a donné la santé à Lourdes, elle va donner sa vie à la Vierge, au Carmel.

Mademoiselle de Tinseau a voulu faire, pour dernière visite dans la vie du monde, le pèlerinage de Lourdes. Elle ne devait point repasser par le château de ses pères; et, de la Grotte de Lourdes, elle allait, avec le désir de n'en sortir jamais, au monastère du Mont-Carmel de Lons-le-Saulnier.

Madame de Tinseau l'accompagnait. Elle parlait de la vocation de sa fille avec bonheur, de leur prochaine séparation avec courage. Devant cette noble enfant que la Vierge ne lui a rendue un instant que pour la lui ravir sans retour, nous avons vu, tout près du terrible jour de l'adieu, la mère pleurer et la chrétienne sourire. Elle comprend le bonheur de sa fille et la gloire de sa propre maternité.

Nous transcrivons ce que mademoiselle de Tinseau écrivait ici un des jours de juillet : « C'est le 25 du courant que je dois recevoir le saint habit. Je sollicite humblement des prières à Notre-Dame de Lourdes, qui a daigné, le 8 octobre dernier, me donner les grâces physiques, et, le 24 mai, les grâces spirituelles dont j'avais besoin pour suivre ma sainte vocation.

» Je ne puis encore m'empêcher de désirer que mon entrée au Carmel soit relatée dans les *Annales*, non à cause de moi, qui dois et veux être oubliée et inconnue, mais pour que l'on sache bien que Notre-Seigneur ne fait pas de si grandes choses pour un intérêt du temps, mais pour sa gloire et le bien des âmes. »

XVII

GUÉRISON SUBITE D'UNE JEUNE INFIRME

RACONTÉE PAR SON MÉDECIN

Lourdes, le 8 octobre 1873

Le même jour, 8 octobre de l'année 1873, la Sainte-Vierge faisait, dans la piscine de Lourdes, éclater sa puissance et sa miséricorde sur une autre jeune fille, nommée Marie Poirier, de Saint-Aubin de Terregate, au diocèse de Coutances. C'est M. le docteur Cochet, médecin de l'heureuse miraculée, qui, répondant à la prière des autorités ecclésiastiques, a fait lui-même, après les plus sérieuses investigations, la relation de l'événement. Il s'exprime ainsi :

Monsieur le curé,

Vous me faites l'honneur de me demander, au nom de Monseigneur l'Évêque, mon avis, au point de vue médical et scientifique, sur la guérison *extraordinaire* survenue chez Marie Poirier, le 8 de ce mois. Afin de bien motiver cette appréciation, il est nécessaire que j'entre dans quelques développements sur les circonstances qui ont précédé et accompagné cet événement.

En avril 1866, Marie Poirier, alors âgée de quinze ans, d'un tempérament lymphatique, et d'une constitution très délicate, fut atteinte d'une angine tonsillaire, bientôt suivie d'une fièvre typhoïde. Pen-

dant la longue durée de celle-ci, la petite malade prit l'habitude de se pelotonner, en quelque sorte, sur elle-même dans son lit, en sorte que, lorsqu'après bien des semaines, la convalescence survint enfin, on constata que les membres inférieurs étaient fortement fléchis, les jambes sur les cuisses, et celles-ci sur le bassin. Telle est l'origine de l'infirmité qui vient d'être si étrangement guérie.

Un traitement approprié fut alors institué par moi pour remédier à un pareil état de choses. Comme il n'existait pas d'ankylose, mais simplement une rétraction des tendons fléchisseurs, je me bornai à conseiller l'emploi des moyens simples, dont je laissai l'application à la famille. Très défectueusement appliqué, ce traitement resta infructueux, et le mal fit des progrès tels que, en 1867, il n'eût pu être efficacement combattu que par l'emploi de moyens orthopédiques inapplicables à la campagne, ou par des opérations chirurgicales qui ne furent pas acceptées. Mon changement de résidence, qui eut lieu en 1868, me fit perdre de vue la jeune malade, dont je n'avais pas entendu parler jusque dans ces derniers jours.

Selon votre désir, monsieur le curé, je me suis rendu le 20 de ce mois auprès de mademoiselle Poirier, afin de juger par moi-même de son état actuel, et de prendre près d'elle et de sa famille tous les renseignements qui me sont nécessaires pour asseoir mon opinion.

Il résulte des déclarations qui m'ont été fournies que, depuis les derniers soins que je lui ai donnés en 1867, sa situation est devenue de plus en plus déplo-

nable. Les membres inférieurs étaient tellement fléchis que les genoux étaient ramenés sur la poitrine, et les talons, en quelque sorte immobilisés sur les ischions. Tout écartement des angles articulaires dans les régions déformées était devenu impossible, et la malade, ne pouvant plus se mouvoir, devait être transportée par quelqu'un toutes les fois qu'il lui était nécessaire de changer de place et même de position. La santé générale avait beaucoup souffert d'un pareil état de choses. Des douleurs sternales, aiguës et incessantes, fatiguaient jour et nuit la malade, en même temps que des vomissements, sans cesse renouvelés, compromettaient gravement la nutrition. Aussi la faiblesse et la maigreur étaient extrêmes, et la voix presque éteinte.

C'est dans cet état de santé que, le 5 octobre, fut entrepris le voyage de Lourdes, où elle arriva le 7. Le lendemain 8, au matin, la jeune malade, conduite à la piscine, y subit trois immersions rapides et consécutives. A chaque fois, elle fut plongée jusqu'au cou dans l'eau qui ne lui communiqua, dit-elle, aucune sensation de froid, mais tout au contraire un sentiment de bien-être inaccoutumé, qu'elle attribue à la disparition subite de ses douleurs de poitrine. Transportée dans la Grotte, elle y était depuis cinq à dix minutes assise sur un siège dont la traverse antérieure supportait ses talons, lorsque l'on s'aperçut que ceux-ci quittaient leur appui, descendaient vers le sol, et que dans les jambes et les cuisses s'opérait un mouvement d'extension. La jeune fille, qui affirme n'avoir pas eu conscience de ce qui se passait sur elle à ce moment, déclare cependant avoir ressenti tout à coup une vive

douleur dans les deux genoux, sur lesquels un mouvement instinctif lui fit porter les mains, comme pour aider à l'extension qui se produisait. Elle tomba à genoux, et, après être restée quelques instants dans cette posture, elle se releva, fit deux ou trois pas seule, jusqu'au moment où sa mère se présenta pour la soutenir. Tout cela s'accomplit dans l'espace de quelques minutes.

Une érosion superficielle s'était produite à la peau des jarrets au moment où ceux-ci se redressaient. Tel est le récit qui m'a été fait des circonstances qui se sont produites au moment de cette guérison.

J'aurai complété cet exposé en ajoutant que le lundi 20 octobre, douze jours après les événements ci-dessus relatés, j'ai trouvé la jeune Poirier dans l'état de santé suivant :

Sa physionomie, sauf un peu de pâleur, respire la santé et accuse à peine quelques traces de ses souffrances passées : les vomissements ont cessé ; l'appétit est excellent et les forces renaissent. Aux membres inférieurs, on constate la guérison complète des érosions des jarrets, l'intégrité des tendons dans leur continuité, un certain degré de rigidité dans ceux qui limitent de chaque côté les creux poplités. Les muscles des jambes et des cuisses ont subi un certain degré d'atrophie ; les mouvements d'extension et de flexion ont repris toute leur liberté ; la marche n'est pas douloureuse ; mais elle est chancelante et un peu incertaine. Bref, cette jeune personne me semble à peu près complètement guérie de sa longue et douloureuse infirmité.

Avant d'arriver à l'objet plus spécial de cette note,

je dois avouer qu'il existe un *desideratum* important dans l'historique de l'observation médicale qui précède : c'est que, n'ayant pas vu la jeune malade avant son départ pour Lourdes, on peut penser qu'il m'ait été difficile de me rendre un compte exact et rigoureux de l'état des organes à ce moment. Cette objection perd toute sa valeur si l'on se rappelle que dès 1867 j'avais trouvé la jeune malade dans un état fort compromis, et que, d'après les renseignements émanés d'elle-même et de son entourage, son infirmité n'avait pas cessé de s'aggraver jusqu'au moment de la guérison.

D'ailleurs, les faits de ce genre ne sont pas sans exemple dans la science, et l'on peut sans témérité, raisonnant par analogie, affirmer qu'au bout de sept ans les modifications suivantes s'étaient nécessairement produites dans l'état anatomique des organes lésés : Rétraction et rigidité extrême des tendons, des aponévroses et autres tissus fibreux ; adhérences intimes des tendons avec leurs gâines, et de celles-ci avec les tissus environnants ; tassement et raccourcissement du tissu cellulaire et de la peau ; atrophie des muscles ; sécheresse et rigidité des surfaces articulaires, etc., etc.

Et maintenant est-il possible d'expliquer par les données ordinaires de la science la guérison d'une pareille infirmité et de pareilles lésions, alors que cette guérison est survenue instantanément et sans l'emploi d'aucun moyen de traitement ?

Il est incontestable que cet état pouvait se guérir, mais à la condition que l'on eût mis en usage les moyens de traitements usités en pareil cas. Mais ici il n'y a pas eu de traitement, car on ne saurait appeler de ce nom

l'immersion dans la piscine. Pour être efficace, l'hydrothérapie exige d'autres applications et d'autres lenteurs. Pourrait-on arguer de je ne sais quelle surexcitation morale? Ce ne serait pas sérieux; car la volonté, si énergique qu'elle soit, ne saurait rendre en quelques minutes leur rectitude à des membres contracturés depuis sept ans. Je suis donc amené à conclure que sauf insuffisance de ma part, la guérison de Marie Poirier est complètement en dehors des données et des règles de la science, et qu'il faut rechercher l'explication de ce fait extraordinaire ailleurs que dans les lois de la médecine.

Veuillez agréer, monsieur le curé, la respectueuse assurance des sentiments distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble serviteur,

COCHET.

Avranches, le 27 octobre 1873.

Les *Annales de Lourdes*, qui insérèrent cette relation aussi simple que concluante, en novembre 1876, c'est-à-dire plus de trois ans après la miraculeuse guérison, ajoutent :

« M. le curé de Saint-Aubin nous écrit, le 12 novembre, que mademoiselle Marie Poirier jouit d'une santé parfaite. Depuis sa guérison, la statue de Notre-Dame de Lourdes a pris place dans toutes les églises de la contrée. »

XVIII

ADMIRABLE GUÉRISON DE SOEUR SOPHIE
DE NIMES*Lourdes, le 12 octobre 1873*

Au commencement de l'année 1874, la Rév. Mère Supérieure-générale des Religieuses de la Charité de Besançon, écrit à sa congrégation la circulaire suivante :

« Mes bien chères Sœurs,

» Je viens, au début de cette année, vous faire part de la faveur insigne dont Notre-Dame de Lourdes a daigné honorer notre Communauté en la personne de notre chère Sœur Sophie.

» Je n'ai pas à vous décrire toutes les souffrances par où a passé notre bien-aimée Sœur, pendant l'espace de trois mois; celles d'entre vous qui pourraient encore les ignorer en seront informées par la narration qui va suivre. Cependant, mes chères Filles, permettez-moi de vous faire remarquer une chose qui me paraît providentielle et qui est bien de nature à exciter notre

reconnaissance envers MARIE. Vous savez qu'à la suite de la seconde neuvaine faite à Notre-Dame de Lourdes, à l'intention de notre chère malade, les crises s'étaient arrêtées, et que, grâce à cette première faveur, nous pûmes sans aucun trouble, passer les huit jours de la grande retraite ; mais aucune de vous n'a pu oublier la triste soirée du 22 septembre, où, à la suite de l'instruction qui devait clôturer nos pieux exercices, ma Sœur Sophie fut saisie de l'aboiement et de convulsions si horribles que plusieurs Sœurs, à cette vue, en éprouvèrent de fortes sensations et en furent même malades. N'est-ce pas MARIE qui voulut que vous fussiez témoins de ce qu'avait de déplorable une aussi triste maladie, afin que notre unanime reconnaissance pût égaler la grandeur du bienfait ? N'oublions pas non plus, mes chères Sœurs, que c'est sous le titre d'Immaculée-Conception que l'on invoque Notre-Dame de Lourdes, privilège qui a toujours été en grand honneur parmi nous, puisque, avant même la proclamation du dogme, la Communauté était engagée par vœu à honorer cette bonne Mère sous ce titre. C'est pourquoi j'ai désiré que chaque année, pendant l'octave de l'Immaculée-Conception, vous ajoutiez, aux intentions générales énoncées dans le vœu, celle de remercier MARIE de la faveur insigne qu'elle a daigné nous accorder.

» Notre désir est de voir ces lignes conservées dans chaque établissement comme un mémorial qui redira à l'avenir les échos de notre vive gratitude envers Celle que Monseigneur Cart, notre bien-aimé fondateur à Nîmes, nous a donnée pour Mère et pour Patronne.

» Vous trouverez peut-être, mes chères Filles, que

les accents de notre cœur sont tardifs, la voix publique vous ayant déjà appris ce que je vous annonce ; mais dans un fait de cette nature, nous avons dû, d'après l'avis des médecins, attendre et ne rien précipiter ; et, aujourd'hui qu'aucun doute sur la parfaite guérison de notre bien-aimée Sœur n'est plus possible, je suis heureuse de vous faire partager la satisfaction que j'éprouve et de vous dire qu'en souvenir d'une aussi grande grâce, nous avons joint au nom de notre chère Sœur celui de sa Bienfaitrice : ce sera donc désormais, sous le nom de Marie-Sophie que nous désignerons celle qui a été l'objet des faveurs du ciel.

» Puisse, mes chères Sœurs, cet exemple de la protection de MARIE être pour vos cœurs un puissant encouragement. Puisse-t-il surtout augmenter votre confiance en cette tendre Mère ! Et comme la reconnaissance attire de nouveaux bienfaits, faisons monter vers le trône de MARIE l'hymne de la nôtre ; elle sera pour nous le gage de nouvelles faveurs.

» Recevez, mes chères Sœurs, l'assurance de mon affectueux attachement en Notre-Seigneur.

» Votre Mère dévouée,

SŒUR MARCIOLINE. »

Sœur Sophie, novice des Religieuses de la Charité de Besançon établies à Nîmes, fut atteinte, le 25 juillet, dans la maison de Rochefort, où elle était employée

comme sous-maîtresse, d'une redoutable maladie appelée par la médecine *le délire des aboyeurs* (1).

Trois médecins expérimentés, appelés successivement pour traiter la malade, virent les efforts de leur art demeurer impuissants : potions calmantes, remèdes énergiques, fortes émotions, frayeurs subites, sangsues, bains d'eau froide, douches, etc., tout fut employé et tout fut inutile. Le mal, au lieu de diminuer, s'aggravait chaque jour.

La Supérieure, ne sachant plus que faire, amena la novice à Nîmes, le 13 août. L'état de la malade était alors si déplorable, que, à sa vue, des larmes coulaient de tous les yeux ; les crises étaient si violentes qu'on la crut plusieurs fois sur le point de rendre le dernier soupir.

Le médecin de la Communauté, M. Puech, un des docteurs les plus renommés de la ville, déploya, dans cette circonstance, toutes les ressources de son habileté et de son dévouement. Deux fois, dans l'espace d'un mois, les crises cessèrent, sans que toutefois disparût le principe du mal, et, chose digne de remarque, c'était au moment où les Sœurs commençaient pour la malade une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes. Cette coïncidence, deux fois répétée, faisait présumer l'intervention divine ; néanmoins, comme on employait en même temps des remèdes énergiques, la guérison pouvait être attribuée à leur efficacité.

Une troisième fois les accès reprirent ; mais, cette

(1) A ne considérer que les symptômes extérieurs, le délire des aboyeurs est une espèce de rage nerveuse, qui fait pousser des cris semblables aux aboiements du chien et dont les convulsions ne le cèdent pas à celles que procure un accès de fureur.

fois, avec un nouveau degré d'intensité et de violence ; et même bientôt, malgré les efforts du docteur, le mal prit un tel caractère d'acharnement capricieux que des remèdes pratiqués jusqu'à ce jour avec un certain succès, durent être suspendus.

Cependant la pauvre malade demandait à grands cris à être conduite à Lourdes. Enfin, sur ses instances répétées, malgré les difficultés que l'on prévoit pour la route, on accède à ses désirs ; et, le 11 octobre, Sœur Sophie, accompagnée de son ancienne Supérieure, partait par le train de onze heures pour le sanctuaire vénéré.

Le voyage fut on ne peut plus pénible. Les crises furent presque continuelles. A Cette, où l'on s'arrêta pour se reposer chez un cousin de la malade, M. le docteur Dumas, celui-ci constata des phénomènes de la dernière gravité et déclara que sa parente, si elle survivait à ses attaques, serait paralysée pour la vie.

Lorsqu'on arriva devant la Grotte de l'Apparition, les accès avaient pris des proportions si alarmantes que la pauvre Sœur semblait toucher à sa fin. En la voyant, un cri de compassion s'échappa de la bouche de tous les pèlerins. Quand on se dirigea vers la piscine, le Père Directeur ne put s'empêcher de dire, malgré sa confiance en MARIE, que la malade était trop mal pour être plongée dans l'eau froide : « Je l'ai conduite ici, répondit la Supérieure dans un élan de foi, pour que la Sainte-Vierge la guérisse ; si telle n'est point sa volonté, qu'elle la prenne ! » MARIE ne voulait point la prendre ; elle voulait montrer par un nouveau prodige sa puissance et sa bonté, elle voulait la guérir. Mais taisons-nous, et

laissons parler la Supérieure elle-même, témoin de ce miracle. Elle écrivait, le lendemain, à la Supérieure-générale de sa Communauté :

« Vive MARIE Immaculée !

» De la sainte Grotte, le 13 octobre 1873.

» Ma bien digne Mère,

» Ma main tremble, mon cœur bat avec violence, et mes yeux se remplissent de douces larmes. Que le bon DIEU soit béni ! et MARIE proclamée une fois de plus la Consolatrice des affligés !... Ma Sœur Sophie a eu de fortes crises en route. Arrivée à la Grotte, elle a tiré des larmes des yeux de tous les pèlerins, qui étaient nombreux. Tous se sont mis en prières, et ont conjuré MARIE de la regarder d'un œil favorable, de laisser tomber sur elle une grâce insigne. Je l'ai plongée dans la piscine salubre, et MARIE a fait son œuvre. Quelques minutes dans l'eau, et la malade de s'écrier, dans un transport de bonheur : « Je suis guérie ! »

» De retour dans la Grotte, elle a récité à haute voix le *Souvenez-vous*. La foule, saisie par l'enthousiasme, a chanté le *Magnificat*.

» A sept heures, elle a pris un bon potage chez les R. P. Pères, et, à huit heures, elle a soupé. (Depuis longtemps, la malade ne prenait aucune nourriture.)

» Nous revenons de la chapelle, où notre bien-aimée

Sœur a fait la sainte Communion et entendu deux Messes. Elle a déjeuné de bon appétit.

» Les autres détails à bientôt.

» Votre bien respectueuse enfant,

» Sœur H...

» Vive MARIE ! Ici, c'est le ciel. Oh ! Quel bonheur ! »

Guérie le 12 octobre, vers les six heures du soir, Sœur Sophie continue depuis à se bien porter ; elle fait une classe dans un de nos établissements : rien ne rappelle la terrible maladie dont, pendant trois mois, cette bonne Sœur a supporté les affreuses douleurs.

Gloire donc à MARIE, qui ne cesse de faire éclater sur la terre de notre pauvre France sa puissance et son amour ! (1)

(1) Voir, aux pièces justificatives, n° 16, les certificats des médecins.

XIX

TOUCHANTE GUÉRISON D'UNE SERVANTE
BRETONNE*Rennes, le 8 décembre 1873*

Rosalie Rabot, de Pleurqui (Ille-et-Vilaine), entra, en 1841, à l'âge de quinze ans, au service de madame Pasquier, rue de Paris, 21, à Rennes. La maîtresse et la servante, toutes deux très pieuses, se lièrent de cette amitié chrétienne qui unit les rangs sans les confondre.

En 1850, madame Pasquier, déjà âgée, fut atteinte de la goutte, obligée de garder constamment le lit ou le fauteuil, entièrement incapable de marcher. Rosalie se dévoua avec amour au service de sa maîtresse. En la soignant, elle éprouva une ankylose à un doigt de la main droite, puis à la main et aux autres doigts, le pouce excepté; enfin le bras perdit le mouvement jusqu'à l'épaule. La pauvre fille souffrait cruellement; elle sentait un feu intérieur qui faisait bouillonner la moelle du bras paralysé.

Le premier médecin de l'hôpital, qui lui portait un vif intérêt, lui prodigua tous ses soins et consulta plusieurs de ses confrères. On employa la morphine, l'électricité; on perça le bras; tout fut inutile. Un de ces

médecins lui dit en 1851 : « Allez à Lourdes ; tout autre remède est impuissant, vous ne serez guérie que par un miracle. »

Rosalie eut recours à Notre-Dame de Lourdes. Pendant près de deux ans, elle lava son bras avec l'eau de la Grotte, ne finissant une neuvaine que pour en commencer une autre. Le miracle ne venait pas.

Cependant madame Pasquier allait de plus en plus mal. La gangrène s'était déclarée ; la fin approchait.

C'était le 6 décembre 1873. Les deux chrétiennes s'entretenaient du ciel : « Ma pauvre Rosalie, je prierai le bon Dieu de vous appeler auprès de moi. — Ma bonne dame, ma place ne serait pas comme la vôtre ; mon purgatoire n'est pas fait. — Ah ! vous gagnez le ciel auprès de moi. — C'est égal ; ma place ne serait pas comme la vôtre ; vous souffrez bien plus que moi. — Ah ! ma Rosalie, ma pauvre fille, que vous me rendez de services !... » Et la bonne dame se mit à pleurer.

« Mais, madame, reprend la fidèle servante, je ne fais que mon devoir... Si cependant Dieu vous appelle auprès de lui, demandez la guérison de ma main par Notre-Dame de Lourdes. — Oui, ma Rosalie, ayez confiance. Soyez sûre que la Sainte-Vierge vous guérira. »

Le lendemain, dimanche 7, Rosalie, allant entendre la messe, embrasse sa bonne maîtresse... A son retour de l'église, elle la trouve agonisante ; elle l'assiste comme un prêtre, comme une Sœur de charité.

En rendant après la mort au corps de sa maîtresse les derniers soins de la piété filiale, Rosalie sentit un petit mouvement à la phalange du doigt du milieu. Mais son chagrin l'empêcha d'y faire longtemps attention.

La fidèle servante accompagna sa maîtresse au cimetière; puis, rentrant dans la chambre vide, elle se jette avec une douleur poignante sur le fauteuil où elle avait soigné sa maîtresse pendant douze ans. Maintenant la voilà seule en ce monde...

Machinalement, Rosalie enlève le gant de sa main malade; et, sans s'en apercevoir, elle ferme cette main ankylosée depuis trois ans et demi... Les doigts, la main, le bras, tout remue sans peine; toute souffrance a disparu. La pieuse fille tombe à genoux en s'écriant : « O MARIE, servez-moi de mère ! »

Le lendemain, Rosalie se présente au médecin qui lui avait dit d'aller à Lourdes. Le docteur Baudouin saisit la main, l'examine avec soin et s'écrie : « La Sainte-Vierge a eu pitié de vous. »

Un autre médecin qui avait aussi soigné la servante, et l'avait déclarée incurable, demanda en visitant un malade : « Est-ce que Rosalie est guérie? — Oui. — Ce n'est ni moi ni la *cour* qui avons fait cela... »

Le 11 décembre, ce docteur voyait Rosalie, saisissait et tordait sa main en tous sens, et disait : « N'importe la manière, c'est DIEU qui a guéri cette main ! »

Le 8 septembre 1875, la pieuse servante venait à la Grotte, avec le pèlerinage de Rennes, remercier DIEU et la Vierge Immaculée. Il était touchant d'entendre de sa bouche le récit naïf de sa maladie et de sa guérison parfaite et constante; et l'on se disait avec émotion : bienheureuse la servante du Seigneur, qui a cru, espéré et aimé !

Année 1874

Un petit enfant de Madagascar. — Sœur Marie-Catherine. — Joseph Schmitt. — Pauline Seydel. — Mademoiselle de Margerie. — Madame Arnal, née Mallet. — Sœur Marie-Bernardine. — Mademoiselle de Fontenay. — Mademoiselle Marie Labonne. — Mademoiselle Lesbroussard. — Thérésine Boudin. — Sœur Marie-Gabriel. — Madame Flipo van Oost. — Mademoiselle Célestine Bon. — Jeanne Holagray. — Mademoiselle Octavie Fabry. — Mademoiselle de Rothiacob. — Thérèse Verstracte.

I

GUÉRISON INSTANTANÉE D'UN PETIT ENFANT

QUI SE MOURAIT A MADAGASCAR

Janvier 1874

Le 3 décembre 1873, le R. P. Lanzilli, de la Compagnie de Jésus, envoyait de Vals au Supérieur des Missionnaires de Lourdes, l'extrait de la lettre suivante, qu'il venait de recevoir de la mission de Madagascar.

« Tanannarive, 5 février 1874.

« Il y a quelques jours, Sœur Athanase, Religieuse de Saint-Joseph-de-Cluny qui s'est acquis, dans notre mission, une grande réputation pour son habileté et son dévouement dans les soins des malades, Sœur Athanase fut appelée dans une grande famille protestante

près d'un petit enfant de quelques mois. Comme la maladie donnait des craintes sérieuses, la Sœur lui conféra dès lors le baptême, et lui donna le nom de Jean-Baptiste.

» Quatre jours s'écoulaient; l'état de l'enfant devient tout à fait désespéré. La famille se transporte dans une maison voisine de celle des Religieuses, et vite Sœur Athanase est appelée.

» La bonne Sœur arrive en toute hâte, et trouve son petit Jean-Baptiste à l'agonie; la famille est dans les larmes. Tout remède était inutile; l'enfant était perdu. Mais pensant qu'une forte friction ramènerait du moins pour un peu de temps la chaleur et la vie qui s'en allaient, Sœur Athanase court chercher une pommade pour frictions. Au retour, elle rencontre sa Supérieure, Mère Gonzague, et l'instruit en deux mots de l'état de l'enfant. « Eh bien, lui dit la Supérieure, faites-lui » boire de cette eau de Lourdes. »

» Munie du flacon, Sœur Athanase revient près du petit moribond, et lui verse dans la bouche quelques gouttes d'eau de Lourdes. Il les a à peine avalées, et voici que ses petits yeux s'ouvrent; une seconde dose lui est donnée, et les yeux reprennent la vie; l'enfant agite ses petites mains. Un cri d'étonnement s'échappe de toutes les bouches. On couvre de baisers le cher petit ressuscité; mais on n'ose pas encore se livrer complètement à la joie...

» Après un quart d'heure: « Faites venir la nourrice, » dit Sœur Athanase. La nourrice n'a pas plus tôt pris l'enfant sur son sein que l'appétit dont il fait preuve bannit enfin toute crainte et fait succéder aux pleurs une hila-

rité générale. « Pour le coup, c'est un miracle, ne peut s'empêcher de s'écrier la Sœur, et c'est un miracle de Notre-Dame de Lourdes, » et elle convie la famille reconnaissante à venir apprendre, le lendemain, ce que c'était que l'eau de Lourdes.

» Le lendemain, en effet, cette nombreuse famille est venue chercher l'explication promise. Et ce jour-là même, la mère du petit Jean-Baptiste, jusque-là protestante, a envoyé à l'école des Sœurs ses deux filles et huit jeunes esclaves, en assurant que, pour Jean-Baptiste, il est et restera toujours l'enfant des Pères. »

II

GUÉRISON DE SOEUR MARIE-CATHERINE

INFIRME DEPUIS TRENTE-TROIS MOIS

Boulogne-sur-Mer, 16 février 1874

La relation de ce beau miracle a été adressée directement à Mgr l'Évêque d'Arras, qui a bien voulu la contresigner et l'envoyer aux *Annales de Lourdes*.

« A Monseigneur l'Évêque d'Arras.

» Boulogne, ce 19 mars 1874.

» Votre Grandeur, dans sa bonté paternelle, voudra bien permettre à la dernière de ses enfants de venir lui faire part de la faveur insigne dont Notre-Dame de Lourdes a daigné l'honorer, le 16 février.

» Monseigneur, j'aurais voulu vous écrire à l'heure même ; mais, d'après l'avis de mes Supérieurs, j'ai dû attendre. Aujourd'hui qu'aucun doute sur ma parfaite guérison n'est plus possible, j'ai besoin et je suis heureuse de proclamer l'œuvre de MARIE Immaculée.

» Votre Grandeur se rappelle sans doute avoir visité, encouragé et réjoui trois fois une Sœur de la Retraite Chrétienne de Boulogne, qui gisait sur son lit depuis près de trois ans. Pour reconnaître vos charitables et

précieuses visites, elle conjurera jusqu'à son dernier soupir le divin Pasteur de répandre sur Votre Grandeur d'immenses bénédictions.

» Deux médecins très savants et des plus renommés de la ville, MM. Gros, père et fils, ont été appelés pour me traiter et ont vu les efforts de leur art rester impuissants. Potions calmantes, remèdes énergiques, sangsues, etc., tout fut employé et tout fut inutile. Le mal persistait, des crises violentes se renouvelaient souvent, une oppression pénible et des spasmes douloureux ont fait croire bien des fois que j'allais rendre le dernier soupir.

» Après avoir fait bien des neuvaines et reçu les derniers sacrements, j'avais fini par ne plus demander à DIEU que la patience et la résignation. Cependant la lecture d'un miracle opéré par la Très Sainte-Vierge me redonne espoir; et, animée d'une grande confiance, je commence, de concert avec mes chères Sœurs, une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes. Le dernier jour étant venu, je veux la terminer aux pieds de JÉSUS-CHRIST, au risque d'expirer à la chapelle; c'est là que MARIE devait se montrer une fois de plus « le Salut des infirmes ».

» La messe était déjà bien avancée, et cependant je me trouvais toujours très mal; mais voilà qu'au *Sanctus*, j'éprouve un bien-être indéfinissable, je sens comme une main invisible qui m'enlève toutes mes douleurs. Des larmes de joie coulent abondamment et je tombe à genoux, ce que je n'avais pas fait depuis trente-trois mois. Je reste cependant à genoux sans peine jusqu'à la fin du Saint-Sacrifice, pendant une

demi-heure d'action de grâces et durant tous les exercices qui ont eu lieu dans le cours de la journée.

» Monseigneur, depuis ce beau jour, je continue à être bien; j'ai l'avantage de suivre la Communauté; et, de plus, je fais la classe.

» Gloire, amour et reconnaissance à MARIE Immaculée!...

» Sœur Marie-Catherine FAVRE.»

Pour copie conforme :

† J. B. J., Évêque d'ARRAS (1).

(1) Voir aux pièces justificatives, n. 17, les certificats des médecins.

III

GUÉRISON INSTANTANÉE DE JOSEPH SCHMIDT

SCOLASTIQUE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

En Hollande, le 16 février 1874

En ce même jour, 16 février 1874, la Vierge Immaculée de Lourdes daignait rendre miraculeusement la santé à un jeune scolastique infirme de la Compagnie de Jésus, dans le Limbourg hollandais. Le Supérieur de la maison voulut lui-même adresser la relation suivante au Père Directeur des *Annales de Lourdes* :

Wynandsrade, près Heerlen (Limbourg hollandais.),
le 5 août 1874.

Mon Révérend Père,

Au nom de la reconnaissance que nous devons à notre Mère Immaculée et pour la plus grande gloire de DIEU, je viens vous prier de vouloir bien publier dans vos *Annales* le récit suivant de la faveur signalée, dont nous avons été l'objet :

Vers la mi-décembre de l'année dernière, Joseph Schmidt, scolastique de la Compagnie de Jésus, fut atteint, à la suite d'une violente inflammation de la gorge, d'une sorte de paralysie, qui affectait principalement les jambes, la tête et les organes de la voix. Il lui était devenu impossible de faire un seul pas sans le se-

cours d'un bras assez fort pour soutenir presque tout le poids de son corps, tant ses pieds étaient faibles et incapables de le porter. Même quand il voulait s'asseoir, il avait besoin d'un secours étranger pour ne pas tomber de tout son poids sur la chaise. Il avait en outre la tête si affaiblie, que, tout habitué qu'il était à une vie studieuse, il ne pouvait plus supporter la moindre application d'esprit. S'il arrivait que plusieurs personnes vinssent le voir à la fois, même pendant peu d'instants, ou bien qu'on parlât un peu haut dans son voisinage, il perdait aussitôt connaissance et s'affaissait comme évanoui sur son fauteuil. Quant à la paralysie du larynx, le 15 janvier, on pouvait à la vérité constater un mieux; le soir de ce jour-là en effet, pour la première fois depuis un mois, le malade put prononcer un mot d'une voix rauque, mais pourtant intelligible. Toutefois le 15 février, c'est-à-dire la veille de sa guérison, la voix manquait encore absolument d'étendue et de souplesse.

L'état de notre malade était du reste constamment le même. Chaque jour on le voyait, soutenu par un ou deux compagnons, parcourir lentement les corridors, ou, si le temps était beau, les allées du jardin, l'air abattu, les yeux fermés, la tête penchée sur la poitrine et traînant littéralement les pieds.

Comme on avait pu se convaincre du caractère opiniâtre de la maladie, le 8 février, deux médecins, le docteur Capellmann, d'Aix-la-Chapelle, et le docteur Oidtmann, de Meersen, furent appelés en consultation. Ces Messieurs, après un long et scrupuleux examen, décidèrent de soumettre le malade à un traitement par

l'électricité, si une amélioration ne se déclarait pas sous peu de jours. Le docteur Capellmann croyait pouvoir lui promettre une guérison complète, mais lui déclarait en même temps qu'elle exigerait deux mois et peut-être davantage. Au surplus, il lui donnait l'assurance qu'au retour de la belle saison (c'est-à-dire en mai), il ferait disparaître, à l'aide des eaux d'Aix-la-Chapelle, les derniers restes de sa faiblesse musculaire ou paralysie, si, à cette époque, l'électricité n'avait pas encore obtenu un plein succès.

Le vendredi, 13 février, le docteur Oidtman revint voir le malade, et n'ayant pas remarqué le plus léger changement en mieux, prescrivit l'emploi de l'appareil électrique. Déjà on s'était mis en devoir de se procurer cet appareil, lorsque, le 16 février, un événement aussi heureux qu'inattendu en rendit l'usage inutile.

Le jour même de la visite du docteur, notre malade avait reçu de l'eau de la source miraculeuse de Lourdes et s'était senti dès ce moment animé d'une grande confiance dans le secours de la Très Sainte-Vierge. Dès le lendemain, qui était un samedi, il but quelques gouttes de l'eau miraculeuse et en lava ses membres malades ; ce qu'il continua de faire les jours suivants, en même temps que, de concert avec ses confrères, il sollicitait assidûment le secours de la Vierge puissante. Nous empruntons la suite des faits à la relation qu'il écrivit lui-même quelques heures après sa merveilleuse guérison.

« Hier, 15 février, raconte-t-il, vers cinq heures du soir, étant, comme à l'ordinaire, assis dans mon fauteuil, je me sentis tout à coup saisi d'un vif désir de

ma guérison, accompagné d'une très ferme confiance de l'obtenir par l'entremise de la Sainte-Vierge. Cette confiance était si grande, que j'avais comme l'intime assurance que, le lendemain, MARIE me rendrait une parfaite santé. Aussi, lorsque le Frère infirmier vint, à sept heures du soir, pour me frictionner les jambes avec de l'alcool, selon l'ordonnance des médecins, je lui dis : « Aujourd'hui, cher Frère, point d'alcool, je vous prie ; prenez de l'eau de Lourdes ! » Le bon Frère se rendit sans peine à mon désir. Enfin arriva le matin du jour tant souhaité ! Aucun changement n'était survenu dans mon état. Toutefois, ma confiance, loin d'être ébranlée, ne fit que s'accroître. Vers sept heures, je priai le Frère de me laver encore une fois avec de l'eau de Lourdes ; ce qu'il fit bien volontiers, pendant que de mon côté je me recommandais avec une confiance inébranlable à la divine Mère. Là-dessus, le Frère se retira. Dès que je fus seul, le désir d'une part et la confiance de l'autre ne me laissèrent plus de repos. Je pris encore une fois le flacon d'eau miraculeuse, qui se trouvait près de mon lit et me mis à laver de plus belle les parties souffrantes. « Bonne Mère, disais-je, voyez, c'est ici que j'ai mal, et ici, et là..... Vous le savez, je ne vous ai jamais invoquée en vain. Vous m'exaucerez encore cette fois, j'en ai l'intime conviction. »

» Après ces paroles, et d'autres semblables, que me suggérait un vif sentiment de confiance, je me soulevai de mon lit, et, appuyé contre la paroi, je commençai avec peine à m'habiller, invoquant sans relâche et toujours plus instamment Celle de qui j'attendais ma gué-

raison. Je dis entre autres prières le « *Memorare* », puis j'en fis une sorte de paraphrase, telle que le cœur me la dictait, et j'ajoutai pour conclure un *Ave Maria*. Ayant ainsi fini de m'habiller, je tâchai péniblement d'atteindre le plancher. Quelle ne fut pas ma surprise, lorsque, sans m'appuyer, je me vis debout sur mes pieds, ferme comme un chêne ! Je tente de marcher, je marche aussi aisément qu'avant ma maladie. J'essaye de parler, et ma voix se trouve plus flexible et plus sonore que jamais. Toute faiblesse de tête avait disparu. Les larmes aux yeux, et tout ému de reconnaissance et de joie, je me jette à genoux pour remercier MARIE par un énergique *Magnificat*. »

La guérison dont on vient de lire la description, était aussi complète qu'elle avait été instantanée. Celui-là même que nous avons vu, la veille encore, réduit à se faire traîner avec tant de peine, se dirigeait en ce moment à grands pas, seul et sans appui, vers la chapelle, pour y rendre grâce à Celle qui venait de lui faire une si éclatante faveur. A midi, toute la Communauté se réunit pour chanter solennellement le *Magnificat* devant le *Saint-Sacrement* exposé (1). Pendant cette cérémonie, l'heureux scolastique servait à l'autel et s'unissait au chant de toute la force de sa voix.

Dans l'après-midi, il fit avec moi une assez longue promenade sans éprouver aucune fatigue. En un mot, Joseph Schmidt est aujourd'hui aussi bien portant qu'il l'a peut-être jamais été de sa vie.

(1) On célébrait alors dans notre chapelle la dévotion des Quarante-Heures, en expiation des folies du carnaval.

Grâces soient donc rendues à notre Mère Immaculée, et puisse cette faveur signalée, accordée à notre Communauté par sa bonté toute maternelle, la faire exalter, bénir et aimer davantage !

Agréez mon Révérend Père, l'expression de mon profond respect.

GUILLAUME EBERSCHWEILER S. J.

IV

GUÉRISON INSTANTANÉE
D'UNE GASTRALGIE CHRONIQUE INCURABLE

PAULINE SEYDEL, DE BELFORT

Lourdes, le 22 mars 1874

Belfort, 29 avril 1874.

Mon Révérend Père,

Pour la gloire de la Vierge Immaculée de Lourdes, je vais vous transmettre quelques détails de ma maladie et de la guérison miraculeuse que la Sainte-Vierge vient d'opérer en faveur de sa petite servante.

Je souffrais depuis dix ans d'une maladie d'estomac ; cette maladie était devenue à l'état chronique ; elle consistait en vomissements ; mon estomac rejetait toute espèce de nourriture, rien absolument ne lui convenait, plus l'aliment était léger, moins je le conservais. Les médecins les plus célèbres avaient essayé tous les remèdes et tous les moyens pour me guérir, et ils m'abandonnèrent tous n'ayant contribué qu'à augmenter mon mal.

Livrée à moi-même, je désespérais de jamais guérir, et j'avais même fait le sacrifice complet de ma vie, à

moins, disais-je quelquefois, que le bon DIEU ne me vienne en aide et ne fasse un miracle. C'était mon unique espoir ; mais je m'en trouvais trop indigne. La bonté miséricordieuse de MARIE Immaculée a eu pitié de moi et s'est inclinée vers ma pauvreté. Ma vie sera trop courte pour l'en bénir, pour la remercier dignement !....

J'ai toujours cru que Notre-Dame de Lourdes pouvait me guérir ; seulement, lorsqu'on m'en parlait, je répondais : « La Sainte-Vierge me guérira ici aussi bien qu'à Lourdes, si Elle le veut. » Pour ranimer ma foi, je priais le Sacré-Cœur, lui promettant fidélité pour la vie s'il voulait m'exaucer. Le Sacré-Cœur ne refuse rien ! Presque subitement le désir d'aller à Lourdes et d'y trouver ma guérison me vint. Chaque jour ma confiance en MARIE Immaculée augmentait ; j'y pensais sans cesse ; la nuit, cette pensée me réveillait et me rendait heureuse parce que j'avais la conviction de guérir. Je voulais aller à Lourdes sans retard ; je me sentais comme pressée de partir. Je fixai le jour de l'Annonciation pour celui de ma visite à MARIE Immaculée. Ma famille me laissait libre de partir ; mon frère m'accompagnait ; je partais heureuse ; j'entrevois le terme de mes maux ; j'étais radieuse de confiance.

Nous arrivons à Lourdes le dimanche, 22 mars, à sept heures du soir. Malgré ma faiblesse et les fatigues du voyage, je voulus tout de suite aller à la Grotte. Il me semblait alors que le miracle existait déjà, tant la confiance que j'éprouvais était extraordinaire ! Je ne me reconnaissais pas moi-même ; aussi ai-je eu bien raison de dire : « Cette confiance est une grâce, la nature ne

peut produire quelque chose de semblable. » Lorsque j'arrivai devant la Vierge, je ne pus prier, j'étais saisie, je ne faisais que la regarder.

J'ai désiré me plonger tout de suite dans la piscine, contre le gré de mon frère, qui trouvait la chose imprudente. Elle l'eût été en toute autre circonstance ; mais la Sainte-Vierge était là ; Elle est plus forte que tout. A peine dans piscine, une révolution intérieure se fit dans mon corps ; ce que j'éprouvais n'était pas ordinaire. En rejoignant mon frère je ne puis m'empêcher de lui dire : « Je suis guérie ! » Pour lui, comme preuve évidente et palpable du miracle, il fallait que je prenne de la nourriture.

En retournant à l'hôtel, je récitais des prières d'action de grâce.... Je fis un premier repas, je l'ai conservé, il s'est bien digéré, ce qui ne m'était pas arrivé *depuis dix ans*, et depuis ce jour, 22 mars 1874, je n'ai pas éprouvé le plus petit malaise d'estomac, la moindre rechute ; en un mot, la Très Sainte-Vierge MARIE Immaculée m'a guérie *subitement et radicalement*.

Amour, fidélité et reconnaissance, voilà trois mots précieux qui ne s'effaceront jamais de mon cœur, avec la grâce du bon DIEU !

Je ne sais, mon Révérend Père, si je vous ai dit suffisamment tout ce qu'il est nécessaire que vous sachiez. Je pourrais encore ajouter que je souffrais depuis l'âge de douze ans (aujourd'hui j'en ai vingt-huit), et, depuis dix ans, mon mal avait augmenté et était, ce que je vous ai dit en commençant, devenu chronique.

Je joins à ma lettre un certificat d'un excellent médecin, qui m'a soignée très consciencieusement. Le

premier médecin qui m'a soignée est M. Petit-Jean, de Belfort ; il l'a fait pendant deux années ; M. Coze ensuite, dont le certificat ci-joint. M. Spindles de Bonchamp m'a aussi soignée sans succès pendant une année. M. Vautherui, de Belfort, m'a soignée de loin en loin dans les dernières années et m'a abandonnée. Le dernier est M. Préry, de Belfort, qui ayant vu mon état dans les derniers moments est bien étonné de ce miracle éclatant.

Voilà, je crois, mon Révérend Père, des détails suffisants ; si vous n'êtes pas satisfait, veuillez m'en faire part. Faisons tout pour la gloire de MARIE Immaculée !

Veuillez agréer, mon Révérend Père, les salutations respectueuses de la petite servante de MARIE,

Pauline SEYDEL (1).

(1) Voir aux pièces justificatives, n° 18, le certificat du médecin.

V.

GUÉRISON SUBITE
DE MADEMOISELLE DE MARGERIE

A Sceaux, près Paris, le 22 juin 1874

C'est M. Eugène de Margerie, père de la jeune fille, qui a voulu rendre gloire à Notre-Dame de Lourdes, en écrivant lui-même, avec son aimable talent, l'intéressante relation que nous rapportons ici. Elle est adressée au Père Directeur des *Annales de Lourdes*.

Guéthary, près Biarritz, 22 juillet 1874.

Mon Révérend Père,

Il y a aujourd'hui un mois que notre fille a été guérie, subitement et complètement, par Notre-Dame de Lourdes.

Si j'avais suivi le mouvement de mon cœur, je vous aurais écrit le jour même, pour rendre grâces à DIEU et à sa sainte Mère. J'ai pensé qu'il était mieux d'attendre, afin qu'il fût bien évident pour tous que la guérison *tient*.

Notre fille, Camille, a seize ans et demi. Le 22 juin, il y avait huit mois qu'elle était gravement malade. Les

médecins appelaient la maladie un *ramollissement de la muqueuse de l'estomac*.

Cette maladie se manifestait :

1° Par une *répulsion violente pour toute espèce de nourriture*, particulièrement pour celle qui lui eût été le plus salulaire : — viande, bouillon, gelée de viande, œufs, laitage... Elle prenait seulement, et par grand effort de vertu, un peu de chocolat ou de café, quelques légumes, du pain trempé dans de la sauce, des fruits ou des confitures, et cela dans des proportions infinitésimales. Pendant deux mois (février et mars), elle se nourrit de boulettes de viande pilée qu'elle avalait sans les mâcher. Au bout de ce temps, un dégoût invincible la contraignit à y renoncer ;

2° Par des *douleurs incessantes et cruelles à l'estomac*. Comme il semblait que ces douleurs redoublassent immédiatement après les repas, c'était un motif de plus pour la malade de redouter ceux-ci et de les écourter.

Vous savez combien les maladies d'estomac réagissent sur le moral. Camille était, en général, triste et taciturne. Le moindre bruit la fatiguait, même celui de la conversation. Aussi, la plupart du temps, mangeait-elle seule ; et, à deux ou trois exceptions près, elle fuyait la société des personnes qu'elle aimait le plus.

Quand nous vîmes à notre petite maison de campagne de Sceaux, près Paris, vers la mi-mai, il nous sembla un instant qu'elle était mieux, du moins moralement.

Mais nous ne tardâmes pas à être obligés de reconnaître que son état s'aggravait, au contraire. Elle man-

geait de moins en moins ; elle maigrissait ; ses forces diminuaient chaque jour. Elle avait la plus grande peine à faire, appuyée sur mon bras, la petite promenade de réaction obligée, après douche hydrothérapique. Elle passait une grande partie du jour, soit couchée dans son lit, soit étendue sur sa chaise longue.

Notre inquiétude grandissait. Sans doute, notre excellent médecin l'avait toujours combattue, assurant qu'il n'y avait aucun organe essentiel lésé chez notre enfant, qu'il la guérirait, qu'il ne s'agissait que de lui donner de l'appétit, qu'une fois qu'elle mangerait, elle serait sauvée, etc.

Mais, d'une part, rien de ce qui était tenté n'avait réussi à lui donner de l'appétit. Elle mangeait, au contraire, comme je l'ai dit, de moins en moins. Et, d'autre part, nous ne pouvions nous dissimuler qu'elle suivait le chemin qu'avait parcouru sa sœur Angéla, morte au même âge de seize ans, de la même maladie, en 1869.

Il y avait plusieurs mois que Camille buvait, presque tous les jours de l'eau de Lourdes. — Elle ne doutait pas de l'*omnipotentia supplex* de la Vierge Immaculée, bien qu'elle ne fût pas portée à l'invoquer pour elle-même.

Vers le milieu de juin, ma fille aînée, madame du Vernay, malade elle-même et très affligée de ne pas avoir d'enfants, se disposait à partir, avec son mari, de Châteauroux, qu'elle habite, pour Salies-de-Béarn, dont les eaux lui avaient été conseillées.

M. et madame du Vernay résolurent de passer par

Lourdes, et de là, de demander le succès de la saison de Salies et la guérison de Camille.

Ils savaient par nos lettres combien son état était inquiétant.

Le dimanche 14 juin, nos inquiétudes augmentant, nous engageâmes notre fils aîné, Charles, à aller rejoindre son frère et sa sœur, et à nous représenter à Lourdes, afin d'arracher à la Sainte-Vierge cette guérison, qui, humainement parlant, nous paraissait de moins en moins vraisemblable.

Il y consentit volontiers.

La semaine qui suivit, du lundi 15 au lundi 22, fut une des plus misérables que nous ayons passées. Physiquement et moralement, jamais la malade n'avait été aussi bas.

Cependant, le dimanche 14, sur la demande de M. du Vernay, père de notre gendre, une neuvaine de messes commençait à Lourdes pour la guérison de sa belle-fille, notre fille aînée, et de notre deuxième fille, Camille.

Le lundi 22 juin, pour la première fois depuis quinze jours, et cédant à l'insistance de sa mère, Camille alla faire une promenade en voiture au bois de Verrières. C'était un exercice très recommandé par le docteur, mais auquel elle ne se prêtait, — comme du reste à toute espèce de déplacement, — qu'avec une extrême répugnance. Elle était accompagnée de sa mère, de son plus jeune frère et de notre neveu, l'abbé Emmanuel de la Perche, vicaire à Saint-François-de-Sales, à Paris.

Camille était plus triste, plus morne et plus silencieuse que jamais.

Vers quatre heures et demiè, on descend de voiture pour s'asseoir à l'ombre. D'abord restée dans la calèche, Camille descend à son tour. Épuisée de fatigue, elle se couche tout de son long sous un arbre, à quelque distance du reste de la société.

Tout à coup elle se relève et va vers sa mère.

« Mère, je crois que j'ai faim. »

Vous pensez si ces mots font tressaillir le cœur maternel. Il y avait un an peut-être que nous ne les avions entendus.

« — Tu sais bien, répondit la mère, que c'est aujourd'hui que finit la neuvaine de messes, dites à Lourdes pour toi ?

» — Oui, mère. »

On remonte en voiture, et, comme il n'y a guère de comestibles dans le bois de Verrières, et qu'on s'était donné garde de rien emporter dans la voiture, Camille ne mangeant jamais entre ses pauvres repas, on se dirige vers la maison de Sceaux.

La gaieté, la vie, avaient reparu ; et la jeune ressuscitée disait à son cousin, l'abbé de la Perche : « Je sens comme un trou à mon estomac. Il me semble que j'y mettrais n'importe quoi. Je ne comprends pas la répugnance que j'avais pour la nourriture. »

La mère et la fille avaient eu toutes deux la pensée d'aller d'abord à l'église, pour remercier Dieu... Mais le besoin de nourriture était si violent, que l'on dut, en passant devant la maison, s'arrêter pour manger un biscuit.

Une heure et demie après, je revenais de Paris. On me racontait la chose ; on se mettait à table ; et je voyais, — avec quel ravissement ! — ma fille avaler une assiettée de soupe, de la viande, du dessert...

Elle était guérie...

Il y a de cela un mois. L'intégrité de la guérison ne s'est pas démentie un seul jour, un seul instant.

Au lieu du dégoût de la nourriture, un appétit constant et normal.

Point la moindre trace des douleurs d'estomac, de ces douleurs qui ne la quittaient pas. Et cet estomac, jadis inerte, fonctionne maintenant, et ce fonctionnement ne cause, non seulement pas une douleur, mais pas la moindre gêne ou le moindre embarras !

Le reste du *modus vivendi* a été changé du même coup.

Dès le lendemain matin, elle arpentait la petite ville de Sceaux, pour porter la bonne nouvelle de sa guérison à celui-ci, à celui-là. Elle allait voir les enfants du patronage des Sœurs. Elle, si sauvage la veille, descendait au salon pour recevoir tous ceux qui la venaient féliciter.

Se coucher pendant le jour, même s'étendre sur sa chaise longue, il n'en a plus jamais été question.

Ces *mêmes personnes que, naguère*, elle avait à peine pu entretenir, elle a voulu qu'elles vinssent dîner les jours suivants. Elle a passé avec elles des demi-journées entières, sans fatigue, elle, qu'un demi-quart d'heure d'entretien mettait sur les dents.

En résumé, mon Révérend Père, sans vouloir le moins

du monde poser en *miraculés*, quand nous considérons la soudaineté, le complet de la guérison, la coïncidence avec le pèlerinage à Lourdes, surtout avec la fin de la neuvaine de messes, il nous est impossible de ne pas voir là la main de DIEU et la miséricordieuse intervention de MARIE Immaculée. Il nous est impossible de ne pas éprouver, pour une si grande faveur, une immense reconnaissance.

Nous sommes venus tous, en pèlerinage d'action de grâces, à la Grotte miraculeuse. Nous avons eu l'âme inondée de cette atmosphère pieuse et quasi céleste que l'on respire dans la crypte et dans la basilique.

Mais ce n'est pas assez.

Aidez-nous, mon cher et Révérend Père, aidez cette enfant, objet d'une telle grâce, et ne l'oubliez jamais... Quel que soit l'avenir que DIEU nous réserve aux uns et aux autres, que partout et toujours il trouve en nous tous de fidèles et ardents serviteurs.

EUG. DE MARGERIE.

Depuis lors, la santé de mademoiselle de Margerie n'a cessé d'être excellente, si excellente qu'elle lui a permis de réaliser une sainte pensée que la reconnaissance avait fait naître en son cœur : elle est entrée au monastère de la Visitation, à Paray-le-Monial, où elle goûte, à la lumière si douce et si ardente du Sacré-Cœur de Jésus, les grandes bénédictions promises dans les dernières années du dix-septième siècle, par Notre-Seigneur lui-même à la Bienheureuse Marguerite-Marie.

VI

GUÉRISON SUBITE
D'UNE PHTHISIE TUBERCULEUSEARRIVÉE AU 3^e DEGRÉ*Paris, le 1^{er} juillet 1874*

La guérison de madame Arnal est, comme le font remarquer les *Annales de Lourdes*, une des plus admirables par son importance, sa soudaineté et les effets merveilleux de grâce produits dans les âmes. Elle est racontée par une pieuse demoiselle de Paris, dont le récit touchant charmera et édifiera le lecteur.

» Paris, 20 août 1874.

» Monsieur le Supérieur,

» Je considère comme un devoir de vous envoyer le récit d'une guérison instantanée, qui réunit tous les caractères du prodige.

» Madame Arnal, née Mallet, âgée de vingt-sept ans, habitait Paris avec son père, sa mère, son mari, sa fille âgée de quatre ans, et une autre fille qu'elle allaitait avec une fatigue extrême. Une autre cause de fatigue s'ajouta à celle de l'allaitement, et une maladie de poitrine se déclara. L'enfant, sevrée, mourut quelque temps après ; et la maladie de la mère fit les plus rapides progrès. Depuis le mois de janvier dernier, elle crachait le sang. Un médecin lui avait déclaré qu'elle n'était pas

poitrinaire, mais qu'elle le devenait. On l'envoya à la campagne.

» Son père, que je connaissais depuis sa jeunesse, m'écrivit ses inquiétudes en mai dernier. Il vint me voir vers le 20 juin ; il regardait sa fille comme perdue ; le médecin lui avait dit être certain de l'existence de tubercules dans le poumon.

» Le 26 du même mois, sa femme m'arrive tout en larmes, me conjurant de lui indiquer un remède pour sauver sa fille qui se meurt. La douleur de cette mère me brisait ; elle me rappelait la Chananéenne de l'Évangile. Je n'avais aucun remède humain à lui offrir. Songeant plus à l'âme de la malade qu'à sa guérison, j'ai recours au remède qui réussit toujours de la manière la meilleure, remède que les malades chrétiens acceptent avec confiance : c'était une neuvaine de prières, accompagnée de la sainte communion. Je voulais commencer cette neuvaine le lendemain, samedi. Je ne m'expliquais pas pourquoi la mère préféra la renvoyer au lundi suivant, 29 juin. Je crois maintenant que Dieu a inspiré cet ajournement, afin de mieux témoigner sa Toute-Puissance lorsque le mal serait arrivé à son dernier terme.

» Je remis à la mère désolée un peu d'eau de la Grotte. Elle m'avait été apportée de Lourdes par deux pauvres Alsaciennes, dont l'une aveugle, et toutes deux d'une santé déplorable. Elles avaient obtenu le pèlerinage gratuit à Notre-Dame de Lourdes, et malgré leurs désirs, leurs prières et leur confiance, elles n'avaient pas été guéries. DIEU laisse souvent aux siens le trésor de la croix, qui les sanctifie. Ses miracles ont toujours pour fin dernière le salut des âmes et sa plus grande gloire.

» Il y avait, dans la famille de madame Arnal, plusieurs personnes qui vivaient éloignées des sacrements. Une messe à l'intention de la malade fut célébrée le 2 juillet, dans la Communauté que j'habite la neuvaine finissait le 7 du même mois.

» Le lendemain, 8, je vois entrer dans ma chambre une enfant de quatre ans, puis une jeune femme.... C'était la malade !... Je m'écriai : « Vous, mon enfant !.. Vous !... quelle imprudence !... » Elle me répondit sans exaltation aucune, avec un calme et une simplicité charmante : « Mais puisque je suis guérie, et que je ne souffre plus... » Sa mère, la mère éplorée douze jours auparavant, sa mère la suivait, maintenant radieuse, délirante de joie et de bonheur.

» On me raconte que depuis longtemps déjà, la malade avait une fièvre qui devenait de plus en plus intense ; les pommettes des joues étaient rouges, les yeux ardents ; les quintes de toux incessantes menaçaient d'enlever la pauvre malade ; les poumons sortaient par l'expectoration ; insomnie complète ; répulsion pour toute nourriture ; nulle position bonne ni au lit, ni sur le fauteuil, la malade se faisant porter de l'un à l'autre ; la tête penchée sur la poitrine ; la respiration haletante. Son père avait des accès de désespoir ; son mari n'osait plus la regarder.

» Le lundi, 29 juin, on avait commencé la neuvaine ; on avait donné à la malade de l'eau de la Grotte. Le lendemain 30, elle manifeste le désir de manger. On lui présente un beefsteack, persuadé qu'elle le refusera comme toujours. Elle le mange, et elle s'endort à neuf heures du soir.

» Le lendemain, 1^{er} juillet, à neuf heures du matin, elle se réveille : plus de toux, plus de douleurs ; les forces sont revenues ; elle se lève, elle va au jardin, elle en ratisse les allées. « Mais ce mouvement des bras, lui » dis-je, était le plus pénible que vous pouviez faire ? » — Mais puisque je suis guérie, » répond-elle avec la même tranquillité.

» Pour venir me voir, le 8 juillet, elle avait fait à pied un long trajet, attendu trois quarts d'heure à la gare, voyagé en chemin de fer et omnibus. Elle avait monté mon escalier comme tout le monde ; elle marchait comme si elle n'avait jamais été malade ; sa voix, son teint, ses yeux étaient excellents. Huit jours auparavant, elle éprouvait un froid glacial en tenant ses pieds sur une chaufferette ; maintenant elle portait un costume de saison.

» On me promet de faire, en action de grâces, une neuvaine qui se terminerait par la communion. Pendant cette neuvaine, une circonstance de santé se produisit chez madame Arnal, sans amener aucune crise. Son père vint me voir, le 4 août, bien ému, versant des larmes de reconnaissance. Ils avaient tous, dans la famille, tenu leur promesse ; ils avaient communié, et ils étaient résolus à continuer de pratiquer tous leurs devoirs de chrétiens.

» E. SEGOND. »

Le 6 janvier 1875, ajoutent les *Annales*, mademoiselle Segond, par une nouvelle lettre, nous confirmait l'excellente santé de madame Arnal, attestée d'ailleurs, ainsi que le récit de sa guérison par le père, la mère et le mari de la privilégiée de MARIE.

VII

SOEUR MARIE-BERNARDINE,
FILLE DE LA SAGESSE

GUÉRIE D'UNE GLANDE CANCÉREUSE

Lourdes, le 3 juillet 1874

Sœur Marie-Bernardine était attachée à l'hospice de Niort, et faisait partie du pèlerinage qui fut organisé dans cette ville, à la fin du mois de juin 1874, en reconnaissance de la merveilleuse guérison de Caroline Esserteau, qui avait eu lieu à Lourdes, le 3 juillet de l'année précédente. Ce qu'il y eut de particulier dans cette guérison si évidemment miraculeuse, c'est que l'heureuse miraculée ne s'en aperçut qu'à son retour de Lourdes, comme on va le voir. Nous lisons, en effet, dans les *Annales* du mois de février 1877 :

Niort, le 14 novembre 1876.

Mon Révérend Père,

Vous avez témoigné dernièrement à deux de nos Religieuses, de passage à Lourdes, le désir d'avoir quelques détails sur la guérison de leur Sœur Marie-Bernardine, attachée à notre établissement. Pour la plus grande gloire de MARIE Immaculée, je m'empresse de satisfaire à votre pieux désir, en vous adressant une

copie de la petite relation, consignée dans notre *Semaine Liturgique*, numéro du 19 juillet 1874 :

« L'hospice de Niort a obtenu encore cette année une faveur signalée, faveur bien méritée, s'il est permis de parler ainsi : car, depuis l'ouverture des pèlerinages de Lourdes, cet établissement, sous la direction de M. Cottillon, son pieux aumônier, n'a pas cessé de diriger vers la Grotte de ferventes et nombreuses caravanes d'Enfants de Marie.

» Le R. P. Briant, le zélé organisateur et, nous pourrions dire, l'apôtre des pèlerinages niortais, nous a écrit sur le fait dont il s'agit, la lettre que l'on va lire :

« Niort, 7 juillet 1874.

» Mon bien chère Père,

» La Sœur Marie-Bernardine, Fille de la Sagesse, attachée à l'hospice de Niort, souffrait cruellement, depuis quatre ans, d'une glande cancéreuse au sein gauche. L'obéissance seule avait pu triompher des répugnances de la patiente à subir la visite successive de quatre médecins de l'établissement, à plusieurs mois d'intervalle.

» Chacun d'eux avait déclaré l'opération impossible, parce que le sujet était trop faible, et parce qu'il y avait adhérence. La glande, arrivée à la grosseur d'un œuf, était en effet reliée à une autre de moindre volume, placée sous l'aisselle, par un cordon excessivement sensible, de la grosseur de la moitié du doigt.

» Il ne restait plus à la malade qu'à offrir ses souffrances au bon DIEU. Le médecin avait usé de tous les

dissolvants possibles ; quand, vers la fin du mois de mai, la Sœur résolut de ne plus s'adresser qu'à la Sainte-Vierge, pour être délivrée, non pas de ses souffrances qu'elle acceptait généreusement, mais d'un mal qui lui avait imposé et pouvait lui imposer encore la pénible obligation de se mettre entre les mains des médecins.

» Elle en était là, quand la Mère Supérieure lui annonça qu'elle allait partir pour Lourdes. Cette nouvelle lui parut toute providentielle ; et elle partit avec une entière confiance.

» Les souffrances qu'elle endura pendant le parcours de Niort à Lourdes ne sont connues que de DIEU seul. Après la sainte Messe, dite à l'arrivée du pèlerinage, la malade fortifiée par la sainte communion qu'elle venait de recevoir, se rendit à la piscine pour laver son mal. Elle se retira pleine de confiance : mais, ce jour et le lendemain, son état fut le même. Le vendredi matin, jour du départ, elle retourna à la fontaine. « Bonne » Mère, dit-elle en se lavant, je vous en conjure, enlevez-moi ce mal, qui m'expose à des visites si humilantes ; laissez-moi la douleur, je l'accepte ; mais délivrez-moi de cette glande. »

» Sa prière terminée, elle mit une compresse et partit. Elle n'éprouva plus aucune douleur ; la nuit, elle reposa parfaitement dans le wagon. Jusque-là elle n'avait pu fermer l'œil.

» Le soir de l'arrivée à Niort, le besoin du sommeil se faisant sentir, elle demanda à sa Supérieure la permission d'aller se reposer. La Sœur infirmière se trouvait au dortoir, au moment où elle y entrait ; elle lui demanda comment elle se trouvait : « Je ne sais pas, ré-

» pondit-elle ; venez voir. » La compresse mise à Lourdes fut enlevée, et quel ne fut pas l'étonnement des deux Sœurs : le mal avait disparu ! plus aucune trace de la glande, ni du cordon ! — Au moment de la dernière lotion du vendredi matin, la malade avait souffert plus que jamais.

» Voilà les faits tels qu'elle nous les a racontés elle-même en présence de la bonne Mère et de la Sœur P.

» Gloire à MARIE Immaculée !

» BRIANT, p. m. »

» Il est bon de remarquer, mon T. R. Père, que cette subite et complète guérison s'est opérée au pèlerinage niortais des 1, 2 et 3 juillet 1874, un an juste après la merveilleuse guérison de Caroline Esserteau, qui eut lieu le jour de la Visitation de 1873. Ce pèlerinage avait été fait en reconnaissance de cette guérison si remarquable et des autres faveurs que Niort a obtenues à la Grotte de Massabielle.

» Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis près de deux ans et demi, la Sœur Marie-Bernardine n'a pas ressenti la plus légère douleur au sein gauche ; pas la moindre trace de son ancien mal ne s'y est montrée. Non seulement la bonne Mère et la Sœur de la pharmacie, mais encore les quarante autres Sœurs et beaucoup de personnes qui avaient remarqué son état de gêne et de souffrance d'autrefois, peuvent affirmer que la guérison de Sœur Marie-Bernardine est complète et permanente.

» Nous ne cesserons de remercier Notre-Dame de

Lourdes des deux faveurs extraordinaires qu'elle a daigné octroyer à notre maison. Pour la guérison de Caroline Esserteau et celle de Sœur Marie-Bernardine, nous aimerons à répéter bien souvent :

» Honneur et gloire à la Vierge Immaculée.

» Reconnaissance et amour à Notre-Dame de Lourdes !

» Veuillez, T. R. P., nous aider à payer à la sainte Mère de Dieu notre juste tribut de reconnaissance, et agréer...., etc.

» J. COTILLON,

» 1^{er} aumônier de l'hôpital. »

VIII

ADMIRABLE GUÉRISON
DE MADEMOISELLE DE FONTENAY*Lourdes, le 15 août 1874*

Les archives du pèlerinage de Lourdes gardent précieusement la relation de la guérison de mademoiselle de Fontenay, écrite par elle-même. Elle est trop étendue pour être publiée textuellement. Le récit qu'on va lire en est un abrégé, très réduit dans les deux premières parties. — Ce miracle est une des manifestations les plus éclatantes et les plus touchantes de la miséricordieuse toute-puissance de Notre-Dame de Lourdes. Aussi excita-t-il, comme on va le voir, un enthousiasme universel.

Mademoiselle Jeanne-Marie de Fontenay est née le 13 août 1847, à Baccarat, en Lorraine, où son père a dirigé, trente ans, la fameuse manufacture de cristaux. A la suite d'une chute de voiture et d'une chute de cheval, elle passa l'hiver de 1866 dans un état de malaise et d'habituelle langueur. Une amélioration considérable lui permit le voyage de Rome, en 1867; mais au retour, les symptômes se reproduisirent, bientôt aggravés; la fatigue arrivait quelquefois jusqu'à de longues faiblesses, voisines de l'évanouissement. L'homéopathie procura quelque soulagement; un traitement hydrothérapique resta sans résultat, et la jeune fille, tou-

jours anémique, alla en 1869 et 1870, prendre les eaux d'Aix-les-Bains.

Après la guerre, sa famille alla se fixer à Autun, patrie de M. de Fontenay. Sur l'avis du docteur Mangin, la malade revint passer deux mois encore à Aix-les-Bains. Le docteur Lagoutte et le docteur Bouchacourt conseillèrent le séjour de Cannes pour l'hiver. La douceur de ce climat n'empêcha pas le mal d'empirer. On pressait la pauvre languissante de faire de l'exercice et elle en devenait de jour en jour plus incapable. Elle ne pouvait que très péniblement se tenir debout; tout mouvement était douloureux, souvent impossible; il lui survenait de fréquentes syncopes, de cruelles souffrances se déclaraient aux entrailles.

La jeune malade n'avait pas dit encore toute la vérité. Son courage n'y tenant plus enfin, elle manifesta explicitement au docteur Buttura, de Cannes, tout ce qu'il devait savoir. Ce médecin l'adressa à un spécialiste anglais, fort estimé, M. Bennet. Le mal fut bien reconnu. Les deux chutes avaient fait de terribles ravages dans les viscères. L'affection était devenue chronique, et c'est elle qui, après avoir causé le délabrement de tout l'organisme, continuait de le maintenir dans un désordre général. Des opérations chirurgicales commencèrent, qui étaient un supplice pour le corps et jetaient le cœur de la malheureuse jeune fille en de telles angoisses, que la seule pensée de cette torture morale la faisait frémir.

Mademoiselle de Fontenay avait lu, en Lorraine, le livre de M. Henry Lasserre. Dégoutée jusqu'à l'horreur du traitement de la science et espérant mieux de la

Sainte-Vierge, elle se mit à faire des neuvaines à Notre-Dame de la Grotte. Sa mère, vaincue par de longues instances, la conduisit à Lourdes, en mai 1873. Elle y passa près de deux semaines. Un jour, on put la croire guérie, elle marchait ; mais le soir, son état se retrouva le même.

Sa mère la ramenait à Aix-les-Bains. Arrêtée à Montpellier par une bronchite, elle consulta M. Courty. Ce docteur déclara que l'affection était encore plus grave que ne l'avait signalée le spécialiste anglais. Après une saison de bains à Aix, un séjour dans les Alpes, une seconde station thermale à la Bourboule, mademoiselle de Fontenay revint à Autun plus malade que jamais.

Elle ne pouvait supporter que la position horizontale, et la plupart des mouvements lui causaient des souffrances aiguës : la conversation était une cause d'horrible fatigue, le moindre bruit occasionnait des tressaillements et des émotions très pénibles ; à peine pouvait-on quelquefois promener la jeune infirme, étendue dans une voiture allant au pas. Sa mère la trouvait la nuit pleurant de douleur, tantôt glacée, tantôt baignée de sueur, quelquefois dans un anéantissement presque complet et de longue durée.

Les médecins pressaient la famille de renouveler les opérations chirurgicales, disant que sans ce moyen il n'y avait guère d'espoir. Mais c'était pour cette âme virginale un si désolant martyre, que la réaction morale en devait anéantir l'effet, et un médecin qui avait bien compris sa nature délicate, se prononça énergiquement pour la suppression.

L'année 1873 s'était terminée ainsi. En février 1874, des crises compliquèrent la situation ; en avril, le mal avait progressé encore, et telle était la faiblesse, que madame de Fontenay se vit obligée de donner à manger à sa fille comme à un enfant. Un jour, croyant mourir, la malade, impuissante à parler, fit appeler son directeur et se confessa par signes.

Mademoiselle de Fontenay avait décidé dans son cœur un second pèlerinage à Lourdes. Ses parents y consentirent, à la condition qu'elle établirait son âme en de telles dispositions que si la Sainte-Vierge ne répondait pas à son attente par une guérison miraculeuse, elle pourrait se garder d'un découragement dont la réaction aurait été redoutable, et que de plus, au retour, elle s'abandonnerait, sans nouvelle résistance, au traitement des chirurgiens.

Les crises nerveuses prenaient de la violence et devenaient plus fréquentes, la prostration s'aggravait aussi, le visage, jusque-là respecté, s'altérait rapidement. On n'osait plus demander à M. de Fontenay des nouvelles de sa fille, tant il paraissait abattu.

Le pèlerinage fut fixé, par mademoiselle de Fontenay, au 15 août.

M. l'abbé de Musy, qui habitait Autun, et dont la guérison à Lourdes, le 15 août 1873, a été si connue, visita plusieurs fois la malade et l'encouragea puissamment.

D'autres âmes dévouées la soutenaient dans son espérance.

Depuis le mois de février 1874, la pieuse jeune fille avait, par une signalée faveur du Saint-Père, un appui

meilleur encore : le Saint-Sacrifice célébré dans la pièce voisine de son appartement. Le 14 mai, mademoiselle de Fontenay étant très abattue, le prêtre ne voulut point la confesser ; elle en eut une assez vive peine, parce qu'elle voulait communier le lendemain.

Voici ce qu'elle a écrit : « Je m'endormis toute triste, toute rêveuse, disant mes craintes à la Sainte-Vierge. Le 15, au réveil, j'étais joyeuse et pleine d'espoir. En rêve, j'avais vu Bernadette ; elle était venue au-devant de moi, m'ouvrant les bras, m'embrassant bien fort, et me disant : « N'ayez donc peur de rien, vous serez » guérie à Lourdes, priez seulement avec confiance la » Sainte-Vierge. » Et moi je l'avais embrassée avec effusion et je n'avais été gênée que par son bonnet de Religieuse, car elle était en Religieuse. Ce doux rêve me frappa, et le jour même je le redisais à mon confesseur et à M. de Musy. »

Depuis ce moment, elle se crut exaucée. Auparavant, le doute l'avait tourmentée et elle avait quelquefois fléchi jusqu'à craindre cette grâce qu'elle désirait si ardemment, à l'idée de la reconnaissance et des générosités auxquelles un miracle engagerait sa vie envers DIEU.

Elle écrivit de tous côtés pour demander des prières. Le Saint-Père, dont elle avait sollicité la bénédiction, répondit : « Je demande à la Sainte-Vierge de vous bénir et de vous guérir. » La Sœur Marie-Bernard, au couvent de Nevers, devait s'unir à ces innombrables intercessions.

La dernière neuvaine commença le 7 août, et devait se terminer à Lourdes, le 15, jour de l'Assomption.

Mademoiselle de Fontenay avait choisi cette fête pour demander cette guérison, parce qu'elle avait pratiqué, dès l'enfance, une spéciale dévotion pour le mystère du triomphe de MARIE.

Sa confiance était plutôt une assurance entière, qu'elle faisait éclater en toute occasion. « Regardez-moi bien, disait-elle à quelqu'un qui la visitait souvent ; c'est la dernière fois que vous me voyez dans mon lit. » Elle fit préparer une robe blanche pour la mettre aussitôt après sa guérison.

Elle partit en coupé-lit avec sa mère et son jeune frère. M. l'abbé de Musy prit place dans le même train.

Le voyage fut pénible ; près d'Agen, une violente crise nerveuse se déclara et on eut grand'peine à la calmer. La première visite à la Grotte eut lieu le 12 août ; et, les deux jours suivants, la malade entendit la messe à la Crypte et se plongea dans la piscine.

Citons ici une humble et édifiante parole : « Les deux heures de l'après-midi du 14 août, que je passai à la Grotte, furent des heures de combat. La Sainte-Vierge me demandait un dernier sacrifice et une dernière promesse, et comme, lâchement, j'hésitais encore, elle me pressa de les faire. Il me sembla alors que ma bonne Mère était contente ; elle remplissait déjà mon âme d'une joie toute particulière, à la pensée du lendemain. »

Dès lors, ce fut pour elle une certitude sans hésitation possible, qu'elle guérirait le lendemain.

Le 15, un peu avant huit heures, mademoiselle de Fontenay se rendait en voiture à la Basilique. En che-

min, l'émotion et les larmes interrompaient son chapelet, qu'elle s'était mise à réciter. Elle pénétra dans la Crypte, traînée sur le chariot que la Baronne de La Rüe laissa l'année précédente à la Grotte.

M. l'abbé de Musy célébra le Saint-Sacrifice.

Nous ne voulons pas retrancher un mot de l'histoire d'une heure que mademoiselle de Fontenay doit raconter elle-même :

« A l'Élévation, je ne pus m'empêcher de dire à la Sainte-Vierge : « Bonne Mère, il faut vite me guérir si » vous voulez le faire à la messe, aujourd'hui. » Au moment de la communion, quand M. l'abbé de Musy quitta le sanctuaire pour me l'apporter, je priais et pensais. Quelques minutes après, à la fin de cette messe, je me sentis toute frissonnante, comme sous le regard direct de la Sainte-Vierge. Deux fois j'ai voulu douter, et deux fois ce saisissement a passé. Je craignais cette grâce que j'attendais depuis si longtemps, au moment même où elle m'était accordée. Moi, qui un instant auparavant étais si heureuse de me sentir entourée, j'aurais voulu être seule, toute seule. Je craignais d'émouvoir sans raison les pieux pèlerins et de troubler leur recueillement. J'eus une seconde de détresse, de lutte, puis de bonheur indicible ; je pleurais doucement, mais sans pouvoir me retenir ; *jamais je n'avais pleuré ainsi !* Tout émue et me sentant trop faible pour agir sans conseil, je fis dire par ma mère à M. de Musy : « Je ne sais ce que j'ai, mais je ne peux me contenir, » que faut-il faire ? » Je n'avais pas plus tôt dit ces paroles qu'il me sembla que la Sainte-Vierge me reprochait vivement de demander à une voix humaine, toute

miraculée qu'elle était, la confirmation de ce qu'elle me disait si clairement : « Crois, fais un acte de foi » aveugle, et tu seras guérie. » Je ne pus plus résister alors, et, me levant résolument de mon petit chariot, j'allai m'agenouiller à la table de Communion. On était alors au *Credo* de la messe suivante ; elle était dite par M. l'abbé Sire, prêtre de Saint-Sulpice, qui a consacré sa vie à glorifier la Très Sainte-Vierge dans son Immaculée-Conception. Sa messe finie, j'étais toujours à genoux, calme et ne pleurant plus, depuis le moment où j'avais obéi à la Sainte-Vierge ; mais pour ne pas émouvoir la foule qui déjà pleurait, parlait, je me demandais, — sans vouloir me le demander et douter, car je ne doutais pas, — je me demandais s'il ne serait pas prudent de remonter dans mon chariot ; mais regardant la Sainte-Vierge, je m'écriai : « Bonne Mère, vous me » l'avez fait quitter, vous ne permettrez pas que j'y » remonte », et en courant je traversai la crypte pour dire à M. de Musy : « Je crois que je suis guérie, je » ne veux pas douter ! » Et lui de me répondre : « Faites » bien tout ce que la Sainte-Vierge vous inspire. »

» Dans la foule, on murmurait : le chariot, le chariot. Ma mère me dit : « Si vous êtes guérie, eh bien ! traînez-le. » Je courus le prendre, et demandant en grâce que personne ne le touche ni ne le pousse, je le descendis par le grand chemin à la sainte Grotte.

» M. de Musy, qui avait pris les devants, ouvrit les chaînes qui empêchent le passage. Je pris le galop comme un petit cheval échappé, je me sentais pleine de santé et de vie ; puis la Grotte était là, j'avais si besoin d'y voir, d'y remercier la Sainte-Vierge. Mon

frère, de son côté, courait au plus gros cierge, retenu l'avant-veille, pour le jour de ma guérison, et ma mère qui depuis si longtemps me servait de soutien, voulait encore éloigner les obstacles, et empêchait qu'on ne m'étouffe. Il y eut alors un grand mouvement, paraît-il; moi, je ne voyais rien, n'entendais rien, et ne pensais qu'à mener mon chariot seule et résolument.

» Une fois qu'on nous eut enfermés dans la sainte Grotte, un prêtre d'Autun, là par hasard, entonna le *Magnificat*. J'étais à genoux, bien à genoux, pas fatiguée, toute prête à courir de nouveau.

» A dix heures, nous rentrions à Lourdes. Je voulais me faire bénir par Monseigneur Peyramale, mettre des bottines, car je perdais à chaque pas mes petites pantoufles, changer mes bas de laine contre des bas de coton. Ah! je n'avais plus froid! Pendant ce temps, nos bonnes hôtes, habituées à me voir grelotter, s'empressaient de me préparer une boule d'eau chaude. A onze heures, je retournais entendre une autre messe à la Basilique, dont je montais sans souffrance les escaliers. Je voulus, de suite après, remercier M. l'abbé Sire, d'avoir bien voulu dire pour moi une prière particulière. J'avais demandé sa messe (mais le samedi, et le 15 août surtout, il ne la dit qu'aux intentions de la Sainte-Vierge). Après m'avoir bénie, il me dit: « Au *Confiteor* de ma messe, j'ai ressenti en » moi un tressaillement extraordinaire, et sans savoir ce » qui se passait, je fus convaincu que la Sainte-Vierge » venait d'accorder une grâce toute particulière. »

» L'après-midi, je retournais à la sainte Grotte (avec ma robe blanche), marchant, courant, me mettant à

genoux, signant debout livres et images. Et le soir, j'avais le bonheur d'apprendre le retour d'un pécheur ; touché par la grâce, à la vue du miracle, il avait demandé un prêtre. Trois jours après, il s'agenouillait à la Table sainte.

.

» Je passai à Lourdes neuf jours d'action de grâces, pendant lesquels je fus bien heureuse. Monseigneur Langénieux fut plein de bonté et de bienveillance. Je vis plusieurs fois Monseigneur Langénieux, qui me dit : « Puisque vous avez écrit au Saint-Père pour le prier de bénir votre voyage, écrivez-lui pour lui annoncer votre guérison ; je veux apostiller votre lettre et la faire partir. »

» Monseigneur Peyramale me donna, pour un an, les livrées de la Sainte-Vierge. Mon frère aîné vint nous chercher, et je revis mon père à Paray-le-Monial, aux pieds de l'autel du Sacré-Cœur, où l'année précédente il était venu plusieurs fois demander au Cœur de Jésus de me guérir.

» Depuis ma miraculeuse guérison, six mois bientôt se sont écoulés. Non seulement je ne suis pas retombée malade, mais ma santé générale se fortifie tous les jours. Quant à ma maladie intérieure, la Sainte-Vierge l'a instantanément guérie, et depuis le 15 août, je me tiens debout des heures entières, je marche, je cours comme tout le monde.

» En plus, je soigne depuis trois mois ma mère malade ; je commande la maison, et ma bonne santé fait l'étonnement de ma famille, des étrangers et des méde-

cins, qui n'auraient jamais pu croire que je résiste à ces fatigues.

» Combien je voudrais que ces détails consolent un peu les pauvres malades et leur donnent toute confiance en la bonne Vierge de Lourdes. J'ai tant et si longtemps souffert; j'ai eu tant de défaillances physiques et morales que, me sentant aujourd'hui pleine de santé, de force et de vie, je voudrais amener tous ceux qui souffrent aux pieds de Celle qui m'a si bien guérie ! (1)

(1) Voir aux pièces justificatives, n° 19, les certificats de deux médecins.

IX

GUÉRISON RADICALE ET INSTANTANÉE
D'UNE TERRIBLE MALADIE DE LA MOELLE
ÉPINIÈRE

Lourdes, le 18 août 1874

Le Père Supérieur des Missionnaires de Lourdes recevait, le 19 novembre 1874, d'une personne bien informée de Monpazier, diocèse de Périgueux, la déclaration suivante.

« Je suis heureux de vous certifier que la guérison de mademoiselle Labonne a été instantanée, radicale et qu'elle continue. Cette jeune personne a constamment joui depuis d'une merveilleuse santé... La relation publiée par *la Semaine religieuse de Périgueux* est parfaitement exacte.

Nous reproduisons avec bonheur, ajoute le Père supérieur, cette relation très intéressante, avec les corrections légères faites par notre excellent correspondant.

La petite ville de Monpazier est depuis quelques jours sous l'impression d'une joie bien grande et bien légitime : elle est témoin de l'un de ces faits extraordinaires, que la science ne peut expliquer, que l'autorité ecclésiastique s'abstient de qualifier, mais que tout pieux fidèle proclame dans son âme être un vrai miracle.

Mademoiselle Marie Labonne, de la congrégation des

Enfants de Marie de Monpazier, a recouvré subitement la santé dans la Grotte de Lourdes, le mardi 18 août.

Mademoiselle Marie Labonne est née le 19 mars 1856. Elle appartient à une famille chrétienne. Son père, gendarme à Monpazier, pendant plusieurs années, est le type de la bonté et de la loyauté; on ne l'appelle que « le bon père Labonne ». Ce brave militaire, devenu veuf de très bonne heure, se consacra tout entier à ses devoirs professionnels et à l'éducation de ses enfants. L'aînée de ses filles fut comme la seconde mère de ses frères, et surtout de Marie, qui était la plus jeune. Celle-ci avait un caractère vif, ardent, mais un excellent cœur. Elle fut de la part de sa sœur aînée l'objet d'une sollicitude maternelle.

A l'âge de 16 ans, elle entra comme pensionnaire dans la Communauté des Sœurs de Sainte-Marthe de notre ville.

Elle était là depuis près de deux ans, lorsque le 19 mars dernier, jour où elle accomplissait sa dix-huitième année, elle se sentit fatiguée. On attribua d'abord cette indisposition à un excès de travail, et on crut qu'il suffisait du repos pour la guérir. Néanmoins la faiblesse augmentait toujours. Mademoiselle Labonne dut quitter le pensionnat le dimanche des Rameaux, 29 mars, et se retirer chez sa sœur. Quelques jours après, une famille de Monpazier, toute dévouée à M. Labonne et à ses enfants, présenta Marie à M. Mayrac, médecin de Villereal. Le docteur déclara que la maladie était grave : elle avait son siège dans la moelle épinière. D'après les ordres du médecin, on fit une application de sangsues, et on frictionna la malade avec du baume Oppodeldoch.

Le docteur fit une seconde visite et prescrivit un nouveau traitement. L'état de mademoiselle Labonne était loin de s'améliorer.

Le 27 avril, elle partit pour Fumel, où elle devait passer quelques jours auprès de son père. M. de Briançon, docteur-médecin, fut appelé; il approuva le traitement prescrit par son collègue, ordonna de frictionner la malade tous les soirs avec de la teinture d'iode et de l'envelopper, le matin, dans un drap imbibé d'eau froide. Ce régime était violent; dès le second jour, la peau était noircie et brûlée sur toutes les parties où l'on exerçait les frictions. Ce remède, ne pouvant plus être supporté, dut être suspendu.

Le médecin fit appliquer un vésicatoire sur toute la longueur de la colonne vertébrale. Il ordonna ensuite des bains sulfureux et des douches; rien ne soulageait notre pauvre malade. Elle ne marchait qu'avec une peine extrême : il fallait presque la porter.

Mademoiselle Labonne revint à Monpazier dans les premiers jours de juin. On fit pour elle une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes. Elle s'y associa de tout cœur, buvant de l'eau de la Grotte et s'en faisant frictionner. La neuvaine n'eut aucun résultat sensible. Les jambes devenaient de plus en plus raides, les bras commençaient à perdre leurs forces; tout travail devenait impossible. Cette situation alarmait la jeune fille; elle sentit que la médecine était impuissante à la guérir.

Le 13 juillet, elle fit le pèlerinage de Lourdes en compagnie d'une personne qui lui est entièrement dévouée. Elle était convaincue que la Très Sainte-Vierge la guérirait. On ne pouvait la détacher de la chapelle

et surtout de la Grotte, où elle priait avec une angélique ferveur. Quand on lui disait de ne pas tant se fatiguer, elle répondait : « Peu m'importe, puisque je dois être guérie. » Elle passa trois jours à Lourdes, et, quand l'heure du départ fut venue, elle pleura beaucoup en voyant ses espérances déçues. Elle était revenue à Monpazier plus malade et complètement découragée.

Le docteur Meyrac vit mademoiselle Labonne le lendemain de son retour, le vendredi 17 juillet. Il la trouva beaucoup plus malade et lui annonça qu'il fallait recourir à une opération douloureuse, mais qui avait eu quelquefois d'heureux résultats : il s'agissait de brûler les chairs tout le long de la colonne vertébrale. La malade s'y opposa. On ne put triompher de ses répugnances qu'en lui imposant comme un devoir de conscience de se soumettre aux prescriptions du médecin. Elle s'y soumit avec une édifiante résignation. L'opération eut lieu le 22 juillet. Un réchaud fut allumé; on y fit chauffer à blanc l'instrument dont on devait se servir. Mademoiselle Marie eut le courage de regarder tous ces préparatifs. On lui brûla les chairs tout le long de la colonne vertébrale et on lui appliqua quatre boutons de feu aux extrémités. Cette dernière opération fut tellement douloureuse qu'elle arrachait à la patiente de véritables rugissements. Quand tout fut terminé, le docteur ému lui dit qu'elle ressemblait à saint Laurent. « Oh! non, répondit-elle, en souriant, je n'ai pas la vertu de saint Laurent; je ne demanderai pas à être tournée de l'autre côté. »

M. Meyrac fit une autre visite le 29 juillet : le mal

n'avait point été arrêté par l'opération du feu ; la malade souffrait au contraire beaucoup plus ; elle ne pouvait plus sortir, même avec le secours d'un bras étranger ; les jambes étaient enflées et sans aucune force. Le docteur fit une application de ventouses. Il revint le 6 août ; il trouva la malade plus fatiguée et fit mettre six mouches de Milan sur le siège du mal. Il était inquiet, et, en partant, il recommanda instamment qu'on l'avertît s'il venait à se produire quelque modification alarmante dans l'état de la jeune malade.

Pendant ce temps, M. le curé de Libos organisait un pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes. Cette nouvelle fut annoncée à Monpazier du haut de la chaire. Mademoiselle Labonne voulut s'inscrire au nombre des pèlerins. On crut d'abord qu'elle ne parlait pas sérieusement ; mais elle affirma bien vite son intention. Sa famille et toutes les personnes qui lui portaient de l'intérêt tentèrent de lui faire abandonner son projet. Le docteur avait déclaré que si elle entreprenait ce voyage il renonçait à la soigner ; il exprimait la crainte qu'elle ne mourût en chemin. Marie avait fini par céder aux instances de M. le curé de Monpazier, qui n'avait rien négligé pour lui faire comprendre les inconvénients et les périls de ce voyage. Après avoir pris cette décision, ou plutôt après se l'être laissé imposer, elle pleura beaucoup ; puis il se fit dans sa volonté un brusque retour ; elle fit savoir à M. le curé que sa résolution était irrévocable, qu'elle voulait aller à Lourdes, que si son médecin lui refusait ses soins, elle s'en passerait. « D'ailleurs, ajouta-t-elle, je serai guérie et je n'aurai plus besoin de lui. » Il fallut se résigner à la laisser partir pour

Lourdes, et il fut décidé que sa sœur aînée l'accompagnerait.

Le départ eut lieu le lundi soir, 17 août. Les pèlerins de Monpazier se rendirent à Libos, où devait s'organiser la pieuse caravane. Nous séjournâmes plus de deux heures à la gare de cette localité. Là, mademoiselle Labonne trouva son père et sa seconde sœur, qui étaient venus de Fumel pour l'embrasser. Les adieux furent touchants. On fut obligé de porter la pauvre malade dans le compartiment qui lui était réservé. Elle se trouvait là avec quelques-unes de ses compagnes, sa sœur, quelques dames, M. le receveur de la poste et M. le curé de Monpazier. On chanta, et de bon cœur, des cantiques à MARIE. Il paraît que nos chants furent appréciés, car les pèlerins des compartiments voisins nous adressèrent, à plusieurs reprises, leurs félicitations. Mademoiselle Labonne souffrait beaucoup ; mais elle chantait néanmoins avec un entrain admirable. Nous récitâmes ensemble le chapelet. Nous dûmes bien prier : nous avions tant de grâces à obtenir !

Arrivés à Agen, vers onze heures du soir, le transbordement du train d'Orléans dans celui du Midi se fit sans encombre, grâce à l'intelligente disposition des voitures. Il fallut néanmoins prendre notre jeune malade et la porter d'un wagon dans un autre.

En quittant Agen, nous fîmes la prière, et chacun de nous essaya de prendre un peu de repos. Mademoiselle Labonne ne put s'endormir ; il y avait près de six mois qu'elle n'avait connu le sommeil ; elle a avoué depuis qu'elle se sentait beaucoup plus fatiguée. Ceux qui ne dormaient pas l'entendaient pousser des gémissements

arrachés par la souffrance et que ne parvenaient pas à étouffer les efforts qu'elle faisait pour ne point déranger ses voisins. Sa large plaie était en suppuration et la faisait cruellement souffrir. Nous étions à la gare de Lourdes vers six heures moins un quart.

Notre jeune malade était si fatiguée qu'elle n'eut pas la force de mettre son chapeau ; on dut lui rendre ce service.

Nous l'installâmes dans une voiture qui la conduisit à l'église supérieure. Elle entendit la sainte Messe, à sept heures, et fit la sainte communion. On la descendit ensuite à la Grotte. Il y avait, ce jour-là, à Lourdes, plusieurs grands pèlerinages, entre autres ceux de Nîmes et d'Agen ; on évaluait à près de six mille le nombre des pèlerins.

La journée fut pleine d'ennuis et de douleurs pour notre jeune malade. Elle ne put aborder ni la piscine, ni la Grotte ; la foule la repoussait toujours. Elle était cependant bien convaincue qu'elle serait guérie si elle pouvait se plonger dans la piscine ou prier dans la Grotte. Vers les quatre heures, elle était complètement découragée. Elle pleura beaucoup, et sa sœur pleurait avec elle. Elles s'attristaient à la pensée qu'il faudrait partir sans avoir obtenu ce que l'une et l'autre désiraient si ardemment et espéraient avec tant de confiance. L'une des compagnes de Marie s'installa à la porte de la piscine, pendant près d'une heure, attendant le moment où elle pourrait y introduire sa jeune amie. Pendant ce temps, mademoiselle Labonne, ne pouvant se soutenir, dut réclamer un siège, qui lui fut

gracieusement offert par le Frère chargé de maintenir l'ordre autour de la piscine.

A cinq heures, la piscine fut libre, mais l'eau avait besoin d'être renouvelée. Notre malade n'eut ni la force, ni la patience d'attendre. Elle pria sa compagne de lui frictionner les épaules avec l'eau miraculeuse. Celle-ci trempa son mouchoir dans l'eau et en frictionna toute la région malade. En même temps mademoiselle Marie se lavait les jambes avec grand'peine, et, ensemble, elles récitaient les *Litanies* de la Très Sainte-Vierge et le *Souvenez-vous....* Il était cinq heures et quart.

On aide mademoiselle Labonne à s'habiller; elle sort de la piscine. A la porte, elle rencontre sa sœur, qui lui demande avec anxiété : « Comment vas-tu ? » Elle répond : « Je ne souffre plus. » Elle se sentait guérie, mais elle n'osait l'affirmer. Elle part, accompagnée de sa sœur et de sa compagne pour se rendre à la rotonde destinée à servir d'abri aux pèlerins. Marie marchait sans effort et s'appuyait à peine sur le bras de sa compagne; elle récitait le chapelet.

Arrivée à la rotonde, elle déclare publiquement qu'elle est guérie; elle court se précipiter dans les bras d'une autre de ses compagnes en lui disant : « Je suis guérie ! » Elle court de même vers M. le curé de Monpazier, répétant toujours : « Je suis guérie ! je suis guérie ! » M. le curé la reprend avec bonté : « Prenez garde, » ma fille ! Est-ce bien vrai ? Ne chantons pas si tôt victoire, cela pourrait nous attirer des désagréments. » Elle ne se possédait pas de joie et elle répétait : « Je suis guérie ! je suis guérie ! »

Déjà la foule l'avait entourée. Chacun voulait la voir

et lui donner des marques de sympathie. M. le curé parvint à grand'peine à l'arracher à cette multitude pour la conduire à la maison des Pères de l'Immaculée-Conception, où se trouvait Monseigneur l'Évêque d'Aggen. Sa Grandeur daigna la recevoir, lui fit raconter le merveilleux événement qui venait de s'accomplir et lui donna sa bénédiction. Le Père Sempé, Supérieur de la maison, accorda gracieusement à M. le curé de Monpazier la permission de faire entrer dans la Grotte et celle qui venait d'être si manifestement favorisée de la protection de la Sainte-Vierge et toutes les jeunes personnes qui l'avaient accompagnée.

La difficulté fut grande pour arriver de la maison des Pères jusqu'à la Grotte, car le bruit de la guérison s'était déjà répandu et presque tous les pèlerins se trouvaient massés aux alentours. Arrivées à la Grotte, nos jeunes enfants de MARIE chantèrent de tout leur cœur le cantique de la reconnaissance. La foule demandait à grands cris la jeune personne qui venait d'être guérie. Un fauteuil était là, nous l'y fîmes monter ; mais ceux qui étaient aux derniers rangs, sur les bords du Gave, ne pouvaient l'apercevoir ; ils réclamaient cette faveur. Pendant ce temps, la porte de la grille qui ferme la Grotte s'ouvrit. Un homme apparut portant dans ses bras une enfant d'une dizaine d'années ; il venait de plonger les jambes de cette petite infirme dans la piscine, et au moment où il la déposa dans la Grotte, l'enfant, paralysée depuis quatre ans, se mit à marcher. Nous ignorons la nature du mal qui privait cette petite fille de l'usage de ses jambes ; nous savons qu'elle était anglaise et qu'elle était venue avec son père et ses

frères du fond du Canada. Elle parlait anglais, et autour de nous personne ne comprenait sa langue. Le père, impuissant à se faire entendre, présentait à la foule les béquilles de son enfant. L'enthousiasme était alors à son comble. On acclamait de toutes parts Notre-Dame de Lourdes.

La foule, avide de voir mademoiselle Labonne et d'entendre parler de sa maladie, de sa guérison, la demandait toujours.

Il y a, devant la Grotte, du côté du rocher où apparut la Très Sainte-Vierge, une chaire, du haut de laquelle on a coutume d'adresser les adieux aux pèlerins. Il fut décidé qu'on allait y faire monter la jeune protégée de MARIE avec M. l'abbé Rey, curé de Montpazier et un autre prêtre. M. l'abbé Rey raconta la maladie de mademoiselle Labonne et le fait de sa guérison. Quand il dit qu'elle s'appelait *Marie Labonne*, l'un des assistants s'écria : « Et c'est la bonne MARIE qui l'a guérie ! » Les acclamations continuèrent. Mademoiselle Labonne descendit de la chaire. On se précipitait sur elle, on l'embrassait, on lui faisait signer des gravures, toucher des chapelets. Jamais plus émouvante manifestation. Plusieurs fois, M. l'abbé Rey fut obligé de dire à cette foule de plus en plus compacte et empressée : « N'allez pas nous tuer cette chère enfant, maintenant » que la Sainte-Vierge nous l'a guérie. »

On conduisit mademoiselle Marie à la rotonde, en lui faisant suivre le sentier qui serpente le long de la montagne ; c'est là que nous prîmes avec elle notre repas du soir. Celle qui, le matin, ne pouvait se servir elle-même, voulut nous servir ; elle le fit sans fatigue. Elle

alla ensuite avec M. le curé de Monpazier et l'une de ses compagnes, jusqu'à la ville pour acheter des objets de piété ; nous la retrouvâmes suivant au milieu des pèlerins de Monpazier la procession aux flambeaux. Les adieux à la Grotte et les acclamations nous avaient tous profondément émus, nous chantions tous et de bon cœur. Notre bonheur était immense. Décrire l'émotion surnaturelle qui agitait nos âmes est chose impossible. Nous ne suspendions nos chants que pour verser des larmes de joie. La procession se déroula de la Grotte jusqu'à la gare. Mademoiselle Labonne la suivit sans éprouver la moindre fatigue ; elle recevait sur ses pas les témoignages de la plus vive sympathie. Nous partîmes de Lourdes vers neuf heures et demie et nous arrivâmes à Libos le mercredi matin, vers cinq heures. Là, chacun voulait entendre raconter l'événement de la veille, et nous ne pouvions nous lasser d'en redire tous les détails. L'émotion s'empara de tous les cœurs, quand on vit notre jeune enfant de MARIE se précipiter dans les bras de son père et de sa sœur. En vérité, nous pleurions tous, mais nos larmes étaient bien douces.

Mademoiselle Labonne passa la journée du mercredi auprès de son père, à Fumel ; elle arriva à Monpazier le jeudi vers dix heures. Toute la ville était sur pied pour voir marcher, courir celle qui, l'avant-veille, ne pouvait faire un pas. Elle descendit à l'église ; M. le curé la reçut et la conduisit à l'autel de la Sainte-Vierge, où l'on chanta le *Magnificat*.

Le lendemain matin, à sept heures, eut lieu la messe d'action de grâces. Quelle charmante, quelle délicieuse fête ! en vérité, rien n'y manquait : affluence

considérable, chants pieux, communions nombreuses.

L'autel de la Très Sainte-Vierge était magnifiquement paré ; un fauteuil et un prie-Dieu, orné de fleurs blanches, avaient été préparés pour notre jeune miraculée.

Les enfants de MARIE allèrent au-devant de leur heureuse compagne et lui firent une escorte d'honneur ; tous les regards se tournèrent vers elle, quand elle franchit le seuil de l'église, revêtue des chastes livrées de la Vierge. Sa robe blanche, sa ceinture, couleur du ciel, son long voile aux plis flottants, sa couronne virgineale étaient comme un reflet de la joie et de la candeur de son âme. La messe commença, et les chants pieux ne cessèrent de retentir pendant tout le temps que dura le Saint-Sacrifice. Comme nous étions tous émus ! comme nous le fûmes davantage encore, lorsque M. le curé, dont le bonheur était sans mesure, nous adressa ces paroles : « Je comprends votre empressement et votre émotion ; ils sont bien légitimes. Vous avez voulu vous unir à nous pour remercier le Seigneur, de qui vient tout don, et sa Très Sainte Mère ! Déjà nous avons dit merci au Seigneur JÉSUS, merci à la Très Sainte-Vierge, dans cette mystérieuse Grotte de Lourdes, mais cela ne suffit pas ; il faut que tous, oui tous, nous disions, nous répétions merci à MARIE, notre bonne Mère, de ce qu'elle a daigné abaisser ses regards sur l'une de nos enfants ; sans doute nous la remercierons pauvrement, parce que nous sommes pauvres, mais ce sera de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes les puissances de notre être, que nous allons chanter le cantique de la reconnaissance. »

La cérémonie se termina par la bénédiction du Très Saint Sacrement et par le chant du *Magnificat*. La jeune protégée de MARIE fut reconduite en triomphe par ses compagnes et par la foule.

La guérison a été instantanée et radicale, et depuis lors elle se maintient. Nous espérons que le bon DIEU achèvera son œuvre, et que ce bienfait de la Reine du ciel ne sera pas sans profit pour les âmes.

Veuilloz agréer, etc.

UN PÈLERIN.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

N° 1

Ce beau miracle n'est rapporté par les *Annales de Lourdes* qu'au mois de décembre 1876, c'est-à-dire plus de treize ans après le fait. La relation de madame Anger est datée de Lavacan (10 septembre 1876), et signée : « Pour copie conforme, Frère EMMANUEL. » Or, Lavacan est situé près d'Auch, dans le département du Gers, à l'autre bout de la France. Ne pouvant m'expliquer cette signature et ces dates, en apparences contradictoires, j'ai écrit à Ploërmel, et voici les explications toutes simples qu'a bien voulu m'envoyer le vénéré Frère Emmanuel, qui avait copié la relation :

« Monseigneur,

» ... Je suis heureux de pouvoir vous donner les explications que désire Votre Grandeur.

» La relation que vous avez lue dans les *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, concernant le miracle opéré en faveur du jeune Edme Remy, de Ploërmel, fut rédigée par M. l'abbé Hillion, alors professeur au collège Saint-Stanislas à Ploërmel, aujourd'hui Evêque du Cap-Haïtien, sur le récit que lui en fit madame Anger, grand-mère de l'enfant.

» Les dignes et vertueux parents du jeune miraculé, — aujourd'hui sage et vigoureux jeune homme, — ne se hâtèrent point de publier ce bienfait. Ils se contentèrent, pour le moment, d'en rendre grâces à DIEU et à son Immaculée Mère, en union avec les pieuses Religieuses Ursulines qui avaient si puissamment contribué à leur obtenir une si précieuse faveur.

» En septembre 1876, ayant eu le bonheur d'accompagner notre R. Frère Supérieur-général, qui allait présider la retraite annuelle de nos Frères du Midi, à notre maison provinciale de Lavacan, près Auch, les pieux parents du jeune Edme Remy me remirent la relation du miracle, fidèlement conservée dans les papiers de famille, en me priant de la faire insérer dans les *Annales de Notre-Dame de Lourdes*. Ce fut pendant mon séjour en notre Communauté de Lavacan que je transcrivis la dite relation. Quelques jours plus tard, en passant à Lourdes, j'en remis la copie à l'un des Pères gardiens du sanctuaire vénéré. Cette « copie conforme, » signée par moi, ne fut publiée qu'au mois de décembre suivant.

» Voilà, Monseigneur, l'explication des dates contenues dans le récit que vous avez lu et la raison de la présence de mon nom à la fin de cette touchante relation.

» J'ajouterai, Monseigneur, que pour répondre au désir des époux Remy, modèles accomplis des parents chrétiens, je fis placer à la même époque, dans la Basilique de MARIE Immaculée, un *ex-voto* en marbre blanc, qui rappelle à tous, avec la date du bienfait, la profonde reconnaissance dont ils restent pénétrés envers la Mère de DIEU et la Protectrice de leur enfant.

» Daignez agréer, etc. »

N° 1 bis

« Invité par madame la Supérieure de la congrégation des Dames Ursulines de Pons, à dire ce qu'il sait sur la maladie et la guérison de madame D... Justine, en religion Sœur P..., le sous-signé fait la déclaration suivante, se bornant à l'énonciation des faits dont il n'a pas à rechercher l'interprétation.

» Il y a deux ou trois mois, la Sœur P... me montra une tumeur située au sein gauche. Cette tumeur avait le volume d'un œuf de pigeon, elle était dure, sans adhérence, et l'occasion de douleurs très vives. La malade en attribuait l'origine à un coup qu'elle avait reçu. Cette tumeur me parut être de nature squirrheuse; je la traitai par les fondants ordinairement employés, qui restèrent sans effet.

» Il y a quelques jours, une quinzaine peut-être, la Sœur P...

m'annonça qu'elle était guérie, qu'elle ne souffrait plus et que la tumeur avait disparu. Je constatai en effet la vérité de cette assertion, je ne trouvai pas trace de la tumeur.

» La Sœur me raconta alors qu'elle avait été guérie par l'eau de Lourdes, presque instantanément, et après deux ou trois applications de cette eau, et pendant le cours d'une neuvaine.

» Pons, le 7 mai 1871.

» Dr ARDOUIN. »

N° 2

« Nous, soussignés, docteurs en médecine de la Faculté de Paris, médecins de l'hôpital de Mussidan (Dordogne), certifions avoir été appelés, en septembre dernier, à donner des soins à mademoiselle Marie Dupuy, de Mussidan, pour une fièvre nerveuse, compliquée de troubles fonctionnels graves et variés, se traduisant : du côté du larynx, par une extinction de voix ; — du côté du cœur, par des palpitations plus ou moins fréquentes, et suivies quelquefois, d'oppression ; — du côté de l'estomac, par une inappétence presque absolue, des vomissements souvent répétés, surtout après l'ingestion de la moindre quantité d'aliments, n'importe la qualité ; — que les médications diverses que nous avons jugées les mieux indiquées, et que nous avons tentées pour combattre cet état morbide, ont été presque toujours mal supportées, partant mal suivies et sans efficacité aucune ; — que ça n'a été qu'après l'usage de l'eau de Notre-Dame de Lourdes, et à l'expiration d'une neuvaine faite à son intention, que mademoiselle Dupuy a, le 15 janvier dernier, recouvré la santé d'une manière soudaine et complète.

» En foi de quoi nous avons fait le présent certificat.

» G. BOSVIEL, médecin ; — E. DAMBRIER, d.-m.

» Mussidan, le 5 février 1872. »

N° 3

Rapport du médecin.

« Bruges, 29 juillet 1873.

» Je soussigné, docteur en médecine, déclare avoir vu se produire, le 16 juillet 1872, une guérison *complète et instantanée* chez une Religieuse du couvent Anglais, à Bruges, nommée en religion Sœur Thérèse-Joseph.

» Cette dame, âgée actuellement de cinquante-quatre ans, était malade depuis seize ans. Son affection, assez complexe, consistait spécialement dans des accès d'asthme, compliqués de bronchite chronique avec emphysème pulmonaire et hypertrophie du cœur.

» Chaque hiver, l'état de cette personne présentait une ou plusieurs aggravations ou crises qui s'accompagnaient de fièvres et de sueurs abondantes, l'obligeant à garder le lit.

» De là, à la suite de ces crises, une grande déperdition de forces, des convalescences longues et pénibles, traversées souvent par des rechutes et jamais suivies d'un retour complet à la santé qui lui permit de reprendre ses exercices et sa cellule.

» Mais de toutes ses recrudescences, celle qui eut lieu au commencement de 1872, fut incontestablement la plus violente; les trois dernières semaines précédant sa soudaine guérison, la malade ne pouvait plus supporter la moindre nourriture, et était devenue incapable de se lever de son lit; les accès d'oppression étaient si forts que la patiente était dans l'impossibilité d'articuler une seule parole sans menace de suffocation; les angoisses et les palpitations étaient portées au plus haut point; en un mot, l'ensemble des symptômes était si alarmant et l'épuisement des forces tel, que je m'attendais chaque jour à une terminaison fatale.

» Cependant, le 16 juillet 1872, pendant une neuvaine faite à l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, vers huit heures et demie du matin, après une nuit et une matinée des plus orageuses, la malade sent tout à coup un grand changement s'opérer en elle, elle se trouve subitement débarrassée de toutes ses souffrances et complètement guérie.

» En effet, avec la cessation de ses maux, toutes ses forces lui sont instantanément rendues, et cette personne qui, quelques mo-

ments auparavant, ne pouvait guère se remuer sur son lit de douleur sans défaillances ou sans provoquer d'effrayantes suffocations, trouve soudainement les forces nécessaires pour se lever, s'habiller et descendre les escaliers. Ce n'est pas tout; à la grande surprise de ses compagnes, elle va partager avec elles leur déjeuner et mange du meilleur appétit; puis elle suit, le même jour, les divers exercices de la Communauté, et enfin, le soir venu, elle va réoccuper sa cellule qu'elle n'avait plus pu habiter depuis seize ans.

» Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis plus d'un an, sa guérison ne s'est pas démentie, et le couvent, au lieu d'une Sœur infirme et souffrante, possède actuellement, dans la personne de Thérèse-Joseph, une excellente infirmière.

» Tel est, avec quelques détails, le fait extraordinaire dont j'ai été témoin et je n'hésite pas à déclarer qu'une pareille guérison, dans les conditions et les circonstances que je viens d'exposer, ne peut être obtenue ni par les secours de l'art médical, ni par les ressources de la nature, et qu'elle doit être attribuée à l'intervention d'une cause ou d'une *puissance surnaturelle*, seules capables de restaurer *immédiatement* les forces corporelles dans un organisme aussi épuisé.

» E. VAN-DROMME, m. d. P. »

N° 4

RAPPORT DE M. PIFFON, DOCTEUR-MÉDECIN.

Je soussigné, docteur en médecine de la Faculté de Paris, demeurant à Lesparre, certifie comme exacts et étant à ma connaissance les faits suivants :

La nommée Marguerite Bobe, âgée de quarante ans, domiciliée à Queyrac (Gironde), a été soignée par moi depuis plus de vingt ans pour une anémie, mélangée d'accidents les plus graves. Depuis six ans, elle gardait le lit ou la chambre, et était complètement privée de l'usage de ses membres inférieurs. Sa faiblesse était si grande, qu'au commencement de cette année elle a été, sur mon conseil, transportée à l'hospice de Lesparre, et son état ne s'est point amélioré. Malgré sa piété ardente, elle ne pouvait même

pas se rendre à l'oratoire de cet établissement, contigu à la salle où elle avait été recueillie.

Le 4 août, Marguerite Bobe m'a fait connaître qu'elle avait l'intention de se rendre à Lourdes, afin de demander à DIEU ce que la science ne pouvait lui donner, sa guérison, ajoutant que, si elle ne pouvait l'obtenir, elle serait heureuse de mourir et d'être enterrée au pied de la Grotte.

J'ai fait tous mes efforts pour la dissuader de ce projet, convaincu que j'étais que son état ne lui permettait pas d'entreprendre ce voyage devant durer deux nuits et un jour.

Le 8 août, à mon grand étonnement, je l'ai vue entrer dans mon cabinet, marchant, et paraissant jouir de la meilleure santé. Elle me dit :

DIEU m'a exaucée, je marche... J'ai entrepris le voyage de Lourdes et aussitôt après avoir été plongée dans les eaux de la Source Miraculeuse, j'ai marché et je me suis sentie revivre.

Je dois ajouter que depuis, elle fait de longues courses, se livre aux travaux intérieurs de l'hospice de Lesparre, et paraît rendue à la santé.

De tous ces faits, il m'est impossible de ne pas conclure que la guérison de Marguerite Bobe a un caractère surnaturel, que les données de la science ne justifient ni n'expliquent, et que, dans ma pensée, il faut l'attribuer à des causes surhumaines.

Lesparre, le 3 octobre 1872.

PIFFON, doct.-méd.

N° 5

Je, soussigné, docteur-médecin à Maulévrier, certifie de tous points conforme à la vérité la relation, de l'autre part, de M. le curé des Echaubrognes, concernant Marie Tisseau.

DESORMEAUX,
Docteur-médecin, P.

Maulévrier, 24 mai 1873.

N° 6

Déclaration du docteur Masurel, médecin de l'Orphelinat, qui constate la nature extraordinaire de la guérison :

« Le soussigné, docteur-médecin, certifie que mademoiselle Sophie Druon, âgée de vingt-six ans, pensionnaire de l'Œuvre de la Miséricorde de Lille, était atteinte d'un rachitisme très prononcé, ayant pour principal résultat de rendre difficiles et très bornés les mouvements des membres supérieurs et de rendre complètement inertes les membres inférieurs.

» Cet état d'infirmité, considéré comme incurable, m'était connu depuis douze à treize ans, lorsque le 8 septembre dernier, à neuf heures du matin, j'ai été en position de constater : 1° que le redressement et le mouvement des membres inférieurs étaient assez accentués pour permettre une marche facile ; 2° que les membres supérieurs avaient acquis, dans l'étendue de leurs mouvements, une amélioration remarquable.

» Ce résultat est d'autant plus extraordinaire qu'il s'est produit spontanément et sans aucune transition de nature à permettre de l'attribuer à l'influence d'aucun traitement.

» MASUREL.

» Lille, 12 septembre 1872. »

N° 7

« Je soussigné Moreau (Henri), docteur en médecine de la Faculté de Paris, demeurant aux Herbiers (Vendée), certifie ce qui suit :

» La fille Simonneau Philomène, âgée de 20 ans, demeurant chez ses parents, à Chambrateau, canton de Mortagne-sur-Sèvre (Vendée), d'un tempérament scrofuleux qui n'est pas unique dans sa famille, est atteinte, depuis plus de cinq années, d'une *nécrose* des os de la jambe droite. J'ai donné mes soins à cette malade dès le début de l'affection, qui d'abord n'offrait que les caractères d'une *ostéite* dont je n'ai pas tardé à reconnaître la nature. Je

n'ai jamais eu d'hésitation dans mon diagnostic, qui a pu être contrôlé par des confrères. La marche et les phénomènes ultérieurs de la lésion m'interdisent d'ailleurs le moindre doute sur la la réalité de la nécrose scrofuleuse.

» J'avais, lors de mes premières visites à la fille Simonneau, il y a plus de cinq ans, annoncé que la malade n'avait de chances de guérison qu'après des souffrances très longues et des accidents très graves, et probablement au prix d'une infirmité inévitable, l'ankylose de l'articulation péronéo-tibio-tarsienne. Effectivement, la fille Simonneau a constamment été clouée sur son lit depuis cette époque. Il y a eu des abcès nombreux et successifs, des fistules en divers points : des séquestres multiples et volumineux ont fini par sortir péniblement. Les deux os de la jambe droite ont été malades dans leur moitié inférieure, mais principalement le péroné dont on peut aujourd'hui très facilement apprécier les déformations. Cet os normalement droit et lisse, est anfractueux et bosselé; il est tortueux, dans sa direction, depuis son milieu jusqu'à la malléole externe.

» Je me souviens que, lorsque je soignais la malade, tout le membre était incapable de mouvement volontaire ou communiqué; ce qui s'explique très bien par l'énorme gonflement qui existait, par la douleur, par la tension et le déplacement des muscles et de leurs tendons, et par l'état inflammatoire de tous les tissus. Pendant plusieurs années, la fille Simonneau n'a pu faire le moindre usage de sa jambe droite; et je me souviens parfaitement aussi que le 11 mars 1872, ayant été appelé à la soigner pour une affection aiguë d'un autre genre, je ne pus la faire asseoir sur son séant afin de pratiquer l'auscultation, le membre inférieur droit étant roide et douloureux au point de ne se prêter à aucune flexion. Je n'attachai pas, en ce moment, d'importance actuelle à une maladie ancienne et chronique dont le traitement rationnel avait été fait, et se faisait toujours régulièrement, et dont le résultat prévu et inévitable, dans ma pensée, était l'ankylose, si jamais les suppurations devaient se tarir, et les os nécrosés se purger.

» Depuis cette époque, je n'ai point revu la malade qui, je l'avoue, n'avait aucun sujet de fixer spécialement mon attention, la science étant fort désarmée en présence de ces graves lésions malheureusement trop fréquentes; d'ailleurs il ne m'était pas donné de prévoir une guérison qui semblerait surprenante.

» Ayant eu occasion de voir aujourd'hui mon ancienne malade

qu'on m'a dite guérie, j'ai examiné, avec tout le soin possible, son état. A première vue, j'ai été frappé de son apparence de santé, contrastant singulièrement avec la physionomie cacochyme que je lui avais connue. J'ai été assez surpris de la voir marcher à ma rencontre, ayant une allure gaie et svelte que ne sauraient tolérer une diathèse scrofuleuse dont je suis très certain et une ankylose du pied. J'ai exploré l'articulation autrefois malade, et les plaies anciennes que j'avais constatées. J'ai pu me convaincre qu'il n'existait aucune trace d'ankylose de l'articulation péronéo-tibio-tarsienne. Les plaies qui s'étaient produites, à différentes époques, au-dessus de la malléole externe, sont entièrement, mais récemment cicatrisées; la couleur rose et la ténuité de la surface du tissu cicatriciel en sont la preuve, comme les cicatrices elles-mêmes sont et seront toujours les témoins indélébiles et caractéristiques de la lésion diathésique que j'ai reconnue. Aucune douleur ni à la pression, ni dans le mouvement. La peau est adhérente au péroné, et on suit tous les contours difformes et rugueux de cet os, dont on apprécie parfaitement les bosselures et les inégalités consécutives à l'élimination des séquestres et au travail de réparation.

» Il existe un volume plus considérable du cou-de-pied et de la moitié inférieure de la jambe dû aux concrétions osseuses qui ont remplacé l'os normal, ainsi qu'au soulèvement conséquent des tendons et des aponévroses, mais sans gonflement œdémateux ni inflammatoire. Enfin, il m'est impossible de nier que la jambe de la fille Simonneau soit guérie, et guérie plus complètement qu'on ne pouvait l'espérer à la suite d'une si terrible maladie.

» En même temps, l'état général est très bon. Il m'a été assuré, par la malade et ses parents, que depuis environ trois semaines les suppurations s'étaient terminées, ce qui concorde avec l'aspect des cicatrices, et qu'aussitôt la liberté du membre s'était manifestée. Or, l'époque de cette guérison coïnciderait, m'a-t-on dit, avec celle d'un voyage fait à Lourdes par la malade.

» La cicatrisation, surtout rapide et définitive, des tissus mous et osseux, est déjà un résultat qui me paraît bien étonnant, et que la science expliquerait très péniblement. Mais l'ankylose vraie ou fausse, complète ou incomplète, guérissant si facilement et si promptement, me paraît inexplicable. J'affirme que l'ankylose vraie est absolument incurable par les ressources de la nature et de l'art. Cette ankylose a-t-elle existé dans le cas présent? Je ne puis le certifier, n'ayant pas eu occasion de la constater avant la

guérison récente. Mais je suis moralement convaincu que l'ankylose devait exister *vraie* ou *fausse*. En effet, si l'on admet que l'ankylose *vraie* n'a pas été produite par la longue maladie, et par la privation absolue de tout mouvement de l'articulation pendant plus de cinq années, et qu'on ait eu affaire seulement à une ankylose *fausse*, qui est plus ou moins curable, je laisse alors à des maîtres plus habiles le soin d'expliquer, par les données de la science, comment une articulation si longtemps condamnée à l'immobilité, sans avoir subi l'ankylose *vraie*, a pu si rapidement et aussi complètement reprendre son jeu, en ne conservant aucun embarras dans sa souplesse, ni la moindre claudication dans l'allure d'une personne qui, pendant cinq ans, n'a pu faire usage de sa jambe droite.

» Si ma bonne foi peut rencontrer des sceptiques, si mon affirmation peut susciter des contradicteurs, je les invite, les uns et les autres, à vérifier par eux-mêmes les faits que j'ai racontés, et cela dans l'intérêt même de la vérité que je crois servir ; si mes assertions et mes observations sont reconnues fausses ou erronées, je passe condamnation.

» En résumé, mon opinion est que la fille Simonneau, à la suite d'une affection scrofuleuse très grave de la jambe droite, devant provoquer une ankylose *vraie* ou *fausse*, en admettant une guérison naturelle, est en ce moment parfaitement guérie sans aucune trace permanente autre que les cicatrices osseuses et cutanées, par conséquent sans *ankylose* ni *claudication*. Cette cure surprenante, que j'affirme, s'est, en outre, opérée avec une rapidité que ne comporte pas la lenteur ordinaire des guérisons dans le genre qui nous occupe. Je dois donc avouer, avec toute sincérité, dans mon âme et conscience, que la science médicale actuelle ne se prête pas à l'explication absolue de tous les phénomènes de cette guérison qui est authentique, et dont je n'ai encore jamais constaté d'exemple analogue.

» Aux Herbiers, 20 octobre 1872.

» H. MOREAU, Docteur. »

N° 7 bis

I

« Madame la Baronne,

» Je viens de lire, avec le plus vif intérêt, le mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer en communication : il relate avec une exactitude parfaite toutes les souffrances que vous avez endurées, et toutes les phases de la longue et douloureuse maladie que vous avez subie avec autant de patience que de courage.

» J'ai eu l'honneur de vous voir bien souvent sur votre lit de douleur, et votre noble résignation à la volonté de Dieu m'a chaque fois touché d'autant plus, que, comme moi, vous constatiez depuis longtemps l'impuissance de la médecine.

» Pourquoi le médecin de bonne foi ne le dirait-il pas ? oui, c'est vrai : vous étiez affectée d'une de ces maladies graves qui se terminent presque toujours d'une manière fâcheuse ; vous étiez en proie à des souffrances atroces ; vous étiez arrivée à cet âge de la vie où les maladies empruntent à l'âge critique un degré de plus de gravité ; les remèdes les plus divers qu'avait suggérés l'expérience de trois médecins dévoués à votre personne et amis de votre famille, étaient reconnus impuissants ; depuis même plusieurs mois, nous en étions réduits à ne vous donner que des consolations et des témoignages de sympathie, lorsque vous m'avez appris que madame votre fille était partie pour Lourdes, avec l'intention de demander à la Sainte-Vierge la guérison que la médecine ne pouvait vous procurer. Vous m'avez parlé, si je m'en souviens bien, de prières qui se faisaient en même temps, à votre intention, à Brive, à Tulle, à Lourdes et ailleurs ; j'étais heureux de ce dernier espoir qui restait à votre famille, mais je n'osais partager sa confiance.

» Huit jours après, M. de Lamberterie m'écrivait : « Venez nous féliciter : Madame est guérie : rendons-en grâces à Notre-Dame de Lourdes. »

» Aussitôt la lettre arrivée, je suis parti, et j'ai été tout heureux de constater que la tympanite avait disparu, que le volume énorme du foie n'existait plus, que les organes abdominaux, si sérieusement compromis quelques jours auparavant, avaient repris leur état normal.

» Rien cependant d'extraordinaire ne s'était produit, la guérison s'était opérée sans crise.

» Que penser de cette guérison si subite, arrivée dans des circonstances si exceptionnelles et si extraordinaires ?

» Je n'hésite pas à le dire : la médecine ne doit point en revendiquer l'honneur. Avec mes félicitations bien sincères et le désir de voir cette guérison se continuer bien longtemps, recevez, je vous prie, Madame la Baronne, la nouvelle assurance de mes hommages respectueux.

» ALÈGRE, d.-m. P.

» Allassac, le 21 juillet 1873. »

II

« Madame,

» Je ne saurais relater les diverses phases de la longue et grave maladie dont vous avez été atteinte, au cours de laquelle je n'ai pas assisté, n'ayant été appelé à l'honneur de vous donner des soins que dans les derniers temps de cette maladie, vers la fin du mois de juillet 1872. — Mais ce que je puis dire, c'est qu'alors votre état me parut des plus graves, des plus dangereux, de ceux qui laissent le moins d'espoir à la guérison. — C'est le langage que je tenais alors aux membres de votre famille qui me questionnaient sur votre situation, — et je dois reconnaître que votre rétablissement a été pour moi des plus inespérés, des plus inattendus, et pour lequel on peut invoquer une intervention surnaturelle.

» En vous adressant, Madame, ce résumé de mon appréciation de votre heureuse guérison, je forme les vœux les plus sincères pour sa durée, et vous prie d'agréer l'hommage de mon profond respect et entier dévouement.

» POMAREL.

» Brive, 12 juillet 1873. »

III

« Madame la Baronne,

» J'ai lu avec beaucoup d'attention et d'intérêt la notice que vous voulez bien me soumettre. Je ne puis certainement que l'approuver

en tous points; néanmoins, comme il y est exposé des faits qui doivent se passer de mon attestation, dont ils n'ont que faire, j'ai cru plus simple, rappelant mes souvenirs et consultant mes notes, de rédiger un petit précis que je vous adresse avec mon attestation signée. Ces faits que je rappelle ayant été observés par mes confrères aussi bien que par moi, pourraient être soumis aussi à leur appréciation; je serais aussi bien aise que mes honorables confrères voulussent modifier ou corriger ma note comme ils l'entendraient; je souscris d'avance au jugement qu'ils pourront en porter et aux modifications qu'ils croiront utile d'y apporter.

» De nouveau, Madame la Baronne, recevez mes félicitations pour les grâces qu'il a plu à la Reine de Lourdes de vous accorder; j'espère bien que votre puissante Auxiliatrice, dont je me fais un honneur et un devoir de reconnaître l'intervention, voudra compléter son œuvre et lui donner de la durée; ce sera une récompense qu'auront méritée votre foi éprouvée, vos prières, et les pressantes instances de ces anges de votre famille, qui ont su ouvrir les mains de la divine Mère de Notre Sauveur.

» Veuillez agréer, Madame la Baronne, l'hommage respectueux de votre très humble et dévoué serviteur,

» D^r BRUN.

» Saint-Céré, 5 juillet 1873. »

« Le docteur Brun, soussigné, ne peut se reconnaître aucun titre à la qualification flatteuse que madame la Baronne de Lamberterie veut bien donner aux médecins qui ont eu l'avantage de lui donner leurs soins; mais il peut attester :

» Que dès le mois de mars 1869, madame la Baronne présentait, dans sa santé, une grave altération. Aux mois d'avril et de mai suivants, indépendamment des désordres fonctionnels sérieux observés dans l'appareil des voies digestives, le docteur Brun reconnut par la palpation et la percussion, et de manière à en être matériellement certain, une augmentation considérable du volume du foie. Cet organe dépassait, par son bord inférieur, les fausses côtes de trois travers de doigt, et la limite supérieure était aussi un peu élevée.

» L'état de madame la Baronne s'améliorait ou s'aggravait parfois; mais la lésion matérielle du foie persistait toujours.

» Du mois de mars au mois d'octobre 1872, une tympanite, développée à l'extrême et résistant à tous les moyens, vint mettre

madame la Baronne dans l'état le plus fâcheux, et inspira aux médecins les craintes les plus sérieuses.

» Les choses en étaient là lorsque, en désespoir de cause, madame la Baronne se mit, vers la fin de septembre, à boire de l'eau de Lourdes. Dès le 7 du mois d'octobre, le docteur Brun voyait, avec surprise et bonheur, les symptômes les plus graves s'amender, le ventre perdre progressivement et rapidement de son volume, et les fonctions digestives se rétablir *mirum in modum*. Dès lors la convalescence a marché régulièrement. Peu de temps après, madame la Baronne pouvait entreprendre d'assez longs voyages. Le docteur Brun n'a pas eu l'occasion de pouvoir examiner avec soin son intéressante malade jusqu'au 18 octobre; mais ce jour-là il put constater l'amélioration étonnante survenue, et depuis, il l'a revue et examinée le 17 juin 1873, et l'a trouvée dans un état bien satisfaisant sous tous les rapports à la palpation. A travers des parois abdominales devenues très dépressibles, il a pu reconnaître et constater que le foie est revenu à ses proportions normales. Cet organe ne dépasse pas, par son bord antéro-inférieur, le rebord des fausses-côtes; et sa limite supérieure appréciée par la percussion paraît normale.

» Saint-Céré, ce 7 août 1873.

» D^r BRUN. »

N° 8

RAPPORT DU MÉDECIN

Depuis l'année 1859 que je donne des soins à madame Ancelin, voici les principaux détails que je relève sur les notes prises par moi à chacune des visites que j'ai faites à cette malade.

Je l'ai toujours vue très souffrante. Je ne la connaissais pas avant d'avoir commencé à la traiter. De nombreux chagrins avaient altéré sa santé; elle était presque toujours valétudinaire; une péricardite, symptomatique d'un ancien rhumatisme, lui causait de fréquentes palpitations, des suffocations inquiétantes, une orthopnée intense. Le cœur fonctionnant mal, l'appareil respiratoire était altéré. De plus, les sueurs ménopausiques étaient très

abondantes et très débilitantes; elle était sujette aux fièvres réglées; sa constitution était entièrement usée. Elle vivait péniblement, d'autant plus que son état de fortune ne lui permettait pas de satisfaire aux diverses exigences de sa maladie.

A force d'émotions pénibles, agissant sur une constitution nerveuse déjà bien ébranlée, elle en était arrivée à ce point que la moindre impression la rendait malade et lui faisait garder le lit pendant des semaines et des mois.

En avril 1869, M. Morillion, son frère, médecin à Pont-Saint-Maxence (Oise), lui envoya un traitement très énergique, dont les purgations répétées, le nitre et la digitale faisaient le fonds. Mais le mal était trop enraciné; et déjà, en avril 1870, elle s'apercevait de l'enflure des jambes, signe habituel d'une lésion organique du cœur, hypertrophie du cœur avec insuffisance des valvules. A dater de cette époque, l'infiltration sous-cutanée ne disparut jamais, étant surtout plus forte pendant les grandes chaleurs de l'été, et dans les froids humides de la mauvaise saison. Peu à peu l'infiltration devint générale (anasarque). Il y avait une certaine quantité de cérosité dans le péritoine, et le haut du ventre était très tendu et tympanisé. Les membres inférieurs devinrent très douloureux; le genou droit surtout fut longtemps le siège de violentes douleurs rhumatismales avec épanchement séreux dans l'articulation. C'était toujours la même tendance à la formation de la sérosité pathologique dans toute l'économie. Je passe sous silence les divers autres symptômes de cette grave maladie, tels que la difficulté et la rareté des urines, la paresse invincible des intestins ou les diarrhées débilitantes, les épistaxis passives, une atonie complète. — Pendant ce temps, j'étais obligé, tous les six mois, de lui formuler un certificat attestant qu'elle était dans l'impossibilité de se présenter en personne à la Recette générale pour toucher ses faibles rentes; mon dernier certificat porte la date du 2 juillet 1872.

Depuis janvier 1871, jusqu'à son voyage à Lourdes, sa vie a été un supplice: les suffocations, les bronchites catharrales, les hémorragies, les sueurs excessives, la fièvre, la tympanite, l'anasarque, tout concourait à la fois à ses souffrances.

Le 10 avril 1872, une laitière de Saint-Joseph (route de Carquefou) la conduit chez elle dans sa voiture; ce changement d'air lui fait du bien et lui ôte un peu de son oppression; mais le mal revient quelques jours après. Elle a dû faire environ cinq ou six promenades de ce genre, qui, toutes, lui ont procuré un peu de sou-

lagement. A la fin de juin 1872, on la conduisit à Sainte-Anne-d'Auray. Ce voyage lui fit encore du bien, elle y laissa même ses béquilles; mais l'anasarque persista, avec ses autres misères.

Enfin, lorsque le premier pèlerinage de Nantes à Lourdes fut décidé, un ardent désir s'empara d'elle; elle voulut, à toute force, faire ce voyage. Tous ceux à qui elle fit part de son projet, et je fus de ce nombre, le qualifièrent d'insensé, de téméraire, d'irréalisable. Elle persista dans sa résolution, et il ne dépendit pas d'elle qu'elle ne fit partie du premier train; elle en ressentit un profond chagrin, et ne fut consolée que quand elle apprit qu'un deuxième pèlerinage aurait lieu le 8 octobre. — Ce jour arrive enfin, et l'embarras commence. Ce ne fut pas une petite peine de la descendre de sa demeure, qui n'est pourtant qu'au premier étage, et de la caser dans une voiture, et surtout dans le wagon.

Je la vis à son retour : *elle était transformée*, inondée de joie. Un seul sentiment l'animait, celui de la plus vive reconnaissance envers DIEU et envers la glorieuse Immaculée-Conception.

L'anasarque et la tympanite, la raideur douloureuse des genoux, les suffocations, la fièvre, tout avait disparu. — Il faut avouer cependant que ce voyage s'était effectué dans de déplorable conditions : Madame Ancelin était dans un wagon de troisième classe; la saison était mauvaise; au rapport des pèlerins qui l'ont accompagnée, et de la malade elle-même, les averses avaient été si abondantes et si multipliées, que ses vêtements avaient été constamment mouillés, et qu'elle avait dû les garder en cet état, jusqu'à son retour, faute d'avoir pu en changer.

Tout concourait donc à augmenter sa maladie plutôt qu'à la guérir.

Aujourd'hui, 18 novembre, sa guérison radicale se maintient; madame Ancelin a retrouvé son énergie, son activité et sa bonne santé d'autrefois. Depuis son arrivée à la gare de Nantes, d'où elle se rendit chez elle à pied, jusqu'à ce jour, elle n'a pas cessé de faire de longues courses dans la ville de Nantes, et de rendre à ses amis des visites qu'elle avait dû cesser depuis deux ans; et cela, sans appui d'aucune sorte. L'infiltration, depuis qu'elle a disparu, n'est pas revenue. On voit maintenant le jeu des tendons du dos, des mains et du dessus des pieds; les paupières et le visage ne sont plus œdématiés.

Il y a eu ici un phénomène *évidemment extraordinaire*. Lorsque les malades comme madame Ancelin guérissent, ce qui est rare, la guérison se fait lentement et est toujours précaire; les rechutes,

les récidives sont presque toujours certaines, surtout lorsque arrive la mauvaise saison. Dans le cas présent, rien de pareil n'a lieu. Voilà près de six semaines que cette guérison a été opérée, et l'heureuse pèlerine continue à jouir de la plus parfaite santé.

Nantes, 18 novembre 1872.

Signé : Eugène THIBAUT, doct.-méd.

P.-S. — Aujourd'hui, 30 novembre, je visite de nouveau madame Ancelin, et je la retrouve exactement dans l'état décrit ci-dessus, jouissant du bien-être d'un entier soulagement après une maladie si longue et si douloureuse.

Certifié conforme : J. BORET, vic.-gén.

N° 9

ATTESTATIONS DES NOTABLES DE CHABRIS ET DES PARENTS DE MADEMOISELLE AURÉLIE BRUNEAU

Chabris, 16 octobre 1872.

Les soussignés, maire et habitants de Chabris, certifient que mademoiselle Aurélie Bruneau, née à Chabris le 24 avril 1853, est née *sourde-muette* et qu'il est à leur connaissance que cette jeune fille, élevée aux institutions des *sourds-muets* de Déols et d'Orléans, n'a jamais entendu aucun son jusqu'au 11 octobre courant.

Le maire de Chabris,
FANTEREAU.

Ont signé : Patrigeon, propriétaire. — Champion, adjoint. — Darnault. — Gabriel Patrigeon. — Brissemeret. — Chauvin. — Ricosset. — Ledoux. — Marseille. — Marnotte. — Toupet, trésorier, etc.

Nous, soussignés, Bruneau et femme Bruneau, père et mère d'Aurélié Bruneau, nous attestons que notre fille, sourde-muette

de naissance, entend parfaitement et qu'elle fait du progrès dans son langage, depuis le 11 octobre dernier. Ce dont nous rendons grâce à Dieu !

Chabris, le 24 novembre 1872.

BRUNEAU. — Femme BRUNEAU.

Je soussigné, Bruneau, notaire à Montbazon, atteste, pour rendre hommage à la vérité, que ma nièce, Aurélie Bruneau, qui maintenant *entend bien et parle*, était, avant le 11 octobre, atteinte de la *surdi-mutité* la plus complète, la plus profonde, la plus absolue, et qu'il est à ma connaissance que, depuis sa naissance, elle n'a jamais perçu aucun son.

Montbazon, le 30 novembre 1872.

BRUNEAU, notaire.

DEUX ATTESTATIONS DE M. LE DOCTEUR DE LA MARDELLE,
MÉDECIN A CHABRIS.

Chabris, le 15 octobre 1872.

Nous, soussigné, docteur en médecine, demeurant à Chabris, canton de Saint-Christophe, arrondissement d'Issoudun (Indre), certifions connaître parfaitement, depuis sa naissance, la demoiselle Aurélie Bruneau, de Chabris, née en 1853, de Constant Bruneau-Bruneau.

Dès son bas âge, cette jeune fille soumise à nos soins, nous offrit les symptômes certains de la *surdi-mutité* de naissance, de sorte que l'observation la plus soutenue et la plus minutieuse, aidée des soins les plus rationnels, ne put que confirmer la famille dans la certitude d'une infirmité au-dessus de toutes les ressources de l'art.

Le docteur Delot, de Paris, auquel on conduisit l'enfant, affirme de son côté, que l'infirmité était incurable.

L'enfant fut confiée alors aux soins des Sœurs de *Déols* de Châteauroux, chargées de l'instruction des sourds-muets du département, puis envoyée à Orléans, dans une institution de sourdes-muettes.

Rentrée dans sa famille, la jeune Aurélie Bruneau, dont la

physionomie expressive révèle une riche intelligence, nous présente, entièrement confirmés par l'âge, tous les caractères de la surdi-mutité. Aucun traitement, aucune opération, n'ont été tentés dans ces derniers temps qui aient pu modifier cette infirmité native.

Si la jeune Aurélie a recouvré l'ouïe et la parole, ce n'est pas assurément par l'intervention de la science ni de la nature; mais bien le résultat d'un acte surnaturel.

DE LA MARDELLE,

Docteur médecin.

Vu pour la légalisation de la signature ci-dessus apposée de M. de la Mardelle, docteur médecin, à Chabris.

Mairie de Chabris, le 16 octobre 1872.

MARNOTTE, adjoint.

(Ici le cachet de la mairie.)

Chabris-sur-Cher, 6 janvier 1873.

C'est un fait d'observation nettement établi que la surdi-mutité absolue, congéniale, a pour conséquence nécessaire un *mutisme complet*.

L'absence de l'audition entraîne la privation de la parole, alors même que l'examen le plus attentif ne fait découvrir, dans l'organisation de l'oreille, aucune altération appréciable.

L'observation si intéressante d'Aurélie Bruneau, avant d'être un prodige, est une nouvelle confirmation de ces principes qui trouvent incessamment leur démonstration dans les salles de clinique de l'institution *Stard*.

Après l'essai infructueux des traitements usités en de telles circonstances, et après avoir laissé toute espérance, Aurélie Bruneau est placée dans une maison spéciale de sourds-muets; elle y grandit, s'y développe, s'y instruit, devient nubile et revient dans sa famille, où elle reste frappée de *surdi-mutité* absolue, pendant près de vingt ans.

Le 11 octobre dernier, dans la maison des Sœurs de Saint-Martin, à Montbazou, où elle séjourne, de retour d'un pèlerinage à Lourdes, Aurélie Bruneau perçoit, tout à coup, clairement et pour la première fois, le choc des corps, la voix parlée; elle per-

çoit les sons de l'harmonium, le bruit des mouvements d'une montre, les accents de la voix, dans la chapelle où l'on prie avec elle.

Instantanément elle a recouvré l'ouïe... Pour tout traitement, la sourde-muette introduisait, *depuis trois jours*, dans le conduit auditif quelques gouttes de l'eau de Lourdes, apportée par elle.

Or, cette eau, par sa nature, est absolument privée, selon *Fülhol*, de toute propriété curative.

Les expériences multipliées auxquelles elle est soumise, telle que la chute d'une pièce de monnaie, les coups frappés derrière une porte, la sonnerie de l'horloge de la paroisse, les accords du piano dans un appartement voisin, etc., etc., confirment, *en notre présence*, la guérison permanente de la jeune fille.

Et, non seulement Aurélie entend, mais elle prononce des mots, elle parle : « Bonjour, monsieur ; bonjour, madame... Comment » vous portez-vous ?... Cet album est à moi, etc., etc. »

C'est dans ces conditions d'examen que, le 2 janvier 1873, *elle s'est présentée, à nous, à Chabris*.

Sa santé est parfaite, sa physionomie est heureusement modifiée, les organes de l'audition n'offrent aucun changement, aucune trace d'opérations subies ne peut-être constatée ; rien, absolument rien d'appréciable n'existe, si ce n'est la *conquête de l'ouïe et de la parole*.

Selon nous, la *guérison demeure certaine, indéniable. La sourde-muette entend, elle parle, et c'est parce qu'elle entend, qu'elle parle...*

De tous ces faits nous sommes obligé de conclure que « cette » guérison, obtenue en dehors des procédés ordinaires de la *ma-*ture, et sans le concours de la science médicale, chimique ou chirurgicale », apparaît revêtue du *caractère surnaturel*.

DE LA MARDELLE,

Docteur médecin.

Vu pour la légalisation de la signature du docteur de la Mardelle.

Le Maire, CHAMPION.

(Lieu du cachet de la Mairie.)

N° 10

Je soussigné, Alexandre-François Aubry, docteur en médecine, certifie que j'ai donné des soins à une Religieuse Franciscaine connue dans sa communauté de Blois sous le nom de Sœur Marie-de-l'Annonciation; que ces soins, administrés par moi du mois d'avril 1871 au mois d'août suivant, ont consisté dans plusieurs débridements successifs d'une fistule, sans avoir eu pour résultat la guérison de cette maladie, laquelle me parut alors entravée par le tempérament strumeux de la malade.

Depuis l'époque où j'ai cessé de donner des soins à la malade (août 1871), il m'est arrivé, dans diverses visites faites par moi à la Communauté, pour d'autres personnes, de voir la Sœur de l'Annonciation marcher avec beaucoup de difficulté et de douleurs, dans la cour de la maison, et j'ai appris, depuis un an environ, que cette Religieuse était guérie, c'est-à-dire que la plaie fistuleuse péri-anale était cicatrisée, et qu'elle avait retrouvé, avec la liberté parfaite de ses mouvements, la délivrance de ses douleurs.

Blois, le 29 octobre 1873.

Dr AUBRY.

N° 11

CERTIFICAT DU MÉDECIN

Nous soussigné, médecin des hôpitaux de la ville du Puy et de l'entreprise des chemins de fer dans le centre de l'arrondissement du Puy, certifions qu'il est à notre connaissance que mademoiselle Rosine Ollivier était atteinte d'une maladie de foie, qui avait nécessité l'emploi des eaux de Vichy et des eaux de Vals pendant une dizaine d'années.

Comme cette maladie persistait toujours, malgré tous les remèdes employés, dans une visite de politesse que nous lui fîmes dans les premiers jours de janvier 1873, nous lui conseillâmes d'aller à Lourdes; à son retour nous l'avons vue de nouveau, et

nous avons pu constater une guérison qui ne s'est pas démentie depuis.

En foi de quoi, nous avons donné la présente attestation.

Au Puy, le 31 janvier 1874.

G. ARNAUD.

Le curé de Saint-Laurent, au Puy, certifie à qui de droit qu'il a vu plusieurs fois mademoiselle Ollivier bien souffrante, et que, depuis le pèlerinage qu'elle a fait à Notre-Dame de Lourdes, elle est complètement guérie.

N° 12

CERTIFICATS DES MÉDECINS

1° M. le docteur Peyrusse, de Narbonne, cité dans cette relation, écrit :

« J'ai vu dans la Crypte Caroline Esserteau, paralysée des membres pelviens. C'était en quelque sorte un cadavre porté à bras sur un fauteuil. Ayant appris la guérison subite, instantanée, j'ai voulu voir mon cadavre de la Crypte ; ce n'était plus lui. Caroline a marché devant moi d'un pas ferme et assuré. La force musculaire, la sensibilité de ses membres étaient revenues. C'était un miracle. »

2° M. le docteur Vizerie, *protestant*, chirurgien-major du 10^e cuirassiers, en garnison à Niort, qui avait visité à l'hospice Caroline Esserteau, la revit après sa guérison et écrivit à madame la Supérieure de l'hôpital.

« Saint-Maixent, 27 septembre 1873.

« J'ai l'honneur de vous envoyer l'attestation promise lors de l'examen de votre ancienne malade. Je ne vois aucune difficulté à cela, cette guérison insigne me paraissant un effet de cette foi qui transporte les montagnes. Je déclare avoir visité, en avril 1871, mademoiselle Esserteau, qui m'était présentée comme atteinte d'une affection chronique de la moelle épinière.

» Cette malade, alors incurable, frappée d'akinésie manifeste des
 » membres inférieurs, se soutenait à peine à l'aide de béquilles.
 » Je l'ai trouvée complètement guérie, marchant et courant, ses
 » membres ayant repris leur volume normal, comme si elle n'eût
 » jamais été malade.

» VIZERIE, d.-m. »

3. M. le docteur Grimaud, qui avait soigné Caroline pendant deux stations thermales à Barèges et avait constaté son incurabilité, voulut aller la voir à Niort, après sa guérison. Dans un rapport longuement motivé, il n'hésite pas à proclamer le *miracle* et il est heureux de le publier.

Il lui écrivit de Barèges, le 17 juillet 1873, la *lettre* suivante, que rapportait *la Semaine liturgique* de Poitiers (21 septembre 1873) :

« Mademoiselle,

» Si je suis l'un des derniers à vous féliciter de votre miraculeuse guérison, je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai été l'un des premiers heureux de l'apprendre.

» La triste situation où je vous ai laissée l'an dernier, et qui ne pouvait guère s'améliorer par les moyens purement humains, me revenait souvent à la pensée, et ma joie a été grande lorsque votre télégramme m'a initié à la grande nouvelle de votre résurrection : car vous êtes vraiment une ressuscitée, et de plus, vous êtes une élue, car Dieu ne fait pas de pareils miracles pour les cœurs indifférents.

» Veuillez donc ne pas oublier dans vos prières celui qui a fait des efforts infructueux, il est vrai, mais dévoués, pour vous arracher à la marche envahissante de la maladie. Ma femme et ma fille, heureuses comme tous ceux qui vous ont connue ici, me chargent de les rappeler à votre souvenir.

» Croyez, mademoiselle, à tous mes affectueux sentiments.

» Signé : Docteur A. GRIMAUD. »

Nous pouvons donc conclure avec l'illustre Evêque de Poitiers, Mgr Pie, qui interrogea lui-même Caroline, sa diocésaine, et écrivit à M. l'Archiprêtre de Niort :

« Le caractère surnaturel de cette guérison subite et persistante se révèle avec une telle évidence, qu'on ne peut ne pas voir à dé-

» couvert la main toute-puissante de Dieu. Ce prodige est un des
» plus frappants opérés par la grâce divine au sanctuaire de No-
» tre-Dame de Lourdes. »

N° 13

CERTIFICAT

Pendant une période de huit années, depuis le commencement de 1852, jusqu'à la fin de 1859, j'ai donné mes soins à M. l'abbé Guilmin, curé de Montanel, puis de Dragey, pour une carie des dernières côtes sternales, dont il était affecté, depuis quelques années. Deux de ces os étaient gravement et profondément atteints dans leur longueur et leur diamètre, ainsi que je l'ai bien souvent constaté, par l'introduction de l'instrument explorateur.

De nombreux trajets fistuleux donnaient issue à une abondante suppuration qui épuisait les forces du malade.

A l'époque, où, par suite de son éloignement, je cessai de voir M. Guilmin, son état était tellement grave que, non seulement je ne conservais aucun espoir de guérison, mais que je le considérais comme voué à une mort certaine, dans un avenir plus ou moins rapproché.

Depuis 1860, je l'avais complètement perdu de vue.

Aujourd'hui, 6 mars 1876, il se présente chez moi, et m'annonce qu'il est radicalement guéri. En effet, l'examen du siège de son ancienne lésion me permet de constater les cicatrices, parfaitement organisées, des plaies fistuleuses qui sillonnaient la région malade, et l'on ne trouve plus sur les os affectés qu'une tuméfaction, sans caractère morbide. La lésion locale est donc parfaitement guérie, et M. Guilmin jouit de la plus florissante santé.

Vivement intéressé, par un fait aussi extraordinaire, je demande et obtiens le récit de cette étonnante guérison. M. Guilmin me raconte qu'après plus de trente années de souffrances, ayant renoncé depuis longtemps à réclamer les secours, devenus inutiles, de la médecine, épuisé par une abondante suppuration, à bout de forces et touchant déjà à la vieillesse (il avait soixante-sept ans), l'inspiration lui vint de faire une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes, et que c'est à la fin de cette neuvaine, 22 août

1873, qu'il se sentit tout à coup soulagé de ses longues et poignantes souffrances ; tellement soulagé qu'il put, le jour même, faire un voyage de quarante kilomètres.

Ce soulagement si subit ne fut accompagné de la sortie d'aucun fragment ou débris d'os carié. A partir de ce moment, la suppuration diminua progressivement et finit par se tarir complètement, au bout de huit mois.

Depuis cette époque, la santé de M. Guilmin n'a pas cessé d'être excellente.

Après avoir entendu, de la bouche de M. l'abbé Guilmin, le récit de sa guérison, et m'être pénétré, par la lecture de la narration écrite que j'ai sous les yeux, de toutes les circonstances au milieu desquelles elle s'est produite, *je déclare hautement, et dans la sincérité de ma conscience, que cette guérison, survenue dans de telles conditions, ne trouve pas son explication dans les données de la science, et qu'elle n'est en rien conforme aux règles ordinaires de la pathologie.*

Avranches, le 6 mars 1876.

Signé : P. COCHET, d.-m.

CERTIFICAT

Nous soussigné, Fleury Émile, docteur-médecin de la faculté de Paris, certifions que, pendant onze ans (de 1862 à 1873), nous avons donné nos soins à M. l'abbé Guilmin, pour des abcès multiples, situés sur le côté gauche de la poitrine.

En 1872, au mois de juillet, M. l'abbé Guilmin, épuisé par une suppuration abondante et continuelle, se trouva réduit à une faiblesse extrême : nous perdîmes tout espoir de guérison, et nous lui délivrâmes un certificat d'incurabilité.

Cet état d'épuisement, de marasme, persista jusqu'au mois d'août 1873. Nous regardions notre malade comme voué à une mort prochaine. Ce fut alors que M. l'abbé Guilmin fit une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes. Et aussitôt nous constatâmes un mieux sensible dans l'état général de notre malade ; la suppuration diminua progressivement, et ne tarda pas à cesser complètement.

Depuis deux ans, toutes les plaies sont cicatrisées ; la guérison se maintient. et M. l'abbé Guilmin jouit d'une excellente santé.

En foi de quoi nous avons délivré le présent certificat que nous déclarons conforme à la vérité.

Ducey, ce 6 mars 1876.

FLEURY, d.-m.

Vu pour légalisation de la signature de M. le docteur Fleury, apposée ci-dessus.

A Ducey, le 28 mars 1876.

Pour le Maire démissionnaire, l'adjoind,

CHAMPION.

N° 14

De retour dans son monastère, la Mère Supérieure voulut écrire aux trois médecins qui avaient successivement vu et soigné la pauvre infirme, afin d'avoir par écrit leur sentiment sur la nature de la maladie que Notre-Dame de Lourdes venait de guérir d'une façon si complète et si subite. Voici la lettre qu'elle leur adressa à la date du 11 septembre, cinq jours après la guérison :

« Monsieur le Docteur,

» Permettez-moi de solliciter de votre obligeance un exposé consciencieux et exact de la nature et de la gravité de la maladie de notre chère Sœur Dorothee, Supérieure locale du couvent de Mostuéjous, à laquelle vous avez donné des soins si intelligents.

» Veuillez, Monsieur le Docteur, me dire en même temps si vous croyez qu'un voyage assez long et un bain d'eau naturelle et froide, d'un quart d'heure, fussent de nature à guérir spontanément et radicalement sa maladie.

» Vous me ferez le plus grand plaisir de m'honorer d'une prompt réponse, que je vous prie de m'adresser à la Besse.

» Sœur ARTHÉMON,

» Supérieure-générale des Sœurs de Saint-Joseph ».

Voici la réponse que fit à cette lettre, en date du 12 septembre, le premier de ces trois docteurs, M. Bonneville :

« Madame la Supérieure,

» Je viens de recevoir votre lettre ; et pour me conformer à vos désirs, je m'empresse de vous répondre.

» J'ai soigné la Sœur Dorothée, Supérieure du Couvent de Mosméjols, et j'avoue que tous mes soins ont été inutiles.

» Cette Sœur était atteinte d'une maladie très grave, d'une hémiplégie, ou pour employer des mots que vous comprendrez mieux, d'une paralysie de la cuisse et de la jambe droite.

» Après un sérieux examen, j'avais constaté que la locomotion était difficile, et que la sensibilité était presque anéantie. Les nerfs sensitifs et les nerfs moteurs étaient donc également lésés. De plus, la température du membre malade était plus basse que celle du membre sain. La mesuration n'accusait aucun commencement d'atrophie musculaire ; seulement les muscles du membre inférieur droit étaient plus flasques que ceux du membre gauche.

» Tous ces symptômes étant reconnus, j'attribuai la maladie à une lésion de la moelle épinière, soit que la substance elle-même de la moelle fût altérée, soit qu'il y eût une compression exercée sur cette substance par une cause morbide.

» Il ne m'était pas possible de dissimuler la gravité de la maladie, et je fis part de mes craintes à une autre Sœur du même couvent. La dernière fois que je vis la Sœur Dorothée, le 12 du mois d'août dernier, la maladie avait fait des progrès très rapides, et la paralysie était complète. Plus de mouvement, plus de sensibilité, et grand affaiblissement dans toute l'économie.

» Je conseillai les douches et les bains de Balaruc. Je conseillai Balaruc comme étant la station balnéaire la plus rapprochée. Je pensais que dans cet établissement on pourrait joindre à l'hydrothérapie l'électricité, la strychnine, etc., etc. La Sœur Dorothée me répondit qu'elle me remerciait de l'intérêt que je lui portais, et qu'elle suivrait mes conseils. Mais, au lieu de se rendre à Balaruc, elle a mieux aimé prendre le chemin de Lourdes ; elle a bien fait, puisque le résultat de son voyage a été si heureux. Si réellement cette bonne Sœur a été spontanément et radicalement guérie, il faut avouer que la Sainte-Vierge est plus habile que les docteurs. Les lésions dont je vous ai parlé ne sont détruites par au-

cun traitement médical, et j'affirme que, si elles ont disparu par l'effet d'un bain d'un quart d'heure, *cette guérison est miraculeuse.*

» BONNEVIALLE, d.-m., signé.

• Millau, le 12 septembre 1873. •

Voici la réponse du second médecin, le docteur Lubac :

« Madame la Supérieure,

» Voici les renseignements que vous me demandez au sujet de la maladie de Sœur Dorothée. — Les premiers symptômes se sont manifestés il y a trois mois environ. Ils consistaient, au début, en une faiblesse du membre inférieur droit, avec diminution de la sensibilité cutanée. Aujourd'hui la paralysie est complète. La cause du mal n'est pas dans le membre, elle se trouve plus haut et dans un organe indispensable aux fonctions de la vie, dans la *moelle épinière*. C'est celui-ci qui est malade, ainsi que ses enveloppes ; cela s'appelle une *myélite*. La myélite ne compromet pas la vie en général, surtout quand, comme dans notre cas, le siège du mal est au niveau des épaules, mais les fonctions du membre atteint sont très compromises ; on guérit bien quelquefois, mais les guérisons sont rares, malgré les meilleurs traitements. Ainsi il est fort à craindre que Sœur Dorothée ne demeure paralysée. — Quant au voyage et au bain dont vous me parlez, je devine bien de quoi il s'agit, malgré votre silence ; je les considère comme absolument mauvais. Du reste, ce n'est pas la première fois que j'interdis ces voyages à Sœur Dorothée. Quant aux bains, je les lui avais prescrits, mais c'était des bains chauds et sulfureux. Presque toutes les myélites surviennent après un refroidissement. Un bain froid pourrait doubler le mal. Ce serait, à mon avis, de la dernière imprudence.

» LUBAC, d.-m. signé.

• Millau, 12 septembre 1873. •

La réponse du troisième est embarrassée. On y sent le respect humain, la peur de la Faculté, et ce demi-rationalisme si fréquent de nos jours chez les hommes qui voudraient échapper au surnaturel en en donnant des explications naturelles plus ou moins

impossibles qui choquent et le bon sens et le vrai savoir. — Voici cette troisième réponse :

» Madame la Supérieure,

» Vous me faites l'honneur de m'écrire pour me demander mon avis sur la nature de la maladie de Sœur Dorothée, domiciliée à Mostuéjouls. Vous me demandez en même temps si je crois qu'un voyage assez long, et un quart d'heure passé dans un bain d'eau *naturelle et froide*, fussent propres à guérir spontanément et radicalement sa maladie. Je me permets, Madame, de copier textuellement les termes de votre question, à laquelle je vais tâcher de répondre. La maladie de la Sœur Dorothée est une paralysie accidentelle, reconnaissant pour cause une lésion de la moelle épinière, *très probablement* rhumatismale. Quant à votre seconde question, voici ce que je puis vous répondre : Le moyen dont vous me parlez est un moyen *perturbateur très puissant*. En l'employant, on s'expose à faire beaucoup de mal ; mais aussi on obtient parfois des résultats très surprenants. Dans les ouvrages qui traitent de l'hydrothérapie, on trouve des guérisons réellement bien extraordinaires par des moyens analogues. Dans la clientèle ordinaire, on s'abstient habituellement de tous ces moyens, qui peuvent donner des résultats fâcheux. Un médecin prudent laisse habituellement à l'initiative personnelle le choix de pareils moyens. Mais une fois encore, les guérisons obtenues par de pareils procédés sont plus nombreuses qu'on ne saurait croire.

» RUFIN, d.-m., signé. »

Nous terminerons ces importantes citations par la lettre officielle qu'adressait au Vicaire-général, Supérieur du couvent, le curé de la Besse, fondateur de la Communauté.

« La Besse, le 18 septembre 1873.

» Monsieur le Supérieur,

» La retraite générale, le départ des Sœurs, une absence forcée de madame la Supérieure, sont les seules causes du retard que nous avons mis à vous écrire. Voici enfin les détails de la guérison miraculeuse de notre bonne Sœur Dorothée, le 6 septembre dernier, à Lourdes, fait si mémorable pour la Communauté de la

Besse. Veuillez les soumettre, le plus tôt possible, à l'approbation de Monseigneur. Il nous manque cet acte de bienveillance de notre vénéré et illustre Prélat, afin d'envoyer tout le dossier, aux R.R. PP. Missionnaires de Lourdes, qui le réclament avec instance, et que nous serions heureux de leur transmettre sans retard.

» Sœur Dorothée, notre heureuse miraculée, a relaté elle-même, par obéissance, tout ce qui a eu lieu à son occasion. Les médecins consultés, ont répondu. Seul des trois docteurs, M. Rufin n'a pas voulu s'expliquer sur le surnaturel de la guérison; mais Sœur Dorothée, passant par Millau pour se rendre à son poste de Mostuéjols, a rendu visite à M. Rufin, qui, la voyant marcher avec tant d'aisance, *a confessé le miracle*; mais pressé de le constater par écrit, il a répondu qu'il ne le pouvait, *vu que la Faculté de médecine ne le voulait pas*. « Qui sait, dit-il, si dans vingt ans l'art médical n'aura pas trouvé le secret de telles guérisons? » Voilà les fruits de la libre pensée!...

» Sœur Dorothée, toujours bien portante, a impressionné les gens de Millau; et on nous a écrit que sa présence à Mostuéjols fait l'admiration et la surprise du public; les gens sont venus la voir en foule, et, pendant quinze jours, c'est à peine si elle a eu un moment de libre. Je lui avais donné mes conseils, afin qu'elle conservât des sentiments humbles au contact d'une ovation si extraordinaire. Je dois dire que ce miracle a fait un grand bien aux âmes et ne contribuera pas peu à amener de nombreux pèlerins au sanctuaire de Lourdes.

» COSTES, curé de la Besse,

» fondateur de la Communauté, signé.

» La Besse, le 12 octobre 1873.

» Pour copie conforme :

» COSTES, curé de la Besse. »

N° 15

CERTIFICAT DU DOCTEUR-MÉDECIN

Mademoiselle Julie Jadot, née et domiciliée à Hauteville (Ardennes), est d'une constitution délicate et s'enrhume pour la moindre cause.

Vers la fin de février 1873, elle fut atteinte de la rougeole; l'éruption suivit son cours normal, mais la toux persista avec fièvre, crachats mousseux, douleur dans tout le côté gauche de la poitrine, principalement au-dessous de la clavicule et du sein.

Malgré un traitement énergique et ponctuellement suivi, vésicatoires volants promenés par toute la poitrine, huile de foie de morue, ipéca, vin de quina, goudron, iode *intus et extra*, sirop de lacto-phosphate de chaux, l'état de la malade s'aggrava de jour en jour.

Aux symptômes primitifs vinrent se joindre d'autres symptômes plus graves. Oppression, hémoptysie, fréquents crachats purulents et abondants, sueurs nocturnes, douleurs entre les deux épaules, aphonie, perte complète de l'appétit, nausées, insomnie, faiblesse générale tellement prononcée que la malade ne peut plus se lever, syncopes fréquentes durant quelquefois un quart d'heure.

Le samedi, 4 octobre, à deux heures de l'après-midi, aussitôt après avoir bu deux cuillerées d'eau de Notre-Dame de Lourdes, la malade qui avait une extinction de voix depuis quatre mois, appelle sa mère à haute et intelligible voix, en disant : « Je n'ai plus de mal, je suis guérie. »

En effet, mademoiselle Jadot avait subitement recouvré la santé; car à partir de ce jour, la fièvre, la toux, l'oppression, l'hémoptysie, les douleurs de la poitrine avaient tout à fait disparu. La malade put manger ce jour même, dormir, se lever le lendemain et aller seule à l'église pour remercier Dieu de sa guérison inespérée. Depuis ce moment, jusqu'aujourd'hui 5 février 1874, mademoiselle Julie Jadot, a continué à jouir d'une bonne santé.

Certifié par le médecin traitant, médecin de l'hospice civil de Château-Porcien.

OLIVIER, docteur.

Je joins mon témoignage à celui de M. le docteur-médecin pour

certifier que la guérison de la maladie de mademoiselle Julie Jadot a été subite et permanente.

Hauteville, ce 5 mars 1874.

VAILLANT, curé.

Le Maire : DANTON.

N° 16

« Depuis son retour de Lourdes, la Sœur Sophie n'a pas eu d'accès, et tout fait espérer qu'elle n'en aura pas d'autres. La santé s'est raffermie, l'appétit est revenu, et à la maigreur a succédé un certain embonpoint.

» Nîmes, le 17 décembre 1873,

» A. PUCHET

« Je certifie qu'à son passage à Cette, lorsqu'elle allait à Notre-Dame de Lourdes, j'ai pu constater que Sœur Marie-Sophie était atteinte du délire des aboyeurs porté au plus haut degré, et qu'à son retour elle était complètement guérie. Ce n'est pas sans une véritable surprise que j'ai vu l'entier rétablissement des fonctions normales de l'estomac.

» Cette, le 29 décembre 1873,

» Dr César DUMAS. »

N° 17

CERTIFICAT DES MÉDECINS

Les soussignés attestent l'exactitude des faits ci-dessus mentionnés, et entre autres, l'impuissance des remèdes à produire autre chose qu'une atténuation de symptômes ou un soulagement momentané.

Boulogne, 20 mars 1874.

GROS, d.-m. P.,
médecin de l'hôpital.

J. GROS, d.-m. P.

N° 18

CERTIFICAT DU MÉDECIN

Je soussigné, doyen honoraire de l'ancienne Faculté de médecine de Strasbourg, certifie avoir donné, pendant l'été de 1864, et durant six semaines, des soins médicaux à mademoiselle Pauline-Henriette Seydel, de Belfort, venue, pour changer d'air, s'établir momentanément à Sewen, village de la vallée de Masseveaux (Haut-Rhin), à trois kilomètres de celui d'Oberbruck, où j'étais alors domicilié.

Mademoiselle Seydel, âgée à cette époque d'environ dix-huit ans, offrait les caractères d'une dyspepsie *anormale*. Quelle que fût la nourriture dont elle usât, elle était prise bientôt, après chaque repas, de vomissements qui lui faisaient rejeter toute la nourriture. Ce mal qui durait déjà depuis six années, sans interruption, n'était point accompagné de douleurs, mais avait amené un grand affaiblissement et un dépérissement sensible.

J'ai inutilement, pendant la durée du séjour de mademoiselle Seydel à Sewen, essayé divers traitements. Ainsi, à défaut de pepline, la malade fut mise à l'usage d'un alcoolat de présure de veau. Les émétiques sont restés sans succès; il en a été de même des préparations de morphine; des emplâtres de diverses sortes appliqués sur l'épigastre ont été aussi impuissants que les cautérisations de l'arrière-gorge.

En somme, mademoiselle Seydel est retournée chez elle à peu près dans l'état où elle était venue.

Tels sont les faits que j'atteste en toute sincérité.

Vauxbuin, près Soissons, le 17 avril 1874.

R. COZE.

N° 19

CERTIFICAT DE M. LE DOCTEUR MANGIN

Je soussigné, Joseph-Auguste Mangin, docteur en médecine, domicilié à Baccarat, certifie avoir soigné pendant plusieurs années mademoiselle Jeanne-Marie de Fontenay, pendant qu'elle habitait Baccarat (elle réside aujourd'hui à Autun) pour des malaises fréquents survenant à des époques fixes, qui ont fini, après plusieurs années de souffrances assez vives, par amener une altération grave et inquiétante de la santé de la malade.

C'est alors qu'elle alla consulter plusieurs sommités médicales aux Facultés de médecine de Strasbourg, de Paris, et en dernier lieu le docteur Courty, de Montpellier. Ce dernier, après un examen attentif, reconnut une lésion organique des viscères intérieurs, qui a nécessité un traitement douloureux et plusieurs opérations. Cette affection doit évidemment être considérée comme étant le point de départ de tous les phénomènes nerveux éprouvés par la malade, y compris la faiblesse des membres inférieurs, qui la tenait depuis longtemps dans l'impossibilité de marcher, et la forçait à garder la chambre, étendue sur une chaise longue ou dans son lit.

Après avoir suivi, sans amélioration apparente, divers traitements médicaux et chirurgicaux, désespérant d'obtenir sa guérison, et animée d'une foi vive et d'une grande confiance dans le secours d'en-haut, elle entreprit le pèlerinage de Lourdes, où, en présence d'un grand nombre de témoins, elle fut, le 15 août de l'an de grâce 1874, guérie instantanément.

Cette guérison si subite, si insolite, si inattendue est pour moi un fait positivement merveilleux, extraordinaire. Il y a en cela *Quid divinum*, une intervention surnaturelle, visible, incontestable, de nature à déjouer les raisonnements et à faire céder l'entêtement de l'incrédulité. Car la nature ne procède pas généralement ainsi, et quand elle opère, elle agit toujours avec une sage lenteur.

A Lourdes, contrairement à toutes prévisions, il s'est fait en un instant ce que des médecins ne pouvaient faire depuis des années.

Fait à Baccarat, le 16 décembre 1874.

A. MANGIN.

CERTIFICAT DE M. LE DOCTEUR LAGOUTTE

Je soussigné, docteur en médecine, demeurant à Autun (Saône-et-Loire), certifie que mademoiselle de Fontenay (Jeanne-Marie), malade depuis un très long temps, a reçu dans ces dernières années les consultations et les soins de MM. les docteurs : Courty à Montpellier, Bennet à Cannes, Bouchacourt à Lyon, que tous ont reconnu une affection utérine, que cette affection a entraîné un état nerveux caractérisé par une grande débilité et par de vives souffrances, toutes les fois que mademoiselle de Fontenay essayait de faire des mouvements des membres un peu étendus et qui rendaient la marche presque impossible ; que depuis un pèlerinage à Lourdes, dans le mois d'août dernier, mademoiselle de Fontenay a recouvré sa santé complètement et instantanément, et que tous les mouvements s'exécutent librement et sans douleur.

Autun, 31 janvier 1875.

LAGOUTTE.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	1
PROLOGUE	5

Année 1868.

Edme Remy. — Maxime de Robineau.

I. — Guérison subite et mervveilleuse d'une coxalgie déclarée incurable : Edme Remy, de Ploërmel (diocèse de Vannes), 28 février 1863. . .	15
II. — Guérison surnaturelle du jeune Maxime de Robineau, en 1863	21

Année 1869.

Mademoiselle Léonie Chartron. — Jeanne Peyres. — Sœur Marie-Régis.

I. — Merveilleuse guérison de mademoiselle Léonie Chartron, de Lormes, au diocèse de Nevers : Lourdes, le 21 juillet 1869	29
II. — Guérison d'une tumeur de quarante ans : Jeanne Peyres, de Peyrehorade, au diocèse d'Aire. Septembre 1869	38
III. — Guérison instantanée d'une Religieuse phthisique au dernier degré, au couvent d'Estaing, diocèse de Rodez : octobre 1869.	41

Année 1870.

Philibert Lombard. — Clémence Mouche. — Joséphine ***.
Madame veuve Gaugét.

I. — Guérison instantanée de M. Philibert Lombard, maire de Baigneux-les-Juifs, diocèse de Dijon : le 24 mai 1870.	51
II. — Admirable guérison de madame Clémence Mouche, à Tergnier, diocèse de Soissons : juillet 1870	61
III. — Une petite fille de six mois, subitement guérie de la petite vérole, dans le diocèse de Digne : septembre 1870	64
IV. — Guérison subite de madame veuve Gaugét, paralysée depuis trente et un ans : Lyon, le jour de Noël 1870	67

Année 1871.

Sœur Rogatienne. — Marie Fanget. — Sœur P. — Mademoiselle Marie Skrzynska. — Léon Collongues. — Maurice Lagorsse. — Femme Gousse. — Mademoiselle Blyckaerts. — Deux jeunes filles des États-Unis d'Amérique. — Mademoiselle Muller. — Une dame portugaise, au Brésil.

I. — Une Religieuse, à l'article de la mort, guérie subitement, à Chastellux, diocèse de Sens : le 11 mars 1871.	71
II. — Guérison d'une tumeur cancéreuse : 25 avril 1871.	73
III. — Guérison instantanée d'un horrible cancer : 30 avril 1871.	77
IV. — Guérison merveilleuse d'une jeune Polonaise, le 28 mai 1871, en la fête de la Pentecôte.	88
V. — Léon Collongues, du diocèse de Tarbes : mal d'yeux subitement guéri, le 2 juillet 1871.	93
VI. — Maurice Lagorsse, âgé de neuf ans, recouvre subitement, à la Grotte, l'oeuf perdue depuis deux ans et demi : le 28 juillet 1871.	96
VII. — Guérison instantanée d'un ulcère cancéreux, à Blois, le 12 octobre 1871.	99

VIII. — Guérison instantanée d'une arthrite aiguë; le 15 octobre 1871.	102
IX. — Deux guérisons miraculeuses aux États-Unis d'Amérique, en octobre 1871.	107
X. — Une enfant de neuf ans, subitement guéri de la fièvre typhoïde; Strasbourg, le 12 novembre 1871.	110
XI. — Guérison soudaine d'une mourante, au Brésil: novembre 1871.	113

Année 1872.

Mademoiselle Marie Joly. — Marie Dupuy. — René Becquet. — Raymond Caral. — Mademoiselle Jeanne-Marie Arson. — Sœur Marie-Casimir. — Sœur Thérèse-Joseph. — Mademoiselle Marie-Louise Delpon. — Mademoiselle Mercédès Torrès. — Marguerite Bobe. — Une Religieuse atteinte de la lèpre. — Mademoiselle Marie Tisseau. — Marguerite Géhier. — Sophie Druon. — Philomène Patyn. — Joséphine Renaux. — Mademoiselle Clara Chauvin. — Madame Constance Léger. — Philomène Simonneau. — Madame la Baronne de Lamberterie. — Madame veuve Ancelin. — Mademoiselle Aurélia Bruneau. — Sœur Marie de l'Annonciation. — Sœur Saint-Martin.

I. — Guérison subite et radicale d'un ramollissement de la moelle épinière, à Tours, le 3 janv. 1872.	117
II. — Merveilleuse guérison de mademoiselle Marie Dupuy, de Mussidan, diocèse de Périgueux, le 15 janvier 1872.	122
III. — Admirable guérison du petit René Becquet qui se mourait d'une angine coënneuse au collège des Pères Jésuites, à Namur; le 26 février 1872.	125
IV. — M. Raymond Caral, de Castillon (Ariège); guérison radicale d'une tumeur cancéreuse qui datait de dix-sept ans: 22 mars 1872.	128
V. — Mademoiselle Jeanne-Marie Arson, de Paris, subitement guérie d'une terrible névrose, le 3 mai 1872.	131
VI. — Guérison instantanée de Sœur Marie-Casimir, à la Grotte de Lourdes, le 8 juillet 1872.	135

VII. — Guérison subite et radicale d'un asthme chronique de seize ans ; à Bruges, le 16 juillet 1872.	140
VIII. — Admirable guérison de mademoiselle Marie-Louise Delpon, racontée par son médecin. Clermont-l'Hérault, le 24 juillet 1872	143
IX. — Guérison subite et complète d'une jeune fille, à Santa-Fé-de-Bogata, dans l'Amérique du Sud, le 26 juillet 1872.	148
X. — Guérison subite d'une anémie chronique, déclarée incurable ; Lourdes, le 6 août 1872.	151
XI. — Guérison soudaine d'une Religieuse, atteinte d'une lèpre incurable : Auch, le 18 août 1872.	154
XII. — Guérison instantanée d'une gastralgie incurable, qui durait depuis trois ans ; Lourdes, le 27 août 1872.	158
XIII. — Guérison subite d'une pauvre servante, infirme depuis vingt-sept ans ; Lourdes, le 27 août 1872.	162
XIV. — Guérison instantanée d'un rachytisme incurable, qui durait depuis quinze ans. Lille le 8 septembre 1872.	167
XV. — Guérison subite d'une tumeur au genou : Tourcoing, le 17 septembre 1872.	173
XVI. — Guérison instantanée d'une paralysie incurable, qui durait depuis six ans : Roubaix, le 29 septembre 1872.	179
XVII. — Guérison merveilleuse et instantanée d'une jeune incurable : Chenac (diocèse de la Rochelle), le 6 octobre 1872	183
XVIII. — Guérison subite d'une gastralgie incurable, qui durait depuis trente ans. Besançon, le 6 octobre 1872.	190
XIX. — Guérison radicale d'une jeune Vendéenne : plaies scrofuleuses et ankylose incurable ; Lourdes, le 7 octobre 1872	193
XX. — Guérison de madame la Baronne de Lamberterie ; Brive (Corrèze), le 7 octobre 1872.	200
XXI. — Guérison radicale d'une hydropisie chronique, compliquée d'autres infirmités déclarées incurables ; Lourdes, le 10 octobre 1872.	205

XXII. — Une sourde-muette de naissance, guérie subitement à Montbazou (diocèse de Tours), le 11 octobre 1872.	211
XXIII. — Guérison subite d'une fistule incurable : Blois, le 18 octobre 1872.	215
XXIV. — Guérison soudaine d'une Religieuse qui se mourait d'une fièvre typhoïde. Toulou, le 20 octobre 1872.	220

Année 1873.

H. Breton. — Mademoiselle Rosine Ollivier. — Mademoiselle V. W., de Courtrai. — Mademoiselle Marie-Victorine Acquier. — Mademoiselle Clémence Gautier. — Caroline Esserteau. — Marie Jean. — Mademoiselle Lucie Fraiture. — M. l'abbé de Musy. — M. l'abbé Guilmin. — Jeanne O'More. — Sœur Dorothee. — Mademoiselle Barbe Canellet. — Irma Dubois. — Julie Jadot. — Mademoiselle de Tinseau. — Mademoiselle Marie Poirier. — Sœur Sophie. — Rosalie Rabot.

I. — Guérison subite d'une névrose de dix-huit ans, déclarée incurable. Paris, le 23 janvier 1873. . .	227
II. — Guérison subite d'une maladie chronique du foie : mademoiselle Rosine Ollivier, du Puy ; Lourdes, le 24 janvier 1873.	231
III. — Guérison miraculeuse et instantanée de mademoiselle V. W., de Courtrai (Belgique) ; janvier 1873.	237
IV. — Guérison instantanée d'une fluxion de poitrine, compliquée de fièvre typhoïde et pernicieuse : Rodez, le 10 mars 1873.	240
V. — Guérison instantanée de mademoiselle Clémence Gautier, de Gassin (diocèse de Fréjus) : le 14 mai 1873.	243
VI. — Guérison admirable et instantanée de Caroline Esserteau, de Niort : Lourdes, le 2 juillet 1873.	250
VII. — Guérison subite d'une jeune servante poltrinaire. Lourdes, le 22 juillet 1873	264

VIII. — Mademoiselle Lucie Fraiture, subitement guérie, à la Grotte, d'un ulcère fongueux, le 23 juillet 1873.	268
IX. — Merveilleuse guérison de M. l'abbé de Musy, à la Grotte de Lourdes, le jour de l'Assomption 1873.	280
X. — Guérison d'une carie des os, déclarée incurable, et qui durait depuis trente ans : Ducey (Coutances), le 22 août 1873.	294
XI. — Guérison d'une jeune fille de quinze ans : Lourdes, le 24 août 1873	299
XII. — Sœur Dorothee, Religieuse de Saint-Joseph, subitement guérie d'une paralysie jugée incurable : Lourdes, le 6 septembre 1873.	303
XIII. — Guérison subite et complète d'une incurable de l'hospice de Cambrai, Lourdes, le 1 ^{er} octobre 1873.	312
XIV. — Guérison merveilleuse d'une jeune fille, muette et paralysée depuis deux ans et demi, Irma Dubois, du diocèse de Mende : Lourdes, le 1 ^{er} octobre 1873.	321
XV. — Guérison instantanée d'une jeune poitrinaire mourante : Hauteville (Ardennes), le 4 oct. 1873. . .	327
XVI. — Guérison merveilleuse de mademoiselle de Tinsseau : Lourdes, le 8 octobre 1873.	330
XVII. — Guérison subite d'une jeune infirme, racontée par son médecin : Lourdes, le 8 octobre 1873. .	343
XVIII. — Admirable guérison de Sœur Sophie, de Nîmes, Lourdes, le 12 octobre 1873.	349
XIX. — Touchante guérison d'une servante bretonne : Rennes, le 8 décembre 1873.	356

Année 1874.

Un petit enfant de Madagascar. — Sœur Marie-Catherine. — Joseph Schmitt. — Pauline Seydel. — Mademoiselle de Margerie. — Madame Arnal, née Mallet. — Sœur Marie-Bernardine. — Mademoiselle de Fontenay. — Mademoiselle Marie Labonne.

I. — Guérison instantanée d'un petit enfant qui se mourait à Madagascar. Janvier 1874.	359

II. — Guérison de Sœur Marie-Catherine, infirme depuis trente-trois mois : Boulogne-sur-Mer, le 16 février 1874.	362
III. — Guérison instantanée de Joseph Schmitt, Scolastique de la Compagnie de Jésus, en Hollande le 16 février 1874.	365
IV. — Guérison instantanée d'une gastralgie chronique incurable; Pauline Seydel, de Belfort : Lourdes, le 22 mars 1874	371
V. — Guérison subite de mademoiselle de Margerie, à Sceaux, près Paris, le 22 juin 1874	375
VI. — Guérison subite d'une phthisie tuberculeuse, arrivée au 3 ^e degré : Paris le 1 ^{er} juillet 1874 . . .	382
VII. — Sœur Marie-Bernardine, Fille de la Sagesse, guérie d'une glande cancéreuse : Lourdes, le 3 juillet 1874.	386
VIII. — Admirable guérison de mademoiselle de Fontenay : Lourdes, le 15 août 1874	391
IX. — Guérison radicale et instantanée d'une terrible maladie de la moelle épinière : Lourdes, le 18 août 1874	402

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME

LA
SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

LETTRES, ENTRETIENS, RÉCITS ET SOUVENIRS

Par Eugène DE MARGERIE

2^e ÉDITION

2 beaux volumes in-12. Prix : 5 fr.; franco, 6 fr.

Parmi les nombreuses lettres de félicitation que l'auteur a reçues à l'occasion de ce bel ouvrage, nous citerons la suivante qui en caractérise exactement le mérite éminent et l'incontestable utilité.

Rome, 22 mars, fête de saint Benoît.

Cher Monsieur,

Vous allez publier une nouvelle édition de votre admirable livre sur la *Société de Saint-Vincent de Paul*.

Vous avez depuis longtemps servi les pauvres ; vous êtes l'un des vétérans de cette œuvre providentielle suscitée à notre époque pour être la chevalerie de la charité. Née et grandie à l'ombre des presbytères et des évêchés, elle a reçu la consécration solennelle du Saint-Siège ; il y a plus de quarante ans qu'elle poursuit son apostolat des classes souffrantes, et qu'elle est l'apologie vivante de la vérité par les flammes de la charité.

Nul mieux que vous ne pouvait redire son origine, son histoire, ses bienfaits, et expliquer à ses membres leur mission et leurs devoirs dans nos sociétés tourmentées.

Votre livre, sous une forme littéraire dont vous avez le secret et avec un grand charme de récit, doit être la lecture habituelle des conférences ; car c'est le commentaire, à la fois le plus sérieux et le plus attrayant, de votre *Manuel de la Société de Saint-Vincent de Paul*.

Je voudrais même le voir entre les mains de tous ceux et de toutes celles qui s'adonnent aux œuvres de miséricorde.

Le Souverain-Pontife a daigné vous louer de votre travail et d'illustres évêques vous ont donné leur suffrage. Je suis heureux de m'associer à ces sympathies légitimes et de recommander hautement votre livre, que j'ai déjà signalé dans des retraites prêchées à plusieurs conférences.

J'ai sollicité du Saint-Père une bénédiction qu'il vous a accordée tendrement pour vous, pour votre famille et pour vos œuvres.

Priez pour moi et agréez l'assurance de mes sentiments affectueux dévoués en Notre-Seigneur,

† GASPARD MERMILLOD,
Evêque d'Hébron, vicaire apostolique de Genève.

THÉOLOGIE DU CATÉCHISTE

DOCTRINE ET VIE CHRÉTIENNE

PAR M. L'ABBÉ LE CLERCQ

Prêtre de Saint-Sulpice

OUVRAGE APPROUVÉ PAR UN GRAND NOMBRE D'ÉVÊQUES
ET ADOPTÉ COMME CLASSIQUE

DANS LES SÉMINAIRES ET LES CATÉCHISMES DE PERSÉVÉRANCE

9^e édit. augmentée. 2 beaux vol. in-12.

Prix : 7 francs

C'est la première fois, croyons-nous, du moins depuis longtemps, qu'un théologien de profession veut bien nous donner une exposition élémentaire et complète de la doctrine chrétienne. Il y a là plus qu'une promesse, il y a une ~~garantie de précision~~ savante et de rigoureuse orthodoxie.

~~Il appartient aux maîtres d'une science d'en bien traiter~~ les éléments, qui ne sont que la science elle-même simplifiée et condensée. On s'en apercevra à l'aisance avec laquelle sont abordées et résolues toutes les questions les plus délicates de la théologie. On y sent une plume exercée et sûre d'elle-même, qui se joue des difficultés et ne recule devant aucune, qui connaît tous les écueils et les tourne sans paraître en déranger sa marche, qui écarte tous les systèmes ou plutôt les domine de toute la hauteur d'un enseignement dont l'exposition large et élevée reste pourtant toujours d'une clarté et d'une simplicité inerveilleuses.

La simplicité et la clarté sont, en effet, le trait caractéristique de ce style. Vous y pourrez remarquer l'élégance, la distinction, la couleur, toutes les ressources d'une littérature saine et variée, mais toujours mises au service d'une pensée nettement définie, qui ne semble ornée que de sa propre lumière. *J'ai lu cet ouvrage avec entraînement, disait un grand vicaire, il est difficile de mieux dire, et impossible de dire plus clairement. Tout y est lumineux et transparent, ajoutait un illustre prélat : le théologien pense et raisonne, l'ancien catéchiste de Saint-Sulpice parle et montre ; ce livre est appelé à remplacer tous nos catéchismes plus ou moins expliqués.*

C'est pour cela que beaucoup de maisons d'éducation

ont adopté cet excellent guide comme classique. Le plus grand nombre des directeurs de catéchisme s'en servent aussi dans les paroisses et le recommandent aux familles chrétiennes.

Dès la cinquième édition l'ouvrage fut augmenté et mis en harmonie avec les décisions du Concile du Vatican, relativement aux prérogatives du Saint-Siège. Il a été approuvé par S. E. le cardinal Matthieu, Archevêque de Besançon, par NN. SS. les Archevêques de Paris, de Bourges, de Tours, de Rennes et d'Alger et par NN. SS. les Evêques d'Orléans, d'Amiens, de Rodez, de Chartres, de Bayeux, de Metz, de Clermont, de Belley, d'Hébron (coadjuteur de Genève), etc., etc.

MANUEL GÉNÉRAL

DE

L'ŒUVRE DES CATÉCHISMES

ET DE L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE

A L'USAGE

DES CATÉCHISTES, DES PARENTS ET DES MAÎTRES

A. M. S. C. G.

Un très-fort et beau vol. in-12 : Prix : 3 fr. 50

APPROBATION DE MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE TROYES.

Mon Révérend Père,

Je me fais un très-grand plaisir de vous communiquer le rapport qu'un des prêtres les plus vénérables de mon diocèse m'a remis sur votre ouvrage. « Cet ouvrage, m'écrit-il, fruit de recherches nombreuses et d'une expérience consommée, réunit, sous le titre de *Manuel général des Catéchismes et de l'Education chrétienne*, tout ce qu'on peut désirer et pratiquer dans une paroisse : organisation, discipline, méthode, moyens d'émulation, instructions proportionnées, etc. Et l'enfant qui aura passé successivement de l'un à l'autre des trois catéchismes essentiels, a bien des chances, malgré la perversité du siècle, d'arriver heureusement à la vie sérieuse d'un chrétien fidèle en tout et partout à ses devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers lui-même.

Les catéchismes *accessoirs* et le catéchisme des *pauvres* y trouvent leur place et leur recommandation.

L'ouvrage se termine par l'*Œuvre des Catéchismes*.



